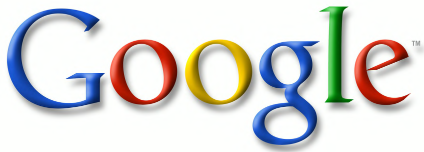
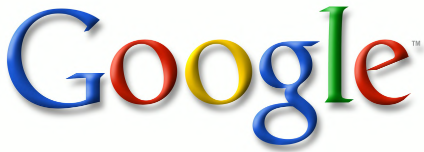














3e Année

Mars 1840 – Février 1841.
Livons Nos 25-36
p. 392.

Sur le tit. la "Revue Maconique" devient la "Revue Maçonnique"
à partir de la Livon d'avril No 26 disparaissent les mots:
«... de Lyon et du Midi.»

REVUE

MAÇONNIQUE.

REVUE MAÇONNIQUE

DE LYON ET DU MIDI,

JOURNAL

CONSACRÉ AUX INTÉRÊTS DE LA FRANC-MAÇONNERIE

paraissant une fois par mois.

TOME TROISIÈME.

Prix : 12 fr. pour la France et 15 pour l'étranger.





LYON.
IMPRIMERIE DE L. BOITEL,
QUAI SAINT-ANTOINE, 36.
1840.



A nos Lecteurs.

La *Revue Maçonnique* commence sa troisième année. Ce résultat peut être considéré comme un succès si l'on se rappelle le peu de durée qu'ont eu à Paris, avant notre *Revue*, toutes les publications périodiques de ce genre.

D'où vient donc cette bienveillance dont s'énorgueillissent nos collaborateurs ? De la décentralisation maçonnique.

En effet, dans nos contrées il en est autrement en maçonnerie qu'en politique, sciences et beaux arts. — Après avoir vainement demandé à la Capitale l'impulsion qu'elle devait suivre dans le renouvellement social qui s'accomplit de nos jours, la Province s'est lassée d'attendre, et s'est élancée la

première dans la voie du progrès. Dès lors les rôles ont été changés, et, désormais, ce sera probablement à la Capitale à suivre l'impulsion maçonnique de la Province.

Dès son premier pas dans la voie de la réforme, la Province a senti qu'il lui fallait une tribune d'où les plus ardents propagateurs de l'Ordre pussent faire entendre à leurs frères éloignés, pour ranimer leur zèle prêt à s'éteindre, des paroles d'encouragement et d'espérance, elle a senti qu'il lui fallait un drapeau sous lequel tous les maçons progressifs vinssent se rallier pour marcher ensemble, avec courage, à la conquête de l'avenir. Or, cette tribune, ce drapeau, elle les a trouvés dans la *Revue Maçonnique*.

D'abord faible et craintive, la *Revue* a marché à pas lents; mais de nombreuses adhésions sont peu à peu venues accroître ses forces; de jeunes écrivains lui ont prêté l'appui de leurs talents et son cercle s'est agrandi. De nouvelles adhésions, de nouveaux écrivains viendront encore à notre aide, et nos améliorations suivront continuellement la marche du progrès maçonnique.

Des frères d'intelligence et d'esprit laissaient se consumer dans le silence et l'oubli leur intelligence et leur esprit; la *Revue* leur a fourni l'occasion d'essayer leurs forces morales, et bientôt la maçonnerie les comptera avec orgueil au nombre de ses adeptes les plus courageux et les plus dévoués.

Des loges, obéissant plutôt à la voix de l'erreur qu'à celle d'un mauvais penchant, se laissent quelquefois entraîner dans de graves abus; nous continuerons à les rappeler fraternellement à leurs devoirs, et, en leur faisant éviter le mal, nous nous applaudirons de les voir se diriger vers le bien.

D'autres loges sommeillent dans l'inactivité ou languissent sous le poids du découragement; nous stimulerons leur zèle et les défendrons contre le désespoir.

Habitués à entendre prêcher la vérité dans nos temples,

comme la première vertu maçonnique, nous serons ses plus fervents adeptes. Si la colère, la haine et la vengeance étaient possibles en maçonnerie, nous ne reculerions pas devant elles lorsqu'il s'agirait de rendre hommage à la vérité.

Nous avions promis de mettre sous les yeux de nos lecteurs, pendant l'année qui vient de finir, le commencement de l'*Histoire de la Maçonnerie en France*. Mais à mesure que nous avons recueilli les matériaux propres à l'édification de notre œuvre, notre plan s'est agrandi ; de sorte que l'ouvrage annoncé ne formera plus qu'une partie de celui auquel nous travaillons. Il faut l'avouer, peut-être notre courage aurait-il faibli devant la tâche immense que nous nous sommes imposée, si des frères, d'un mérite reconnu, n'étaient venus nous offrir leur généreux concours ; mais grâce à leur appui, à leurs lumières, nous espérons pouvoir bientôt doter notre institution d'un ouvrage consciencieux.

L'auteur des *Mémoires d'un vieux franc-maçon* s'est proposé un but tout moral, celui d'intéresser tout en faisant la guerre aux abus ; nous continuerons à publier cet ouvrage par fragments.

L'auteur de la *Doctrine du Progrès* a trouvé dans son sujet une mine féconde qu'il veut exploiter au profit des maçons éclairés. Nous donnerons la suite de son œuvre dans nos plus prochains numéros.

Plusieurs frères distingués des loges de la Correspondance nous ont promis de nous envoyer, comme tribut, le fruit de leurs veilles.

Des professeurs d'un grand mérite sont venus donner une forte impulsion aux intelligences de notre cité. Leurs voix éloquentes ont fait naître dans les cœurs l'amour des sciences, et l'on court en foule les entendre. Nous suivrons attentivement leurs cours et nous tâcherons d'en donner de fidèles analyses.

La collaboration active d'un grand nombre de frères zélés nous permettra de faire un choix plus sévère de nos articles et de les varier.

Enfin nous ferons tous nos efforts pour nous rendre dignes de la haute confiance dont nos fréres nous ont honoré, et nous espérons pouvoir un jour nous glorifier d'avoir contribué à l'amélioration, à la prospérité et à la gloire de notre institution.

LE DIRECTEUR-GÉRANT.



REVUE MAÇONNIQUE.

COMPTE-RENDU

DE LA FÊTE DU GRAND-ORIENT,

Célébrée le 27 décembre 1839.

Les ateliers de la Correspondance viennent de recevoir le compte-rendu de la dernière fête du Grand-Orient. Quoique la date de cette solennité maçonnique soit déjà fort éloignée, nous en donnerons néanmoins un aperçu, afin de satisfaire ceux de nos lecteurs qui suivent avec quelque attention la marche du gouvernement maçonnique en France.

Les travaux ont été ouverts par le vénérable frère Pinet, président de la chambre symbolique. Le vénérable frère Bouilly, représentant particulier du Grand-Maître-adjoint a ensuite été reçu et complimenté par le président. Puis, le vénérable frère Pillot, secrétaire, a lu le compte-rendu du dernier semestre, dont nous allons extraire les passages les plus importants.

. . . .

« Le livre d'annotation, qui témoigne d'une manière si positive de la multiplicité des travaux du Grand-Orient et de l'étendue de ses relations, s'arrêtait, au 24 juin dernier, au n° 27780; parvenu aujourd'hui au n° 28016, il nous montre que 236 affaires ont été distribuées dans les diverses chambres, ou, après avoir été examinées attentivement, elles

ont toutes, ou presque toutes reçu, une solution ; si quelques-unes cependant sont encore arrièrées, c'est que la brièveté du temps ou le manque de renseignements indispensables en ont été les seules causes.

. . . .

« Parmi les diverses attributions des chambres du Grand-Orient, une des plus importantes est sans contredit la constitution des ateliers symboliques ; c'est qu'il ne s'agit pas seulement, en effet, d'examiner, dans ce cas, si toutes les formalités réglementaires ont été accomplies, il faut s'assurer encore de la moralité, du mérite et des connaissances maçonniques de ceux qui veulent élever de nouveaux temples.

« C'est sous ce point de vue, et guidée par ces principes, que votre chambre symbolique s'est occupée des cinq demandes en constitution qui lui ont été adressées par les loges de l'*Etoile poplaire*, à l'orient des Batignolles-Monceaux ; du *Progrès maçonnique*, à l'orient de Belleville; du *Globe*, à l'orient de Vincennes; du *Triangle sacré*, à l'orient de Givet (Ardennes).

. . . .

« Mais ce n'est pas seulement par la fondation de nouveaux ateliers que se révèle le zèle maçonnique ; huit autres loges, que des circonstances indépendantes de leur volonté avaient plongées dans le sommeil, se sont réveillées, et, marchant sous la direction d'anciens frères, fidèles dépositaires du feu sacré, sont venues demander au Grand-Orient de leur permettre de reprendre leurs travaux et de participer encore aux bienfaits de son administration. Six de ces loges ont déjà vu leurs demandes accueillies ; ce sont celles des *Chevaliers de la Croix*, à l'orient de Paris ; de la *Vraie Harmonie*, à l'orient de Poitiers ; des *Enfants de l'Union*, à l'orient de Fumel ; des *Arts réunis*, à l'orient de la Rochelle ; du *Bouclier Français*, à l'orient de Paris, et de la *Réunion choisie*,

à l'orient de Béziers. Les deux autres ateliers dont les droits paraissent également fondés, et qui, sans doute, obtiendront prochainement la reprise de leurs travaux, sont la loge des *Amis Philantrhopes*, à l'orient de Versailles, et celle des *Amis à l'Épreuve*, à l'orient d'Avignon.

« L'empressement que le Grand-Orient de France a toujours mis à entretenir les honorables relations existantes avec les orients étrangers, lui a acquis une juste considération, dont souvent il a recueilli les fruits; cette fois encore nous pouvons vous donner une nouvelle preuve de l'influence qu'il exerce au loin, en vous annonçant que la loge des *Vrais Amis de l'Union*, à l'orient de Bruxelles, placée sous l'obédience du Grand-Orient de Belgique, a demandé au Grand-Orient de France la cumulation du Rite écossais philosophique.

. . . . . , ...

« L'existence à l'orient de Bordeaux d'une association non reconnue par nos statuts ayant donné lieu à divers incidents au sein de quelques ateliers de cet orient, plusieurs loges, animées de ce dévoûment sincère et vraiment éclairé que doit avoir tout maçon attaché au Grand-Orient, se sont adressées à lui, et lui ont demandé quelle était la conduite qu'elles devaient tenir dans cette circonstance. Appelée à délibérer sur cette affaire, la chambre symbolique, se fondant sur les réglements généraux, basés eux-mêmes sur les actes célèbres d'union de 1799 et de 1804, fidèlement exécutés par le Grand-Orient, et d'après le rapport motivé qui lui avait été présenté, allait répondre qu'au Grand-Orient seul appartient le pouvoir constitutif et administratif de l'Ordre maçonnique en France ; mais un nouvel acte émanant de la loge *Anglaise* nº 204, à l'orient de Bordeaux, qui n'était plus seulement une missive, mais bien un acte public, puisque, imprimé, il était connu de toute la maçonnerie avant

même d'être parvenu au Grand-Orient; ce nouvel acte, disons-nous, vint suspendre et changer les dispositions de la chambre. De graves et importantes questions ayant été posées, la chambre symbolique a pensé qu'il était de la dignité du Grand-Orient d'y répondre avec la plus grande publicité, et de justifier à la fois de son droit incontestable et de la haute confiance dont l'ont investi les ateliers de la Correspondance. Pénétrée de ce sentiment, la chambre a décidé qu'une circulaire devait être adressée à tous les ateliers, et elle leur sera incessamment envoyée.

. . . .

« Par les soins d'un respectable frère, dont le zèle et le dévoûment ont déjà rendu tant de services à l'Ordre en propageant notre institution dans l'Algérie, la loge de *Bélisaire*, à l'orient d'Alger, après avoir demandé et obtenu un Chapitre, a pensé que par la position de son orient, il pouvait s'y rencontrer bien souvent des maçons revêtus de hauts grades; elle a donc désiré pouvoir aussi les accueillir dignement dans ces grades et leur offrir un atelier où ils se livreraient à des travaux supérieurs. En conséquence, elle a démandé au Grand-Orient l'établissement d'un conseil de Kadochs pour la vallée d'Alger.

. . . .

L'homme abuse de tout, mes frères, même des choses les plus sacrées; et les institutions les plus graves, les fondations les plus pieuses ont eu leurs abus; tant il est vrai que nous sommes bien loin encore de la perfection! Ne nous étonnons donc point si la maçonnerie a quelquefois servi de manteau à certaines passions, et si, abusant de ce caractère auguste, quelques hommes en ont indignement trafiqué. Ce que nous devons faire en de si pénibles circonstances, c'est de dévoiler à nos frères les actes qui viennent nous affliger; c'est aux ateliers surtout à apporter dans les initiations ces investiga-

tions sérieuses, cette réserve prudente dont on a plus souvent à se louer qu'à se repentir, et à n'admettre à nos mystères que des hommes capables de les comprendre et dignes de les apprécier. . . . . . .

Un fait porté à la connaissance de la chambre du Suprême Conseil a exercé de nouveau son active sollicitude. L'initié *Cannizaro*, officier italien réfugié, et qui, au bienfait de l'hospitalité française, pouvait ajouter celui d'avoir reçu les hauts grades dans un Conseil de la Vallée de Paris, avait été signalé par un atelier de la Correspondance, comme abusant de la manière la plus scandaleuse de ses titres maçonniques, afin d'obtenir des secours. La chambre du Suprême-Conseil, après une mûre délibération, a arrêté que la patente de ce maçon serait retenue, l'a déclaré indigne de posséder les grades supérieurs, et a renvoyé le dossier à la chambre symbolique pour qu'elle eût à statuer sur les grades rentrant dans ses attribution (1).

Bien convaincus de ce *principe*, que le Grand-Orient n'est que le *représentant fidèle de toute la maçonnerie* (2), plusieurs ateliers nous ont témoigné de leur dévoûment en nous adressant des députés capables par leur mérite et leur qualités de remplir dignement la mission qui leur est confiée. Ceux de ces députés qui, jusqu'à ce jour, ont prêté leur obligation,

(1) Nous félicitons le Suprême-Conseil d'avoir accompli cet acte de justice; mais c'est trop peu d'un seul exemple de ce genre. Il faut espérer que la Chambre symbolique ne sera pas moins sévère que le Suprême-Conseil, et qu'elle mettra de la persistance dans la repression d'un abus aussi criant que celui de la mendicité. Nous engageons les ateliers à lui signaler les *solliciteurs* de profession, afin de lui fournir des moyens d'exercer utilement son pouvoir.

(2) Nous engageons nos frères à relire l'article de la *Revue Maçonnique*, intitulé : *Des nouveaux statuts généraux de l'ordre maçonnique*, 20e liv., pag. 249. Ils y verront comment ce *principe* et cette *représentation fidèle* sont entendus et observés. (N. du R.).

sont les respectables frères : Lesage, Cabouret, l'Eveillé, Desbrières, Malioche, Recluz, Quanonne, Flocon, Pillot et Colson.

. . . .

« Nous ferons remarquer que plusieurs ateliers retardent ou négligent même de transmettre au Grand-Orient les nominations de leurs présidents et de leurs députés ; cet oubli, sans doute involontaire, n'en produit pas moins plusieurs inconvénients : il prive les députés du droit de participer aux travaux du Grand-Orient, et arrête l'impression du Calendrier maçonnique, où le nom de ces dignitaires ne peut être mentionné.

. . . .

Uni au Grand-Orient de France par les liens de l'amitié la plus sincère et la plus fraternelle, le Grand-Orient d'*Haïti* nous offre, pour ainsi dire, à chaque fête solsticiale un nouveau motif de nous féliciter des heureuses relations qui existent entre ces deux corps maçonniques.

. . . .

La Commission des récompenses, fondée par votre arrêté du 8 octobre 1838, s'est acquittée de sa mission dans le cours de ce semestre, et le rapport qui, en son nom, a été présenté au Grand-Orient dans la séance du 30 novembre dernier, lui a exposé les titres des divers candidats qui avaient été proposés à son choix, et sur lesquels il a statué définitivement.

. . . .

« Le produit de la souscription ouverte au sein du Grand-Orient, et parmi tous les maçons de la Correspondance, en faveur des victimes du tremblement de terre de la Martinique, s'était élevé à la somme de 3,807 fr. 10 c. au 10 septembre dernier, époque à laquelle le versement en a été fait à la caisse du comité central, présidé par l'amiral Duperré ; de-

puis, les loges des *Amis à l'Épreuve* (Avignon); de l'*Amitié* (Boulogne); de *Paix et Union* (Nantes) et de la *Persévérance* (Vienne), nous ont encore adressé une somme de 328 fr.; elle a été également versée au même comité.

. . . .

« Il n'est, sans doute, aucun de vous, mes frères, qui ne se soit aperçu de l'insuffisance et de l'inefficacité du système suivi pour la distribution des secours que la maçonnerie se plaît à répandre; frappé des graves inconvénients qui en résultent chaque jour, convaincu surtout que la véritable infortune ou les malheurs immérités sont souvent ceux-là mêmes qui ne sont point secourus, le président de l'une des chambres du Grand-Orient a proposé l'établissement d'une *Maison de Secours maçonniques*, en faveur des frères malheureux : cette proposition importante ayant été prise en considération par les diverses chambres du Grand-Orient, une commission a été nommée pour l'examiner, et elle doit incessamment faire son rapport.

« Tels sont, mes frères, les travaux qui ont occupé les instants du Grand-Orient et de ses chambres pendant le dernier semestre . . . . »

Le frère Trésorier fait son rapport duquel il résulte que les fonds généraux formaient au 30 novembre dernier, un effectif, pour les deux caisses, de 10,295 fr. 56 cent.

Le frère Garde-des-Sceaux a scellé pendant le dernier semestre 38 actes sur parchemin.

La recette de la caisse hospitalière excède la dépense de 70 fr. 91 cent.

Le frère Maître des cérémonies fait connaître au président que le frère Alexandre de La Borde, Grand-Maître-adjoint, vient d'arriver. Il est introduit et complimenté suivant l'usage. Il répond à l'allocution du président, et termine en annonçant qu'il a eu l'honneur de présenter au roi, au nom du

Grand-Orient, l'exemplaire des nouveaux statuts destiné à S. M. — Le roi, en agréant cet hommage, l'a chargé de remercier le Grand-Orient de France.

Des médailles de récompense ont ensuite été décernées, au nom du Grand-Orient, par le Grand-Maître-adjoint aux respectables frères Bouilly, Morand, des Etangs, Périn et Descous qui, par leurs vertus et leurs services rendus à la maçonnerie, ont mérité cette insigne faveur. La même récompense a aussi été décernée à la loge d'*Isis-Monthyon*.

Le frère orateur, Lefebvre d'Aumale fils, a prononcé un discours dans lequel nous aimerions à trouver un peu moins de vague, un peu moins d'emphase et surtout un peu moins de citations, car nous ne serions pas réduit à ignorer le sujet qu'il a voulu traiter. Cet honorable frère s'est évidemment laissé égarer par sa trop grande érudition.

Les travaux ont été terminé par un banquet où de nombreux toasts ont été portés par le président de la chambre symbolique avec une grande habileté d'élocution, comme aussi avec une grande profusion de louanges.

Le frère duc de Padoue et le frère Moissenet,—ce dernier, membre de la loge les *Vrais zélés*, orient de Châlons-sur-Saône,— ont répondu à la santé, portée aux frères visiteurs.

DE L'INDIFFÉRENCE EN MAÇONNERIE.

Parmi les abus sous l'empire desquels la maçonnerie se consume en vains efforts pour recouvrer son ancienne splendeur et son ancienne puissance, nous avons déjà signalé le prosélytisme mal entendu et la charité mal comprise. Maintenant l'indifférence se présente à nous avec son aspect glacial et son nombreux cortége de victimes, moissonnées dans nos rangs.

Si nous examinons les tableaux d'une loge, constituée depuis quelques années seulement, et que nous fassions l'appel nominal de tous les membres inscrits sur ses registres, ce sera tout au plus, si la troisième partie fait acte de présence : les deux autres auront cédé à l'influence délétère de l'indifférence.

Dans chaque loge il est un noyau de membres qui possèdent au dernier degré la foi maçonnique, qui lui ont donné tout leur amour, et qui veillent sur elle comme sur une autre arche sainte. C'est sur ces frères que reposent presque continuellement l'administration d'un atelier; c'est à eux que sont confiées les épreuves préliminaires de l'initiation. Il arrive souvent qu'ils confient à des frères, moins actifs qu'eux, le soin de recueillir des renseignements sur la vie, la position et la moralité des candidats, et, que trop fidèles aux rapports incomplets qu'ils reçoivent, ils passent de suite à l'admission de profanes indignes de l'initiation. Lorsque les autres membres, moins zélés, se présentent en loge pour assister à quelques solemnités, et qu'ils voient, assis à leurs côtés, des hommes auxquels il leur répugne de donner le titre de frères, ils se retirent mécontents, indignés, et ne fréquentent plus l'atelier qu'à de longs intervalles. Pendant

ce laps de temps, ils contractent d'autres habitudes; le souvenir de la loge s'efface peu à peu sous des souvenirs plus récents, puis une indifférence complète les retranche entièrement du nombre des maçons.

Quelquefois aussi le néophyte est d'une moralité notoire, quelques qualités militent même en sa faveur; mais son caractère violent, son esprit brouillon ne lui permettent pas toujours de céder à la justice et à la raison. Dans les discussions orageuses il ne sait pas mettre un frein à ses paroles [et se livre à des écarts qui ne trouvent de limites que dans la haine et le ressentiment. Les partisans de la sagesse, de la modération et de la douceur, offensés de cette intempérance de langage, sentent bientôt naître dans leur cœur un sentiment de froideur pour la maçonnerie et abandonnent ses temples.

Lorsqu'un profane sollicite les honneurs de l'initiation, il est ordinairement porté à cet acte ou par un saint respect pour la maçonnerie, ou par un sentiment de curiosité, ou enfin par un motif de cupidité.

Dans le premier cas, il fait preuve, durant son apprentissage, d'une ardeur et d'un zèle exemplaires. La magnificence des cérémonies, les discours des orateurs, l'abandon amical, les démonstrations fraternelles dont il a été témoin en loge ont captivé son esprit. Il possède la foi maçonique, mais cette foi ne repose que sur l'enthousiasme et, au premier choc elle sera renversée. La maçonnerie est pour lui comme une amante dont les riches ornements, le regard timide et l'aspect gracieux réhaussent encore les charmes. Séduit par ses attraits irrésistibles, il la contemple avec des yeux avides de plaisir. Si, tout entier à l'admiration de ses formes extérieures, il ne cherche pas à connaître ses qualités intimes, si les sentiments du cœur et les exaltations de l'ame lui restent inconnus,

sa passion sera de courte durée. Lorsque ses yeux se seront habitués aux mêmes formes, et que l'appétit des sens aura fourni sa carrière, il verra dans l'objet de ses désirs accomplis un vide effrayant qu'il ne pourra combler que par l'indifférence.

Dans le cas où le prosélyte n'est amené parmi nous que par un simple motif de curiosité, il ne fait pas longtemps acte de présence, à moins qu'il ne soit comme Saint-Paul, sur le chemin de Damas, l'objet d'une conversion soudaine.

Mais si la cupidité a été le seul mobile de son initiation, loin de devenir indifférent, il sera, au contraire, une cause d'indifférence pour les autres. En effet, dominé par une seule idée, obéissant à une seule pensée, il fera tous ses efforts pour agrandir le cercle de ses amis et deviendra importun. Comme il voudra, avant tout, se faire une réputation de savoir et d'habileté, il prendra part à toutes les discussions, et, au lieu de les éclairer, il les troublera, parce qu'il n'aura fait aucun examen préalable des matières à l'ordre du jour. Les maçons instruits, capables et zélés seront découragés et se retireront pour vivre dans l'indifférence.

Il est une autre cause d'indifférence qui ne mérite pas moins que les précédentes d'être signalée. Un grand nombre de prosélytes ont reçu de fausses notions sur la constitution et le but de la maçonnerie. Les uns croient y trouver des clubs puissamment organisés, les autres des académies d'artistes ou de savants, ceux-ci des salons à la mode du jour, ceux-là des cercles etc.; puis, trompés dans leur attente ils ne montrent pour les travaux maçonniques qu'une indifférence dédaigneuse : c'est à peine si leur suffisance, leur ridicule vanité leur permettent de temps en temps de prononcer le nom de l'atelier où ils ont reçu l'initiation.

Ainsi donc le prosélytisme est la voie qui conduit direc-

tement à l'indifférence, et le premier moyen d'y remédier c'est de redoubler de vigilance, c'est de faire bonne garde, afin qu'aucune brebis galeuse ne se glisse dans le troupeau.

Mais il est bien d'autres causes d'indifférence : les loges elles-mêmes, leurs officiers dignitaires ne contribuent-ils pas aussi, par leur inaction, par leur paresse, à étendre le pouvoir de ce vice ? Les loges se rassemblent-elles assez souvent, s'occupent-elles de travaux assez graves, assez importants, assez dignes, de notre institution ? Les officiers dignitaires apportent-ils dans l'exercice de leurs fonctions, tout le talent, toutes les qualités convenables ? Cherchent-ils à faire naître dans le cœur des néophytes cet amour sacré de la science, des principes maçonniques qui seuls peuvent les retenir parmi nous ? Nous leur laisserons le soin de formuler eux-mêmes leurs réponses à toutes ces questions. Mais s'ils manquaient à leurs devoirs, ils seraient d'autant plus répréhensibles qu'ils connaissent aussi bien que nous les déplorables effets de l'indifférence en maçonnerie. Nous passerons sous silence cette partie de notre sujet, un de nos frères l'ayant abordée dans un article précédent. Nous nous contenterons de citer à l'appui de ce que nous venons d'avancer, et comme complément de cette ébauche, un passage remarquable d'un auteur maçon. Nos frères y trouveront de nouvelles causes d'indifférence et de puissantes armes pour les combattre.

« Voyons quels moyens doivent concourir à former et à conserver *l'esprit de corps* chez les enfants de la Vraie Lumière.

« Le premier de tous est que la maçonnerie soit bien et uniformément comprise. Sa mission est si belle et si noble que celui qui la conçoit en devient enthousiaste, si son cœur n'est pas froid, s'il est accessible à l'amour de ses semblables. Cet enthousiasme qui manque rarement de s'em-

parer des néophytes, et qui fait du jour de leur initiation, l'un des plus beaux jours de leur vie, — puissions-nous dire qu'il est de longue durée! — pourquoi tournera-t-il si promptement en tiédeur, puis en indifférence? C'est que le livre sublime de la science maçonnique, dont la première page les avait électrisés, s'est fermé pour eux à cette page que de nouvelles initiations leur présentent encore. C'est *toujours la même*, rien au delà ! et ils croient que ce livre immense n'a pas d'autres pages, et leur ardeur première se ralentit, s'annihile, faute d'un nouvel aliment. Ils pensent être arrivés au terme de la science, et ils se reposent dans une ignorance qu'ils ne soupçonnent même pas. Eh bien! c'est de cette ignorance qu'il faut les tirer. Quand ils apprécieront l'étendue, la grandeur de l'apostolat humanitaire de la maçonnerie, quand ils sauront se dire : C'est à nos travaux qu'un jour la société humaine, atteignant enfin la perfectibilité que la nature lui prédestine, devra la satisfaction de voir disparaître l'horrible cahos moral dans lequel, pendant tant de siècles, elle s'est agitée et torturée ; quand ils mettront tout leur orgueil à apporter leur contingent de forces à ce grand résultat, oh ! alors leur zèle ne se glacera pas, il se surpassera chaque jour, car chaque jour de nouveaux fruits naîtront de leurs travaux, et il est dans la nature de l'homme d'aimer mieux son ouvrage à mesure qu'il avance. »

Ainsi, tout nous fait une loi de nous livrer avec ardeur à l'étude approfondie de notre institution, afin de l'aimer et de lui rester fidèles. Il n'y a que ceux qui ne la connaissent pas — et ils sont nombreux ! — qui s'attachent exclusivement à ses formes, à ses signes, à ses cérémonies, qui soient victimes de l'indifférence. Resserrons de plus en plus le cercle de nos affections en étendant celui de nos connaissances, et nous n'aurons

bientôt plus à déplorer dans nos rangs la désertion d'un grand nombre d'adeptes qui passent à l'ennemi avec armes et bagage.

EXTRAIT DU DISCOURS DU FRÈRE PIGNANT.

La loge, *la Vraie Réunion Désirée*, orient de Gray, a célébré sa fête solsticiale d'hiver, le 4 février. Presque tous ses membres s'étaient fait un devoir et un plaisir d'y assister. Le frère Pignant, vénérable, a prononcé dans cette séance un beau discours dont nous ne reproduirons que l'extrait suivant, le reste concernant presque exclusivement la loge *la Vraie Réunion Désirée*.

« Depuis que j'ai l'honneur de vous présider, a-t-il dit aux membres de l'atelier, j'ai constamment cherché à diriger vos travaux dans la voie du progrès. — Liberté, égalité, fraternité; telle a toujours été ma devise.

« Elle ne doit point nous paraître étrange, cette devise, car nous la trouvons tout entière dans les préceptes que Jésus enseignait à ses disciples : Aimez-vous, secourez-vous les uns les autres, leur disait-il ; enfants d'un même père, vous êtes égaux devant Dieu qui vous jugera selon vos œuvres et non selon votre naissance.

« Aussi nos prédécesseurs en maçonnerie l'ont-ils inscrite sur leur bannière, alors même que le despotisme régnait sur eux et que les foudres du Vatican n'étaient point encore éteintes. C'est aux efforts continuels de ces dignes maçons, c'est à la propagation de leurs principes, renfermés dans la devise que nous venons de rappeler, c'est, en un mot, à l'émancipation de l'esprit, au développement de l'intelligence que nous devons la liberté de conscience, la prospérité des sciences, des arts et de l'industrie. »

« Une fois que nos pères eurent conquis la liberté de

conscience, ils commencèrent à saper les fondements de l'aristocratie moderne superposée sur les castes anciennes. Ils prêchèrent aux hommes la communauté de leur origine, la similitude de leurs devoirs, de leurs droits et leur but unique. Alors l'égalité leur apparut comme un niveau dans la main de Dieu, s'abaissant sur toutes les têtes. La suprématie de l'intelligence et du talent fut seule approuvée par le souverain régulateur de toutes choses. »

« Mais il fallait pour unir la liberté à l'égalité, pour leur donner une force motrice, un lien indissoluble. On le trouva dans le cœur de l'homme. L'amour qui traverse la vie comme un fleuve dont les eaux fécondent toutes choses, l'amour de ses semblables fut appelé fraternité et forma la troisième partie de cette trinité de principes, qui renferme tout l'avenir, c'est-à-dire tout le bonheur de l'humanité. »

« Ainsi, vous le voyez, mes frères, ces principes ne sont point subversifs à l'ordre des puissances temporelles ou spirituelles; ils sont consacrés par l'Evangile, par l'autorité de nos pères; ils sont proclamés, chaque jour, éminemment maçoniques par ceux de nos frères qui travaillent avec courage au progrès de notre institution. — Suivons donc l'impulsion qui nous est donnée par nos écrivains, concourons de tous nos moyens à la propagation des vrais principes maçonniques, et ne nous bornons pas à répandre quelques aumônes plus ou moins efficaces. Je vous le répète, évitons toute question irritante, mais ne craignons pas de nous livrer sérieusement à l'étude et à l'application des principes considérés comme indispensables au progrès physique et moral de l'humanité, but unique vers lequel doit tendre le vrai maçon. »

Ce discours et celui du frère Signard, orateur, que nous regrettons de ne pas avoir en notre possession, ont produit une vive impression sur l'assemblée. Ils ont été déposés aux archives de l'atelier.

FACULTÉ DES LETTRES.

APERÇU SUR LE COURS DE M. QUINET.

L'histoire est un vaste champ d'enseignements, où les générations nouvelles peuvent venir discerner l'erreur de la vérité, et mûrir leur expérience afin, de marcher avec plus d'assurance vers un avenir de bonheur. Le passé est la véritable préface de notre avenir, sa voix est celle de la providence. C'est donc par la connaissance profonde des actes de ce passé, actes moraux et politiques, que doivent se faire remarquer ceux qui aspirent à éclairer les peuples. Pénétrer les causes de ces actes, déterminer la loi du mouvement intellectuel, rechercher les rapports qui ont existé entre la nature intérieure et la nature extérieure, et nous donner une conscience juste, sincère de notre position vis-à-vis du passé, tel est le but de tout publiciste et de tout professeur, appelés à se faire comprendre d'un public nombreux. Tel aussi a été le but que s'est proposé M. Quinet dans son cours de littérature étrangère. Nous allons essayer d'apprécier ce qu'il nous a dit jusqu'à ce jour.

Prenant la société humaine à sa naissance sur le mont Hymalaya, il la voit jeter un coup d'œil avide, impatient sur les vastes steppes, qui s'étendent sans limites devant elle, attendant pour s'y élancer qu'elle se fût assez multipliée. Pendant cette première période de croissance, des phénomènes naturels ont frappé les hommes. Ils ont vu, à de certaines époques, des bandes nombreuses d'oiseaux, emportées sur l'aile des vents, passer au dessus de leurs têtes, cingler vers différents points de l'espace, et revenir en même

nombre à d'autres époques. Que vont-ils chercher ? La pâture aux bords des grands fleuves, la chaleur vers le soleil. Bientôt obéissant à ce même instinct voyageur, à cette force intime qui pousse sans cesse la race humaine, du même centre vers les extrémités du globe, les premiers hommes descendent des monts Hymaléens ; et les émigrations commencent, et le grand travail s'enfante.

Le monde va être soumis sous toutes ses faces. Avec cette activité physique, se développera l'activité intellectuelle et morale des peuples. Les voilà marchant vers un même but, qu'ils appelleront perfection. Là, ils se livreront à l'industrie ; ici ils créeront les arts ; plus loin, ils grandiront en science. Tous, enfin, auront leur tâche. De ce principe inné de perfectibilité naîtra la propagation, par les conquêtes ou par la parole. Le sang coulera, peu importe ! les peuples ont des intérêts généraux contre lesquels doivent se briser les intérêts individuels. Ils marcheront ainsi à travers les siècles, jusqu'à ce qu'ils arrivent à comprendre le grand principe d'association et d'égalité, et à revendiquer pour tous le nom de frères qu'ils portaient à leur origine.

En quittant leur berceau commun, les uns descendirent au sud de l'Hymalaya, et inondèrent ces immenses plaines qu'on appelle l'Indostan et la Chine ; les autres remontèrent l'Euphrate, le Tigre; établirent, sur ces grands fleuves, de vastes centres de population qui portèrent les noms de Babylone, de Ninive; arrivèrent ensuite vers le Nil, et se répandirent en Afrique. Mais ces flots de populations semblables à ceux de l'Océan, qui, plus ils s'éloignent de la haute mer, plus ils changent de couleur, changèrent aussi de caractère, d'habitudes, de mœurs. La nature humaine est ainsi faite qu'elle ne tarde pas, soit par sa mobilité naturelle, soit par des causes providentielles, à se trouver en analogie avec le climat, les lieux où elle s'est preposée. Ainsi ces races

d'hommes parties du même point, chez lesquelles on remarquait la ressemblance d'une même origine, devinrent peu à peu si différentes entre elles qu'on n'y chercha plus la ressemblance, mais des traces de cette ressemblance. Mœurs, religions, politique, tout prit un caractère différent, assimilé aux formes de la nature qui frappaient leurs esprits. Les peuples de l'Asie sans cesse en contemplation devant les beautés magnifiques de leur sol, s'abandonnèrent au naturalisme, au fétichisme ; d'autres, plus nomades, adoptèrent successivement plusieurs divinités ; l'unité de Dieu sembla se perdre avec l'unité des races.

L'homme du désert, de la solitude, fut le seul qui conserva les notions les plus justes sur la divinité.

Après avoir suivi les peuples dans leurs pérégrinations, après nous les avoir montrés se répandant sur le littoral des mers, et travaillant à leur organisation sociale et politique, M. Quinet est entré dans les rapports des premières religions entre elles. Il nous a dit que des Indes étaient sortis tous les mythes panthéistes qui reçurent, plus tard, en Perse et en Egypte, une consécration puissante. Puis, interrogeant tout-à-coup les habitants du désert, qui errent dans l'espace, sans s'attacher au sol qu'ils foulent, il leur a demandé quelle était leur divinité, et une voix, qui n'avait jamais cessé de se faire entendre à quelques esprits primitifs, lui répondit dans la solitude : Jéhovah, Jéhovah !

Moïse apparait; descendant de Jacob, ce chef de pasteurs semble, dès sa naissance, prédestiné à jouer un grand rôle. Elevé à la cour de Pharaon d'Egypte, initié aux institutions religieuses les plus secrètes des prêtres égyptiens, et conservant en son cœur, les traditions de ses pères sur l'unité d'un Dieu, il passe, par le creuset de cette idée, toutes les croyances, toutes les idées du panthéisme. Obligé de fuir, il s'enfonce dans l'Arabie; et là, en présence de l'infini et

du silence éternel, il médite, il s'inspire. L'idée d'un Dieu unique s'incarne en lui ! Qui la recevra, et la fécondera, cette idée? Moïse se rappelle que le peuple auquel il appartient gémit dans la solitude. Il court, le délivre ; et pour le former aux lois qu'il veut lui donner, il le laisse quarante ans dans le désert, loin de toute influence religieuse. Le monothéisme aura donc aussi son culte. Comprenant qu'en lui reposent les destinées de l'avenir humain, le peuple hébreux demeure attaché à ses croyances. Vérité, équité, au nom de Jéhovah, tels sont les verbes du mosaïsme. Aucune conquête ne sera faite par les Hébreux, parce que la conquête amène l'invasion ; ainsi le veut Moïse. Son peuple aura une mission religieuse, il sera en quelque sorte l'aurore d'une lumière qui pénétrera un jour chez toutes les nations.

Une fois le Panthéisme et le Mosaïsme en présence, M. Quinet devait nous les faire apprécier par leurs créations et par leurs œuvres. Le caractère qui place la Bible au dessus de tous les livres écrits jusqu'alors est un caractère de grandeur, de sentiment et de poésie. Son langage est bref, impétueux, large. C'est une génèse de quelques pages. La volonté de Jéhovah qui a tout créé, volonté unique, puissante, instantanée ne laissait rien ni au récit, ni à l'épopée. Aussi le signe distinctif des poésies hébraïques est-il dans l'exaltation et l'adoration de Jéhovah. David chante sur sa lyre la puissance et la bonté du créateur ; son rythme est vague, il se répéte comme l'écho que David entendait au désert, et sa pensée semble courir, bondir comme la pierre lancée par sa fronde ; tandisque les livres qui furent successivement inspirés par les religions panthéistes n'étaient qu'une éternelle génèse, un récit interminable des transformations de la nature. Ici, type mobile de créations ; là, type achevé, immobile. Mais du sein de ce concert de louanges adressées à Jéhovah par les poètes hébreux, devait se glisser la première pensée du doute, du

scepticisme ; car, du moment que Jéhovah eût été établi comme principe unique, sa volonté, comme les causes de tout, le mal devenait inexplicable. La pensée humaine rencontra ou la fatalité, ou un Dieu injuste. Le livre de Job, ce poétique chant de foi, d'imprécations, de prières et de blasphèmes, est donc une conséquence nécessaire des croyances hébraïques. Job, cet homme qui faisait le bien, qui craignait Dieu pardessus tout, tombe tout-à-coup dans un abîme de douleurs et de misère. Couché sur la cendre, il s'en prend à Dieu de son malheur, et lui demande compte du bonheur des méchants. A ces plaintes, Jéhovah répond par l'énumération de tous ses titres de puissances ; de ce colloque entre Dieu et la créature, on eût pu croire qu'il en aurait résulté quelque secret sur nos destinées, quelque grande consolation ; mais non, Job s'humilie parce que Dieu est puissant, et que lui-même n'est que sa créature. Incompréhensible résignation, amère désenchantement, l'homme peut à peine conserver des illusions sur la divinité. Ce cri d'angoisse qui s'était échappé de la poitrine de Job, se répéta sourdement de générations en générations, et retentit encore parmi nous ; et, c'est dans sa virilité que l'homme, comme la société, est troublé par le scepticisme. Tel est du moins le signe qui a fait penser à notre professeur que ce livre de Job a été écrit entre David et Jérémie ; et à propos de ce doute qui a dévoré tant d'intelligences, fruit amer qui semble dévolu à l'arbre de la science, M. Quinet a promené son esprit sur les fastes de la pensée humaine, et nous a signalé quatre types principaux qui furent l'expression de quatre grandes époques où la société humaine fut bouleversée dans sa marche intellectuelle.

Dans la société ancienne, ces types sont Job, dont le cœur, profondément ulcéré, s'est soumis aveuglément au caprice de Jéhovah, et Prométhée d'Eschyle, qui, ayant sommé les

dieux de lui dévoiler sa destinée fut attaché sur un rocher, et demeura éternellement sourd à toutes les supplications des habitants de l'Olympe, qui le priaient de se soumettre. Des visages sombres et pensifs, tournés ironiquement contre le ciel sont encore parmi nous les véritables représentants de ce Prométhée, symbole de la souffrance éternelle de la pensée.

Dans la société moderne, nous trouvons Hamlet, de Shakspeare, ame candide que le vice triomphant trouble et révolte. Il croyait à la justice de Dieu, il n'y voit plus que de l'ironie, il se prend à rire de tout; et, à la fin, dans le vertige de sa pensée, dans le doute de son être moral, on l'entend s'adresser cette désespérante question : *Être, ou n'être pas, to be, or not to be.* Après Hamlet, c'est Faust de Goëthe, type moins farouche que celui d'Hamlet, moins religieux que celui de Job, moins grandiose que celui de Prométhée; il sera l'expression d'une société railleuse, dégoûtée de ses croyances, mais puissante par la pensée; en vain donne-t-il à la faim insatiable de son cerveau tout ce qui peut le rassasier, il ne peut l'apaiser. Dans sa poitrine, vide de cœur, s'agite pourtant un Dieu fort; pour connaître la nature de ce Dieu, il va briser les liens matériels qui le retiennent à la terre, lorsque tout-à-coup il doute de la résolution, et l'abandonne.

Dans la peinture de ces quatre figures du doute, éternel épouvantail pour toutes les intelligences qu'une ardeur inconnue précipitera vers la solution de nos destinées , M. Quinet s'est montré admirable de poésie. Sa parole a vibré énergique et profonde sous l'impulsion de sa conviction. Aux questions soulevées par Job, nous a-t-il dit, le christianisme a répondu. Le platonisme a consolé Prométhée; — mais qui répondra à Hamlet et à Faust? L'avenir! a ajouté notre éloquent professeur, — nous aimons cet espoir. Il semble à nos yeux confirmer la croyance aux progrès et consacrer la grandeur et l'importance des travaux de l'homme. Nous

pensions que M. Quinet, après avoir quitté Job pour nous dépeindre les grandes tortures de la pensée, déchirée par le doute, serait revenu à la poésie hébraique. Nous aurions désiré l'entendre raconter l'histoire de ce peuple hébreux dont la législation n'eût pas d'égale dans les temps anciens, et qui dans ses malheurs sut exhaler de si touchantes lamentations. M. Quinet eût-il considéré son existence sous un point de vue divin ou humain? Les prophètes n'eussent-ils été à ses yeux que de grands tribuns nourris dans la solitude de l'esprit de la loi, véritable *presse parlante*, s'il m'est permis de me servir de cette expression, et appelés par leurs lumières à blâmer le peuple, à reprimander les rois quand ils s'écartaient de la constitution mosaïque; ou, les eût-il regardés comme des hommes suscités par Jéhovah et dont la parole ardente, et les fulminantes diatribes, pleines des figures orientales, devaient, au nom de leur Dieu, tonner sur Israël coupable ? Il y avait là, ce nous semble, de grandes et belles choses à dire, que M. Quinet a sans doute remis à un autre temps. L'art hébraïque, il est vrai, n'aurait pas fourni une riche mine à son éloquence, mais la poésie ne lui aurait pas manqué. De grandes questions de religiosité, l'importance de la révélation eussent été agitées, et nous l'avouons, notre jeune intelligence était avide de savoir de quelle manière M. Quinet eût envisagé ces questions.

Mais en passant de Job à la Grèce, en suivant cette autre émigration égyptienne, je veux parler des marchands du Nil qui allèrent, emportant leurs pénates, peupler les côtes des Pelasges, et des Hélènes; en suivant, dis-je, cette émigration religieuse, qui correspond à celle du peuple hébreux, M. Quinet n'a fait que hâter sa marche, car la Grèce fut le pays occidental, où s'arrêta la civilisation, venant de l'orient. il nous a montré aussi sa prédilection pour l'art, et son amour pour le beau, dont ce pays, représenta le type dans ses

œuvres. Et d'abord, son imagination a été frappée du contraste qui existe entre le génie attique et le génie oriental, contraste amené par la différence du climat et de la nature, tant il est vrai que le travail de notre pensée ne se fait le plus souvent que sous l'influence de la nature extérieure. Ainsi, le génie oriental fut essentiellement parabolique et grandiose; les hautes chaînes de montagnes, la hauteur des cèdres du Liban, la grande rumeur des forêts, et la majesté imposante des fleuves communiquaient quelque chose de solennel aux poètes orientaux; tandisque le génie attique fut rationnel. L'art y réfléchit une nature plus serrée, plus symétrique, telles que les lignes correctes des montagnes, la pureté, la sérenité de l'atmosphère, avec la couleur bleue des mers de l'Archipel.

Puis, avant de faire revivre à nos yeux ces petits peuples resplendissants de civilisation, avant d'aborder l'histoire des religions grecques dans leur rapport avec la poésie, M. Quinet nous a déroulé ce vaste tableau de ruines qui offrent maintenant, aux yeux du poète voyageur, ces monts et ces vallons qui retentirent de si belles harmonies. Ces ruines, il les a visitées! un bâtiment ipsariote l'a promené autour des côtes dentelées et si pittoresques de la Grèce, et il a compris la célébrité qu'elles se sont acquise. A ce pays était dévolu providentiellement la mission des arts; les conquêtes lui étaient refusées, et pourtant le peuple qui l'habitait était actif. Interrogeant les restes des monuments pour savoir quelle puissance a, tour à tour, dominé ce pays, M. Quinet a vu dans des ruines colossales les preuves d'un gouvernement despotique, et de l'existence d'une race cyclopéenne; dans des ruines moins gigantesques, mais plus gracieuses, plus correctes, plus empreintes de goût, il a reconnu l'œuvre des démocraties. Sur une colline au pied de laquelle, est couchée Athènes, lui est apparu le Parthénon encore debout; dans cette

enceinte où s'est agité le peuple le plus intellectuel, et le plus industriel du monde, il a salué des ruines intactes, et des temples que quelques gradins seulement séparaient des citoyens. A une autre extremité de la Grèce, sur les bords d'un petit torrent, quelques ruines, que rien ne distingue des ruines les plus vulgaires; lui ont parlé de Sparte, cette chartreuse de guerriers, dont les institutions républicaines furent des règles monastiques. Non loin delà, l'art a vengé un peuple cruellement oppressé, les ruines de Mécène frappent d'admiration les yeux du savant qui ne foule qu'avec pitié la poussière de Sparte.

D'autres ruines encore reposent sur ce sol de la Grèce. Notre moyen-âge s'y est arrêté, en courant chercher fortune en Orient, et l'on voit le blason d'un chevalier français couvrir quelquefois l'empreinte du bouclier spartiate. Des hordes musulmanes l'ont parcouru dans tous les sens. Aux crêtes de quelques montagnes, ils ont enroulé des châteaux forts comme des turbans autour de leur front. Mais aucun monument d'art n'a signalé leur passage; les uns ont été des hôtes perfides, les autres des hôtes turbulents.

De ce vaste panorama de ruines, M. Quinet a passé à l'histoire de la poésie et de la pensée grecques. Homère a dominé toute la civilisation antique, et son œuvre a été une source intarissable où ses descendants ont puisé l'immortalité. C'est le Jupiter de l'Olympe des artistes grecs. En lui s'est résumée la souveraine intelligence, la puissance de la pensée, que Phidias a su revêtir de si belles formes. On dirait que la couronne de ce dernier est une sœur jumelle de celle d'Homère. Si l'un a créé le chef-d'œuvre de la pensée, personne mieux que l'autre n'a su l'exécuter.

Les commotions politiques eurent une grande influence sur l'imagination des poètes dramatiques de la Grèce. Car, lorsque à ces émotions succédèrent le calme, les esprits émus

par de grands souvenirs, inspirés par de nobles gloires, purent travailler avec plus de fruit aux œuvres de la pensée. Comment, en effet, l'esprit humain pourrait-il se recueillir au milieu du bruit des luttes et des combats, véritables tragédies vivantes, bien plus terribles que toutes celles qui pourraient naître de l'inspiration poétique. C'est donc entre la guerre des Mèdes et du Péloponèse, dans cette espace de soixante ans de repos que la Grèce vit éclore ses plus grands poètes : Eschyle, Sophocle, Euripide; et pour laisser entendre leur voix, les événements faisaient silence. Salamine était depuis peu de temps un nom glorieux. Aux émotions des batailles, succédèrent chez les Grecs, les émotions du drame. En pénétrant plus avant dans les détails de la composition du drame grec, M. Quinet nous l'a montré s'élevant, peu à peu, par un intérêt gradué, et entremêlé de chœurs et de chants, afin de ne pas rompre le calme de la pensée. Les magistrats d'Athènes se montraient si sévères à maintenir ce calme, qu'ils condannèrent un auteur à une amende pour avoir ému trop vivement les spectateurs. Pourquoi cette crainte, chez les Athéniens, de toute impression forte? C'est qu'ils avaient le goût pur du beau et du vrai, et qu'ils regardaient comme le triomphe d'un œuvre, non d'épouvanter, mais de frapper peu à peu d'étonnement, et de faire naître une admiration soutenue et durable.

On a reproché à notre époque de ne pouvoir enfanter de beaux drames. Mais a-t-elle eu ce repos si nécessaire pour méditer, pour être entendu. Les événements de nos jours forment un drame assez grand pour distraire les esprits d'une simple fiction, et puis les souvenirs si récents des massacres de la Convention, et des hauts faits d'armes de l'Empire, ne sont-ils pas encore trop près de nous pour laisser place aux illusions de la scène. Quelles sont les inventions de poète qui ne pâliraient pas devant eux?

Abordant ensuite la comédie grecque, M. Quinet nons a dessiné cette railleuse figure d'Aristophane, qu'il considère comme un Homère comique. Ses comédies lui paraissent de grandes épopées, mélange d'héroïsme et d'esprit bouffon, qui reflèchiraient les sentiments intimes de ses compatriotes, et les ridicules que la société athénienne jetait à ses divinités. Cet auteur se moqua non seulement du peuple athénien et de ses principaux citoyens, telsque de Cléon et de Socrate, mais encore des divinités auxquelles il feignit de ne pas croire. Il parodia la cour de Jupiter, il imagina une Diane *chardonneret*, une Cybèle *autruche*, et les mit en scène. Il est à remarquer que chaque société eut ses railleurs. Au moyen-âge, nous avons Rabelais. Des figures grotesques de moines que l'on voit sur la plupart de nos cathédrales témoignent de l'esprit satirique de cette époque, qui ne respecta que la divinité. Nous dirons cependant que l'orient fut toujours grave et sévère, sans doute parce que ses mœurs et ses institutions n'ont point prêté à la raillerie.

En nous parlant du génie de la Grèce et de ses poètes, M. Quinet a été amené, par l'importance et l'opportunité de son sujet, à les comparer à ceux de Rome. Rome, nous a-t-il dit, n'a aucune œuvre en statuaire qu'elle puisse opposer au Laocoon, à la Vénus de Médicis, à l'Apollon du Belvédère. Admettons que l'Enéïde puisse soutenir une comparaison avec l'Iliade, on demanderait aux Romains où est leur Odyssée, ce poème de la vie domestique, où sont leurs Eschyles, leurs Sophocles, leurs Euripides ? Horace est-il à la hauteur de Pindare? Dans la comédie, Plaute et Térence sont au dessous d'Aristophane. Dans l'histoire, M. Quinet trouve des titres suffisants pour placer Thucydide au dessus de Tite-Live et de Tacite. C'est vainement que l'on demanderait aux Romains de nous présenter leurs Aristotes, leurs Platons, leurs Socrates. Ils n'ont créé qu'un genre, la satire. Les Grecs n'ont point

de Juvénal. Rome fut essentiellement conquérante. Les chefs-d'œuvre dont elle s'est embellie, elle en avait dépouillé la patrie de Phidias. Elle n'eut pas le sentiment du beau qui a guidé Athènes dans toutes ses œuvres. Pour le retrouver ce sentiment, il faut absolument remonter du XIIIe siècle à celui de Louis XIV, et de Rome à la Grèce.

Après nous avoir donné le repos comme l'élément indispensable pour la création des drames de la pensée, M. Quinet nous a dit qu'il faut aux historiens le tumulte des batailles. Ils ont besoin d'être provoqués par le bruit dont ils deviennent l'écho. C'est ainsi que les Grecs n'eurent des historiens qu'à l'époque des invasions médiques; il ne fut plus permis alors de dénaturer les faits, et aux rapsodes succédèrent Hérodote et Thucydide.

Hérodote se rattache encore à Homère par tous les caractères de l'épopée. Il tient du poète, de l'historien, du savant, du philosophe et du voyageur. Il réunit à la fois le spectacle de la nature et celui de l'humanité. Ce qui contribue surtout à lui donner un caractère eminemment épique, c'est qu'il a profondément senti et développé la philosophie de l'histoire. Il a conversé avec les prêtres de la Chaldée, de Babylone, de la Perse, et de l'Egypte. Les traits qui s'échappent de son pinceau sont larges, vigoureux et profonds. Ainsi, après nous avoir énuméré la splendeur, et la puissance des Perses, il nous fait, en quelque sorte, peser ces empires, et nous les montre, réunis sous le même chef, se précipiter à la fois sur la Grèce comme un torrent dévastateur, rougissant de leur sang les eaux de Salamine et engraissant de leurs débris les champs de Platée et de Mycale. De cette époque, la Grèce a pressenti sa prépondérance intellectuelle sur le reste du monde, car, comme nous, elle a attribué sa victoire à sa supériorité d'esprit sur les Perses, qni représentent la force naturelle et brutale.

Si Hérodote a tracé le tableau de l'unité de la Grèce, Thucydide l'a montrée dans ses dissentions intestines. Il a écrit l'histoire de la guerre du Péloponèse qui fut une lutte entre la pensée et l'avenir, entre l'aristocratie et la démocratie, entre Sparte et Athènes. Cette dernière ville avait hérité du génie ionien, et la première du génie dorien. Les ilotes, les esclaves ayant voulu profiter de ces troubles intérieurs pour rentrer dans la société, Athènes et Sparte se liguèrent contre eux. Ces peuples qui voulaient tout régénérer, n'osèrent toucher à la question de l'esclavage, et la laissèrent toute entière au christianisme. Personne n'ignore que ce fut dans l'exil que Thucydide écrivit son histoire. Il avait été condamné pour être arrivé trop tard devant Amphipolis qu'il avait ordre de secourir, avec la flotte athénienne dont il était commandant. Ce retard, on le sait encore, fut occasionné non par sa faute, mais parce que les ordres ne lui avaient pas été remis assez tôt. Il ne laissa échapper aucune plainte dans son histoire; on y remarque seulement la nécessité de se contraindre pour se montrer, comme toutes les grandes ames, au dessus de la persécution. De nos jours une influence pareille a agi sur Napoléon à Saint-Helène, car il y a loin du style oriental des proclamations du général de l'armée d'Italie, à l'histoire dictée à Longwood.

Thucydide fut continué par Xenophon. Lorsque les Grecs eurent été épuisés par leurs guerres intestines, ce qui restait encore chez eux de fort et de capable fut entraîné par Alexandre dans l'expédition de l'Inde. Aussi la Grèce n'eût-elle plus que de grands citoyens. Sa nationalité avait disparu, et Plutarque, qui vint après Xénophon, n'eût à écrire qu'une histoire individuelle. M. Quinet a parfaitement résumé sa pensée sur ces trois écrivains, en disant que les œuvres d'Hérodote furent une épopée; celles de Thucydide un drame, et celles de Plutarque une biographie.

Telle est la manière dont M. Quinet a envisagé l'histoire de l'esprit humain en Grèce. Par les monuments de ce pays, qu'il a su relever à nos yeux, par l'étude approfondie de ses poètes et de ses historiens, il a évoqué et fait comprendre l'esprit grec. D'un côté, il a fait remarquer l'influence du climat, des commotions extérieures, l'essor que les victoires communiquent aux génies; de l'autre, par l'ironie d'Aristophane, il a signalé la tendance de l'esprit humain à secouer les langes du passé, pour pénétrer dans les secrets de son existence. Jusqu'à présent, la société grecque nous a donné des épopées; c'est le temps des héros, des grands poètes et des historiens; bientôt elle entrera dans la voie de la science et de la dialectique, et se recommandera encore à notre admiration par ses grands philosophes.

Que dirons-nous du professeur? qui ne l'a pas entendu? le principal instrument de sa puissance nous paraît être la conviction profonde de son sujet. Sa parole est nerveuse; son débit accentué, saisissant. Il frappe, il étonne par des aperçus lumineux. En peu de mots, il a creusé sa pensée, rien ne lui échappe. Ajoutez à toutes ces facultés, une grande imagination qui élève et colore de poétiques figures le sujet qu'il traite, et vous aurez une idée de M. Quinet, professeur de littérature étrangère à la Faculté des Lettres.

ALEXANDRE CURTON.

CHRONIQUE MAÇONIQUE.

La loge *les Enfants d'Hiram*, orient de Lyon, a célébré sa fête solsticiale d'hiver, le 29 mars. Cette solennité était présidée par le frère Mouillaud, vénérable, qui a adressé aux frères visiteurs une touchante allocution à laquelle le vénérable de la loge de *l'Etoile Polaire* a répondu avec cordialité.

Dans cette fête, deux membres de l'atelier ont été élevés, l'un, au grade d'*Elu*, l'autre, à celui d'*Ecossais*, en récompense du zèle dont ils ont depuis longtemps fait preuve. — Le frère Manigand, nommé membre honoraire de l'atelier, a fait entendre quelques belles paroles sur la direction que l'on devrait donner à notre institution. Puis le frère Girardet, adjoint à l'orateur, a prononcé sur les devoirs maçonniques un discours où l'on a remarqué d'heureuses pensées. Ce frère nous a paru être un de ceux qui comprennent le mieux notre institution. Nous ne pouvons donc que l'engager à persévérer dans la voie de l'enseignement maçonnique où de beaux succès lui sont promis.

— Le bal donné au bénéfice des ouvriers sans travail a produit la somme nette, — tous frais déduits — de 1041 fr, 60 centimes. — La Commission distribue elle-même ses secours et elle prie les frères qui connaîtraient quelques ouvriers nécessiteux de vouloir bien les lui adresser.

— On parle de donner, après Pâque, un second bal dans le genre du premier pour atteindre le même but. Une salle plus convenable que celle où a eu lieu le premier bal serait, dit-on, choisie à cet effet. Ce serait là un motif puissant en faveur de cette nouvelle soirée maçonnique.

— Le Chapitre de la loge la *Sincère Amitié*, orient de Lyon, se réunira le lundi de Pâque, pour procéder à l'initiation de plusieurs frères, au grade de Rose-Croix. Cette cérémonie sera suivie d'un banquet de famille.

CHRONIQUE THEATRALE.

A Melle Rieux va succéder Melle Jenny Colon de l'Opéra-Comique. Cette cantatrice qui s'est acquise une brillante réputation et qui n'a pas encore paru sur notre scène, commence aujourd'hui ses représentations par le *Domino Noir*.

Elle se fera entendre dans l'*Ambassadrice*, le *Brasseur de Preston*, la *Reine d'un Jour* etc.

M. et Mlle Daras ont terminé leurs représentations par *Zaïre*. Le premier nous a rappelé quelques souvenirs de Ligier, mais non de Talma dont il se glorifie cependant d'être l'élève. Nous ne pensons pás que ce soit à l'école du grand-maître qu'il ait appris à pousser des éclats de voix bien plus capables d'effrayer que de charmer; il n'entre pas non plus dans notre esprit que ce soit, sur les poses et les manières de son immortel professeur, qu'il ait modelé son allure qui, dans certaines circonstances, touche de bien près à la bouffonnerie et à la charge. Cet artiste, qui, du reste, ne manque pas de mérite dans quelques situations, ne s'est donc pas toujours montré, selon nous, l'interprête fidèle de nos auteurs tragiques dont le culte par excellence fut celui du vrai beau. — Mlle Daras, dont l'organe voilé nuit considérablement au prestige du langage que l'artiste doit exercer sur le public, Mlle Daras a, dans maintes circonstances, fait plutôt preuve de métier que d'un véritable talent dramatique. Mais, hélas! si la tragédie perd chaque jour un des brillants fleurons de sa couronne, n'en accusons pas exclusivement les artistes qui se sont voués à son culte; car le temps est le souverain maître de toutes choses; mais remercions-les, au contraire, de vouloir bien nous traduire sur la scène des beautés que nous aurions peut-être oubliées dans nos bibliothèques.

Il règne, au Gymnase, une si grande activité que, sans compter les danseurs de corde et les clowns, qui font de fréquentes apparitions sur cette scène, on y a représenté, en quelques jours, cinq pièce nouvelles.

Nous ne parlerons ni du *Torréador*, ni du *Commissaire Extraordinaire*, dont Breton, par son physique exhilarant, et Célicourt par son comique si naturel n'ont pu sauver l'invraisemblance et la niaiserie. Nous ne dirons qu'un mot du *Vaudevilliste* dont tout l'intérêt est dans un quiproquo et l'esprit dans les couplets finals; nous voudrions pouvoir ne pas écrire le titre d'*Indiana et Charlemagne*, bluette grivoise comme on en voit tant de nos jours, et que des auteurs usés et corrompus jettent en pâture à un public blasé; mais nous réservons tous les honneurs de notre feuilleton au *Chevalier de Saint-Géorge*, vaudeville comme en faisait autrefois M. Scribe et comme ont su le faire aujourd'hui MM. Melesville et Roger de Beauvoir, c'est-à-dire rempli de sen-

timent d'intérêt et de convenance. Les auteurs n'ont point travaillé dans le seul but de produire un bel ouvrage et d'en tirer un lucre certain; mais, en hommes, qui respectent leurs talents, ils se sont placés au point de vue moral, et ont fait de leur pièce un éloquent plaidoyer contre l'esclavage des noirs et contre le duel.

Camille, pauvre enfant d'une esclave, morte sous les fatigues du travail, a été l'ami d'enfance de la fille de Mme la comtesse de Presle, sa propriétaire, à Saint-Domingue. Avec la jeunesse, l'amour lui vient en aide, et l'amour a fait des miracles en sa faveur. Quinze ans plus tard, les deux amants se retrouvent à Paris. Camille est maintenant baron, et se nomme chevalier de Saint-George. La jeune fille est orpheline et héritière des titres et des biens considérables de sa mère. Elle est sur le point de contracter mariage avec le fils d'un contrôleur-général, jeune débauché pour lequel elle a peu de sympathies, lorsque la présence du chevalier de Saint-George vient faire revivre dans son cœur le souvenir de Camille. Le fils du contrôleur est sacrifié à l'amour, mais pour se venger de son rival, ce dernier révèle dans un bal le vrai nom du chevalier, le traite d'esclave, et comme tel le considère inhabile à contracter mariage. Un duel à mort entre les deux rivaux est fixé au lendemain. Mais avant l'heure du rendez-vous, le père du fiancé vient révéler à Camille qu'il est le frère de celui avec lequel il va se battre; propriétaire à Saint-Domingue, il eut une liaison amoureuse avec une de ses esclaves appelée Noémie; et lui, contrôleur-général, est le père de Camille, l'esclave; le combat ne peut donc pas avoir lieu. Mais le chevalier lui demande ce qu'il a fait de sa mère et quels sont les devoirs paternels qu'il a remplis envers lui, Camille, pauvre orphelin qui a vécu abandonné de tout le monde, pour qu'il vienne maintenant lui imposer des droits, et lui ravir le seul bien qu'il lui reste, l'honneur. Cependant, la grandeur d'ame du chevalier, ses nobles sentiments l'emportent sur la vengeance, il renonce au duel, et la main de la comtesse est le prix de ce généreux sacrifice.

M. Alexandre a rempli avec intelligence, le rôle du chevalier, et Mme Thibaud a mis de l'ame et du sentiment dans celui de la comtesse de Presle; M. Barqui, a été fort bien dans celui du contrôleur-général placé.— Cette pièce ne peut manquer d'avoir de nombreuses représentations.

DOCTRINE DU PROGRÈS

(SUITE [1]).

VII.

Avant d'entrer dans la question posée dans notre dernier article, nous devons à nos lecteurs de leur dire que la plupart des idées qu'il nous reste à exposer ont été, en partie, puisées dans le travail récent qu'a publié l'une des illustrations de la philosophie moderne(1). Nous avons dû mettre de côté tout scrupule, tout sentiment d'amour-propre : car nous avons pensé que s'il n'était pas donné à tous de porter à leurs lèvres la coupe de la science pour s'y abreuver abondamment, il était au moins du devoir de chacun de publier, de propager les idées de ceux dont la vie peut être considérée comme un long et glorieux sacrifice offert à la vérité.

Nous devions cet aveu à notre conscience, comme nous devons à l'homme éminent, dont le cœur, l'intelligence et la science ont toujours été au service de l'humanité, l'honneur de faire connaître son nom trop peu populaire, mais qu'entoure une auréole de patriotisme éprouvé et sans tache. Cet homme de bien, ce savant distingué est M. Pierre Leroux.

Ces réserves une fois admises, il ne nous reste plus qu'à rechercher l'unité dont nous parlions, à en établir les caractères, à les soumettre à l'épreuve des principes que nous avons développés en commençant, et à les justifier par l'histoire.

C'est ici que nous éprouvons un grand embarras et une incertitude pénible; car nous sentons tout ce qu'il nous man-

(1) Voir les numéros 21 et 23 de cette REVUE.

(2) Encyclopédie de MM. Leroux et Reynaud, — article *Égalité*.

que de force et de science pour arriver heureusement aux termes d'un pareil travail. Cet embarras naît, en partie, pour nous, de l'idée même que nous nous faisons du progrès. Que faut-il entendre par progrès ? Il semble, au premier abord, que la signification de ce mot soit simple et ne présente aucune difficulté. Il n'en est point cependant ainsi. Les différentes écoles philosophiques et historiques qui se sont succédées ont attaché un sens différent au mot progrès. Depuis Vico qui, l'un des premiers, a voulu établir la loi du progrès, ou pour mieux dire du mouvement, en cherchant à prouver que les sociétés humaines marchent en tournant dans un cercle de révolutions toujours les mêmes, qu'elles subissent successivement un certain nombre de formes politiques, qu'elles recommencent à parcourir lorsqu'elles les ont épuisées, jusqu'à Bossuet, l'aigle de Meaux, qui, dans son vol rapide, soumettait les variations de l'espèce humaine aux lois immuables et éternelles de la Providence, jusqu'à nos jours, si fertiles en libres penseurs, en novateurs hardis, en hommes qui ont même prétendu au rôle de révélateurs, il y a une longue série d'écoles, qui, chacune, du point de vue où elle s'était placée, a voulu expliquer le progrès, et l'a expliqué à sa manière. Il en est résulté que la difficulté, aujourd'hui, n'est point de déterminer les esprits à admettre la doctrine du progrès, parce que tout le monde y croit, et qu'elle est comme le drapeau autour duquel viennent se grouper tous les systèmes, même les plus opposés, mais bien de restituer à un mot que l'on a souvent dénaturé et qui a servi de passeport aux élucubrations philosophiques et politiques les plus étranges, sa véritable signification, la seule qu'il puisse avoir. Pour ne point perdre de vue la question que nous avons posée à la fin de notre dernier article, nous renvoyons à un prochain numéro l'examen et la discussion des différents systèmes qui se sont produits sur la doctrine du

progrès, bien que nous eussions dû peut-être commencer par là, puisque toute science doit reposer sur l'exacte définition des mots qu'elle emploie. Ainsi, nous aurons à définir le progrès, et à étudier quelles doivent être les fonctions de l'homme et de l'humanité vis-à-vis de lui.

Mais revenons à notre question.

L'homme, avons-nous dit, a été créé libre, c'est-à-dire que, comme individualité propre, il a reçu le pouvoir de se produire par des actes émanants des déterminations de sa volonté. Le premier cri que pousse un enfant lorsqu'il commence à se sentir vivre, lorsque son *moi* s'est dégagé des enveloppes matérielles qui le comprimaient, est un cri de liberté sauvage. Par là, il annonce qu'il existe; il s'affirme lui-même en présence du monde extérieur, et ces mots : moi, je veux, qui se rencontrent souvent dans sa bouche, sont comme les premières révélations de sa volonté et de sa liberté. Il en est de même d'un peuple. Le premier sentiment qui bouillonne dans son sein lorsqu'il se manifeste à la vie sociale, c'est le sentiment de la liberté. Alors, seulement, il acquiert une nationalité indépendante, alors seulement il compte comme puissance parmi les puissances de la terre. « C'est au nom de la liberté qu'en tous temps et en tous pays les esclaves brisent leurs fers et terrassent leurs tyrans. » C'est au nom de la liberté que, de nos jours, l'Irlande meurtrie et avilie se cabre, indocile et menaçante, sous l'éperon des nobles fils de la superbe Albion, et qu'elle réclame, par la voix de son puissant et nerveux orateur, O'connell, le rappel à l'union. C'est, enfin, sous les débris de sa liberté que l'héroïque Pologne a été ensevelie dans les champs de Varsovie, et que, morte, elle a laissé sa place vide mais glorieuse parmi les nations de l'Europe.

Si donc la liberté est le droit d'agir, la puissance de se manifester, et si, sans elle, la vie de l'individu, comme celle des na-

tions s'éteint et disparaît dans un honteux esclavage, il faut admettre, en principe, que le premier devoir de tout gouvernement sera de développer ce sentiment parmi les hommes, et non pas de le comprimer, son absence constituant, à proprement parler, le néant ou la mort. Sans liberté point de responsabilité, et sans responsabilité point de moralité; car la moralité ne peut exister dans une région où l'homme n'a pas possibilité de choisir entre le bien et le mal, et où il soumet, servilement et sans raison, sa pensée et ses déterminations à l'influence unique et absolue d'une volonté étrangère. Ainsi tout pouvoir qui enchaînera la liberté, au lieu de lui laisser une espace immense, illimité, sera un pouvoir illégitime aux yeux des peuples, parce qu'il l'est aux yeux de la morale; et toute organisation sociale qui pèsera sur l'homme de manière à ce qu'il ne soit plus libre de se déterminer suivant sa volonté, sera une organisation fausse, incomplète, odieuse.

Mais la liberté a ses abus. On est forcé de reconnaître que l'homme, à sa grande honte, est toujours disposé à établir le règne de son orgueilleuse personnalité sur les ruines de la liberté de ses semblables. Tout ce qui le gêne dans son développement et dans les manifestations énergiques de sa volonté est considéré comme un obstacle qu'il faut renverser et détruire. C'est une atteinte portée à sa liberté. De là, l'antagonisme, l'anarchie, le despotisme. Dans un état où la liberté serait définie le droit de faire tout ce que l'on veut, ce serait, ainsi qu'on l'a dit bien souvent, pour le riche et le puissant, le droit d'être nuisible ou inutile; pour le pauvre et le faible, le droit de mourir de faim et d'être exploité. Si, d'un côté, nous avons assisté aux plus sublimes expansions de la liberté, alors qu'elle poussait à la victoire ou à la mort les hommes et les nations révoltés contre leurs oppresseurs, nous avons, d'un autre côté, assisté au spectacle douloureux

de peuples et de citoyens s'égorgeant au nom d'une odieuse liberté, et érigeant ainsi à cette divinité des ames fières et nobles un autel sur les cadavres de ses plus ardents défenseurs.

S'il en est ainsi, et les faits qui se passent sous nos yeux ne le prouvent que trop; si cette puissance d'agir conduit à d'aussi funestes résultats, quelles seront les limites qui lui seront imposées? Quelles seront les digues assez puissantes pour retenir ce torrent impétueux, prêt à faire irruption pour tout détruire sur son passage? Quel sera, en un mot, le principe qui règlera les actions des hommes et sous l'influence duquel elles se produiront.

Nul ne naît isolé, avons-nous dit plus haut. Tout homme, en naissant, appartient à une famille; toute famille fait partie d'une société, et toute société a une mission à remplir dans l'humanité, qui n'est elle-même qu'un léger coin de l'immense tableau de l'univers. Or, cet état n'impose-t-il pas à l'homme comme à la société, — car les mêmes arguments peuvent s'appliquer à l'un comme à l'autre, — certaines obligations, certains devoirs? Peut-il être en présence de son semblable, vivre et contracter avec lui, sans avoir un sentiment à son égard? Quel est ce sentiment? Qu'il s'interroge; qu'il aille jusqu'à Dieu, source de toutes choses, et il s'élevera, en même temps, jusqu'à l'intelligence de cette vive affection qui le pousse vers les êtres organisés comme lui. Arrivé à ce point, il cherchera à régler ce sentiment de la sociabilité; il en fera un dogme, un devoir; il lui donnera le nom de fraternité, de charité, et il aura, dès lors, trouvé la limite de sa liberté qui ressortira, claire et précise, des formules suivantes : « Ne fais à autrui que ce que tu voudrais qui te fut fait. Aime ton prochain comme toi-même. » Ce qui veut encore dire que, s'il a des droits à réclamer comme activité libre, il a des devoirs à remplir comme être social. Tout acte qui

n'a pas pour objet cette fraternité, mais la satisfaction d'un besoin purement individuel, sera un acte mauvais et anti-social, parce qu'il aura son principe et son but dans l'individu lui-même. Tout acte, au contraire, qui en découlera sera un acte bon et juste parce qu'il ne sera que l'accomplissement des volontés de Dieu. Un philosophe a dit : « Exister, se développer, se perpétuer, se conserver, tels sont les droits de l'homme, et la force est son seul moyen de les réaliser. Mais la nature est plus forte que lui, dans l'ordre mécanique : les animaux le dominent; les phénomènes le détruisent : l'homme lui-même domine l'homme, car tous ont des besoins correspondants et sont en concurrence ; ainsi le plus fort est le seul libre, le seul capable de satisfaire ses besoins. C'est par un sacrifice de ses besoins, par un réglement de sa liberté mécanique que l'homme obtient sa participation à l'association; cette association met le faible sous la protection du fort, impose le dévouement, règle les droits et les devoirs ; dans cette association la part de chacun est faite ; elle n'est égale que par le dévouement de tous ; elle n'est inégale que par l'égoïsme de quelques-uns ; car l'association se compose nécessairement d'êtres inégaux en facultés : la femme, l'enfant, sont des êtres faibles relativement à l'homme ; les hommes eux-mêmes sont inégaux en force et en intelligence. Ainsi, le second devoir de tout gouvernement sera, tout en favorisant le développement du sentiment de la liberté, de le régler de manière à ce qu'il ne puisse prendre une direction nuisible à l'individu et à la société. »

Mais ce n'est point tout encore. Il existe un troisième terme qui, réuni aux deux autres, constitue, à proprement parler, l'unité que nous recherchons. Il ne suffit pas que l'homme se soit reconnu et proclamé libre ; il ne suffit pas que sentimentalement il ait admis la fraternité, il faut encore qu'il la réalise : si tous les hommes sont libres au même titre ;

s'ils sont tous frères comme fils d'un même père, qui est Dieu, ils doivent tous être égaux. De là, nécessité d'une politique qui consacre le dogme de l'égalité. Liberté, fraternité, égalité, ce sont là trois termes qui s'impliquent au fond et se déduisent l'un de l'autre. La liberté, sans la fraternité et l'égalité, n'est qu'un monstrueux développement de l'égoïsme humain. La fraternité, sans la liberté et sans l'égalité, est un sentiment honorable, sans doute, mais inactif et sans puissance pour organiser puisqu'il se plie à tous les despotismes et cherche à les justifier; et l'égalité, sans la fraternité et sans la liberté, n'est qu'une utopie chimérique qui n'a d'existence que dans le cerveau creux de quelques philosophes. Que l'on réunisse, au contraire, ces trois termes, et l'on aura le but des efforts de l'activité humaine; but qui n'est autre que la réalisation la plus complète de la liberté au service de la fraternité et de l'égalité universelle.

Mais laissons parler M. Leroux lui-même. Mieux que nous, il fera comprendre l'importance de cette trinité sublime.

« La formule est donc complète. Le citoyen a un dogme, c'est l'égalité ; un motif de se manifester et d'agir, c'est la liberté; une règle morale pour bien agir, c'est la fraternité humaine. Aucune des trois faces de notre nature n'est laissée sans expression.

« Il est bien vrai que ces trois mots : liberté, égalité, fraternité, s'impliquent au fond et qu'on peut logiquement déduire d'un seul les deux autres. Mais il n'en est pas moins vrai qu'ils sont d'ordres divers, en ce sens qu'ils correspondent aux trois facultés de notre nature. En effet, vous aurez beau répéter aux hommes qu'ils sont libres et tous libres, ce mot liberté n'équivaudra, pour eux, qu'au droit égoïste d'agir. Ils en concluront leur propre virtualité; mais nul sentiment fraternel pour les autres hommes n'en résultera direc-

tement. Ce mot de liberté, bon pour la guerre, n'a jamais enfanté ni clémence, ni paix. Nulle morale ne peut résulter d'un mot qui exprime le droit d'être, de se manifester, d'agir, mais qui n'exprime et ne rappelle pas le sentiment et la connaissance, ces deux autres faces de la vie. Et, de même, prêchez aux hommes la fraternité ; vous les touchez sentimentalement, mais vous ne les éclairez pas. Les chrétiens se sont fait moines et ont admis tous les despotismes. Enfin, l'homme qui aurait réfléchi le plus sur le but et l'origine de la société, et qui aurait de l'égalité l'idée la plus sublime, aurait encore besoin d'exprimer la dignité de sa propre nature par le mot de liberté, et le lien qui l'unit aux autres hommes par celui de fraternité. Donc, isolés, ces trois mots n'expriment qu'une face de la vie; mais, unis, ils forment une admirable expression de la vérité et de la vie. »

E. Valentin.

(La suite à un prochain numéro).

LA COLÈRE DE JÉSUS,

POÈME.

M. Victor de la Prade a publié dans la dernière livraison de la *Revue du Lyonnais* un poème remarquable, intitulé : *La Colère de Jésus*. De belles et fortes pensées, rendues avec

tout l'art de la poésie, abondent dans cette œuvre. Mais ce que l'on doit surtout admirer dans les vers de M. de la Prade, c'est ce sentiment onctueux, ce parfum de l'ame dont ils sont imprégnés. Le passage que nous citons, et qui forme une des principales parties du poème, nous rappelle le pinceau hardi et la touche vigoureuse de Barbier. Le poète, saisi d'une sainte indignation, s'arme du fouet de la satire à l'aspect des vices honteux qui rongent la société actuelle.

On dirait que ces iambes ont été inspirés par un esprit tout maçonnique, tant ils abondent dans le sens de notre institution. Le nom de M. de Laprade, d'ailleurs, n'est pas étranger à la maçonnerie. L'ancienne loge de Montbrison, fondée par des hommes illustres, et sur laquelle a été entée celle d'aujourd'hui, a compté avec orgueil au nombre de ses enfants le père du poète :

IAMBE.

L'anathème du Christ pèse encor sur vos têtes,
Hommes sans ame, impurs vendeurs !
Dieu vous chasse ; rentrez, sous le fouet des prophètes,
Dans vos cavernes de voleurs.
Au nom du temple en deuil de ses splendeurs ternies,
De tous les cultes profanés ;
Au nom de l'amour même et des choses bénies,
Soyez maudits, soyez damnés !

L'abomination remplit la maison sainte ;
Et l'avarice ose s'asseoir
Jusqu'aux pieds de l'autel, pour trafiquer sans crainte
De la lyre et de l'encensoir.

Le temple est un marché plein d'ignobles boutiques,
Avec des crieurs au portail;
Autour des bancs de cèdre et des piliers antiques,
Rumine et beugle un vil bétail.
Du lieu pur et voilé la banque a chassé l'arche,
Dont les quatre anges sont vaincus,
Et l'avide changeur y trône en patriarche,
Faisant briller ses faux écus.
L'or des sept chandeliers sert à dorer le cuivre;
Les vases sculptés sont dissous;
La grande mer d'airain où se vautre un peuple ivre,
Attend qu'on la fonde en gros sous.
Tout se toise, ou se pèse; il n'est chose éthérée,
Rien de si noble et de si grand,
Dont l'homme d'aujourd'hui ne fasse une denrée,
Qui se délivre au plus offrant.
La gloire, le pouvoir, l'honneur sont aux enchères;
Les rois vendent la royauté,
Les nobles leurs blasons, les soldats leurs bannières,
Les nations leur liberté.
Au démon de l'argent on signe un pacte à vie,
On met son ame pour enjeu :
La femme vend son cœur, l'artiste son génie,
Et le pontife vend son Dieu.

Le sceptre est monnoyé; nos seigneurs portent l'aune,
Tyrans plus vils et plus méchants :
La bêtise opulente accapare le trône,
Les rois ont fait place aux marchands!
Le peuple aux usuriers a, pour quelques centimes,
Cédé l'héritage des rois,
Et quand il n'a pas faim, sans désirs plus sublimes,
Il dort tranquille sur ses droits!

Et les vendeurs sont là, palais, chaires, portiques,
Temples sont par eux envahis.
Ils rognent à leur gré les contrats politiques
Et les frontières des pays.
En deniers, sous leurs doigts, tout se métamorphose :
Art, prière, amour, équité ;
Ils trafiquent du mot et détruisent la chose ;
Le mensonge est leur vérité !
O toi, parole ! ô voix qui féconde et qui crée,
Parole, ô don terrible et grand,
Part de l'ame divine à l'homme conférée,
Parole, un des noms que Dieu prend !
O parole, ô puissance, ô forme diaphane
De tout ce que l'œil ne voit pas,
O verbe, ô poésie, en ce siècle profane,
Combien n'as-tu pas de Judas ?
Les hommes d'à présent ne se font tes apôtres
Que pour te vendre à meilleur prix,
Et nos Pharisiens, à l'exemple des autres,
Te poursuivent de leur mépris ;
Ton sanctuaire est plein de vendeurs, de faux prêtres,
Scribes, trafiquants éhontés,
Chiens qu'on voit aboyer au signe de leurs maîtres,
Contre les saintes vérités ;
Là, se vend le sophisme, à la page, au volume ;
Là, tout vil mensonge a son taux ;
Là, se dresse l'échoppe, où le valet de plume
Exploite l'ignoble et le faux ;
Là, se cote le prix des pamphlets, des harangues ;
Se règle la part de chacun ;
Là, se tresse le fil qui fait mouvoir les langues
Du courtisan et du tribun.

Là, sous l'œil des chalands, le docteur qu'on délaisse
Met la science en écriteaux;
Il a des vérités pour la hausse et la baisse,
Il parade sur des tréteaux!
Vérité, vérité, prêtresse au front pudique,
Rois et peuples, grands et petits,
Chacun cherche à voler un pan de ta tunique
Pour le vendre ensuite aux partis;
Sur son corps ténébreux chaque histrion le roule
En s'offrant aux marchés rivaux;
Le riche paye avec ses écus, et la foule
Avec ses stupides bravos!

Le poète, — oh! pleurez, vierges des chœurs antiques,
Le poète, l'homme inspiré,
Qui marchait devant vous, dans les fêtes publiques,
Le front ceint du rameau sacré;
Qui chantait noblement, sur le luth de Phrygie,
Les chastes amours et les Dieux, —
Le poète aujourd'hui se loue à tant l'orgie,
Pour amuser les mauvais lieux;
Tout rôle bien payé pour lui devient commode,
Il est tribun, ou bateleur;
Il exploite, selon le caprice et la mode,
Ou l'ironie ou la douleur.

L'art, c'est l'argent! Seul Dieu, seul idéal des ames,
L'argent qui fait l'homme de bien;
Qni soumet au banquier les princes et les femmes,
Qui donne rang de citoyen!
On en veut! Car il faut aux penseurs aux poètes,
Festins, salons, coursiers de choix;

Car il faut fréquenter et vaincre par ses fêtes,
Les banqueroutiers et les rois!
Car il faut oublier, dans les plaisirs profanes,
L'amour trahi, le ciel perdu,
Et payer les bouffons, les vins les courtisanes,
Avec le prix de Dieu vendu!

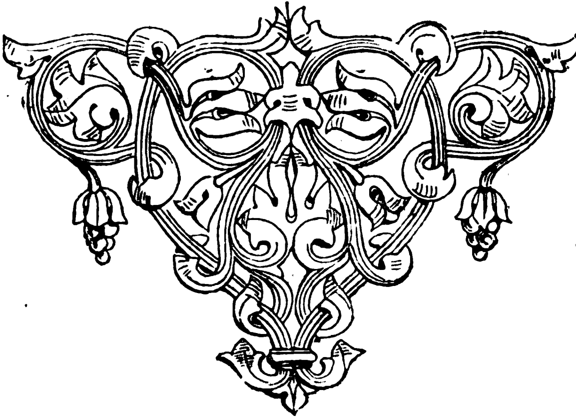
Vieux artistes du temple, hommes ravis en gloire,
Qui, jadis pauvres et cachés,
N'aviez d'autre souci que travailler et croire,
Trente ans sur une œuvre penchés!
Maîtres, maudissez-nous! on pille sans mystère
Les vases, les trépieds, l'autel,
Et l'on met à l'encan les voix du sanctuaire,
Et le Kinnor et le Nebel!
On dresse sur l'étal la chair des hécatombes;
L'arche est ouverte sans remords;
On y vole la manne, on fouille dans les tombes
Pour exploiter les os des morts!
On arrache l'ivoire et l'or pur de la lyre,
Et l'on jette le reste au feu!
O temple, qu'a-t-on fait de tes blocs de porphyre
D'où l'on gratte le nom de Dieu?
On t'a prostitué! l'esprit d'en haut te quitte,
Le lucre est l'idéal nouveau;
A peine en ce moment quelque rare lévite
Offre un culte pur au vrai beau!
O honte!... ô prends le fouet, frappe, écrase l'impie,
Brise à grands coups son crane épais,
Ton courroux fait ta gloire, et Dieu le sanctifie,
Homme d'amour, homme de paix!
Ah! trafiquants maudits, prêtres de l'avarice,

Dont l'ame est un coffre béant;
Que vos vœux exaucés fassent votre supplice,
Vivez avec l'or et l'argent!
Que Dieu vous paie en or ce qu'il doit à chaque être
Des moissons de sa charité;
La part qui vous revient dans le droit de connaître,
Et d'aspirer à sa beauté!
Qu'entre vous et le ciel un monceau d'or se dresse
Vous cachant le seul vrai trésor;
Pour votre lot d'amour, d'amitié, de sagesse,
Ayez de l'or, rien que de l'or;
Qu'il soit votre penser, dans les bois, sur les grèves;
Votre entretien avec la nuit.
Que son œil fauve et louche éclaire seul vos rêves,
Ayez pour musique son bruit!
Que l'or vous tienne lieu des baisers de vos mères,
Et des sourires paternels,
De tous les biens sans nom qui vous semblent chimères
Et qui sont les seuls biens réels!
Que l'or jette sans cesse à votre lèvre ardente,
Son embrassement glacial,
Quand vos bras s'ouvriront tendus vers une amante,
Etreignez des flancs de métal;
Ne trouvez pour vos soifs que des sources étranges,
Où l'or bouillonne à flots ardents;
Que les fruits de la terre et le froment des anges
Soient changés en or sous vos dents!

L'anathème du Christ pèse encor sur vos têtes,
Hommes sans ame, impurs vendeurs!
Dieu vous chasse; rentrez, sous le fouet des prophètes,
Dans vos cavernes de voleurs,

Au nom du temple en deuil, de ses splendeurs ternies,
De tous les cultes profanés,
Au nom de l'amour même et des choses bénies,
Soyez maudits, soyez damnés !

Victor de La Prade.



DES HAUTS GRADES MAÇONNIQUES.

Les hauts grades maçonniques ont été l'objet de bien des discussions et de bien des controverses. Dans ce grand tournoi maçonnique qui dure en France depuis 1780, les uns ont dédaigné et combattu les hauts grades, tandis que les autres les ont ambitionnés et recherchés.

Avant d'aller plus loin, tâchons de connaître les motifs qui ont fait penser et agir, d'une manière si opposée, les maçons dont nous venons de parler.

Les premiers censeurs des hauts grades maçonniques, sincères admirateurs des œuvres de nos pères, ont voué un culte sans partage à tout ce qui porte en maçonnerie le cachet de la plus haute antiquité. Or, comme les trois premiers grades symboliques offrent des analogies frappantes avec les mystères des Brachmes de l'Inde, des Mages de la Perse et des Prêtres égyptiens, ils ont considéré les grades subséquents comme apocryphes et les ont accusés, d'erreur, de mensonge et de ridicule.—Les autres, mus par un sentiment de faiblesse humaine ou de vanité, sans s'inquiéter de l'origine, ni de l'utilité de ces grades, ont vu dans leur vénalité un moyen facile de sortir de la foule, de s'*illustrer*, et ils en ont profité. Au lieu de chercher la distinction dans le talent et la vertu, ils ont trouvé plus facile de la puiser au fond de leur bourse, et c'est ainsi dans une source impure qu'ils ont étanché leur soif de dignité. — D'autres, enfin, voyant les hauts grades, ces postes élevés de la maçonnerie, créés pour les intelligences et les vertus d'élite, mais occupés par l'ignorance et l'orgueil, ont été saisis d'un sentiment de pitié, et, au lieu de distinguer les institutions d'avec les hommes, ils ont tout confondu dans la même proscription,

C'est que dans leur ignorance déplorable des principes et du but de quelques-uns de ces hauts grades maçonniques, ils les ont vus sous un faux jour et ont pris les bannières qui les distinguent pour des drapeaux aristocratiques, leurs bijoux divers pour des blâsons nobiliaires. — Ne soyons donc plus étonnés, s'ils ont placé tous les hauts grades dans la nombreuse catégorie des priviléges, et s'ils les ont considérés comme attentatoires à l'un des principes fondamentaux de notre institution, l'égalité : c'était la conséquence naturelle de leur erreur.

Nous ne prétendons nullement lever aujourd'hui toutes les accusations qui pèsent principalement, sur quelques-uns des trente-trois grades qui forment la vaste échelle du rite écossais, et que le rit français a réduits à quatre (1). Mais nous voulons tâcher de justifier ceux que le temps et l'usage ont respectés et consacrés.

La maçonnerie est une école de philosophie et de morale, et non pas une simple société de bienfaisance, comme quelques-uns l'ont pensé. Or, vouloir lui imposer le grade de maître comme dernière limite, c'est méconnaître la marche ascendante de l'esprit humain, ou le progrès continu ; c'est nier l'autorité des faits et l'efficacité des lois providentielles.

Tous les hommes n'ont pas été dotés de la même somme d'intelligence, ni placés au même point de force et d'activité sur la grande ligne des êtres pensants. Il y a dans l'humanité des intelligences hâtives et audacieuses qui s'en vont à la recherche de l'inconnu; des intelligences plus tardives, mais plus sûres, qui, en suivant de loin les traces des premières, arrivent néanmoins au même but pour constater les découvertes

(1) L'*Elu*, l'*Ecossais*, le *Chevalier d'Orient* et le *Souverain Prince Rose-Croix*.

et en prendre possession ; il y a, enfin, des intelligences tardives ou paresseuses qui se contentent de jouir des découvertes et des perfectionnements des premières. C'est ainsi que Christophe Colomb découvrit le nouveau monde, qu'Améric Vespuce lui donna son nom, et que l'Espagne en eut la jouissance.

Toutes ces intelligences qui ont un même principe, Dieu, et un même but, le bonheur de l'humanité, sont néanmoins placées à diverses distances dans la nature. Il faut donc, de même, que les maçons, qui sont les ouvriers du progrès, aient des ateliers différents, appropriés à leurs genres de travaux, et à leurs facultés intellectuelles.

Personne n'ignore, aujourd'hui, dans quel genre d'architecture les pyramides d'Egypte et le temple de Salomon furent construits : la première assise de pierre était la plus large, la plus solide, et toutes les autres allaient en diminuant jusqu'au faîte, qui se terminait en pointe dans le ciel. Eh bien ! c'est d'après cette architecture allégorique que les grades maçonniques nous paraissent avoir été institués . une rapide analyse de tous ces grades nous en fournira une preuve évidente.

Le premier grade, ou *grade d'apprenti*, repose sur trois points qui sont comme les pilotis de la science humaine : Dieu, homme, univers ; c'est-à-dire amour, charité, harmonie. Ses épreuves, ses voyages, ses symboles, ses allégories, tout concourt à l'explication de ces trois mots dont les définitions s'étendront à chaque grade, à mesure que les facultés du néophyte se développeront.

Au deuxième grade, le néophyte qui, pendant son noviciat, s'est livré à l'étude des principes qui lui ont été posés, se présente armé de divers emblêmes, représentant l'industrie et les beaux-arts, la force et le travail dans l'ordre moral comme dans l'ordre physique.

Le troisième grade, ou *grade de maître*, embrasse la théogonie, la philosophie et la morale. Le germe scientifique que renfermait le grade d'apprenti s'est developpé dans celui de compagnon, et il devient dans la maîtrise l'arbre de la science, du bien et du mal : tous ses rameaux s'étendront sur les grades subséquents.

Le candidat n'est plus ce novice qui, naguère, essayait ses forces intellectuelles dans la retraite et la méditation : l'étude en a fait un homme fort et courageux ; il peut, dès à présent, entrer avec confiance dans la lice et soutenir la lutte contre les mauvaises passions.

La vie, de théorique, ou végétative qu'elle était dans les deux premiers grades, s'est faite active dans le troisième, en se divisant en deux principes contraires, celui du bien et celui du mal. Conformément au système oriental, ces deux principes se revêtent de formes humaines, et, au lieu de s'appeler Wisnou et Siva comme chez les Indiens, Osiris et Typhon comme chez les Egyptiens, Abel et Caïn comme chez les Hébreux, ils se nomment Hiram et Abiram.

Le temple maçonnique qui est la scène où doit se représenter le premier acte de ce drame sacré, dont le sujet est la lutte entre les deux principes que nous venons de nommer, le temple maçonnique est tendu de noir : les images de la mort et les symboles de la destruction sont les seuls ornements de ce lieu de tristesse. Un grand crime vient d'être commis ! Hiram, le maître par excellence, qui a dirigé avec tant de génie les travaux de ce temple magnifique dont l'ombre se projette dans les siècles à venir, Hiram a été assassiné par Abiram, chef de compagnons jaloux et haineux. Son corps meurtri vient d'être découvert sous des branches fleuries de l'acacia symbolique, et des compagnons fidèles procèdent à son inhumation. Mais Salomon veut dérober à la terre une dépouille si chère ; il fait exhumer

Hiram et lui donne pour dernier asile le Saint des saints.

Ces actes allégoriques de la mort, de l'inhumation et de l'exhumation d'Hiram, renferment de hautes vérités utiles aux hommes. L'architecte sublime qui meurt victime des mauvaises passions, au moment où il va recevoir sur la terre le prix de ses longs et glorieux travaux, ne figure-t-il pas les persécutions sans nombre auxquelles est toujours en butte l'homme juste, intelligent et progressif qui désire avant tout le bonheur de ses semblables? Cet holocauste, en quelque sorte expiatoire du mauvais penchant et des erreurs des hommes, n'est-il pas aussi le symbole du néant de toutes les grandeurs humaines? N'est-ce pas encore la reproduction, sous une autre forme, de cette grande figure des vanités humaines, mise en relief par les Géants, dans la Tour de Babel? Enfin n'est-ce pas cette même idée que le Dante a personnifiée dans ses anges rebelles?

L'inhumation d'Hiram n'est autre chose que la mise en action de cette fameuse sentence : *Memento homo quia pulvis es et in pulverem reverteris*. Elle signifie que tout rentre au sein de la terre qui reproduit tout.

Mais son exhumation renferme une pensée d'un genre beaucoup plus élevé. Si la mort a fait peser sur Hiram son inflexible niveau, une puissance plus grande le fait survivre à lui-même. La tombe n'a été pour lui que la dernière épreuve de la vie matérielle; il y a laissé ce qu'il avait d'impur; son ame s'est envolée radieuse dans un magnifique séjour. Hiram est mort parmi les hommes, mais il vit au sein de Dieu. Il était trop pur et trop grand pour recevoir ici-bas une récompense digne de lui; Dieu, lui-même, a voulu lui décerner la couronne de l'immortalité.

Nous pourrions entrer dans de plus longs détails sur ce grade, mais comme nous n'avons pas l'intention de nous oc-

cuper aujourd'hui de sa partie historique, nous n'ajouterons que peu de mots à ce qui précède.

Quelques initiés, entre autre le frère Lenoir, ont considéré le grade de maître sous un point de vue astronomique, et ses emblêmes leur ont paru expliquer la révolution annuelle du soleil. « L'assassinat d'Hiram, dit l'honorable frère que nous venons de nommer, pris dans le sens figuré, est comme la passion d'Osiris, d'Adonis, d'Atys et de Mytra — ».

D'autres maçons ont cru voir dans la mort d'Hiram, l'histoire allégorique de Jacques Molay. Enfin le frère Vassal, qui nous semble être le plus près de la vérité, adopte une version qui détruit les deux précédentes. Il attribue à Salomon lui-même la partie historique de ce grade, et, en restant fidèle à quelques passages de la Bible, il retrouve dans les trois compagnons qui se tenaient dans le temple aux portes de l'orient, du midi (1) et de l'occident, la représentation d'Absalon, d'Adonija, qui conspiraient contre le trône de David leur père, et celle d'Achitopel leur partisan.

Quelques soient, du reste, l'époque et les personnages que représente le grade de maître, son importance morale n'en est pas moins incontestable.

Nous pourrions maintenant, en suivant l'ordre du rit français, passer, sans nous arrêter aux grades intermédiaires, à celui d'Elu. Mais nos lecteurs nous verront sans doute avec plaisir suivre la marche d'un autre rit adopté et suivi par un grand nombre de loges, nous voulons parler du rit écossais.

Nous avons considéré le grade de maître comme un drame épisodique de la vie active, Hiram et Abiram comme les symboles des deux principes orientaux du bien et

(1) Ce fut à cette dernière, qu'Hiram, en voulant sortir du temple, fut assassiné par Abiram.

du mal. Eh bien ! au quatrième grade, appelé *Maître secret*, l'action continue et se développe, quoique lentement, sous le voile de l'allégorie. La scène représente le sanctuaire du temple ou le Saint des saints. C'est dans cet asile sacré, fermé par une ballustrade, dont les Lévites seuls avaient la clé, qu'était placé, comme un autre Delta ou une autre arche sainte, le tombeau que Salomon avait consacré aux mânes d'Hiram. Sous la voûte du temple est un G.·. radieux, entouré des attributs de la Divinité. Au premier abord on est tenté de croire que le sanctuaire du temple, renfermant les restes précieux d'Hiram, symbolise les derniers mystères de la science théogonique, auxquels mystères les Lévites seuls étaient initiés, mais le frère Vassal, dans son *Cours de maçonnerie*, y voit de plus hautes vérités. « Le sanctuaire du temple, dit-il, représente la conscience de l'homme ; elle est la partie la plus concentrée de son être ; elle peut seule concevoir la grandeur et l'immensité de Dieu. La balustrade représente la raison qui préserve la conscience des funestes effets des préjugés vulgaires et fanatiques. La clé du sanctuaire représente l'intelligence qui, en éclairant la conscience, permet à l'homme d'arriver jusqu'à la vérité qu'il concentre en lui-même dès qu'il en a la conviction la plus intime ; d'où il résulte que la conscience, figurée par le sanctuaire est, comme le Saint des saints, un asile sacré où personne n'a le droit de pénétrer, excepté celui qui la possède, parce qu'il en est le véritable maître, et dont lui seul doit avoir la clé des secrets qu'elle renferme

La lettre G.·., qui orne la voûte, signifie *gloire*, *grandeur* et *gomel* (1). — L'institution de ce grade est aussi attribuée à Salomon qui fut initié aux grands mystères grecs où il

(1) Mot hébreux qui exprime les rapports qui existent entre Dieu, homme et monde.

puisa les connaissances philosophiques qu'il maria plus tard aux sciences morales et religieuses des Hébreux. On ne peut, en effet, douter que plusieurs grades maçonniques ne portent le cachet particulier de cette époque remarquable par la diversité de ses écoles, aussi bien que par quelques sociétés célèbres, telles que celles des Esséniens, des Thérapeutes, etc., dont la plupart des mystères nous sont aujourd'hui connus.

Le cinquième grade, connu sous la dénomination de *Maître Parfait* est si étroitement lié à celui de *Maître Secret* que nous ne doutons pas qu'ils n'aient été les deux parties d'un même tout.

Le tombeau (1) que Salomon avait fait ériger dans le Saint des saints, en l'honneur d'Hiram, fut ensuite transporté dans une autre partie du temple où se tenait le Conseil privé du roi. Ce Conseil, qui s'appelait Chapitre, était composé de trois membres, c'est-à-dire d'Hiram II roi de Tyr, de Salomon et d'Hiram, architecte du temple (2). A la mort de ce dernier, le Chapitre fut donc réduit à deux membres, et ce

(1) Salomon fit élever un obélisque à la place même du temple où Hiram succomba, et il fit surmonter l'obélisque d'une urne qui renfermait le cœur d'Hiram. Cette urne était entourée d'une gloire, symbole de la justice et de l'égalité. — Ce monument funèbre était surmonté de deux branches d'accacia, au centre desquelles on avait gravé trois lettres M. H. B. qui exprimaient le nouveau mot sacré. (Vassal, *cours de maçonnerie*).

(2) Cette composition primitive a, sans doute, donné naissance à cet axiome si connu : trois forment un chapitre, *tres faciunt capitulum*, et par ce nombre ternaire, on a voulu symboliser le Delta qui renferme les trois éléments de la philosophie ancienne et moderne.

Il résulte de ces documents historiques que les Chapitres ne sont pas une institution moderne dont on doive seulement faire remonter l'origine à celle des Rose-Croix, puisque le siècle de Salomon précéda de onze cents ans celui du christianisme. Ce qui a pu porter à croire que la création des Chapitres était une institution moderne, c'est qu'on a substitué une partie du rituel chrétien à celui des Hébreux, et notamment dans le grade dont nous nous occupons (*ibid.*).

sont précisément ces deux personnages qui figurent au cinquième grade du rit écossais, ancien et accepté.

Lors de la translation dont nous venons de parler, les auteurs de l'obélisque qui étaient tous des architectes distingués par leurs talents et leurs mérites, furent admis au Chapitre, et ce fut dans ce Conseil, où se traitaient les plus hautes questions religieuses, philosophiques et législatives que l'on pensa à venger la mort du maître, c'est-à-dire à rechercher ses assassins pour les livrer à la rigueur des lois.

Si nous ressaisissons le fil du sens mystique attaché au nom d'Hiram, qui s'est égaré dans notre exposition des faits principaux qui servent de charpente aux grades précédents, nous arriverons inévitablement à la découverte de la pensée que renferme le cinquième grade.

« Ainsi, nous avons dit qu'Hiram représente le génie du bien et Abiram le génie du mal ; que dès lors, le tombeau d'Hiram doit être considéré comme la dernière limite posée entre le monde physique et le monde spirituel, comme une espèce de tabernacle où repose la table de la loi vivante. En continuant l'interprétation, dans le sens mystique, des symboles et des allégories qui composent le quatrième et le cinquième grade, la nef et le sanctuaire du temple, qui sont séparés par une balustrade, représenteront, le premier, le grand espace qu'occupe la foule dont les connaissances sont circonscrites dans le cours de la vie matérielle, et le second, ou le Saint des saints réservés aux Lévites, le monde intellectuel réservé à un petit nombre d'élus. La translation du tombeau d'Hiram par les maîtres parfaits, ou hommes d'intelligence et de savoir, dans un lieu retiré, signifiera qu'il ne faut pas exposer aux yeux de la foule, dans la crainte de les voir profaner, les hautes vérités théogoniques et philosophiques qui ne sont pas à la portée de son intelligence. L'admission au Conseil privé du roi des maîtres parfaits re-

présentera la marche du progrès. Les recherches auxquelles va se livrer le Conseil pour découvrir les assassins d'Hiram symboliseront les travaux des hommes d'intelligence et de génie, dont le résultat est l'émancipation de l'esprit.

Tel est, selon nous, le véritable sens que l'on doit donner aux symboles et aux allégories du quatrième et du cinquième grades, considérés comme institutions anciennes. Mais s'il faut les apprécier d'après les modifications que des sociétés politiques ou religieuses leur ont fait subir, nous devons nous réjouir de les voir abolis, car ils renferment des anachronismes monstrueux et des idées contraires aux principes et au but de notre institution.

Nous parlerons de cette réforme dans la suite de cet article, au grade d'*Elu*.

Joannes Cherpin.

(La suite au prochain numéro).



DES IMPROVISATEURS INHABILES.

La maçonnerie peut certainement compter au nombre de ses adeptes des hommes sages et éclairés qui, dans les circonstances les plus difficiles, dans les assemblées les plus nombreuses, peuvent soudainement s'emparer d'une question, la développer et la montrer sous son véritable point de vue. C'est plus que du plaisir, c'est presque du bonheur d'entendre ces orateurs dont les paroles brillantes et faciles sortent abondamment de leurs lèvres.

Mais, hélas! combien en est-il qui ne possèdent pas même les premières notions de la grammaire, et qu'un sot orgueil pousse à la tribune où ils s'établissent en Démosthène ou en Cicéron, en Berryer ou en Odillon Barrot? Lorsque vous assistez à ces réunions maçonniques, du reste fort rares, auxquelles les profanes sont admis, et que vous voyez se lever un improvisateur, dont les premiers mots sont un outrage à la bienséance et au bon sens, un frisson parcourt vos membres et le sang vous monte au visage. — Quelque complexe que puisse être votre indulgence maçonniqne, quelque bonne envie que vous ayez d'être patient, il vous est impossible d'empêcher vos épaules de trahir, par un mouvement non équivoque, le sentiment de dépit et de désapprobation qui vous anime. — C'est que vous voyez cette pauvre maçonnerie, qui n'en peut mais, maltraitée, sacrifiée par des adeptes ingrats qu'elle n'a admis dans son sein qu'à la condition d'écouter les autres et de profiter de leurs lumières; — c'est que vous voyez sa renommée de sagesse, son prestige de grandeur s'en aller en lambeaux à chaque parole de l'improvisateur éhonté; — c'est qu'en un mot, vous qui ne désirez que sa prospérité et sa gloire, vous voyez le fruit de vos

longues veilles et de vos pénibles travaux, emporté en quelques minutes par un *orateur* imprudent !

De tels exemples de désordre et de folie sont fort répréhensibles ; mais si ces improvisations dont vous êtes le malheureux auditeur, et la maçonnerie la plus malheureuse victime, si ces improvisations ne sont que le résultat d'une vapeur alcoolique, que devez-vous penser des loges qui souffrent dans leur sein des membres aussi peu soucieux de leur propre dignité, et si peu respectueux envers la maçonnerie? Des réflexions amères naissent en foule dans votre esprit, et y laissent souvent un profond dégoût pour les hommes et pour la société. — De tels actes sont fort rares, il faut bien le dire, mais il suffirait d'en avoir été témoin une seule fois, pour élever la voix afin de les flétrir, et d'appeler la sévérité des loges contre ceux de leurs membres qui les commettent. — Nous connaissons, bien loin de notre orient, une loge, presque toute composée d'hommes fort avancés dans la voie du progrès, où les *apprentis* et les *compagnons* ne peuvent prendre la parole. Il faut être décoré du cordon de maître pour élever la voix. Nous ne sollicitons point des loges une mesure aussi rigoureuse, car la manière dont on accorde aujourd'hui les grades la rendrait entièrement illusoire ; mais nous voudrions que les loges mandassent à leur barre les imprudents qui les auraient compromises, elles et la maçonnerie, et qu'elles leur fissent subir de justes condamnations. On nous accusera sans doute d'intolérance et de rigueur, mais peu nous importe ! Nous aimons mieux passer pour intolérant et rigoureux que de voir notre institution clouée au pilori du ridicule, et devenir la risée des beaux esprits.

CHRONIQUE MAÇONIQUE.

Les chapitres des loges la *Sincère Amitié* et la *Candeur* se sont réunis le lundi de Pâques pour célébrer leur fête d'ordre. Plusieurs frères, qui s'étaient distingués par leur zèle, leur activité et leurs lumières, ont été promus au grade de Rose-Croix. — Le frère Laforgue a fait, dans cette séance, une proposition qui sera certainement admise par les loges qu'elle concerne : c'est la réunion des chapitres des ateliers l'*Asile du Sage*, *Equerre et Compas*, la *Candeur* et la *Sincère Amitié*. Ainsi commencerait à s'exécuter le projet dont nous avons depuis longtemps entretenu nos lecteurs, consistant en la formation d'un seul chapitre dans notre Orient.

— Le chapitre de la loge le *Parfait Silence* s'est aussi assemblé dernièrement. La loge bleue a reçu dans son temple, avec pompe, la loge rouge, et tous les assistants ont pris part à la cérémonie de la cène. Cette innovation, due au frère Arquillière, a bien son mérite : elle peut contribuer à rendre plus parfaite l'intimité des membres de plusieurs ateliers quels que soient leurs rangs. Le frère Bacot, orateur du chapitre, a prononcé, sur les hauts grades maçonniques, un discours que nous aurions été heureux d'offrir à nos lecteurs, si notre article, sur le même sujet, n'avait pas été imprimé.

— Les souscripteurs en faveur de la société de patronage des enfants pauvres se sont assemblés, le 30 avril, et ont nommé, parmi eux, douze membres qui devront se réunir aux commissaires des loges pour former le conseil d'administration.

— La loge les *Vrais Amis de l'ordre*, orient d'Avise, sur

la proposition du frère Lecureux, l'un de ses orateurs, a voté la somme de cinquante francs en faveur de la même société de patronage.

CHRONIQUE THEATRALE.

Les débuts se succèdent avec rapidité sur nos deux théâtres. La troupe du Gymnase se trouve presque complétée par l'admission de M. Seguy dans l'emploi des grands premiers rôles, et par celle de M. Edouard Sommereux, dans l'emploi de deuxième amoureux. Le premier fera bien vite oublier son prédécesseur, car il a une bonne tenue, une diction assez simple et naturelle, et ses gestes ne sont pas trop exagérés. Le second est peut-être encore un peu novice sur la scène, mais il possède en germes les principales qualités qui font les bons artistes; il ne tiendra donc qu'à lui de les développer.

M. Vernon, qui remplissait l'emploi fort ingrat de troisième amoureux, où presqu'aucun de ces prédécesseurs n'a fait fortune, a néanmoins été sacrifié aux exigences du public.

Au Grand-Théâtre, M. Audran, ténor léger, a fait son troisième début dans le *Domino Noir*. Comme dans les premiers, il a complètement réussi. Cet artiste a une voix fraîche et assez étendue qu'il maîtrise à volonté. Il y a dans son jeu du sentiment, une simplicité naïve qui tient de la nature, mais où il manque un peu d'art. M. Audran est fort jeune, et s'il con-

tinue à perfectionner sa méthode, et à acquérir cette entente de la scène, qui lui fait peut-être un peu défaut, un bel avenir lui est assuré. — Mlle Renouf a paru, pour la première fois dans les *Huguenots*. Cette débutante a une belle voix, mais elle n'a par fait pas preuve d'nne grande habitude scénique. — M. Dabadie, baryton, dont les Lyonnais ont gardé un agréable souvenir, nous est revenu. Il a débuté dans le même ouvrage que Mlle Renouf; nul doute que sa voix et sa méthode, qui lui avaient autrefois acquis les suffrages du public lyonnais, n'aient encore sur lui le même ascendant. — M. Poppé, première basse, qui a débuté par le rôle de Marcel des *Huguenots*, nous a paru avoir de belles notes, surtout dans le bas. Dans ses autres débuts, il maîtrisera, sans doute, la crainte qui a paralysé ses moyens et il nous sera plus facile de le juger. — M. Alerme, deuxième et troisième ténor, a montré, dans le *Domino Noir*, comme acteur, beaucoup d'aplomb et une grande facilité; mais il faut attendre qu'il remplisse un rôle plus important pour juger de sa voix.

M. Degrully, qui remplace Valmore dans la comédie et le drame, a fait preuve de tact, de finesse et de sentiment dans les rôles du *Philinte de Molière*, et du *Danville* de Casimir Delavigne. Nous pensons que, malgré ses allures et ses mouvements un peu gênés, son troisième début lui sera entièrement favorable.

M. Bruyat qui, l'année dernière, avait honorablement tenu l'emploi de première basse, a été, à sa réapparition sur la scène, l'objet de quelques marques d'improbation. S'il eût eu de la persistance, il eût certainement triomphé de cette faible opposition; mais il a mieux aimé résilier son engagement que de s'exposer aux sifflets d'un public capricieux. Nous l'en félicitons sincèrement.

Nous recevons, au moment de mettre sous presse, la lettre suivante que nous nous empressons de publier.

MONSIEUR,

Strasbourg s'apprête à célébrer la fête de Gutenberg et le quatrième anniversaire séculaire de l'invention de l'imprimerie. Loin de garder pour elle seule une si grande solennité, elle a fait un appel à toutes les principales villes de la France. Toutes ont promis leur concours. Lyon doit se trouver à leur tête. Car, plus que toute autre, notre cité a vu, il y a trois siècles, fleurir l'imprimerie, et ses maîtres imprimeurs rivaliser par leur savoir avec les Alde et les Robert Estienne. Plus que toute autre, elle a contribué à l'émission de la pensée, à la cause du progrès, et elle a droit de préséance dans cette grande fête de la civilisation, dans ces honneurs rendus à une découverte qui a donné naissance au plus grand de tous les pouvoirs, à l'Opinion, cette reine du monde, comme l'appelait Pascal cent ans après.

Nous venons donc, Monsieur, en cette circonstance, solliciter votre officieuse coopération et vos sympathies, afin de nous aider à réaliser, au plutôt, par des souscriptions, le tribut que notre ville doit apporter à cette manifestation nationale.

Convaincus, Monsieur, que vous nous seconderez dans la tâche que nous nous sommes donnée, nous vous prions d'agréer nos remercîments, et de recevoir l'assurance de notre considération très distinguée.

Les membres du bureau de la Commission lyonnaise,

P. LORTET, médecin, président; — REYNAUD, doyen de la Faculté des Lettres dans l'Académie de Lyon, vice-président; — L. BOITEL, imprimeur, secrétaire; — L. PERRIN, imprimeur, trésorier.

Suivent les signatures des membres de la Commission.

— Une liste de souscription est déposée au bureau du Journal.

NOTA. Vous êtes prié d'envoyer, le 15 mai, la liste de souscription avec le montant des sommes versées à M. L. Perrin, imprimeur, trésorier, rue d'Amboise, n° 6.

GRANDE FÊTE

DONNÉE

Par la Maçonnerie Lyonnaise,

AU PROFIT DES OUVRIERS SANS TRAVAIL,

Le Samedi 9 mai, à 8 heures du soir,

dans

LES SALONS DU GRAND-ORIENT,

Aux Brotteaux.

PROGRAMME:

Première Partie.

CONCERT VOCAL ET INSTRUMENTAL.

1° Ouverture à grand orchestre.
2° Air chanté par Mlle C.
3° Chœur des marins, de *la Reine d'un Jour*, par la société des Armoneggi, dirigé par M. Pajot.
4° Solo de violon, par M. F. Alday.
5° Air chanté par M. Joanny Bruyat.
6° Air de Grâce, de *Robert*, chanté par Mme Servajean.
7° Chœur de contrebandiers aragonais
8° Duo chanté par Mlle C. et M. Joanny Bruyat.
9° Air varié sur la flûte, par M. Donjon
10° Romances, ch. par Mme Servajean.

Deuxième Partie. — BAL.

Troisième Partie. — 99 MOUTONS ET 1 CHAMPENOIS,

Vaudeville en un acte, joué par MM. les Artistes du théâtre du Gymnase.

Quatrième et dernière Partie. — BAL.

L'accueil bienveillant fait par les Souscripteurs à notre première fête maçonnique, nous fait espérer un nouveau concours, car il y a encore des infortunes à secourir et des larmes à essuyer.

Les Membres de la Commission :

L. GRAS jeune, président.
ROMANO.
DETOURS.
BARQUI.
JOANNY BRUYAT, vice-président.
CHANÉ.
REYNIER.

Prix du Billet : 3 francs pour un cavalier et une dame.

ON SOUSCRIT CHEZ MM.

L. Gras jeune, rue Lanterne, 14.
J. Bruyat, rue de Trion, 6 (St-Just).
Barqui, place des Célestins, 9.
Reynier, rue Confort, 17.
Detours, quai de Bondy, 158.
Chané, quai Villeroy, 2.
Romano, rue Cornet.
Bajolet, limonadier, place Confort, 6.

Vu la longueur de la Fête, on commencera à l'heure précise.

DES

HAUTS GRADES MAÇONNIQUES.

(SUITE (1).

Une erreur de date s'est glissée dans notre premier article sur les hauts grades maçonniques. Ce n'est pas seulement depuis 1780, mais bien depuis 1736 que durent les controverses dont ces grades sont encore aujourd'hui le sujet.

S'il fallait en croire quelques chroniqueurs, notre orient aurait été le premier tourmenté de cette soif de dignités et d'illustration qui fut si longtemps funeste à la maçonnerie. Jusqu'à cette époque, dernier terme de l'âge d'or maçonnique en France, les trois premiers grades auraient seuls suffi au goût simple et à la modeste ambition de nos pères. Mais un ardent novateur, Ransay avait quitté les bords de la Tamise pour venir initier les maçons français aux mystères de l'écossisme. Les Lyonnais, toujours enthousiastes de ce qui paraît nouveau, et naturellement portés aux idées de mysticisme, non contents d'adopter les hauts grades établis, fondèrent eux-mêmes celui de *Petit-Elu*. Il ne faut pas confondre ce grade avec ceux d'*Elus*, formant la troisième série des degrés maçonniques ; mais on peut le ranger au nombre des six appelés kadosch qui, du reste, à l'exception d'un seul, ne méritent ni plus d'admiration ni plus d'éloges que ceux d'*Elus* avec lesquels ils offrent de nombreuses analogies.

Devons-nous refuser ou accepter cette partie de l'héritage paternel que les chroniqueurs nous ont faite ; c'est-à-dire l'honneur d'avoir découvert de nouvelles sources aux intelligences maçonniques, ou le blâme d'avoir détruit l'harmonie

(1) Voir la 26e liv. pag. 57.

sociale en ouvrant de nouvelles voies aux ames ambitieuses? Si nous n'obéissions qu'à nos propres pensées, notre jugement sur cette matière serait bientôt formulé. Aucune date bien certaine, aucun acte authentique ne pouvant faire peser sur nos devanciers la responsabilité d'institutions rien moins qu'honorables, ainsi que l'on pourra s'en convaincre lorsque nous traiterons des grades d'*Elus* et de *Kadochs*, nous considérerions la plupart de ces grades d'un point de vue tout philosophique, nous les verrions dépourvus du charme de la nouveauté, cachant sous leurs oripeaux symboliques des pensées et des doctrines peu orthodoxes, et nous les laisserions dans l'obscurité qui couvre tant d'autres erreurs maçonniques.

Comme notre intention n'a jamais été que de justifier quelques grades du blâme sévère que de nombreux critiques font peser sur tous les ordres maçonniques en général, on ne sera pas étonné de nous voir partager l'opinion de ces critiques, lorsqu'il s'agira de grades, dont l'importance et surtout l'utilité nous paraîtront contestables.

Maintenant, reprenons notre sujet au point où nous l'avons laissé dans notre précédente livraison.

Le sixième grade, ou *Secrétaire Intime*, est une scène isolée au milieu de l'action qui semble relier plus ou moins étroitement entre eux les grades appelés symboliques. Il nous suffira d'exposer brièvement l'histoire étrange qui sert de base à ce grade pour prouver son inutilité actuelle.

Le royaume que David avait conquis par la fronde s'était bien augmenté en forces et en richesses, lorsque la jeune et séduisante Abisaag fut donnée au saint roi pour ranimer sa vieillesse. Cependant, ainsi que le prophète Nathan, qui n'avait pas trouvé les mains royales du vieillard assez pures pour élever un temple au Seigneur, Salomon ne jugea pas les trésors de son père assez riches pour suffire à la construction

de ce monument. Il eut donc recours à Hiram, roi de Tyr, qui lui envoya de l'or, des cèdres du Liban et des architectes habiles pour disposer, selon les règles de l'art, de cet or et de ces cèdres. En échange de ce prêt, Salomon s'engagea secrètement à céder au roi de Tyr, après la construction du temple, plusieurs villes de son royaume. Lorsque le temps fut venu de prendre possession de ces villes, Hiram alla les visiter. Mais il les trouva dans un tel état de délabrement et de misère, qu'il pensa avoir été dupe de sa confiance au roi renommé par sa sagesse. Cédant à un sentiment de colère, il partit soudain pour Jérusalem, entra incognito dans le palais de Salomon et pénétra jusque dans son cabinet secret sans avoir été vu de personne. Joaber, secrétaire intime de Salomon, ayant entendu un grand bruit, occasionné par une discussion orageuse, et craignant pour les jours de son maître, ouvrit la porte du cabinet. Hiram, outré de cet acte d'indiscrétion, tira son épée pour en frapper le curieux, mais Salomon arrêta la main homicide.

Des écrivains ont considéré ce grade sous divers points de vue, dans l'espoir de satisfaire leur exigeance et leur amour-propre d'initiés. Cependant ils ont fini par avouer, avec une franchise qui honore leur caractère, que leurs recherches n'ont que faiblement rempli le but qu'ils s'étaient proposé. Tout le fruit que l'on peut tirer de l'histoire allégorique de ce grade, consiste, selon eux, à faire connaître au récipiendaire les dangers de la curiosité. Mais dût-il enseigner, en outre, que l'on ne doit pas même accorder une confiance illimitée aux hommes les mieux famés, et qu'il faut sans cesse veiller sur soi-même, dans la crainte d'être surpris par quelques mauvaises passsions, qu'il ne nous paraîtrait pas moins d'une faible importance.

Le septième grade, *Prévôt et Juge* ou *Maître en Islande*, porte dans sa dénomination son certificat d'origine. C'est

néanmoins dans l'histoire des Hébreux qu'est puisée l'instruction du grade.

Salomon, par un sentiment de bienveillance et de gratitude envers son secrétaire intime voulut le faire initier au grade de *Maître en Islande !...* — Tout émerveillé des sublimes révélations que l'on venait de lui faire, l'initié prononça un mot baroque que nous ne répéterons pas, et Salomon répondit par un autre en lui donnant une balance pour insigne de sa nouvelle dignité.

Les fonctions des initiés à cet ordre étaient de surveiller les ouvriers du temple, de les punir ou de les récompenser selon leurs œuvres. Rien de plus louable que ce mode de rendre la justice, mais c'était un peu tardivement, car le temple était construit depuis la mort d'Hiram, c'est-à-dire depuis le troisième grade symbolique. D'ailleurs les Islandais n'ont jamais eu, que nous sachions, beaucoup de rapports avec le peuple hébreux, surtout avec celui que gouverna Salomon. Mais il ne faut pas chercher des sujets de critique et de blâme dans de tels anachronismes, car il est convenu que les instituteurs de la plupart des hauts grades maçonniques ont largement usé de la licence de rapprocher les époques, de mêler et de confondre les dates et les noms propres ; licence que les persécutions auxquelles ils ont souvent été en butte, et la nécessité de voiler leurs travaux, semblent justifier.

L'*Intendant des Bâtiments* ou *Maître en Israël*, qui est le huitième degré de l'échelle écossaise, était entièrement consacré à l'architecture et à la sculpture. Les auteurs du cahier d'instruction ont voulu qu'il y fut aussi question de science et de philosophie. Rien ne s'y oppose, car on a vu dans les grades précédents que les architectes du temps de Salomon joignaient à leur habileté artistique de grandes connaissances théogoniques, philosophiques et morales. L'his-

toire sacrée n'est pas d'accord sur ce point avec l'opinion de nos pères, mais il faut respecter leur volonté.

Le huitième degré nous semble avoir de nombreux rapports avec celui de compagnon. Si l'on se souvient que dans ce dernier grade le récipiendaire fait plusieurs voyages allégoriques pendant lesquels on lui explique les attributs du maillet, du ciseau, de l'équerre, du compas, de la régle et de la pince, il paraîtra tout naturel qu'il parvienne un jour à un degré où il puisse se servir de ces instruments, et manifester par des œuvres remarquables ses connaissances acquises dans les grades précédents.

Salomon apparaît encore dans ce grade comme un génie bienfaisant. C'est pour donner un successeur à Hiram qu'il fonde un collége d'architectes, appartenant tous à la nation israélite. Les auteurs de ce grade, ou plutôt ses réformateurs, ont fait commettre à Salomon par ce choix exclusif un acte peu maçonnique. Ce sont des architectes étrangers qui ont dirigé les travaux du temple, et lorsqu'il s'agit de nommer les conservateurs de ce monument on les exclut? S'il est vrai que, pour arriver à ce degré, il fallait être architecte, sculpteur et savant distingué, on pourrait présumer que le sort des auteurs du cahier d'instruction ne fut pas plus heureux que celui de Moïse, qui découvrit la terre promise et qui ne put jamais y entrer.

Dans l'initiation à ce degré on faisait passer le récipiendaire par des épreuves que nous ignorons aujourd'hui, mais qui avaient probablement rapport au but artistique du grade. Une fois admis dans ce collége ou cette académie, l'initié y trouvait tous les instruments nécessaires à sa profession, et des maîtres habiles pour le diriger dans la voie de la perfection.

Dans quelques compagnonnages, auxquels ce grade semble avoir donné naissance, on renferme encore aujourd'hui le

récipiendaire, pendant un certain nombre de jours, dans un appartement isolé. Là il s'occupe activement, sous la direction momentanée d'un maître, de l'ouvrage qui doit révéler son savoir et lui ouvrir les portes de la compagnie.

Personne ne peut donc contester que ce grade n'ait eu primitivement une grande influence sur l'architecture, la sculpture et quelques sciences, si ses statuts étaient aussi sévères, et surtout aussi fidèlement observés qu'on le rapporte. Mais aujourd'hui qu'il suffit d'avoir un peu de vanité et un peu d'argent pour satisfaire cette vanité, le titre d'*Intendant des Bâtiments* ou *Maître en Israël* ne peut être que dérisoire.

Quelques écrivains ont placé le grade dont nous venons de parler avant celui de *Prévôt et Juge* ou *Maître en Islande*, qui se trouve ainsi au huitième rang. Nous pensons que l'*Intendant des Bâtiments* ou *Maître en Israël* doit être le dernier de la deuxième série des degrés appelés symboliqnes, parce que l'action dramatique du troisième grade reçoit dans le huitième son dénouement par la création d'un ordre composé d'artistes et de savants, appelés à en faire fleurir les sciences et les arts qu'Hiram avait apportés en Israël.

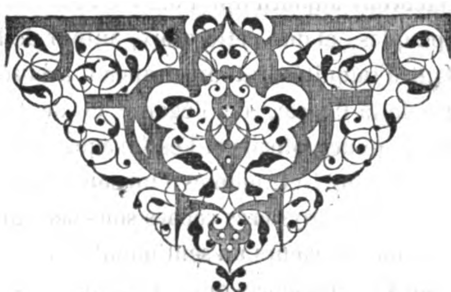
De savants initiés ont fait de grands efforts d'érudition, ou plutôt d'imagination, pour donner à Salomon la paternité de la plupart de ces grades. Et ce qui a servi de base à leurs travaux, c'est ce cachet, cette couleur bibliques qui les distinguent. Est-ce là une preuve assez solide pour supporter tout un amas de systèmes et de conjectures ? Nous sommes loin de le penser. Lorsqu'un architecte est chargé de l'agrandissement d'un vieux édifice, il ne forme point son plan selon le goût ou l'art architectonique du jour. Il cherche, au contraire, à s'identifier avec les idées dont son prédécesseur a laissé l'empreinte sur le vieux monument. Il ne crée point, il copie, il imite pour faire régner une parfaite harmonie entre les propor-

tions, les formes et les ordonnances de l'ancien monument du nouvel édifice. Tous ses efforts tendent à confondre les deux ouvrages, afin qu'ils n'offrent qu'un seul et même aspect, et semblent n'avoir eu pour auteur qu'un seul architecte. Les cinq premiers degrés dont nous avons fait l'analyse peuvent donc avoir été construits sur le plan des trois premiers sans être, pour cela, de la même époque ni du même auteur.

Ainsi, nous croyons que les trois premiers grades symboliques appartiennent à l'antiquité, et que les cinq autres sont des imitations ou plutôt des suppléments établis à de longs intervalles.

Joannes Cherpin.

(La suite au prochain numéro).



LA CROIX

CONSIDÉRÉE

COMME EMBLÊME MAÇONNIQUE *.

Quand une institution a traversé plusieurs siècles sans perdre de son importance, sans cesser d'être grande et sublime, il faut bien qu'il y ait en elle quelque chose de cette vérité et de cette justice impérissables. Quand vous considérez le grade, où nous sommes élevé, avec son empreinte caractéristique du passé; quand vous le voyez attester son ancienne splendeur par des marques honorables, consignées dans ses cérémonies par tant de peuples divers, réfléchissez, jeunes initiés, et bientôt le sarcasme et la raillerie, dont ne sont point exemptes aujourd'hui les choses les plus saintes, s'éteindront sur vos lèvres. Songez que nous célébrons aujourd'hui l'anniversaire de l'émancipation des peuples, et que cette croix, autour de laquelle on a amassé tant d'iniquités, fut un drapeau arboré par cette trinité sainte de la liberté, de l'égalité et de la fraternité, sur la tyrannie, le despotisme et l'esclavage. Saluons donc ce signe trois fois révéré! et, animés d'un saint transport, cherchons à connaître les mystères cachés sous cet emblême.

Il est dans tous les cœurs un sentimemt inné; c'est dans ce sentiment que la conscience puise l'estime de soi-même, et c'est de cette estime que naît le besoin de la vertu, de l'honnêteté, et du respect que chaque homme se doit à lui-même. Si ce principe fondamental eût toujours été respecté, et si les hommes eussent conservé l'amour du bien, nous n'aurions pas

* Discours lu dans une fête de Rose-Croix, par le frère Votro, T.·. F.·. du chapitre de la loge *Union et Confiance*, orient de Lyon.

aujourd'hui à combattre de funestes préjugés. Vous avez compris, mes frères, que ce sentiment, ce principe était celui de l'égalité.

Tant que les hommes se crurent égaux, ils se respectèrent ou durent se respecter. Ceux qui n'eurent pas le sentiment de leur dignité abandonnèrent leurs droits aux ambitieux, et le despotisme, l'esclavage eurent le même berceau. Ceux qui se crurent les plus ignorants remirent à d'autres, qu'ils crurent plus éclairés, le soin de réfléchir pour eux, de former leur conviction. Alors apparurent des hommes qui, après avoir fait de Dieu une idole plus ou moins belle, selon l'étendue de leur intelligence, se firent ses ministres. Le fanatisme et la superstition venaient de naître.

La maçonnerie s'arma pour combattre ces fléaux de l'humanité ; elle tendit de toutes ses forces à ramener dans le cœur de l'homme le sentiment de l'égalité.

La guerre, avec ses terribles prétentions, avait érigé en principe que le vainqueur pouvait égorger le vaincu, et qu'en le faisant esclave il n'usait que d'une partie de son droit. La vie qu'il lui laissait était donc considérée comme une générosité inappréciable. Comme le monde fut longtemps un champ de bataille où chaque ville, chaque famille livra combat à la ville et à la famille voisines, les prisonniers de guerre devinrent nombreux pendant ce long espace de temps, et les races d'esclaves, méprisées des autres, finirent par se mépriser elles-mêmes. Elles ne se donnèrent plus la peine de pratiquer la vertu qui ne leur valait aucune estime, et l'esclavage engendra la corruption.

Les guerres de Rome surtout couvrirent le monde d'une multitude innombrable d'esclaves. Un patricien en compta jusqu'à cinq mille en sa possession. On ne pouvait porter plus loin les bornes de l'esclavage ; le temps de la délivrance était proche.

Enfin, des esclaves se révoltèrent. Mais ils rencontrèrent d'abord, dans le gouvernement qu'ils attaquaient, de nombreux obstacles à leur délivrance. Leurs efforts isolés, sans foyer, sans ensemble, se brisèrent contre le colosse qui, soulevant sa massue, les écrasait sans pitié. Spartacus succomba. Le gouvernement romain, organisé pour la guerre, ne pouvait être vaincu que par la guerre. Il fallait donc une puissance formidable pour renverser Rome. Une association forte, vaste comme le monde, parlant aux esprits le langage de la nature et de la raison, pouvait seule triompher de l'association militaire qui asservissait alors le genre humain. Les esprits étaient préparés pour cette association, mais il lui fallait un organisateur, un chef : Jésus vint recevoir le baptême de Jean l'essénien, de Jean l'ami du peuple.

L'élu de Dieu fait mettre bas les armes à tous les esclaves. Il prêche l'égalité, en rappelant aux hommes qu'ils sont tous enfants de Dieu, et qu'ils ont tous droit à l'amour de leur père; puis, du haut de la sainte montagne, il marque les grands de la terre du sceau de la réprobation. Il fait descendre les rois de leurs trônes et les confond avec les hommes du peuple. Il met le pauvre et le malheureux sous la protection de Dieu, et dit anathème aux puissants et aux riches. Ce germe d'indépendance se féconde dans les cœurs généreux. Les opprimés commencent à s'apercevoir de l'injustice des privilèges qui pèsent sur eux, ils s'appellent de toutes parts, ils s'organisent pour arborer le drapeau de l'égalité.

Mais quel sera ce drapeau qui doit remplacer au Capitole l'aigle romain? Quel sera le symbole du pouvoir moral qui doit s'élever sur les ruines de l'empire de la force ? Ce drapeau, c'est la Croix; c'est l'instrument du supplice du rédempteur des peuples.

Ainsi donc, mes frères, l'anniversaire de la mort du dé-

fenseur des droits des esclaves et des droits des peuples doit être pour nous un jour de tristesse et de deuil.

Le monde est bientôt peuplé de chrétiens, le drapeau de l'égalité, de la liberté flotte en tous lieux; mais le pouvoir despotique a senti que, pour ne point faire droit aux justes exigences du peuple, il faut qu'il abandonne son vieux drapeau pour passer sous celui de la Croix, afin de le trahir. Il faut qu'il se fasse adorateur de l'égalité pour la détruire; il faut qu'il pénètre dans le sanctuaire de la religion nouvelle pour s'emparer de son culte et changer ses doctrines. Un pacte odieux est conclu. Les prêtres de l'égalité et de la liberté, les défenseurs des droits des peuples vendent au pouvoir les intérêts qu'ils sont chargés de défendre. L'autel de la divinité devient le trône du despotisme. Les serfs reparaissent, les esclaves renaissent, les citoyens romains se relèvent de leurs ruines avec le titre de seigneur. La guerre étend de nouveau ses ravages parmi les nations; les chaînes de la superstition attachent les hommes aveuglés au char des oppresseurs, et la croix, emblème sacré de l'émancipation humaine, est transformée en signe de servitude.

Tous les dogmes de l'église dégénérée tendirent à détruire les principes sur lesquels saint Pierre avait bâtie la véritable église. Les amis de la liberté sentirent alors que leur premier devoir était de détruire le prisme qui environnait les nouveaux pouvoirs religieux et politiques, et que tant que le peuples croiraient entendre la voix de l'Eternel dans celle de l'Eglise, ils n'auraient que la part de civilisation qu'elle voudrait bien leur accorder, et que cette part serait proportionnée au profit qu'elle y trouverait.

La superstition régna donc, au nom du ciel, à l'ombre de la croix. Oui, hommes aveuglés et de mauvaise foi, qui vous dites les successeurs de Jésus-Christ, oui, la croix fut le signe de la délivrance des peuples et vous en avez fait l'é-

tendard de l'absolutisme le plus effrayant ! La croix se leva sur la terre comme le soleil pour dissiper les ténèbres, et vous avez détourné ses rayons bienfaisants des intelligences populaires ! La croix devait être le symbole de l'égalité naissante et vous en avez fait la base de vos priviléges et de ceux des puissants de la terre ! La croix devait annoncer le grand principe de la fraternité universelle, elle n'indique plus que les divisions intestines, les haines, les vengeances, les sourdes intrigues qui menacent de replonger l'espèce humaine dans la barbarie ! Elle devait être l'emblème de la tolérance, et vous en avez fait l'instrument de la persécution ! Elle s'élevait pour protéger le faible contre le fort, le juste contre l'oppresseur, et vous en avez fait l'ornement de l'Inquisition ! Comme elle était belle cette croix aux yeux des hommes religieux, amis de la liberté et de la fraternité, et comme vous l'avez changée ! Oh laissez-nous lui rendre un hommage plus digne d'elle ! Laissez-nous la regarder encore comme le signe de la rédemption des peuples ! Enfants de la lumière, arrachons au fanatisme et à la cupidité cet étendard sacré qu'ils ont déshonoré ! Reprenons cette oriflamme qui conduisit le monde à la liberté, et qui l'égare aujourd'hui, parce qu'elle est tombée en des mains impures.

Salut ! emblème sacré de la rédemption des hommes et de la liberté ! quelques taches, quelques nuages t'ont momentanément dérobée aux regards de tes enfants, mais tu nous apparaîs aujourd'hui avec un éclat tout nouveau ! Salut ! O ! Sainte-Croix ! Trois fois salut.

ÉCRIVAINS ANTI-PHILOSOPHES.

PRÉDICATEURS ANTI-FRANCS-MAÇONS.

Si l'on prenait au sérieux les élucubrations de certains écrivains, si l'on prêtait une oreille attentive aux sermons de certains prédicateurs, on se croirait vraiment revenu au bon temps où les idées saugrenues de quelques vieilles femmes avaient le plus de crédit parmi le peuple et le plus d'empire sur ses mœurs! On croirait voir encore les magiciens et les évêques, les sorciers et les abbés se disputer le privilége d'être les souverains dispensateurs des lumières et de diriger les esprits et les ames!

Malheureusement pour ces écrivains, philosophes écourtés, et ces prédicateurs, eunuques religieux, et heureusement pour nous, qui cherchons à nous éclairer au flambeau de la raison, que les foudres du Vatican n'atteignent plus personne, et que la police des villes ne permette plus aux fanatiques d'élever des poteaux et de dresser des bûchers sur les places publiques pour la plus grande gloire de Dieu. Autrement les vrais philosophes et les francs-maçons d'aujourd'hui couraient grand risque de subir le sort de Jean Hus et de tant d'autres *hérétiques*.

Un jeune professeur de philosophie, à la Faculté des Lettres de notre ville, a eu dernièrement le courage de faire l'éloge de Spinosa, qui avait su ramasser sur sa tête toutes les haines et toutes les vengeances des rabbins, des pasteurs et des prêtres qui l'ont généreusement qualifié d'impie, de li-

bertin, d'ennemi de toutes les religions, lui, dont la vie fut pour le moins aussi pure que celle d'un cénobite, et qui poussa l'abnégation jusqu'à s'annihiler dans la contemplation de la divinité, jusqu'à repousser une chaire de philosophie qui lui fut offerte par l'électeur Palatin, et cela parce qu'il prévoyait qu'il ne jouirait pas de la liberté d'enseigner ses principes , *cum amplissimâ philosophandi libertate*. Il est vrai que la doctrine de ce philosophe sanctifiait le panthéisme, hypothèse ; — car le panthéisme n'est qu'une hypothèse — que M. Bouillier a combattue, avec une logique serrée par des raisonnements solides.

Bien plus : le professeur a osé proclamer comme justes et raisonnables des doctrines qui retentissent dans nos temples depuis des siècles, et que Spinosa a émises dans son ouvrage, intitulé : *Tractatus theologico politicus*. Ces doctrines consistent dans la liberté de penser et de parler que doit avoir tout homme raisonnable et sensé. Il a osé dire aussi que toutes les religions sont bonnes pourvu qu'elles tendent à honorer le souverain créateur de toutes choses : il a osé nier les révélations et les miracles, comme contraires à la sagesse de Dieu. En effet, l'être suprême a imprimé à toutes les parties de son œuvre une direction unique, afin qu'elles agissent dans un ordre parfait et que l'harmonie qui règne entre elles manifeste éternellement sa puissance et sa sagesse. Or, croire à la possibillité des miracles, c'est arrêter le cours des choses, détruire leur ordre, et suspendre leur harmonie au préjudice de presque tous les êtres et au profit de quelques-uns, ce qui est déraisonnable et absurde. Et accuser Dieu d'absurdité ou de folie, c'est le plus grand blasphème qu'on puisse proférer contre lui.

Aussitôt, des attaques violentes et injurieuses sont arrivées au professeur par la voie d'un journal.

Le professeur d'histoire, à la même Faculté, a été victime

des mêmes injures, pour avoir signalé à son auditoire les vices honteux, les rapines et les trahisons de l'ancienne noblesse et de l'ancien clergé. Mais laissons ces honorables professeurs gagner, à force de courage et de talent, les palmes de martyrs de la vérité. Ils ont bien mérité des hommes sensés, des vrais philosophes, et, pour achever leur tâche, que Dieu leur soit en aide !

Pendant que ces scènes se passaient à Lyon, dans une paroisse voisine, un vicaire essayait sa jeune éloquence de séminariste contre les francs-maçons, en leur adressant des épithètes qu'il avait probablement puisées dans les ouvrages de l'abbé Lefranc et de l'abbé Barruel, à moins qu'il ne les eût empruntées aux articles de M. S. J., publiés dans un journal de notre ville. Il nous accusait de travailler mystérieusement au renversement du trône et de l'autel, de glorifier l'athéïsme et l'impiété.... Nous ne nous sentons pas le courage de répondre sérieusement à toutes ces accusations banales. C'est aux hommes de bon sens à en faire justice en haussant les épaules. Depuis le dominicain Louis Greineman qui, sans doute, pour faire jeûner son esprit, prêcha pendant tout le carême de l'année 1779 contre les francs-maçons de Mayence, et qui, le vendredi saint, excita vainement le peuple à les massacrer, jusqu'au jésuite Combalot, qui nous signala, il y a deux ans, aux bonnes gens de Clermont, comme les précurseurs de l'Antechrist, pendant ce long espace de temps, disons-nous, les francs-maçons ont été l'objet de bien de songes creux, de vaines menaces, et ils n'en existent pas moins aujourd'hui pleins de force et de vigueur, oubliant leurs maux du passé pour ne s'occuper que de leur triomphe dans l'avenir.

Pour dissiper ces préjugés ridicules, que les siècles d'ignorance et de superstition ont amassé sur notre institution, préjugés que des hommes fanatiques ou de mauvaise foi

semblent vouloir perpétuer, nous mettrons sous les yeux des hommes sensés quelques-uns des discours que nous adressons à nos néophites le jour de leur initiation. La sublimité de nos doctrines et la pureté de nos sentiments, nous gagnerons toutes les ames honnêtes, et c'est là l'objet de nos vœux.

ALLOCUTION

DU FRÈRE LEUREUX AU FRÈRE B.,

Le jour de son initiation.

Néophyte,

Vous êtes venu à nous avec deux beaux titres, celui d'artiste et celui de professeur.

L'art, suivant la maçonnerie, c'est traduire, c'est développer progressivement la synthèse sociale par la poésie, le dessin et la musique. L'art, selon nous, doit avoir la conscience de la double position que tout être occupe sur la terre; en jetant dans le cœur de l'homme le plaisir et la joie, il doit le conduire à la moralisation.

N'est-ce pas ainsi que vous comprenez l'art, cher néophyte? Et n'est-ce pas parce qu'il s'est ainsi manifesté à votre intelligence, que vous avez voulu avoir pour lui un culte dans votre cœur? Quand le sentiment musical est né dans votre ame, vous avez dû vous reporter en esprit bien haut dans l'antiquité, et l'influence qu'il eût sur la civilisation de la Grèce, le puissant attrait qu'il a répandu dans les pompes du christianisme, le courage et l'ardeur qu'il a communiqués à tant d'armées victorieuses, ont pu vous donner une idée de sa puissance sur les hommes. Alors, vous avez voulu connaître cette langue universelle, cette langue

des Beethowen, des Rossini, des Meyerbeer et de tant d'autres compositeurs illustres.

Vous avez étudié et aimé cet art qui peut grossir la source de la joie et tarir celle des larmes, qui répand dans la vie tant de charmes et de consolations, mais qui sait aussi traduire en enthousiasme les actions héroïques, et pousser les peuples à leur émancipation.

Par vos occupations quotidiennes, vous êtes appelé, très-cher frère, à exercer mieux que nous tous les belles vertus maçonniques. De jeunes intelligences, de jeunes cœurs écoutent vos leçons ; vous vous efforcerez plus que jamais de les diriger dans les voies de la douceur et de la charité ; vous leur enseignerez par vos exemples à honorer la vertu, à rester fidèles aux principes de la raison et de la morale, et à avoir en horreur le fanatisme et le mensonge.

Votre profession exige une pureté d'ame, une droiture d'esprit que vous saurez toujours comprendre. Reculez jusqu'à ses dernières limites le saint respect que vous devez à la femme ! Que la modestie et la décence soient des témoins incorruptibles dans vos relations avec elle, et que jamais aucun mot irréfléchi ne souille vos lèvres !

Frère nouvellement initié, vous apprendrez dans nos temples combien est saint le culte que nous rendons à la justice, à la vérité et à l'humanité. Vous y apprendrez à distinguer de cette fraternité banale, qui n'engendre dans le monde profane que l'indifférence et la froideur, la fraternité que nous pratiquons, et qui consiste dans une solidarité mutuelle de tendres sentiments, qui ordonne à chacun de nous de contribuer de toutes ses forces au bonheur de tous, et à tous, de travailler au bonheur de chacun.

N'allez pas croire, cependant, que tous les hommes qui portent le nom d'initiés à nos mystères, comprennent les devoirs qu'impose ce titre, et pratiquent les vertus maçon-

niques! Nous le disons avec honte, mais ce serait pour vous une déception. Votre intelligence, votre sagacité sauront distinguer le bon d'avec le méchant, et vous ne reconnaîtrez pour véritables frères que ceux auxquels vous verrez pratiquer les vertus qu'ils enseignent.

La loge *Les Vrais Amis de l'Ordre* fonde sur vous de grandes espérances; elle compte sur votre concours actif, sur votre zèle, et nous sommes assurés d'avance que ce ne sera pas en vain.

CIRCULAIRE

DU GRAND ORIENT DE FRANCE.

Le Grand-Orient a dernièrement admis une proposition fort importante. Il s'agit de la création d'une caisse centrale de secours en faveur des maçons indigents. Voici la circulaire qu'il a adressée aux loges de sa correspondance pour solliciter leur coopération.

Orient de Paris, le 11 avril 1840.

Très chers Frères,

L'institution de la franche-maçonnerie, essentiellement philanthropique, a constamment eu, comme elle aura toujours pour but, le soulagement de toutes les souffrances et de toutes les infortunes, comme aussi de répandre les principes moraux pour l'instruction des hommes, de les rendre bons et de leur donner la plus grande somme possible de bonheur.

Au milieu des mesures généralement et universellement

tentées par les gouvernements et par les sociétés particulières, pour atteindre le même but, la maçonnerie n'est pas non plus restée en arrière du progrès civilisateur et humanitaire.

Cependant, malgré tout ce qu'elle a fait, et tout ce qu'elle fait chaque jour, malgré l'honorable part qu'il lui est permis de revendiquer dans toutes les améliorations sociales, elle reconnaît qu'il lui reste encore beaucoup à faire.

Pour ne parler que de la distribution des secours, qui de vous, très-illustres frères, n'a présent à l'esprit les abus de toute espèce introduits dans cette importante partie des attributions maçonniques? Qui de vous ne se rappelle avec peine ces secours indûment donnés et renouvelés à des demandeurs de profession, à des femmes mariées ou non mariées, se disant filles, sœurs, femmes ou veuves de maçons, à des vieillards placés dans des hospices, à ces faux voyageurs, porteurs de passeports renouvelés moyennant deux francs, qui doivent incessamment quitter la capitale et que l'on y rencontre toujours, à ces gens armés de pétitions circulaires imprimées ou lithographiées, ayant plusieurs domiciles, et quelquefois pas un seul véritable? Qui de vous enfin n'a gémi de ces aumônes sollicitées sans pudeur par le vice, l'ivrognerie ou la fainéantise, et accordées à l'importunité, au préjudice d'infortunes réelles ou de malheurs immérités?

Diverses mesures ont été déjà indiquées et essayées dans les ateliers, et le Grand-Orient pour déjouer toutes les manœuvres qui, nous le répétons, détournent de leur véritable destination les métaux consacrés à la bienfaisance méritée, et dont la source du mal, nous le disons à regret, vient de la trop grande légèreté avec laquelle l'initiation a lieu dans quelques ateliers, contrairement à cette pensée éminemment maçonnique, inculquée aux néophites comme avertissement

qu'en général la devise des maçons est : *Plutôt donner que demander ou recevoir !*

Les nouveaux statuts (art. 276 et 290) ont sanctionné cette belle pensée comme principe de haute moralité, véritable moyen de rehausser la dignité maçonnique.

Plusieurs projets ont été proposés pour remédier aux graves inconvénients signalés ; mais leur réalisation a été reconnue impraticable, inefficace, et pouvant même donner lieu à des susceptibilités respectables dans le malheur.

Pour concilier autant que possible les différents vœux émis, tous fondés sur la nécessité incontestable, sinon de détruire entièrement, du moins de réduire à ses tristes exigences la mendicité qui assiége journellement les parvis de nos temples, et afin de conserver aussi à chacun ses justes droits, le Grand-Orient de France, après plusieurs réunions et délibérations spécialement pour cet objet, a pensé qu'un des meilleurs moyens d'atteindre le but que nous nous proposons tous, serait la fondation à Paris d'une maison centrale de secours pour les maçons malheureux (1).

En conséquence, le Grand-Orient, dans son assemblée générale du 21 mars dernier, a pris un arrêté que nous avons la faveur de vous adresser ci-après, et qui vous fera connaître les bases de cette œuvre philanthropique pour laquelle le Grand-Orient sollicite votre généreuse et fraternelle coopération par vos souscriptions ou donations, ainsi que les observations que vous jugeriez devoir lui adresser pour le perfectionnement de cette importante fondation.

Le Grand-Orient recevra et accueillera tout avec une

(1) Projet conçu par la régulière loge de la *Clémente Amitié*, orient de Paris, sur la proposition de son vénérable, le très cher frère Desanlis, l'un des présidents du Grand-Orient.

égale gratitude, et d'avance il vous en remercie au nom de nos frères malheureux.

Recevez, très-chers frères, nos saluts les plus fraternels.

Les officiers dignitaires de la Chambre de Correspondance et des Finances,

P. TARDIEU, *Président.* TASKIN, 1[er] *Surveillant.*
DELACHANTERIE, 2[e] *Surveillant.* BESSIN, *Orateur.*

Par mandement du Grand-Orient,

P. MORAND, Secrétaire *ad interim.*

Arrêté du 21 *mars* 1840, *qui crée à Paris une Maison centrale de secours en faveur des maçons malheureux.*

Le Grand-Orient de France,

Vu la proposition du vénérable frère Desanlis, faite au Grand-Orient, ayant pour objet l'établissement à Paris d'une Maison de secours maçonniques;

Vu le renvoi favorable de cette proposition fait par les trois chambres administratives du Grand-Orient à une commission spéciale nommée dans leur sein;

Vu le rapport de la Commission en assemblée générale du Grand-Orient;

Les colonnes consultées;

Le vénérable frère Orateur entendu dans ses conclusions;

Arrête ce qui suit :

ART. 1[er]. Il sera créé à Paris une Maison centrale de secours pour les maçons malheureux.

ART. 2. Cette Maison, dans laquelle les secours seront donnés de préférence en nature, et en argent dans des cas très-exceptionnels, sera destinée à recevoir les maçons malheureux pendant un temps déterminé, et à leur procurer du travail.

Art. 3. Une souscription sera immédiatement ouverte au secrétariat du Grand-Orient pour concourir à son établissement.

Art. 4. Le Grand-Orient souscrit, dès à présent, pour une somme de 1,000 fr. sur les fonds généraux, indépendamment du crédit alloué poûr la caisse hospitalière.

Art. 5. Tous les ateliers de Paris, de la banlieue et des départements, seront invités à ouvrir dans leur sein une souscription volontaire dont la liste nominative et le produit seront également déposés au Grand-Orient

Art. 6. Seront considérés comme fondateurs de la Maison centrale des secours maçonniques tous ceux, maçons ou autres, qui auront souscrit pour une somme d'au moins 25 fr. avant le 1er décembre 1840, ou ceux qui, après cette époque, verseront une somme de 100 fr. au moins.

Le minimum pour les ateliers sera de 50 francs avant le 1er décembre prochain et de 150 fr, ultérieurement.

Le délai sera augmenté de six mois pour les ateliers ou pour les personnes d'outre-mer.

Le tableau des donateurs sera affiché au Grand-Orient et dans l'une des salles de la Maison de secours.

Art. 7. Un conseil nommé par le Grand-Orient, et composé de quinze membres, savoir : neuf officiers du Grand-Orient pris en nombre égal dans chacune des chambres administratives, trois députés et trois présidents d'atelier, sera chargé de l'administration générale.

Tous les six mois, ce conseil soumettra ses comptes aux commissaires des ateliers souscripteurs, lesquels seront nommés par eux, et pour cet effet seulement. Ces comptes, après avoir été approuvés par la réunion des commissaires, devront être sanctionnés par le Grand-Orient.

Le conseil d'administration pourra délibérer au nombre de cinq membres et à la majorité absolue des membres présents.

Il sera renouvelé tous les ans par tiers, et les membres sortants, désignés par le sort, ne pourront être réélus qu'après une année d'intervalle.

Les premiers comptes seront rendus dans la première quinzaine de mars 1841 ; les élections des nouveaux membres se feront dans la seconde quinzaine du même mois.

Art. 8. Les listes de souscriptions, de même que les divers comptes-rendus seront publiés tous les ans par la voie de l'impression et adressés à tous les ateliers de la correspondance.

Art. 9. Les ateliers souscripteurs nommeront, de concert avec la commission, un correspondant pour chacun des quarante-huit quartiers de Paris, lequel devra donner au conseil d'administration tous les renseignements qu'il se sera procurés sur les listes des frères demandeurs.

Art. 10. Tous les fonds de la Maison de secours maçonniques seront déposés dans une caisse spéciale au Grand-Orient de France.

Un employé du secrétariat tiendra le registre des secours et admissions.

Art. 11. Un réglement pour le droit de présentation, pour l'admission et pour le régime intérieur de la Maison centrale de secours maçonniques, sera arrêté immédiatement en conseil d'administration.

Art. 12. Une expédition du présent arrêté, précédé d'un exposé des motifs, sera transmise incessamment à tous les ateliers de la correspondance.

Pour expédition conforme :

Par Mandement du Grand-Orient,

P. MORAND, Secrétaire *ad interim.*

Quoiqu'il n'entre pas dans notre pensée de vouloir nuire

au projet qu'on vient de lire, nous ne pouvons cependant nous empêcher de faire entrevoir aux loges des départements son côté défavorable.

Le siége de la caisse dont il s'agit sera à Paris; le Grand-Orient en aura la haute administration : rien de mieux. Mais cet établissement aura-t-il une succursale dans chaque orient dont les loges auront souscrit en faveur du projet? L'aumônier d'une loge de la province pourra-t-il dire aux solliciteurs qui, comme par le passé, se présenteront à lui : « Tenez, voilà un bon sur la caisse de secours de Paris.... »

Les effets salutaires de cet établissement seront donc concentrés dans la capitale, et les loges des départements ne verront point diminuer les charges accablantes que la mendicité fait peser sur elles. Il nous semble donc que le Grand-Orient, au lieu de concentrer cette mesure dans Paris, aurait pu l'étendre dans tous les principaux orients de France. Lyon, Bordeaux, Marseille, Toulouse etc., auraient eu leurs caisses de secours, et pu correspondre avec les orients circonvoisins, les secours de la veuve et de l'orphelin seraient ainsi arrivés à leur véritable destination. Bien plus, lorsqu'une caisse aurait été épuisée, les fonds surabondants des autres auraient pu sans inconvénient y être versés. Le projet du Grand-Orient ne peut donc être considéré que comme une œuvre partielle, et tous les vrais maçons doivent faire des vœux pour qu'elle devienne générale, car c'est peut-être l'unique moyen de mettre un terme à la mendicité qui est un véritable fléau pour notre institution.

Nous engageons néanmoins les loges des départements à souscrire en faveur de la caisse de secours de Paris, car une fois établie, peut-être s'étendra-t-elle dans la province.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE,

SCIENCES ET ARTS UTILES DE LA VILLE DE LYON.

EXPOSITION DE FLEURS ET AUTRES PRODUITS.

La foule s'est pressée pendant les trois derniers jours de mai dans les serres du jardin des plantes, pour y admirer les plantes et les fleurs qui y étaient exposées. C'est la deuxième exposition de ce genre dont les lyonnais sont redevables à la société d'agrigulture, et, il faut le dire à sa louange, les résultats obtenus cette fois ont surpassé de beaucoup ceux de la première. Les exposants étaient plus nombreux, les plantes plus rares et plus variées. Cette branche d'industrie, si négligée avant la fondation de la société d'agriculture, est donc aussi en progrès dans notre cité.

Tous les pays semblaient être représentés à cette exposition par quelques unes de leurs plantes. Climats, températures, saisons, l'art avait bravé tous les bostacles. Un *banannier* élevé dans les serres de M. de la Roue s'élevait majestueusement au milieu de l'enceinte; on admirait le *globba nutans*, le *cactus pilocerbus*, la canne à sucre, la canelle, le pin des Canaries etc., de M. Guillot; les *magnolia* en fleurs, et la collection de pensées de M. Nérard; les *kalmia* de Mme Aguettant; les *bruyères* et les *geranium* de M. Armand; la belle collection de *geranium* de M. Laurent Bourchalat; le *pin de Norfolk* de M. Martin-Burdin, enfin un nombre infini d'autres plantes, d'autres fleurs qui se disputaient les regards des admirateurs, mais dont les noms barbares, et par conséquent peu dignes d'elles, se gravent difficilement dans la mémoire.

Mais d'où vient donc ce parfum de chèvre-feuille qui embaume toute la salle? Ce sont des *azalia* de M. Sénéclauze, de Bourg-Argental. Rien de plus admirable que cette col-

lection composée de soixante espèces, élevées en plaine terre, et mises en vases la veille de l'exposition pour être expédiées à vingt lieues.

Cependant la reine des fleurs semblait avoir été détrônée à cette exposition. On y voyait seulement les quelques rosiers que M. Beluze, de Vaize, avait bien voulu exposer pour répondre à la demande de la Commission. Ces roses étaient du nombre de celles que cet industriel distingué a obtenues par semis, et dont il a enrichi nos jardins. M. Lacharme avait aussi exposé quelques roses ; mais détachées de leurs branches, elles paraissaient isolées, et perdaient beaucoup de leur prix. Si cette fleur était rare à l'exposition, ce n'est pas qu'on ait négligé sa culture, mais la saison tardive n'avait pas été favorable à sa floraison.

Des prix ont été décernés aux principaux exposants. MM. Martin-Burdin, Nérard et Sénéclauze, ayant tous les trois mérité la médaille d'or, l'ont tirée au sort. La médaille d'argent à été décernée à M. Guillot, qui aurait seul obtenu la médaille d'or, à cause de la belle végétation de ces plantes, s'il eût rempli une des conditions du programme, celle d'avoir le plus de plantes fleuries. M. Armand a eu la seconde médaille d'argent pour sa collection de *genarium* et ses bruyères. M. Beluze a été mentionné pour ses roses, et M. Villars a obtenu une médaille de bronze pour avoir exposé des modèles de vases, de fontaines, de coquilles et de jets-d'eau.

Une loterie avait été organisée par la Commission. Le prix du billet était de cinq francs, et tous les lots gagnants. Le président de la Commission, M. Bottex, a prononcé, en séance publique, avant le tirage au sort des lots, un discours sur le but de la société. Les images fleuries dont il a orné ses phrases ne pouvaient pas être mieux appropriées à la circonstance.

CHRONIQUE MAÇONIQUE.

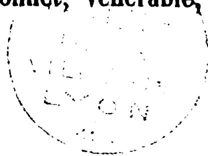
La deuxième soirée musicale et dansante, donnée le 23 de mai par des maçons lyonnais, au profit des ouvriers sans travail et des victimes de l'incendie du cirque, n'a pas été moins brillante et moins fructeuse que la première. MM. les musiciens du Grand-Théâtre composaient l'orchestre ; des artistes amateurs ont chanté d'une manière remarquable plusieurs morceaux difficiles, et les frères Célicourt et Barqui, aidés de quelques-uns de leur camarades, qui ont fait preuve de bonne volonté, ont joué un vaudeville aux applaudissements de l'assemblée.

Le double but de cette soirée a donc été rempli : les souscripteurs y ont trouvé des plaisirs variés et les pauvres ouvriers un soulagement à leur misère.

— Les chapitres des loges la *Sincère Amitié*, *Equerre et Compas*, *l'Asile du Sage*, et la *Candeur*, orient de Lyon, ont voté leur réunion définitive.

— La loge la *Parfaite Union*, orient de Villefranche (Rhône), a célébré sa fête de la Saint-Jean d'été le 31 de mai. Cette solennité a été fort belle, mais on y remarquait l'absence du frère Durieu-Bresson, l'un des fondateurs et des plus fermes soutiens de l'atelier. Ce frère avait terminé sa longue carrière maçonnique depuis le commencement du même mois.

Le frère Durieu-Bresson, qui pouvait être cité comme modèle à tous nos adeptes par son zèle ardent et son amour pour notre institution, a laissé de vifs regrets et des souvenirs durables dans la loge la *Parfaite Union*. Presque tous les membres de cet atelier l'ont accompagné jusqu'à sa dernière demeure, et le frère Gonnet, vénérable, a prononcé sur sa



tombe un discours remarquable que nous aurions voulu pouvoir publier.

— Le prince Guillaume, héritier présomptif de la couronne de Prusse vient, dit-on, de se faire initier à la Maçonnerie. Ses prétentions seraient de suivre l'exemple de son aïeul, le grand Frédéric, qui fut grand-maître des loges de son royaume.

— Le frère Christiern VII, roi de Danemark, grand-maître-général des loges de son royaume, vient de répondre à une lettre de félicitation que lui avait adressée la loge d'Altona, à l'occasion de son avènement au trône. « La prospérité de la Maçonnerie, dit-il dans sa réponse, pour la consolidation de notre foi et pour la propagation d'un véritable amour fraternel, est un des vœux chers à mon cœur, et j'espère y parvenir sûrement avec l'assistance du Grand Architecte de l'univers. »

Cet illustre frère devrait bien aussi se rappeler les promesses qu'il a faites au peuple avant de monter sur le trône, et chercher à mériter l'amour et le respect de ses sujets, au lieu de leur inspirer du mépris et de la haine par ses prodigalités et l'oubli de ses serments.

—Il existe en France trois rites divers qui se disputent le pouvoir maçonnique : le Grand-Orient de France qui relève des loges de son obédience; le suprême conseil qui se prétend l'unique et légitime héritier de l'écossisme, ancien et accepté, et enfin, le rit de Misraïm, qui semble avoir suivi dans la déconsidération générale la renommée de son fondateur, le fameux Cagliostro. C'est donc seulement entre les deux premières puissances qu'il existe une rivalité sérieuse. Aussi, lorsqu'une d'elles refuse des constitutions à un nouvel atelier, l'autre lui en accorde presque toujours, s'il a recours à elle.

C'est ce qui est arrivé tout récemment près de nous. Des frères de Châlon se sont décidés à élever un nouveau temple

maçonnique à côté de celui des *Vrais Zélés*. Ils ont donc adressé, à cet effet, une demande de constitutions au Grand-Orient qui a refusé, nous ignorons pour quels motifs. Alors les fondateurs du nouvel atelier ont eu recours au suprême Conseil qui les a admis dans son sein, et délégué le frère Astier, l'un de ses membres, pour installer la nouvelle loge sous le nom distinctif de *Parfaite Egalité*.

Cette cérémonie, qui a été fort belle et dans laquelle ont été prononcés des discours remarquables, a eu lieu le 23 mars dernier, en présence d'une nombreuse assemblée de maçons des deux rites.

La dissidence des deux pouvoirs s'est ainsi trouvée annihilée de fait par l'esprit de tolérance, dont sont animés les frères des deux ateliers de cet orient. Il est à désirer que cette scission des deux pouvoirs, qui ne tendrait rien moins qu'à semer la discorde et la haine parmi des hommes appelés à remplir une mission toute civilisatrice; il est à désirer, disons-nous, que cette scission qui pourrait assimiler la maçonnerie aux compagnonnages, si celle-ci était moins éclairée, ait une fin prochaine. Nous croyons savoir que le Grand-Orient s'occupe de réunir les deux pouvoirs en un seul. Qu'il se hâte donc de mériter par cette œuvre importante des droits à l'estime et à la reconnaissance des maçons de l'un et l'autre rite!

— *Le Globe*, *Archives générales des sociétés secrètes non politiques*, journal qui se publie à Paris sous la direction du frère Th. Juge, a bien voulu annoncer la *Revue Maçonnique* dans sa dernière livraison, Nous sommes d'autant plus reconnaissant envers le frère Juge de cet acte généreux que nous ne l'avons jamais sollicité, et qu'il est par conséquent tout gratuit.

Nous recevrons, comme par le passé, les abonnements à ce

journal que nous ne regardons point comme rival, quoiqu'en dise son rédacteur.

— Les élus, Orient de Vienne, le Parfait Silence et un autre atelier de l'Orient de Lyon célèbreront leurs fêtes de la Saint-Jean d'été, le même jour, 5 juillet prochain.

COLONIE AGRICOLE DE METTRAY.

Les fondateurs de cette colonie, destinée à recevoir les jeunes détenus, ont tenu dernièremeut une assemblée solennelle. Comme on le sait, cette colonie est établie près de Tours, dans une propriété très-vaste que M. de Bretignères, de Courteilles s'est empressé d'offrir. Le but de cette fondation est d'arracher les jeunes enfants qui pourrissent dans les prisons, à cette atmosphère également funeste pour l'ame et pour le corps, et de les rendre à la vie agricole, si propre à régénérer une ame corrompue. M. Demetz, collaborateur de M. Bretignères dans cette bonne œuvre, a fait un rapport sur les résultats obtenus depuis la fondation de la colonie. L'établissement renferme aujourd'hui 22 contre-mattres et 82 colons pris dans les prisons des divers départements.

Le rapport constate qu'il s'est opéré chez tous les enfants depuis leur arrivée à Mettray, un changement remarquable, non seulement dans leur conduite, mais dans leur physionomie, qui perd l'expression morne et défiante de la prison, et prend un air de confiance et de satisfaction. Ils sont attentifs et dociles en classe; quelques-uns font même, pour l'instruction, des progrès rapides. On leur enseigne la religion, la lecture, l'écriture, le calcul, le systéme légal des poids et mesures, le dessin linéaire et le chant en commun, qui est un puissant moyen d'ordre et de moralisation.

Les chefs de l'établissement attachent une grande importance à la vie de famille et aux relations fraternelles qui doivent adoucir les mœurs des colons et déraciner les habitudes des prisons dont la trace et les inconvénients se font encore sentir.

L'association des détenus est puissante; l'amitié qu'ils se jurent est si scrupuleusement gardé, qu'il est toujours

difficile de connaître l'auteur d'un délit, à moins qu'il ne se nomme lui-même.

Parmi 82 colons, il n'en est que 2 dont on soit prêt à désespérer, l'un est un enfant dont la raison paraît parfois aliénée; l'autre est dans un si déplorable état sanitaire, qu'on désespère de le rétablir.

Beaucoup d'entre eux sont arrivés dans la colonie atteints de maladies scrofuleuses et scorbutiques invétérées; mais le bon air, le travail des champs et les soins hygiéniques ont réagi d'une manière heureuse sur la constitution de plusieurs d'entre eux; et ces enfants, rendus un jour à la société, ne seront point des êtres débiles et corrompus, mais des hommes honnêtes et robustes.

Ces résultats sont heureux, et nous félicitons, au nom de l'humanité, les fondateurs de la colonie agricole de Mettray d'avoir entrepris avec courage, et accomplis avec bonheur une œuvre féconde, autant pour le présent que pour l'avenir. L'établissement de Mettray fournit à la réforme un bon argument de plus, et rend un service au pays, à l'humanité et à la société tout entière.

CHRONIQUE THEATRALE.

Les débuts se sont passés cette année, comme les années précédentes, au milieu des sifflets et du tapage. Tous ceux qui s'occupent, aujourd'hui de la question théâtrale, — et quel est celui qui ne s'en occupe pas! — cherchent maintenant le moyen de substituer à la manière brutale dont le public rend ses arrêts, un mode plus approprié aux mœurs de notre époque de lumière et de notre pays civilisé. C'est qu'au lieu de remonter à la source du mal, ils l'ont considéré dans toute sa rigueur. Ce ne sont ni les ordonnances de police, ni les efforts des sergents de ville qui doivent faire naître l'âge d'or de l'art et des artistes dramatiques à l'époque des débuts, c'est une question toute morale, et sa solution est dans l'intelligence et dans l'ame de tout spectateur.

Avant Molière, la plupart des comédiens étaient regardés par la foule comme des histrions ou des saltimbanques, et ce n'est qu'à mesure du développement de l'art dramatique et de ses succès, que les esprits l'ont vu sous un point de vue plus élevé, et ont accordé à ses interprètes de l'estime et de la considération. Mais le clergé, qui n'a cessé de voir dans cet art un ennemi dangereux, lui a continué ses rigueurs en

maintenant les ames dévotes dans un état d'hostilité permanent contre lui, et en faisant peser sur les artistes cette excommunication jadis si terrible.

Maintenant, l'art dramatique est-il entièrement dépouillé de cet ancien vernis de mésestime, de sa tache originaire? Occupe-t-il parmi les arts le rang qui lui est destiné? Les artistes dramatiques ont-ils dépouillé le vieil homme pour s'entourer du respect et de la considération qu'ils doivent mériter comme prêtres de l'art, comme des mandataires qui, avant de songer à amuser le peuple, doivent chercher à le moraliser? Malheureusement la plupart de ces questions restent encore à résoudre. Le public, plus ignorant que capricieux, ou plus caprcieux qu'ignorant, voit souvent du même œil l'art dramatique et ses interprêtes: il n'a ni vénération pour l'un, ni respect pour l'autre, et il les traite du bout des lèvres avec une impertinence qui fait souvent demander au philosophe et au moraliste qu'elle est l'époque où ils vivent.

Ainsi donc, tant que l'art dramatique ne sera pas compris comme il doit l'être; tant que le public baîllera pendant une scène de mœurs toute pétillante d'esprit, et qu'à une représentation chorégraphique il contemplera avec des yeux avides et un sourire niais, les poses de danseuses prodigues de leurs attraits, tant que l'artiste ne saura pas se faire estimer et respecter de la foule, il faudra s'attendre à voir se renouveler, tous les ans, les scènes de désordre et de barbarie dont nous avons été, cette année, les tristes témoins.

—Au Grand-Théâtre, les débuts ont été suspendus par la non réussite des deux premières chanteuses, et sans Mme Jenny-Colon, qui semble se multiplier et redoubler de grâces et de gentillesse pour faire prendre patience au public, nous ne savons trop ce qui serait arrivé.

Nous avons enfin vu représenter la *Calomnie*, cette comédie de M. Scribe, qu'on nous promettait depuis longtemps. C'est une étude de mœurs fort gaie et pleine d'esprit, comme l'auteur de la *Camaraderie* seul sait les faire aujourd'hui. Les artistes chargés des principaux rôles les ont convenablement remplis, et comme l'on pouvait s'y attendre la *Calomnie* a obtenu un brillant succès.

Mme Maire, a débuté, vendredi, comme *seconde première* chanteuse par le rôle de Rosine du *Barbier de Séville*. Elle a fait preuve d'une assez bonne méthode, mais le timbre de sa voix nous a paru d'une faible extension; nous attendrons ses autres débuts, pour juger de son talent.

DES

HAUTS GRADES MAÇONNIQUES.

(SUITE (1).

La troisième série des grades maçonniques est composée du *Maître Elu des Neuf*, du *Maître Elu des Quinze* et du *Sublime Chevalier Elu*. Ils reposent sur le même fond, c'est-à-dire sur une fable absurde, et se déduisent assez naturellement, quoique le premier de ces trois grades absorbe presque entièrement l'intérêt que peut offrir leur historique.

Quelqu'étrange et puérile que paraisse aujourd'hui l'idée qui a enfanté ces trois grades, on ne peut s'empêcher d'y remarquer une secrète tendance à détourner la maçonnerie de son véritable but, et à vicier ses principes. Les instituteurs de ces grades semblent avoir passé un trait de plume sur les cinq degrés qui les précèdent immédiatement, et avoir repris en sous-œuvre l'action dramatique du grade de *Maître*, pour lui donner un dénouement odieux et horrible. N'ont-ils fait qu'obéir à la haine et à la vengeance, qui paraissent avoir été leurs passions favorites, ou bien ont-ils été inspirés par un génie, ennemi de notre institution ? Ont-ils voulu confier à la maçonnerie un écho qui répétât sans cesse aux ombres de leurs persécuteurs les mots de vengeance et de mort ? Ou, renouvellant la ruse des Grecs contre les Troyens, ont-ils introduit dans la maçonnerie une nouvelle machine de guerre pour devoir à la perfidie une conquête que la force ne pouvait leur accorder? Qu'elle qu'ait été leur pensée, elle fut condamnable et mérite d'être flétrie.

Un simple exposé de l'historique de ces grades suffira, nous

(1) Voir la 26e et la 27e livraisons.

n'en doutons pas, pour attirer sur eux le blâme et le mépris de ceux de nos frères qui n'ont point vieilli dans la routine, et qui demandent à la réflexion le chemin qu'ils doivent suivre dans l'ordre maçonnique.

Salomon préside son conseil (1) lorsqu'Hiram, roi de Tyr, se présente sur les marches du trône pour demander vengeance de la mort de l'architecte du temple. Le président consulte l'assemblée, lorsqu'un grand bruit se fait entendre: un inconnu est arrivé clandestinement jusqu'à la porte du chapitre, où il veut pénétrer, malgré les gardes, pour faire une confidence à Salomon. Ce dernier qui, dans le septième grade donnait une leçon de sagesse et de modération au roi de Tyr, en arrêtant sa main homicide, s'oublie à son tour: n'écoutant que sa colère, il ordonne à ses gardes de sacrifier, sur le champ, aux mânes d'Hiram, l'intrus qui a voulu surprendre les secrets du conseil. Mais le roi de Tyr, qui est maintenant le plus sage, émet l'avis qu'au lieu de livrer cet inconnu à la mort, on le fasse introduire dans le chapitre, les mains liées, les yeux couverts d'un bandeau, et qu'il soit entendu. Cette proposition est adoptée, et l'imprudent paraît devant le conseil dans l'humble position ordonnée par le roi de Tyr.

Salomon lui demande quels sont les motifs de sa démarche inconsidérée. Il répond qu'il a découvert la demeure de l'un des meurtriers d'Hiram, et qu'il vient la révéler au roi.

Salomon, après avoir consulté le chapitre sur les mesures à prendre dans cette circonstance fortuite, met dans une urne les noms des membres qui le composent, et les neuf premiers

(1) Nous avons vu, au cinquième grade, ou *Maître Parfait*, que Salomon fit élever à Hiram un tombeau qui fut placé dans une salle séparée du temple, appelée chapitre. Dès lors, ce fut dans ce chapitre que Salomon tint ses conseils secrets.

élus par le sort, sont envoyés au lieu indiqué par l'inconnu, afin de s'emparer de la personne du meurtrier.

Joaber, secrétaire intime de Salomon, est nommé chef de l'expédition. Elle sort de Jérusalem pendant la nuit, marche au milieu des ténèbres, par des chemins inconnus et difficiles, jusqu'aux environs de *Joppé*, où elle arrive avant l'aurore. Joaber, impatient, et sans doute guidé par un génie vengeur, devance ses compagnons, s'enfonce dans des ravins, au milieu d'énormes rochers et d'affreux précipices. Il brave héroïquement tous les obstacles de la nature, et échappe, comme par miracle, à mille périls. Enfin, il aperçoit (probablement à la clarté de la lune!), au fond d'un précipice, un chien qui se désaltère à une source d'eau vive. L'animal fuit à son approche; et, ô providence des vengeurs du juste! plus fortuné que le tendre époux d'Eurydice ou que le divin Orphée, Joaber peut se passer du gâteau de miel de la Sybille ou de la lyre du poète pour apaiser le nouveau Cerbère: l'animal se tait miraculeusement et disparaît derrière un buisson d'où s'échappent quelques rayons de lumière. Joaber s'avance hardiment et découvre une caverne derrière ce buisson. Il y pénètre et aperçoit devant lui Abiram, étendu sur le sol, se livrant aux douceurs du sommeil. Une lampe veille à côté de lui, et un poignard s'est échappé de sa main. Ainsi le ciel t'est favorable, ô Joaber! il s'est déclaré en ta faveur; il a aplani devant toi tous les obstacles de la vengeance. Judith avait à traverser une armée ennemie, à tromper la surveillance des gardes d'Olopherne, mais Abiram t'est livré seul et sans défense. Allons, courageux et loyal Joaber, ministre du plus juste des hommes, la victime est snr l'autel! ramasse ce poignard!... Pour punir le meurtre fais-toi meurtrier.... allons, frappe!.. Maintenant, c'est bien! le sacrifice est achevé : le sang coule, en bouillonnant, du sein de la victime, la pâleur de la mort s'étend sur son visage et décolore ses lèvres; ses membres se

raidissent; tes mains sont rougies du sang de ton frère; ta mission est remplie !... Mais ce n'est pas assez d'horreur et de lâcheté: coupe la tête d'Abiram et emporte la, comme un glorieux trophée, à ton royal maître qui te récompensera. Tes compagnons te rejoindront plus tard, pour être témoins de ton triomphe.

Ainsi s'accomplit la mission des *Neuf Elus*, ou plutôt de l'*Elu des Neuf.* Triste et honteuse histoire que notre plume a retracée avec autant d'exactitude (1) que de dégoût.

Mais, avant de nous livrer aux amères réflexions dont elle remplit notre ame, accomplissons notre œuvre de narrateur, buvons la coupe jusqu'à la lie.

Au dixième grade, —*Maître Elu des Quinze*,—Salomon est averti par un de ces intendants, qui vient de parcourir le pays de *Geth*, que les deux autres meurtriers d'Hiram se sont retirés dans cette contrée. Il choisit donc, cette fois, quinze *Elus* (2) au nombre desquels sont les neuf de la première expédition, et les envoie au roi Maacha avec une demande d'extradition des deux criminels, nommés Sterkin et Oterfut (3).

Maacha donna aux envoyés de Salomon des guides pour les diriger dans la recherche des deux coupables. Après bien des courses inutiles et des fatigues sans nombre, ils parvinrent cependant à les trouver dans une carrière de Ben-

(1) Il existe plusieurs versions sur cet historique. Quelques réformateurs ont cherché à en atténuer l'horrible et le ridicule par des moyens plus ou moins adroits. Malgré leurs efforts pour en cacher le fond sous les formes de la justice, il n'en est pas moins odieux. Ainsi, dans le grade arrangé par le *Grand-Orient*, et tel qu'il se confére au rite moderne, c'est Abiram qui se frappe du poignard à la vue de Joaber.

(2) Douze, selon quelques cahiers; ce qui est en contradiction avec le titre du grade.

(3) Ronwel et Gravelot, suivant le rite adonhiramite.

Dicat (1). Ils s'emparèrent d'eux, les chargèrent de chaînes, et les conduisirent à Jérusalem, où Salomon « ordonna qu'on les mit dans les cachots d'une tour, nommée *Hésar*, pour les livrer le lendemain à la mort la plus cruelle ; ce qui fut exécuté à dix heures du matin. Ils furent attachés à deux poteaux par les pieds, le col et les bras liés derrière. On leur ouvrit le corps depuis la poitrine jusqu'aux parties génitales, et on les laissa, de cette façon, à l'ardeur du soleil l'espace de huit heures. Les mouches et les autres insectes s'abreuvèrent de leur sang. Ils faisaient entendre des plaintes si lamentables que leurs bourreaux furent émus de compassion, ce qui les obligea à leur couper la tête. Leurs corps furent jetés hors des murs de Jérusalem pour être livrés aux bêtes féroces. Salomon ordonna ensuite que les têtes des deux criminels fussent comme celle d'Hoben (Abiram) exposées hors de la ville, sur des pieux, dans le même ordre que ces meurtriers s'étaient placés dans le temple pour assassiner Hiram, afin de donner un exemple à tous ses sujets, et *particulièrement aux ouvriers maçons.* »

Dans le onzième grade, les Elus reçoivent la récompense de leurs travaux : Salomon les envoie dans diverses tribus de son royaume avec le titre de gouverneurs.

Voilà donc l'un des premiers principes de l'ordre social : Nul ne peut se faire justice à soi-même, foulé aux pieds par une institution établie sur les bases de l'équité et du progrès ! Voilà donc la délation, l'assassinat, la haine et la vengeance, la cruauté et la barbarie, non seulement tolérés, mais honorés et récompensés par des hommes aimant la justice et la douceur, l'honneur et la vertu !

Comment la plupart de nos frères, avant d'accepter ces di-

(1) Qui était Ben-Dicat ?—Un des intendants de Salomon et son gendre.— *Catéchisme de l'Elu des quinze.*

vers titres d'Elus (1), n'ont-ils pas soumis à leur réflexion ce système de doctrines odieuses, bâti sur l'absurdité et que l'ignorance seule peut soutenir? Comment le Grand-Orient de France, qui s'est placé à la tête des loges, sans doute pour les éclairer et pour les diriger; comment le Grand-Orient, qui a sacrifié tant d'autres grades, à cause de leur inutilité, a-t-il refondu en un seul ces trois grades d'Elus, au lieu de les couvrir de sa réprobation? Ce sont là de ces faits dont l'existence ressemble à un problème, et qu'on ne peut s'expliquer que par l'aveuglement déplorable dont administrateurs et administrés sont victimes.

Ces grades, nous le répétons, ont été intercallés dans les autres degrés de l'échelle écossaise, par des hommes ayant appartenu à des sectes religieuses ou politiques. Ou plutôt, ce sont ces sectes elles-mêmes qui, persécutées, sont venues, en de mauvais jours, s'abriter sous la tolérance maçonnique, et qui, semblables à des torrents gonflés par l'orage, ont laissé, en se retirant, leur limon sur la rive hospitalière.

Les uns les attribuent aux templiers du quatorzième siècle qui, pour éviter les persécutions, s'exilèrent dans la Thébaïde, où ils fondèrent un grade d'Elu qu'ils envoyèrent à leurs frères d'Europe. Les autres en font retomber la paternité sur les casuistes de la société des jésuites qui, malgré les égards qu'ils eurent envers les puissants du jour, en aplanissant devant eux les aspérités de la morale et de la religion, ne furent pas moins bannis. Ce serait en haine de leurs ennemis qu'ils auraient créé un grade d'Elu, où ils auraient déposé leurs sentiments de haine et de vengeance, et mis en lumière leur maxime : Il est juste d'assassiner les rois impies :

(1) Pour ce qui nous concerne, nous déclarons n'avoir jamais été initié à aucun de ces grades. S'il nous eût fallu suivre cette filière pour arriver aux grades supérieurs, nous eussions préféré y renoncer.

—*Justum Necare Reges Impios.*—Enfin, Cromwel, l'ennemi juré des Stuarts et du catholicisme, qui s'était fait de la maçonnerie un marche-pied pour arriver au pouvoir, aurait aussi fondé un grade d'Elu où ses partisans seuls étaient admis. « La réception était peu rassurante, dit un auteur. On convoquait verbalement chaque néophyte ; deux chevaliers armés, visière baissée, ne quittaient pas le candidat qui se couchait ventre à terre ; le président, qui parlait seul, était caché derrière un rideau, et, l'instruction donnée, il fallait prendre l'engagement que le président dictait, au risque d'être immolé à l'instant. Une fois admis, on assistait au chapitre : c'était alors seulement qu'on connaissait les divers initiés. »

Ces trois grades, créés par trois ordres ou partis différents, auraient donc été recueillis et modifiés par les maçons du rite d'Hérédon, ou écossisme primitif, vers le XVI[e] siècle.

D'autres écrivains ont aussi voulu rendre les carbonari responsables de l'institution de ces grades, ce n'est pas notre avis. Le grade de *Grand Maître, Grand Elu*, qui est le dernier et le plus élevé de la carbonara, a été, comme la plupart de ceux qui forment le rite de cette société, calqué sur les grades maçonniques. Mais il faut rendre justice aux carbonari : malgré les puissants motifs de haine et de vengeance qu'ils avaient pour adopter les grades d'Elus, tels que l'écossisme les confère, ils les ont modifiés.

Mais pourquoi chercher plus longtemps les auteurs de ces crimes maçonniques ? Que leurs noms restent dans l'oubli, afin qu'ils ne soient point flétris par la postérité. Pardonnons-leur tout le mal qu'ils ont fait à notre institution — peut-être innocemment ! —en fournissant à ses ennemis des armes dont ils ont su se servir avec habileté. Ainsi, qu'il ne soit plus parlé des grades d'Elus ; que leurs autels impurs soient ren-

versés, leurs bannières réduites en cendre; que leurs mots de vengeance et de mort ne souillent plus les lèvres d'aucun néophyte, et que ces cordons noirs, ornés d'ossements humains, de poignards et de sentences criminelles, ne déshonorent plus aucun initié. Honte à celui qui oserait s'en revêtir!

Pour que nos paroles ne paraissent point empreinte d'exagération et d'erreur, nous allons les mettre sous la sauvegarde d'un membre du Grand-Orient, qui vient de terminer sa glorieuse carrière maçonnique. Voici ce que dit le frère Vassal : « L'Elu ne doit plus figurer parmi les grades maçonniques, que comme historique, et le Grand-Orient doit interdire aux chapitres de conférer un grade qui flétrirait et ferait abhorrer l'initiation. »

Le douzième grade, ou *Grand-Maître Architecte*, semble renouer la chaîne brisée par l'interpolation des trois grades que nous venons d'analyser. Il est consacré à la géométrie comme celui de *Maître en Israël* l'est à l'architecture. Il n'offre, du reste, rien d'extraordinaire, si ce n'est l'étrangeté du costume de celui qui préside les travaux. Il doit être revêtu de la robe de Grand-prêtre ou d'Hiérophante, ce qui doit faire remonter l'origine du grade à la plus haute antiquité. Le bijou distinctif du grade est une médaille, où sont gravées les initiales du Grand Architecte de l'univers. Autour de ces lettres sont disposés les attributs de la géométrie.

Le treizième grade — *Royale-Arche* — repose sur une longue histoire, dont le principal défaut n'est pas l'invraisemblance. Cette histoire, comme celle des grades précédents, a subi, dans le cours des âges, de nombreux changements; cependant le fond semble avoir été respecté. Il s'agit de la découverte du Delta ou triangle d'or sur lequel Enoch, avant le déluge, avait gravé le nom de Dieu, afin qu'il ne se perdît point. La découverte de cette inscription eut lieu en creusant

les fondations du temple de Jérusalem. Aussi Salomon est-il encore regardé comme l'auteur de ce grade. Ses attributions sont : courage, persévérance; son bijou est une médaille d'or.

Le quatorzième grade, nommé *Grand Ecossais*, est antièrement religieux. Il n'est renfermé dans aucun cadre historique. Le Delta est son emblême, et ses symboles sont l'onction du récipiendaire et la communion sous les deux espèces. Le temple, où se célèbrent les mystères de ce grade, se nomme voûte sacrée. Les chevaliers écossais doivent porter au doigt un anneau renfermant ces mots : *La vertu unit ce que la mort ne peut séparer.*

Chevalier d'Orient et de l'Epée, quinzième grade. — Vers l'an 2559, avant l'ère actuelle, Nabuchodonosor s'empara, pour la seconde fois, de Jérusalem. Il détruisit complètement le temple, emporta ses richesses, et emmena en captivité 10,000 Israélites. Quelques-uns de ces derniers, qui avaient été initiés aux mystères esséniens, trouvèrent dans les doctrines de cette société des consolations à leurs maux. Ils contribuèrent puissamment à fortifier le courage de leurs frères, en leur montrant le retour dans leur patrie dans un avenir peu éloigné. Cependant, leur captivité durait depuis près de septante ans, lorsque Jechonias, leur ancien roi, qui partageait leurs maux, eut un fils nommé Zorobabel. Ses nombreuses qualités lui attirèrent l'admiration et l'amour de ses frères : il fut le premier oint du Seigneur.

Cyrus, qui par sa clémence semblait vouloir effacer les souvenirs de cruauté laissés par son prédécesseur, eut le désir de voir le jeune Hébreux, dont la brillante réputation était parvenue jusqu'à la cour. Zorobabel, dont le cœur répondait à la haute intelligence, vit arriver, avec une joie inexprimable, le jour où il devait se présenter devant la cour de Cyrus. Ce n'était point le sentiment d'une puérile vanité et d'un vain

orgueil qui embrâsait son cœur; mais c'était l'amour fraternel, le sentiment de commisération, surexcité par les maux sans nombre qui accablaient les captifs pendant leurs rudes travaux, et sous les rayons d'un soleil brûlant. En se présentant devant Cyrus et sa cour, Zorobabel ne baissa pas la tête et ne rougit point. Sa bouche ne resta point muette, parce qu'il entendait derrière lui les cris plaintifs de ses frères opprimés, et parce qu'il prévoyait qu'une circonstance plus favorable à son projet de délivrance ne se présenterait peut-être pas une seconde fois. Il parla donc au roi avec respect, mais avec courage et fermeté. Il lui fit le douloureux récit des misères des captifs, et son cœur en fut touché. Aussi, lui promit-il de le rendre à la liberté, lui et tous les siens.

Suivant le cahier d'instruction du grade, Zorobabel choisit sept mille captifs qu'il instruisit à manier les armes, et qu'il nomma *Chevaliers de l'Epée.*

Cyrus publia un édit par lequel il annonçait la délivrance des Hébreux, leur permettait de retourner à Jérusalem et de relever le temple. En souverain généreux, il compléta cet acte d'humanité par un acte de munificence : il rendit à Zorobabel les riches ornements du temple, enlevés par Nabuchodonosor, et lui donna un des généraux de son prédécesseur pour l'accompagner, lui et ses frères.

En arrivant sur les bords de l'Euphrate, les Chevaliers d'Orient, ou de l'Epée, trouvèrent de nombreux ennemis qui leur barrèrent le passage d'un pont, afin de leur enlever leurs riches ornements. Zorobabel, en chef habile, rangea aussitôt sa troupe en bataille et fondit sur l'ennemi qu'il tailla en pièces.

Le vainqueur fit élever sur ce lieu un holocauste en l'honneur de ce glorieux fait d'armes, et l'armée continua sa marche.

Elle arriva à Jérusalem, disent quelques auteurs, le vingt-deuxième jour du premier mois de l'an 672 avant l'ère actuelle; c'est-à-dire quatre mois après sa sortie de Babylone.

Les Israélites, ou plutôt les Chevaliers de l'Epée, jetèrent bientôt les fondements du nouveau temple ; mais leurs maux n'étaient point finis. Les Samaritains, descendants comme eux d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, avaient élevé un temple dans leur pays, et prétendaient qu'il devait être aussi agréable à Dieu que celui de Jérusalem. Les Chevaliers de l'Epée, s'appuyant sur l'autorité des paroles de Salomon, pensaient le contraire. Cette différence d'opinions religieuses fit donc de deux peuples de frères deux peuples rivaux. Les Samaritains, jaloux de la gloire et des richesses dont ils prévoyaient que les Juifs seraient un jour comblés, leur firent une guerre acharnée. Ils fondaient à l'improviste sur les ouvriers du temple, leur enlevaient la vie en détruisant leur ouvrage. Le lendemain, de nouveaux ouvriers, l'épée d'une main et la truelle de l'autre, recommençaient l'œuvre détruite la veille.

Tel est le récit de cette époque importante de l'histoire hébraïque, consignée dans le cahier d'instruction du quinzième grade. Nous n'examinerons point si elle est entièrement conforme au texte biblique; car, nous l'avons dit, les auteurs ou les réformateurs des hauts grades maçonniques ont commis tant d'erreurs historiques que nous avons mieux aimé en rechercher la cause dans leur position exceptionnelle, vis-à-vis de pouvoirs ombrageux et persécuteurs, que de les accuser de s'en être sciemment rendus coupables. Il leur fallait un manteau sous lequel ils pussent cacher leurs doctrines, que quelques hommes de nos jours regardent encore comme destructives ou révolutionnaires, et, ce manteau, ils le faisaient de diverses pièces historiques dont chaque couleur différente renfermait un sens allégorique ou mystérieux.

Considéré sous ce point de vue, le quinzième grade renferme de hautes leçons de morale. En montrant aux initiés les Juifs réduits pendant septante ans à l'état de servitude, et soutenus dans leur captivité par l'espoir de revoir un jour le pays où ils avaient laissé les cendres de leurs aïeux et leurs propres berceaux; en montrant les Juifs si résignés et si persévérants, les auteurs du grade ont sans doute voulu enseigner à leurs frères à supporter leurs maux avec courage et à ne jamais désespérer de l'avenir. En mettant sous les yeux des initiés, Zorobabel, chef vertueux, généreux et intrépide, formant une armée vaillante, et triomphant d'une troupe égyptienne que la cupidité seule a portée à prendre les armes, ils ont voulu nous apprendre à être actifs et pleins d'ardeur; à aimer l'ordre et la discipline, l'unité de force et de moyens, comme seule capable de conduire à la victoire. La construction d'un nouveau temple est le symbole de l'établissement de nouvelles idées sociales. Les riches ornements, et les précieux matériaux qui doivent entrer dans la construction du second temple, représentent les anciennes doctrines, épurées par le temps et qui, jointes aux nouvelles par une liaison harmonieuse, doivent constituer le système du progrès. Les attaques que les ouvriers du temple ont à repousser sans cesse symbolisent celles auxquelles sont en butte les amis de la raison et de la vérité. Ces attaques dirigées et repoussées par des hommes liés par une communauté d'origine, ayant presque les mêmes opinions politiques, religieuses et morales, mais divisés par l'orgueil, par la jalousie et par l'intérêt personnel, ces attaques rappellent aux maçons que les principaux obstacles, qui s'opposent à la réalisation de leurs projets, surgissent souvent du sein de leur propre société.

Nous n'oserions pas affirmer que les auteurs du quinzième grade aient voulu représenter toutes ses idées sous les formes allégoriques que nous venons d'exposer; mais le sens

que nous leur avons attaché nous paraît si rationnel qu'il faudrait être fataliste pour attribuer au hasard seul ces heureuses dispositions.

Nous regrettons vivement que ce grade soit aujourd'hui négligé : il figurerait dignement dans le rite français au troisième rang, occupé par celui d'*Elu*. Nous verrions avec plaisir les chapitres décorer leurs adeptes du cordon vert de Chevalier de l'Epée, au lieu du cordon noir de Maître-Elu.

Le seizième grade—*Prince de Jérusalem, ou Chef des Loges Régulières* — est la suite du précédent. Les Juifs ne pouvant triompher des Samaritains, et Zorobabel désespérant de voir achever les travaux du temple, des ambassadeurs furent envoyés au roi des Assyriens pour lui demander sa protection. Assuérus ordonna aussitôt aux Samaritains de se soumettre au roi de Jérusalem et de lui payer tribut. Trop faibles pour résister, ils obéirent. Ainsi finit une lutte qui avait été presque aussi fatale aux Juifs que leur captivité, et qui eût inévitablement causé leur ruine.

Ce degré ne se distingue des autres que par sa nullité et la dernière partie de son titre, qui est en opposition avec le système électoral, suivi par le rite français et le rite écossais. Les loges ne reconnaissent pour chefs que ceux qu'elles nomment au scrutin.

Le dix-septième degré — *Chevalier d'Orient et d'Occident* — ne renferme rien d'important. Il semble avoir été institué en l'honneur des Chevaliers Croisés; mais il règne dans son ensemble une si grande diffusion d'idées, et l'on y remarque tant d'anachronismes que le but de ses auteurs a été manqué. C'est encore un grade inutile, et rien de plus.

Nous ne reviendrons pas sur le grade de *Rose-Croix*, qui figure au dix-huitième échelon de l'échelle écossaise. Tout ce que nous avons dit précédemment (1) a depuis été confirmé

(1) Voir la 19e livraison, pag 201.

par plusieurs auteurs que nous ne connaissions pas lorsque nous avons publié notre article sur ce sujet. Nous répéterons seulement que nous considérons ce degré comme le plus beau et le plus important de tous les hauts grades maçonniques; et cela parce qu'il consacre le souvenir de l'époque la plus mémorable des temps modernes; parce qu'il rappelle aux hommes l'origine de leur émancipation par les doctrines maçonniques.

Ce grade ne peut pas être détourné de son but, comme il en a été menacé, sans être complètement annihilé. Otez-lui sa croix et son Christ ; bouleversez ses symboles et ses allégories, et ce n'est plus qu'un grade inutile et fastidieux, comme la plupart de ceux que nous venons de passer en revue.

Cependant on s'acharne à le défigurer, à le mutiler; on se passionne pour le rendre *philosophique*. Mais qu'entend-on par ce mot? Philosophie signifie, amour de la sagesse, ou si l'on veut, science qui embrasse la logique, la morale, la physique la métaphysique. Eh bien ! nous ne voyons rien dans ce grade, tel qu'il a été primitivement institué, qui soit en opposition avec la sagesse, ou bien avec la logique, la morale, la physique et la métaphysique. Qu'on étudie Socrate et Platon, Descartes et Malebranche, et l'on verra que la plupart des grandes idées de ces philosophes s'harmonisent parfaitement avec les doctrines renfermées dans ce grade. Il faut donc admettre cette institution dans toute sa plénitude ou y renoncer. Ses doctrines peuvent être admises et prêchées par tout maçon, vraiment sage et vraiment éclairé, qu'elles que soient ses opinions politiques et religieuses. Ceux qui le dédaignent ou qui veulent le réformer, ne l'ont pas étudié sérieusement et ne le connaissent pas ; ceux qui refusent de s'y faire initier, parce que quelques-uns de ses symboles chrétiens leur répugnent, ne sont ni sages, ni philosophes : ce

sont des sectaires dont le germe de leur intelligence a été étouffé par des haines originelles, et dont l'esprit reste comprimé sous le joug des préjugés. Les uns et les autres sont esclaves de l'erreur et du mensonge, et ne méritent pas d'être initiés au grade de Rose-Croix.

Ce que l'on doit réformer, c'est la partie matérielle du grade. Il faut l'arracher de l'état de misère actuel où l'ont réduit des Rose-Croix indignes ; il faut lui rendre son ancien éclat. On devrait commencer cette réforme par n'admettre à l'initiation de cet ordre que des hommes capables de comprendre et de professer les doctrines qu'il renferme; on devrait n'accorder le grade de Rose-Croix qu'à des hommes dignes de le porter et capables de le faire respecter.

Quant à l'origine de cette institution, nous regrettons de ne pouvoir faire part à nos lecteurs que des doutes que nous avons pu recueillir sur ce sujet.

Nous avons dit, dans notre premier article, que quelques auteurs attribuent la création de cet ordre à Parcelsce, d'autres à Bacon. J.-J. Smler assure que la société des Rose-Croix fut fondée en Egypte dans le XIVe siècle, vers l'an 1378, par l'allemand Rosenkreuzer, qui avait étudié à Fez et en Egypte la haute philosophie des Orientaux. Un autre écrivain dit qu'il existe dans un ancien temple en ruine de Benarès, ville de l'Inde, un triangle renfermant une croix ornée d'une rose, et que le peuple a pour ces objets une grande vénération. Quelques savants contestent ces origines, parce que les Rose-Croix ne publièrent que vers l'an 1,600 leur premier ouvrage intitulé : *La Réformation du monde entier par la fraternité des Rose-Croix*. « Mais il est évident, dit Fabre d'Ollivet, que le manuscrit original de la *Fama fraternitatis* existait alors depuis longtemps : plusieurs années avant sa publication, le notaire Hasel Mayer en parle pour l'avoir vu ; et la *Confessio fratrum* existait encore avant la *Fama fraternitatis*.

Cette confession porte : « Bientôt l'univers subira une réformation générale : les impies seront chassés ; la doctrine de l'égalité se répandra sur toute la terre. »

Les Rose-Croix ne doivent pas dire qu'ils ont rempli leur tâche, car cette prophétie est loin d'être accomplie.

Joannes Cherpin.

(La suite au prochain numéro)



MISRAÏM

TRAHI PAR UN DE SES ADEPTES.

PERSONNAGES.

MISRAIM. — Un INITIÉ. — LE PRÉFET DE POLICE.

La scène se passe à Paris dans le cabinet de l'Initié (1).

SCÈNE PREMIÈRE.

L'INITIÉ, *assis à son bureau, écrivant.*

La franc-maçonnerie ne peut rester indifférente aux débats engagés entre moi et le Supérieur Grand Conservateur du rite égyptien. Ses intérêts exigent qu'elle proteste en faveur de l'un ou de l'autre. Si mes allégations sont fondées, il faut qu'elle proscrive un rite qui la compromet; si elles sont fausses, il faut qu'il se hâte de me proclamer indigne de lui ap-appartenir..... (*On frappe à la porte en maçon.*) Qui frappe ainsi? —

UNE VOIX DU DEHORS.

Misraïm.

L'INITIÉ.

(*Bas.*) Que le diable t'emporte! (*Haut.*) Entrez.

MISRAIM, *en s'approchant de l'Initié et d'un ton larmoyant.*

« Fils ingrat et rebelle, d'où tenez-vous votre mission pour

(1) Nous devons avertir le lecteur étranger à la maçonnerie, que l'ordre de Misraïm n'a jamais été reconnu par le Grand Orient de France, ni par le Suprême Conseil, et que ces deux rites n'ont rien de commun avec celui dont il s'agit.

Tous les faits, cités dans cet article, ont été puisés dans les deux brochures que l'initié Ternisien, avocat au barreau de Paris, vient de publier contre le rite de Misraïm. Les passages renfermés entre des guillemets sont cités textuellement.

venir ainsi *ex-abrupto*, et après neuf mois à peine d'existence maçonnique, lancer la foudre et l'anathème sur des statuts que vous aviez juré, vous-même, d'observer fidèlement et religieusement ? »

L'INITIÉ.

« Si après neuf mois à peine d'existence maçonnique je vous ai compris, démasqué et réduit à ne pouvoir me répondre avec sens et vérité, qu'en doit-on conclure ? A votre tour, répondez ? »

MISRAIM.

« Nos statuts ont reçu la consécration des siècles, et l'approbation des personnages maçons les plus éminents dans tous les rangs de la société, depuis la création de la Puissance Suprême en France. »

L'INITIÉ, *interrompant*.

« C'est-à-dire, Monsieur, depuis que trois négociants du même nom, dont les opérations commerciales ne furent, dit-on pas plus heureuses que les spéculations maçonniques, introduisirent à Paris le rite de Misraïm (1). »

MISRAIM.

Si c'était vrai, Monsieur, nos statuts n'auraient pas été approuvés par MM. le comte Muraire, le général baron Teste, le général comte Chabrand, le baron... (2).

L'INITIÉ, *interrompant*.

« Tenez, Monsieur, composons : trouvez-moi un seul, un seul ! de ces personnages, derrière lesquels vous cherchez à vous effacer, qui déclare connaître et approuver vos statuts, connaître et approuver votre administration, et je proteste aussitôt contre tout ce que j'ai dit et fait jusqu'ici. »

(1) Historique.

(2) Le prince Frédéric, Grand-Maître de l'ordre maçonnique des Pays-Bas, vient d'adresser une circulaire à toutes les Loges de ce royaume, pour leur

MISRAIM.

Allons, fils ingrat et rebelle, enfoncez encore plus profond dans mon cœur, vos traits empoisonnés!.. Je n'ai jamais eu de plus terribles ennemis que mes propres enfants: ils finiront par devenir parricides; et vous, vous l'êtes déjà dans le cœur... Mais enfin, moi qui vous ai comblé d'honneurs et de dignités que me reprochez-vous?

L'INITIÉ.

J'accuse vos statuts d'être despotiques et contraires à l'esprit maçonnique. Je vous accuse d'initier en tous lieux le premier venu; je vous accuse enfin d'immoralité.

MISRAIM, *poussant un soupir.*

Mon Dieu! pardonnez-lui, car il ne sait ce qu'il fait.. Et vous ne rougissez pas de me calomnier ainsi, fils dénaturé?

L'INITIÉ.

Et oserez-vous nier que vous nous dites à chaque instant: « *Amenez-nous, amenez-nous des profanes*... et que lorsqu'on vous répond: *J'en amenerai bien, mais.... et je ne veux vous amener que de bons*, vous répliquez: *Qu'est-ce que cela fait mon brave? Amenez-les toujours, nous les recevrons, et s'ils ne se conduisent pas bien, nous les raierons.* »

MISRAIM.

Je ne pense pas avoir dit cela. Du reste « la Puissance Suprême n'a de compte à rendre à personne... ce qu'elle fait est bien fait. »

L'INITIÉ.

Oserez-vous encore nier le fait suivant?

signaler les moyens *illicites* qu'on emploie envers les maçons réguliers pour leur faire adopter le rite de Misraïm. Il leur dit qu'il regarde tous les travaux des adeptes du rite de Misraïm « *comme illégaux, et comme* ne pouvant jamais être reconnus par lui.

« Le F.·. G.·. C.·. pressait un jour en ma présence un frère, honorable officier, d'administration au Val-de-Grâce, de lui amener des jeunes gens pour les recevoir. A l'observation de ce frère, que les jeunes gens qu'il connaissait étaient froids, indifférents et se souciaient peu de la maçonnerie, savez-vous ce que la Puissance Suprême a répondu ? Le Voici : *Eh bien, nous allons avoir un banquet, vous leur direz qu'il y aura des dames au banquet, et ils se feront recevoir pour y venir.* Comprenez-vous comme moi ce langage ? »

MISRAIM.

« Monsieur, il me répugne de descendre à la justification d'une aussi atroce calomnie, tant l'idée seule a de quoi révolter les ames honnêtes. » L'officier d'administration dont il s'agit a été interpellé sur ce fait, et il a répondu qu'il n'en avait pas connaissance.

L'INITIÉ, *montrant une lettre.*

Ah ! il n'avait pas connaissance de cela, Eh bien, Monsieur, voici ce qu'il m'écrit de Phalsbourg : lisez.

MISRAIM, *surprit.*

C'est inutile, Monsieur, la Puissance Suprême n'a de compte à rendre à personne.... ce qu'elle fait est bien fait.

L'INITIÉ.

Vous me permettrez de penser le contraire. Aussi vous demanderai-je : « Qu'est devenu cet argent qui afflue de toutes parts ?... Où est donc le gouffre qui s'ouvre pour recevoir et ne rend rien ? Où est le produit de nos réceptions, de nos cotisations, de nos aumônes, des bénéfices de la vente de nos statuts, de nos écharpes, de nos diplômes et de nos dignités ?... »

MISRAIM.

Mais auriez-vous déjà oublié, Monsieur, qu'on vous a donné 35 grades pour dix francs ? Or, je vous le demande, à ce prix

est-il possible de réaliser des bénéfices ? Du reste, voici des certificats qui m'ont été délivrés par les loges qui ont le bonheur de vivre sous mon obédience ; ils vous prouveront que je suis incapable.... (*ouvrant un papier.*) de tromper mes enfants. (*Lisant.*) « Grands Conservateurs, les fidèles Misraïmites.... »

L'INITIÉ, *absorbé depuis un moment dans la lecture d'un ouvrage ouvert sur son bureau.*

C'est inutile, je sais à quoi m'en tenir...

MISRAIM, *ouvrant un autre papier.*

Vous entendrez au moins celui de vos chères sœurs ; c'est une galanterie que vous ne pouvez leur refuser (*l'Initié ne répond rien.*) ; écoutez :

« Les sœurs grandes dignitaires et membres du comité de finances de la R.·. grande loge d'adoption de l'ordre maçonnique de Misraïm, soussignées, ayant lu avec la plus profonde indignation les calomnies contenues dans l'infâme libelle de l'ex-frère Ternisien, avocat à la cour royale, dirigé contre la probité et l'honneur des grands conservateurs de l'ordre, déclarent que toutes les fois qu'il s'est présenté des admissions de jeunes adeptes dans notre grande loge d'adoption, les grands conservateurs ont toujours veillé à ce que toutes les formalités voulues soient remplies exactement, et que, grâces à leurs soins et à leur zèle infatigable pour le bien de l'ordre, nous n'avons jamais déploré d'initiations *indignes de notre institution*, et que, dans nos réunions et fêtes, ont constamment régné la paix, la concorde et la bienfaisance.

« Quant à l'administration financière de notre respectable grande loge, elle s'opère conformément à nos réglements, et, pour rendre justice aux grands conservateurs de notre ordre *vénéré*, qui mérite, sous tous les rapports, l'estime et l'attachement des vrais enfants de Misraïm, nous avons tracé le présent, et prions la puissance suprême de lui accorder une

place dans la réponse qu'elle fait pour confondre l'auteur du libelle.

« Vallée de Paris, le 10 février 1840.

« Signé : La Grande Maîtresse *Gabrielle* PERNET, S∴ HUARD, femme LISBONNE, femme CHEVALIER, femme JACQUET, femme BODARD, femme PERNET, femme TYRANT, femme GANE, femme MOUGIN. »

Eh bien ! que dites-vous de cela, mon brave ?

L'INITIÉ, *interrompant sa lecture.*

« Certes, j'aime trop mes ex-sœurs pour oser critiquer, en aucune façon, le certificat qu'elles se délivrent à elles-mêmes. Seulement je vous reproche, Monsieur, de leur avoir prêté un langage qui contraste fort mal avec la douceur et la politesse qui les distinguent. Et puis, les laisser signer : femme Tyrant, femme Mougin, etc., au lieu de sœur Tyrant, sœur Mougin, etc. ! Vraiment vous ne méritez pas tout le bien qu'elles disent de vous. »

MISRAIM.

Allons, restons-en là de nos querelles, si vous voulez m'en croire : nous n'avons rien à y gagner ni l'un ni l'autre. Rentrez au giron de la puissance suprême, et vos ex-frères, et vos ex-sœurs vous recevront, nouvel enfant prodigue, avec des transports de joie. La souveraine puissance sera honorée et respectée....

L'INITIÉ, *interrompant.*

Comme par le passé, n'est-ce pas ?

MISRAIM.

Mais certainement.....

L'INITIÉ, *lui montrant du doigt un passage du livre qui est sur son bureau.*

Eh bien ! nous sommes d'accord ; voyez plutôt !

MISRAIM, *lisant.*

« Le prétendu rite de Misraïm doit être rangé dans la classe de ces ateliers irréguliers, presque toujours dangereux, et qui déshonorent la maçonnerie française par les dupes qu'ils font, par le mauvais exemple qu'ils offrent. Ces ateliers qui professent de soi-disant rites, auxquels ils donnent toujours une origine ancienne et illustre, ne professent réellement que les inventions ridicules de quelques imaginations exaltées, qui ne vivent qu'en faisant des victimes. »

L'INITIÉ.

A votre tour, que dites-vous de cela?

MISRAIM, *désappointé.*

Qui a osé écrire ces atroces calomnies?

L'INITIÉ, *montrant le titre de l'ouvrage.*

Voyez : « *Précis historique de la Franc-Maçonnerie*, par J.-C. B***. »

Et vous voudriez que je redevinsse bénévolement votre compère, et que je partageasse le blâme et le déshonneur qu'on fait peser sur vous, que je reçusse les éclaboussures des insultes qu'on vous jette au visage? Allons, Monsieur, vous n'y pensez pas!

MISRAIM.

Ainsi donc, fils ingrat, vous n'avez pas le courage de mépriser les calomnies dont on m'accable; vous persistez dans votre rébellion, et vous vous rangez du côté de mes ennemis?

L'INITIÉ.

Oui, Monsieur, et je vous avertis que je conspire contre votre puissance suprême; que je veux la détruire et élever sur ses ruines un nouvel ordre, digne du nom de maçonnerie. Sans plus attendre, je cours chez M. le préfet de police pour lui demander la permission de réunir l'élite des membres de vos loges.

MISRAIM, *courroucé, prend son chapeau et se retire, en disant avec dépit :*

Allez, allez, traître ! (*Bas.*) Je suis bien avec la police !...

SCÈNE 2.

La scène se passe dans le cabinet de M. le Préfet de police.

L'INITIÉ.

Monsieur le préfet, je désirerais vous adresser quelques observations sur le rite de Misraïm.

M. LE PRÉFET, *faisant l'étonné.*

Qu'est-ce que cela ?

L'INITIÉ.

C'est une société qui se dit maçonnique, et qui prétend descendre en ligne directe de Noé.

LE PRÉFET.

Diable ! ce *grand conservateur* du genre humain et des genres non humains était, en effet, bien capable, pour occuper ses loisirs dans l'arche, de créer une pareille société.

L'INITIÉ.

D'autres prétendent que c'est Cagliostro qui en a été l'inventeur. Vous savez qu'il avait composé un élixir qui donnait la puissance et l'immortalité, pour parler comme l'opéra. Ce filtre, nommé *Elixir de longue vie*, était donc conservateur, et celui qui l'avait composé pouvait s'appeler *Grand Conservateur*, titre que MM. Michel, Marc et Joseph B*** prennent aujourd'hui. Ce qui me fait croire surtout que le rite de Misraïm a été inventé par Cagliostro, c'est qu'il est en tout digne de ce souverain prince des charlatans passés, présents et futurs. Mais il faut rendre à César ce qui appartient à César ; il paraîtrait donc, d'après des documents que j'ai vus (1), que ce sont

(1) *Décret relatif à la création du rite égyptien.*

« A l'avenir, il y aura en France un ordre maçonnique de Misraïm (art. 1er).

les frères B***, ou Grands Conservateurs, qui l'ont introduit en France. Du reste, personne ne pourrait mieux le savoir que la police : elle n'aurait qu'à consulter ses archives....

M. LE PRÉFET.

Vous devez savoir, Monsieur, que la police n'écrit pas l'histoire : elle se contente d'en faire tous les jours. Mais quels sont les moyens d'existence de l'ordre de Misraïm, depuis qu'il est en France ?

L'INITIÉ.

« Il va à gauche et à droite, promettant à tous ceux qu'il rencontre des dignités, des plaisirs de toute espèce, des profits de tout genre ; et, comme chacun aime les dignités, les plaisirs et les profits, on le suit. »

LE PRÉFET.

Il n'exige rien de ceux qui le suivent ainsi ?

L'INITIÉ.

« Faites excuse, Monsieur ; pour avoir cette faveur, on le paie : les uns lui donnent 20 fr., les autres 30, les autres 40, les autres 50, ça dépend ; on paie même toutes les dignités qu'il octroie. »

LE PRÉFET.

Combien en a-t-il de dignités ?

Ce tordre se composera de 90 degrés ou grades (art. 6). J'en suis le fondateur et en serai l'unique et souverain chef (art. 17). J'en userai comme de chose à moi appartenante, et je n'aurai un suprême grand-conseil général que pour la forme (art. 19). Je m'adjoindrai mes DEUX FRÈRES TRÈS ÉCLAIRÉS (art. 14). Mes deux frères très éclairés seront, l'un à ma gauche, et l'autre à ma droite. Mes deux frères très éclairés iront partout, même en Belgique, avec plein pouvoir d'exalter ma gloire et ma puissance (Circulaire du prince Frédéric, citée ci-après). Le présent décret sera inaltérable et perpétuel (art. 270).

Donné dans notre suprême grand conseil général. — Signé : MICHEL. — Par exprès commandement : *Mes deux frères très éclairés*, MARC ET JOSEPH. »

L'INITIÉ.

Quatre-vingt-dix. Mais les affaires ne vont pas cette année.... le commerce souffre.... les temps sont durs.

LE PRÉFET

De sorte que vous vous plaignez de....

L'INITIÉ.

D'avoir été dupé ; et voici comment. J'avais entendu dire que la franc-maçonnerie était une institution toute d'humanité ; j'ai voulu être franc-maçon, et j'ai cru l'être moyennant 55 francs. Mais lorsque je me suis présenté pour assister aux cérémonies des maçons qui ne sont pas du rite de Misraïm, ils m'ont fermé la porte au nez. Puis, j'ai appris qu'ils ne me reconnaissaient pas comme frère, et j'ai même lu dans un de leurs ouvrages que le rite de Misraïm ne se composait que de *dupes* et de *dupeurs*.

M. LE PRÉFET.

Et que voulez-vous que j'y fasse ?

L'INITIÉ.

Vous ne pouvez souffrir, Monsieur le préfet, qu'un pareil état de choses dure plus longtemps. Je vous prie donc de me donner l'autorisation de convoquer et de réunir la plupart des frères appartenant au rite de Misraïm, afin de s'entendre sur l'administration et la direction de leurs loges.

M. LE PRÉFET, *se levant pour sortir.*

Monsieur, je vous interdis toutes réunions maçonniques et autres.

L'INITIÉ, *interdit, répète, en gagnant la porte, ces paroles de Misraïm :*

JE SUIS BIEN AVEC LA POLICE !...

E. DE SAINT-ANGE.

DU CONSEIL DES VÉNÉRABLES.

L'ancien conseil des vénérables, qui avait été remplacé par le conseil central, est sur le point de le reconstituer. Le motif de ce retour au passé est, dit-on, que le conseil central n'a pas répondu aux espérances que l'on avait fondées sur lui. Quoique notre âge maçonnique ne nous ait pas permis d'être témoin des actes du conseil des vénérables, nous ne doutons pas qu'ils n'aient été d'une grande utilité aux loges ; mais il lui manquait un caractère légal que nous regardons comme indispensable. Il ne s'agit point ici de l'approbation du Grand-Orient, qui ne peut être qu'une chose accessoire, mais de la sanction des loges. Or le conseil central était revêtu de cette sanction ; il existait légalement vis-à-vis des ateliers.

Les vénérables ont reçu des loges le pouvoir de diriger les travaux d'initiation et d'administration ; mais à ce pouvoir n'est point attaché le privilége de se réunir en corps séparé, délibérant, même dans l'intérêt de tous les ateliers de cet orient. Or donc, si, comme on l'observe, le conseil central a manqué a sa mission, et que le conseil des vénérables se présente pour réoccuper la place qu'il avait cédée, il faut que chaque président convoque préalablement son atelier et qu'il en obtienne le pouvoir de former un conseil, dit des vénérables. Les très-sages des chapitres devraient, ce nous semble, faire partie de ce conseil.

Loin de nous la pensée d'arrêter l'élan généreux de quelques frères qui travaillent à cette reconstitution, pensant y trouver le salut de la maçonnerie. Nous croyons aussi que les vénérables, réunis en conseil, pourront éviter aux ateliers bien des erreurs et détruire quelques abus ; nous pensons, qu'ils pourront faire beaucoup pour l'ordre et l'administra-

tion des loges; mais, nous le disons avec franchise, nous doutons que, malgré le zèle et les talents de ses membres, le conseil puisse remplir le vide qui existe aujourd'hui dans la maçonnerie.

L'indifférence a creusé le sol maçonnique jusqu'au roc, et il faut une puissance extraordinaire pour réparer ce mal. Cette puissance ne peut se trouver que daus un comité spécial de réforme, chargé de former un corps de doctrines sages et progressives, et d'arborer un nouveau drapeau autour duquel viendront se réunir tous les hommes vraiment éclairés, vraiment progressifs et prudents.

C'est ce comité que nous appelons de tous nos vœux, et que nous espérons voir bientôt en exercice.

CHRONIQUE MAÇONNIQUE.

Les loges *Union et Confiance* et *Simplicité et Constance*, orient de Lyon, ont récemment célébré ensemble leurs fêtes de la Saint-Jean-d'été. Les travaux étaient présidés par le frère Bergier, vénérable d'*Union et Confiance*. Ce respectable initié, en s'adressant aux frères visiteurs, a prononcé un beau discours sur les bienfaits de l'association. Il leur a montré les sociétés particulières, opérant partout des merveilles; puis, il s'est élevé avec force contre l'hérésie de quelques indifférents, qui prétendent que la maçonnerie a accompli sa tâche, et que nous devons maintenant nous reposer. La maçonnerie est comme l'humanité, a-t-il dit, elle ne doit jamais s'arrêter. Si ses principes ont été proclamés en 89, ils n'ont encore produits que quelques heureux résultats. Ainsi la maçonnerie a donc encore à opérer d'immenses travaux pour couronner son œuvre.

Le frère Mouillaud a répondu à cette allocution avec cette facilité d'expression et cette onction qu'on lui connaît. Il a représenté la maçonnerie comme un oasis, où les adeptes viennent se reposer de leurs fatigues et de leurs ennuis profanes. Mais le frère Kauffmann, qui est cependant poète, n'a pas trouvé cette comparaison de son goût : il a reproché au frère Mouillaud de montrer la maçonnerie sous un faux jour; au lieu d'être un champ de loisir, un oasis, elle est, au contraire, un champ de bataille où il n'y a ni repos, ni trêve. Cependant les deux orateurs ont fini par s'entendre, car le frère Mouillaud n'avait voulu parler que de la partie non sérieuse des fêtes, et non des travaux d'atelier.

— La loge le *Parfait Silence*, du même orient, a aussi célébré sa fête d'été. Le frère Arquillère qui, par son zèle, son dévouement et ses talents, a su mériter la haute considération de ses frères, ne pouvant, à cause de ses nombreuses occupations profanes, donner autant de soin qu'il l'aurait voulu à l'atelier dont il était président, a cédé ses fonctions au frère Pailleron, nouveau vénérable. Ce frère, malgré son court noviciat maçonnique, a donné, dans la direction des travaux de cette fête, de grandes espérances pour l'avenir. Il a prononcé un discours dans lequel ses vues étaient exposées avec lucidité.

Les frères Chevassu et Manigand, orateurs de la loge symbolique, ont pris la parole. Leurs discours ont été vivement goûtés par l'auditoire. Le frère Chevassu, quoique jeune encore, connaît parfaitement notre institution. Il sait, comme nous, les réformes qu'elle réclame. Quant au frère Manigand, il ne manque ni de mérite ni de talent, mais il traite parfois des sujets trop excentriques, et qui ont, par conséquent, peu de rapports avec notre institution.

Le frère Fuzier, adjoint au Grand-Maître (frère Finielz), du Conseil philosophique, a ensuite proclamé membres du Con-

seil des Kadosch, 30ᵉ degré, à titre rémunératoire, les frères :

Bergier, vénérable d'*Union et Confiance ;*

Coumer, vénérable de *Bienfaisance et Amitié* ;

Cherpin, directeur de la *Revue Maçonnique* ;

Laforgue, vénérable de *Sincère Amitié* ;

Guillou, membre du chapitre du *Parfait Silence.*

Ces frères ont été, séance tenante, revêtus des insignes de ce grade.

Le frère Mouillaud, orateur du conseil, a prononcé, à la fin, de la séance, un discours que nous publierons prochainement.

— La loge *Bienfaisance et Amitié*, orient de la Croix-Rousse, a célébré sa fête de la Saint-Jean d'été avec beaucoup de pompe. De beaux discours y ont été prononcés. Le frère Coumer, vénérable, qui précédemment avait été promu au grade de Kadosch, a reçu dans cette séance, comme présent de la loge, le cordon de ce grade.

— La loge les *Vrais Zélés*, orient de Châlon, a aussi célébré sa fête avec une grande solennité. Elle avait choisi le jour anniversaire de la mort de plusieurs de ses membres, qui périrent, l'année dernière, dans un incendie, victimes de leur dévouement envers leurs concitoyens. Plusieurs frères de Lyon espéraient pouvoir assister à cette fête ; mais comme elle n'avait pas lieu un dimanche, suivant l'habitude, ils ont été obligés de renoncer à leur projet.

— En notre absence, plusieurs fautes de sens se sont glissées dans la précédente livraison de ce journal ; il nous importe de les rectifier.—Page 78, ligne 20,—au lieu de : appelés à *en* faire fleurir, etc., lisez : appelés à faire fleurir, etc. — Page 80, dans la note, au lieu de T∴ F∴, lisez T∴ — S∴. — Page 88, au lieu de : Allocution du frère *Leureux* au frère B., lisez : Allocution du frère *Lecureux*, de l'orient d'Avise, au frère Ob.—Page 97, ligne 30, au lieu de : ce *sont* des *azalia* de M. Sénéclauze, lisez : *c'est* des *azalia*, etc.

—Les loges de l'orient de Lyon, dont les noms suivent, ont fixé leurs fêtes aux jours que nous allons indiquer :

La *Candeur*, le dimanche 26 juillet ; *Sincère Amitié* et *l'Asile du Sage* réunies, le 2 août; les *Enfants d'Hiram*, le 15 août, et *Équerre et Compas*, le lendemain dimanche 16 août prochain.

REVUE THÉATRALE.

Mlle Rachel et la *Compagnie italienne*, c'est trop de biens à la fois ! N'étant point habitué à une telle prodigalité, le public se serait volontiers montré satisfait, pour le moment, de l'une ou de l'autre. Ce n'est pas que nous nous en plaignions ; mais nous aurions voulu que les artistes italiens, qui, pour la plupart, possèdent de si belles voix, une si excellente méthode, et qui mettent dans l'exécution tant de précision et d'habileté, tant d'art et de science ; nous aurions voulu qu'ils eussent pu recueillir tous les fruits de leurs talents. Mais à peine ont-ils donné une preuve de leur mérite, et jeté dans l'esprit du spectateur l'envie de suivre le cours de leurs représentations, que la jeune tragédienne arrive et étouffe de sa grande renommée la renommée naissante, — dans notre ville, — des artistes italiens. A Mlle Rachel, la foule curieuse, aivde et haletante, les bravos retentissants et les énormes recettes ! aux artistes italiens, un petit nombre de dilettanti et de nombreux bravos !...

Cependant Mlle Rachel est seule, et MM. les Italiens forment une compagnie. Si l'une a un talent qui répond à sa renommée, les autres ont des talents qui dépassent leur renommée. L'une a fait preuve d'intelligence, de goût et de sentiment, dans le rôle de Camille des *Horaces*, dans Emilie de *Cinna*, dans Hermione d'*Andromaque* et dans Aménaïde

de *Tancrède*; mais les autres ont jeté à pleines voix sur le public, dans les opéras *seria* de *Belisario* et de *la Norma*, le charme de la mélodie, les tendres expressions du cœur et les nobles élans de l'ame. Les uns et les autres ont électrisé leurs spectateurs, reçu des bravos et des couronnes; les uns et les autres ont été rappelés sur la scène pour y recevoir des ovations; ce sont donc d'habiles artistes, chacun dans son genre, mais il existe une grande différence dans leur rétribution.

Au seul nom de Mlle Rachel sur l'affiche, le public se met en débauche; il jette son or dans le guichet du buraliste; puis, lorsque le tour des Italiens arrive, il n'a pas une obole à offrir à Bélisaire.

Constatons néanmoins un fait important. On disait depuis longtemps que la tragédie était morte; et cette opinion était d'autant plus accréditée, que plusieurs artistes de la Comédie française s'étaient vainement efforcés de lui rendre la vie: ils n'avaient fait que la galvaniser. Cependant Mlle Rachel paraît, et la tragédie ressuscite : Corneille, Racine, Voltaire ne sont plus de vieux radoteurs, mais ils réapparaissent dans tout l'éclat de leur gloire passée. Ce n'était donc pas la tragédie qui faisait défaut aux artistes, mais bien les artistes qui faisaient défaut à la tragédie

Nous passerons sous silence Mlle Déjazet, qui, depuis plusieurs jours, attire aussi la foule au Gymnase. Son genre ne nous convient pas, à nous qui considérons le théâtre sons un point de vue tout moral. On peut faire preuve de gentillesse et de talent dans un genre dramatique grivois et lascif, mais il faut renoncer à la réputation d'artiste estimable, c'est-à-dire au respect et à la considération des hommes de science, de raison et de progrès.

NÉCESSITÉ URGENTE

D'UNE

RÉFORME MAÇONNIQUE.

> La lâcheté nous bride et les sots vont disant
> Que sous ce vieux soleil tout est fait à présent;
> Comme si les travers de la famille humaine
> Ne rajeunissaient pas chaque an, chaque semaine.
>
> Alfred DE MUSSET.

Notre premier cri fut un cri de réforme. Nous l'avons mainte fois répété et nous le redirons jusqu'à ce que nos frères qui sommeillent dans l'indifférence nous aient entendus.

Que l'on n'aille pas nous objecter que la maçonnerie est stationnaire de sa nature, et qu'elle doit résister au mouvement progressif qui emporte tout dans son tourbillon : il n'y a que Dieu qui se complaise dans son immutabilité, c'est-à-dire dans sa perfection. Tout homme, soit qu'il agisse isolément dans son étroite sphère, soit qu'il combine ses forces et ses moyens avec les forces et les moyens de son semblable, tout homme doit continuer son ascension dans l'échelle que Jacob vit appuyée sur la terre et touchant au ciel.

Si l'homme peut opérer seul cette marche ascendante vers la perfection, l'association peut centupler ses forces et abréger son chemin. En rapprochant les hommes, en multipliant leurs rapports d'intérêt ou de sympathie, elle réchauffe leur cœur, ranime leur esprit et provoque leur intellignence. Toute association formée dans un but de science, d'art ou de charité

coopère donc puissamment à l'accomplissement des destinées humaines. La maçonnerie surtout qui s'est établie dans l'ombre de la société profane comme un ange tutélaire doit exercer sur celle-ci une grande influence.

Jusque vers la fin du XVIIIe siècle la maçonnerie eut la conscience de sa mission : elle travailla au triomphe de ses idées en poussant les hommes vers 1789. Mais arrivée là, elle n'aurait dû y trouver qu'un temps de repos, au lieu d'un point d'arrêt. En effet, si la fraternité, l'égalité et la liberté étaient reconnues et proclamées par la voix du peuple,—*vox Dei*, —elle devait assister à leur développement et veiller à leur sage application; elle devait former une synthèse ou une doctrine sociale au sein de laquelle tous les hommes d'intelligence et de bonne foi auraient pu trouver un asile à l'abri des erreurs vulgaires, à mesure qu'ils auraient été guéris de leur fanatisme religieux ou politique. Mais insouciante de l'avenir, elle ne coordonna rien et laissa tout faire, préférant le silence et la retraite à l'effervescence du peuple. Elle reparut plus tard, mais au milieu du cortége de Napoléon, parée et traitée par ses généraux comme une courtisane. Pendant la restauration elle sembla, un moment, avoir conservé le souvenir de son ancienne dignité et de son ancienne indépendance, mais 1830 la rejeta dans l'oubli.

Aujourd'hui, puissance déchue, elle n'a plus autour d'elle que quelques anciens adeptes qui lui sont restés fidèles, plutôt par affection que par conviction. Il faut compter pour rien cette foule ignorante, avide et curieuse qui vient dans ses temples croyant y trouver des richesses et des honneurs quelle cherche en vain dans le monde profane ; il faut compter pour rien ces jeunes hommes instruits qui jurent de lui rester fidèles, comme ils le feraient à leurs maîtresses, et qui, le lendemain, ne se rappellent d'elle que pour l'accabler de leurs sarcasmes. Ses véritables amis se réduisent donc à un

bien petit nombre, qui serait loin d'augmenter si une prompte réforme ne venait changer l'état des choses.

Telle est la tâche qui se présente maintenant à nous, hérissée de difficultés au premier abord, mais imminente et facile après un mur examen.

Quand on connaît les phases glorieuses ou néfastes de la maçonnerie; lorsque, dans son histoire, on la voit florissante sous le règne de trois principes, puis vagabonde et dédaignée après avoir abandonné sa doctrine trinaire, il faut examiner si les principes qui faisaient primitivement sa force et sa puissance ont reçu dans le temps tous les développements désirables, et si l'on a su en faire une juste application.

Si ce but n'a pas été rempli, il faut remonter à la source des principes, rattacher la vie nouvelle de la maçonnerie à sa vie ancienne, et regarder comme un songe tout ce qui s'est passé entre ces deux époques.

Comment la fraternité, l'égalité et la liberté sont-elles aujourd'hui comprises et pratiquées? Le voici en peu de mots.

Le mot de fraternité est partout inscrit en lettres d'or; mais quand au sentiment du cœur auquel on a donné ce nom, on ne le trouve nulle part. Ici sont des hommes qui se saluent en se tendant la main et en se souriant, sauf à se déchirer tout à l'heure, suivant que leur intérêt, leur amour-propre ou leur orgueil l'exigera. Là-haut on dit que tous les hommes sont frères, et, en vertu de ce principe, on soutient les droits et les intérêts du peuple; on a des paroles de consolation pour toutes les misères, des larmes de tendresse et de pitié pour toutes les infortunes. Un moment après on échange contre de l'or ou des honneurs la confiance qu'on vient d'acquérir sous les auspices de la fraternité. L'égalité n'est pas mieux comprise. Tous les hommes placés au bas de l'échelle sociale veulent bien considérer ceux qui sont au sommet comme

leurs égaux ; mais, une fois parvenus à ce point d'arrêt, ils ne veulent plus, à leur tour, regarder en bas. Aussi l'ordre et la justice sont sans cesse méconnus. L'ouvrier est continuellement aux prises avec le maître, et le maître avec l'ouvrier; ils s'accusent l'un et l'autre, au lieu de s'entendre et de s'aimer. Bientôt la haine sépare deux classes de citoyens qui ont eu le même berceau, le même toit, les mêmes joies et les mêmes souffrances, et ne peuvent vivre les uns sans les autres. Leur état, déjà si précaire, loin de s'améliorer s'aggrave de jour en jour; le prix du travail au lieu d'accroître diminue, et la peine s'augmente de toute la surexcitation du cœur; puis la lutte finit dans la guerre civile ou à la cour d'assises. La liberté n'est guère mieux comprise que la fraternité et l'égalité ; elles sont passées toutes trois au service de l'intérêt personnel ; elles encensent le veau d'or.

Aussi tout est sinon à refaire du moins à réparer. Il faut que la maçonnerie rentre dans la propriété de ses trois principes, qu'elle les développe dans un corps de doctrine, et qu'elle travaille à faire prévaloir cette doctrine dans la société civile. Ses principes étant considérés comme prémisses, sa doctrine comme but, ses travaux deviendront de puissants moyens de propagande. Les grandes intelligences, les esprits actifs, les cœurs généreux trouveront désormais dans la maçonnerie des éléments de succès. L'enthousiasme et l'ambition, modérés par la raison et la sagesse, la pousseront sans cesse vers l'avenir. Toujours à la tête du progrès, elle mènera l'humanité par une chaîne mystérieuse à l'accomplissement de ses destinées; c'est-à-dire à la perfection. C'est le but de la réforme que nous attendons.

Nous savons que ce mot de réforme sonne mal à certaines oreilles, qu'il est des hommes d'une nature égoïste et rétive qui se soucient peu de l'avenir, pourvu qu'ils jouissent du présent. Nous leur promettons la tranquillité de l'ame et le

repos du corps en ce qui concerne la maçonnerie ; qu'ils nous laissent donc agir. Il est d'autres adeptes bien intentionnés, mais dont l'esprit craintif s'arrête devant le premier obstacle. S'il fallait les écouter, on resterait toujours dans la privation des biens qui doivent coopérer au bonheur, car nulle richesse n'est semée sur le grand chemin : tous les trésors sont cachés sous le fer ou sous la pierre. Le peuple est tellement dominé par cette vérité que la conquête des richesses est difficile, que son imagination lui représente certains trésors gardés par une puissance infernale. Ainsi, quelque soit l'espèce de biens que l'on convoite, il faut s'attendre à trouver des obstacles sous ses pas, et se préparer à les vaincre.

Toutefois, que les ames timorées se rassurent. En appelant de nos vœux une réforme maçonnique, nous n'entendons marcher sur les traces, ni des *Saint-Simoniens*, ni des *Fourieristes*, ni des *Owenistes* et encore moins des *Communistes*. Loin de sacrifier les idées reçues à des idées prétendues nouvelles, et de former une *société-modèle*, isolée au sein de la société civile, nous pensons, au contraire, qu'il faut établir la réforme maçonnique sur d'anciens principes, et que notre institution doit rester, comme par le passé, dans l'ombre de la société profane, mais à la condition d'être active, d'avoir un but et de tendre sans cesse vers ce but.

Il faut rendre justice à Saint-Simon, à Owen, et surtout à Fourier; ils ont possédé un grand esprit d'analyse, une imagination féconde; ils ont rendu un grand service à la société actuelle, en appelant l'esprit d'investigation sur des sujets qui réclament d'importantes réformes; mais après cela on est obligé, malgré soi, de les traiter d'utopistes. L'époque des Titans est passée; il serait d'ailleurs plus facile aujourd'hui d'entasser montagnes sur montagnes et d'escalader le ciel que de mettre en pratique, dans la société actuelle, cer-

taines théories. Il faut donc accepter l'état de choses présent, quelque vicieux qu'il puisse être, et se contenter de travailler à son amélioration progressive,

Mais quel est le génie maçonnique, va-t-on nous dire, qui va concevoir le plan de cette réforme et le faire exécuter? Quant au plan, il existe dans quelques esprits et il sera bientôt formulé. Pour ce qui concerne son exécution, ce sera la tâche de tous les hommes de bonne volonté.

Maçons qui avez juré de travailler à la prospérité et à la gloire de votre institution et qui avez gardé la foi du serment, maçons qui n'avez point désespéré de l'avenir, sortez de votre long sommeil, levez-vous! Venez à nous avec le tribut de vos lumières, avec une nouvelle ardeur, un nouveau dévouement. Unissez votre voix à la nôtre, vos efforts à nos efforts; défendez-nous contre la médisance et la calomnie, et bientôt l'édifice de la réforme s'élèvera comme par enchantement.

Joannes CHERPIN.



Vallée de Lyon, 31 juillet 1840 (ère vulgaire).

AU FRÈRE RÉDACTEUR DE LA REVUE MAÇONNIQUE.

Très cher frère,

Les membres du Conseil philosophique de la vallée de Lyon, institué sous le vocable *Le Parfait Silence*, comprenant la hauteur de leur mission, ont aboli la vénalité du grade de Kadosch, que *seuls* ils ont le droit de conférer à Lyon. Nul ne peut être admis dans ce Conseil en en faisant la demande; il appelle à eux les chevaliers Rose-Croix des chapitres de Lyon et des provinces environnantes, *qui ont rendu d'éminents services à la maçonnerie*, *ceux qui se sont distingués par une action d'éclat au service de la patrie*, *ceux qui ont rendu leur nom célèbre par une découverte utile à l'humanité*, *ou qui ont fait un trait de philantropie remarquable*. Ces choix sont fixés parmi les noms présentés par les membres du Conseil. Toutefois ils ne deviennent définitifs qu'après avoir subi successivement les épreuves d'un scrutin de présentation et trois scrutins d'admission. Ces scrutins ont lieu à huit jours d'intervalle, et *une seule* boule noire suffit, *une seule fois*, pour motiver le rejet définitif du candidat proposé.

Si cette manière de procéder a offert, jusqu'à ce jour, des garanties suffisantes à la solidarité d'affection qui unit entre eux tous les membres du Conseil, elle a aussi ajouté au prix de la distinction dont les chevaliers promus sont l'objet. Aussi le Conseil n'a eu qu'à s'applaudir, jusqu'à présent, des choix que la voix publique a confirmés de son unanime approbation.

En agissant ainsi, le Conseil s'est imposé l'obligation de

faire connaître publiquement les motifs qui déterminent ses choix ; et, à cet effet, ses promotions ont lieu solennellement et en fête d'ordre de *loge symbolique*, après lecture des *Considérants* relatifs à chacun des nouveaux chevaliers. Cette formalité a été remplie tout récemment, lors de la promotion qui a eu lieu à la fête solsticiale célébrée par la loge *le Parfait Silence*, ainsi que vous l'avez annoncé dans votre précédent numéro. Mais, afin que nos frères du dehors puissent apprécier convenablement nos actes, je vous prie de vouloir bien insérer dans votre prochaine livraison le texte des considérants qui ont été lus dans cette circonstance et dont voici la teneur :

« Séance du 30 juin 1840 (ère vulgaire).

« Considérant que le Conseil philosophique des chevaliers Kadosch, de la vallée de Lyon, institué sous le vocable *le Parfait Silence*, étant seul à Lyon, doit se faire un devoir d'ouvrir successivement les portes de l'Aréopage aux maçons de toutes les loges de son ressort, qui réunissent et réuniront les qualités voulues par ses statuts ;

« Considérant que le frère Laforgue, vénérable de la respectable loge *la Sincère Amitié*, orient de Lyon, a consacré plusieurs années à l'instruction primaire, et s'est toujours fait distinguer par le zèle et le dévouement qu'il a apportés à tout ce qui pouvait faire avancer l'enseignement et l'instruction ; qu'il dirige avec succès l'école d'enseignement supérieur élémentaire ; que la mise en exercice de la loi sur les nouveaux poids et mesures lui a fourni l'occasion de donner une nouvelle preuve de son dévouement, par l'ouverture d'un cours *public et gratuit* qui a familiarisé la classe ouvrière et la classe industrielle de la cité avec l'emploi du système actuellement en vigueur ;

« Considérant que le frère Bergier, vénérable de la respec.

table loge *Union et Confiance*, orient de Lyon, a rempli pendant plusieurs années, avec le plus grand dévouement, des fonctions gratuites dans l'administration de la société d'instruction élémentaire du département du Rhône, et a contribué, de tout son pouvoir, à l'amélioration du sort des enfants du peuple ;

« Considérant que le frère Coummer, vénérable de la respectable loge *Bienfaisance et Amitié*, orient de la Croix-Rousse, indépendamment de ses services maçonniques, a fondé depuis plusieurs années des cours particuliers et gratuits pour l'instruction du peuple, et qu'il a montré, dans ses enseignements, un zèle et un dévouement qui lui ont acquis des droits à la reconnaissance générale ;

« Considérant que le frère Cherpin, membre de la respectable loge *l'Etoile Polaire*, orient de Lyon, directeur-gérant de la *Revue Maçonnique*, s'est acquis des droits particuliers à l'estime de ses frères, par son dévouement à l'ordre maçonnique, par les services qu'il a rendus et qu'il continue à rendre, et surtout par la sage direction qu'il a su donner au journal maçonnique confié à ses soins ;

« Considérant que le frère Guillou, membre de la respectable loge *le Parfait Silence*, orient de Lyon, a été, pendant plusieurs années et à plusieurs reprises, vénérable de cette loge ; qu'il a apporté dans l'exercice de ses fonctions un zèle dont tous ses frères conservent un reconnaissant souvenir ; qu'il a déployé dans des circonstances, quelquefois pénibles, des qualités qui lui ont concilié l'estime et l'affection de ses frères;

« Considérant que l'art. 16 du réglement du Conseil philosophique accorde la faculté d'admettre dans son sein, *à titre rémunératoire*, les chevaliers Rose-Croix qui ont rendu à l'ordre maçonnique, ou au monde profane, d'éclatants services.

« Par ces motifs le Conseil arrête :

« Que les frères Laforgue, Bergier, Coummer, Cherpin et Guillou, qui ont obtenu l'*unanimité* des suffrages dans les délibérations préparatoires, ainsi que dans les trois scrutins secrets d'admission, sont appelés à faire partie du Conseil philosophique ; — qu'ils seront créés et proclamés solennellement chevaliers kadosch, 30e degré du rit écossais ancien et accepté, le 12 juillet prochain, jour où la loge *le Parfait Silence* célèbrera sa fête solstitiale d'été.

« Ordonne qu'immédiatement après cette solennité, l'avis officiel de la promotion de ces nouveaux chevaliers sera adressée aux diverses loges dont il font partie.

« Ainsi arrêté et ordonné, etc., etc. »

J'espère, très cher frère, que vous voudrez bien faire droit à ma demande, et vous prie d'agréer l'assurance de, etc.

Signé : Le Grand-Maître du Conseil,

Finielz.



DE LA

MAÇONNERIE EN AFRIQUE.

Lorsque nous vîmes des loges maçonniques se constituer en Afrique, nous dûmes espérer que notre Ordre ne tarderait pas à signaler l'accomplissement de sa haute mission civilisatrice, en purgeant la terre de l'Algérie des préjugés barbares qui semblent élever un obstacle infranchissable entre les mœurs des indigènes et la civilisation européenne. Cette tâche n'était pas au-dessus du courage et de la persévérance des frères qui l'avaient entreprise, et, tout récemment encore, la loge de *Bélisaire*, orient d'Alger, s'est sérieusement occupée des moyens à employer pour propager les principes maçonniques parmi les Africains. La reprise des hostilités dut paralyser les effets de l'arrêté que cette loge avait pris à cet égard, et longtemps encore les naturels de l'ancienne Régence feront aux chrétiens une guerre d'extermination, sans que la maçonnerie puisse adoucir les malheurs des vaincus par les bienfaits de la fraternité. Au reste, nous pensons que, alors même que la guerre ne fut pas venue raviver toutes les haines de vaincus à vainqueurs, l'œuvre de nos frères d'Afrique devait se borner, pendant un certain temps, à semer des germes que le temps seul pourra faire éclore et rendre féconds. En examinant les obstacles contre lesquels ont dû se briser les efforts de ces maçons généreux, il faut leur tenir compte de leur courageuse persévérance ; il faut les remercier d'avoir maintenu debout l'étendard sacré de notre Ordre, au milieu de populations rebelles à ce signal de ralliement fraternel.

Un examen rapide des caractères principaux qui distin-

guent la population indigène démontrera à nos lecteurs l'évidence de ce que nous venons d'avancer.

Les anciens habitants des *possessions françaises dans le nord de l'Afrique*, aujourd'hui l'*Algérie*, se divisent en trois grandes familles, les *Arabes*, les *Maures* et les *Juifs*.

Les Arabes sont encore maintenant les *Pasteurs* de la Bible; ils habitent peu les villes, et n'ont guère avec les Européens d'autre contact que celui de la vente de leurs denrées sur les divers marchés de la colonie. Ils ont une soif insatiable de l'or, et l'amour excessif de la liberté sauvage les rend insensibles aux avantages de notre civilisation. Il y a parmi eux des tribus, celle des *Kabaïles* par exemple, qui depuis des milliers d'années n'ont marqué leur place dans la marche progressive de la grande famille humaine que par l'adoption des armes à feu. La religion, cet élément si puissamment civilisateur, est restée sans influence sur eux, et la loi de Mahomet n'a fait disparaître aucune des aspérités du caractère farouche et cruel des anciens Numides. Chez ce peuple, la force physique est tout, il ne comprend pas les sentiments généreux et attribue à la crainte tout ce qui est dicté par la modération et la grandeur d'ame. Il est facile de comprendre que de pareils hommes sont peu propres à recevoir les enseignements maçonniques, surtout quand la différence du langage vient ajouter à des obstacles déjà si grands. Ainsi il serait presque impossible de traduire fidèlement un enseignement moral dans une langue hérissée de difficultés et que très-peu d'indigènes même savent lire et écrire.

On a cependant trouvé quelques maçons parmi les Arabes venant d'Egypte; mais on n'a pu parvenir à découvrir chez eux, que de rares traces de la maçonnerie que nous pratiquons. D'ailleurs, la crainte de devenir des objets de haine et de mépris pour leurs co-religionnaires les a toujours

tenus éloignés des temples maçonniques européens ; un seul d'entre'eux a visité la loge de *Bélisaire* et n'y a plus reparu malgré les égards affectueux dont on eut soin de l'entourer.

Les Maures, race dégénérée et n'offrant plus rien des dominateurs célèbres de l'Espagne, habitent les villes. Ignorants et débauchés, ils sont lâches et efféminés; ils ont tous les vices des esclaves: rampants et flatteurs quand ils sont faibles, ils deviennent insolents à la moindre apparence de succès. Vivant au milieu de nous, ils profitent outre mesure de l'égalité proclamée par la législation française ; mais ils seraient sans pitié après une victoire que les Arabes auraient achetée de leur sang: après le danger, ils leur disputeraient l'horrible satisfaction de la souiller par les plus révoltantes atrocités : ils n'ont pas relevé les murs de Carthage, mais ils ont fidèlement conservé la foi punique. Le caractère chevaleresque des Français sympathisera avec la bravoure indépendante des Arabes avant qu'il y ait possibilité d'union sincère avec des hommes chez qui l'instinct moral est abruti par l'ignorance la plus crasse et la débauche la plus crapuleuse.

Chez les Arabes et chez les Maures la religion est toute fanatisme. Le Koran est leur seul livre, et leurs rares savants sont ceux qui peuvent le lire. On sait avec quel mépris les mahométans considèrent les chrétiens ; il est facile de comprendre que leur esprit accueillera avec la plus grande répugnance une institution qui place sur la même ligne les *enfants du Prophète* et les *adorateurs du Christ*, les *sectateurs de Moïse* et les *disciples de Brahma*. M. Blanqui a dit dans son rapport une vérité qui a un sens bien profond. *On a vu des Européens prendre le costume, adopter les mœurs et même la religion des Arabes, on n'a pas vu un seul Arabe embrasser la religion ou adopter les usages des Européens.* Ainsi nous sommes allés à eux sans y gagner même leur con-

sidération, à défaut de leur affection; car lorsqu'ils ne nous ont pas *subis* comme *vainqueurs*, ils ne nous ont *acceptés* que comme *instruments*, et ils ont dans l'un et l'autre cas conservé leur orgueilleuse indépendance.

Les Juifs sont en Algérie ce qu'ils sont partout où la loi les opprime: il y a trop peu de temps que le drapeau de la France les a appelés à jouir de l'égalité civile pour qu'ils aient pu secouer ce manteau d'opprobre, d'humiliation et de misère qu'ils trainent dans tout l'Orient. Des intérêts puissants les appellent à nous; beaucoup d'entre eux sont familiers avec les langues d'Europe. Il serait peut-être possible de faire quelques choix parmi les hommes exceptionnels de la génération actuelle, chez lesquels la maçonnerie ferait disparaître les traces de leur vie passée; mais je doute que les prosélytes que notre Ordre recruterait parmi les Israëlites en Algérie fussent des ouvriers bien aptes à faire progresser l'œuvre maçonnique dans notre colonie. Je pense, au contraire, que leur présence dans nos loges suffirait pour en éloigner les indigènes musulmans. Quelques notabilités juives, et entre autres le célèbre *Ben-Durand*, ont été initiés en Angleterre et en Italie. On comprendra facilement pourquoi nos frères de *Bélisaire* n'ont fait aucune démarche pour les attirer à eux.

Enfin il y a un dernier argument qui sera péremptoire pour tous les maçons qui, comme nous, ont visité l'Afrique; c'est que si la propagation des principes maçonniques parmi les races indigènes de l'Algérie eût été possible jusqu'à ce jour, cette œuvre de civilisation serait bien certainement en grande voie de progrès, car la loge de *Bélisaire*, à Alger, compte assez de maçons éminents par leurs talents, leur zèle et leur persévérance pour mener à bonne fin une entreprise aussi glorieuse; nous sommes convaincu que ces hommes de cœur, que ces dignes maçons seraient aussi ardents, aussi

intelligens dans cet apostolat qu'ils sont empressés, nobles et affectueux dans l'accueil distingué qu'ils font à leurs frères d'Europe.

FINIELZ.

DE LA DIGNITÉ DU FRANC-MAÇON.

Si l'on peut définir cette éminente qualité, le respect de soi-même, sous le double rapport profane et maçonnique, on doit la faire consister dans la noblesse du caractère; car nulle autre qualité ne fut plus nécessaire aux membres de la grande famille maçonnique. En effet, dès son entrée dans un de nos temples, le néophyte n'apprend-il pas que notre Ordre repose sur des principes tout humanitaires et progressifs, et que son but est principalement philosophique, et moral ? Notre mission consiste à aimer les hommes et à secourir les malheureux ; à réunir nos efforts pour faire le bien avec plus d'efficacité ; à propager nos doctrines, éclairées par la raison. La vertu doit donc être notre guide et notre constant appui. C'est par elle que nous acquérerons de la dignité, et cette importance morale sans laquelle il n'y a pas de dignité ; c'est par elle que nos idées seront consolidées et pourront se manifester avec éclat dans le monde profane. Nos pères l'avaient ainsi comprise lorsqu'ils la firent servir de piédestal à leurs humbles mérites, comme à leurs talents supérieurs.

Je crois que la véritable dignité maçonnique consiste dans une douce simplicité et dans une affabilité prévenante. Cependant, pour respecter les usages consacrés par la bienséance, il faut imposer des limites aux égards que l'on se doit entre initiés, afin que la fraternité ne dégénère pas en abus. Si l'on remarquait dans ces paroles une

tendance aux idées d'aristocratie, — mot que je considère comme un barbarisme dans le langage maçonnique, — il me suffirait de rappeler le serment que je fis le jour de mon initiation, serment que j'ai religieusement observé. Je jurai de rester fidèle aux statuts de l'ordre maçonnique, et de faire jouir mes frères de tous les avantages attachés à leurs TITRES ET QUALITÉS. Mais ce serment sacré ne peut effacer complètement les inégalités sociales dans l'esprit d'un maçon. Ce précepte tout divin : Aime ton prochain comme toi-même, en est la consécration en même temps que le seul correctif possible, dit M. Kératry.

Cependant, je le dis avec persuasion, loin de nous ce sentiment vulgaire de vanité, qui porte l'homme à s'énorgueillir de sa haute position, soit dans le monde profane, soit dans le monde maçonnique. La dignité du franc-maçon doit, au contraire, assouplir son caractère et lui dicter des paroles affectueuses. Loin de nous donc l'attitude hautaine, le regard fier et la froide indifférence ! Qn'une parole douce et bienveillante accueille tout initié, mais surtout le malheureux que la dure nécessité conduit auprès de nous ; et rappelons-nous que les plus modestes secours, ainsi donnés, sont d'un prix infini pour celui qui les reçoit.

Si la justice est le premier besoin des peuples et le fondement de toute société, si la conscience, éclairée par les préceptes d'une divine morale, révèle à l'homme toute l'étendue de ses devoirs, il n'y a que le sentiment profond de sa dignité qui puisse soutenir le franc-maçon dans l'accomplissement de ses devoirs.

Avec cette dignité plus d'intérêt personnel, plus de sentiment d'égoisme, plus d'idées étroites. Alors disparaissent les cabales avilissantes où s'agite, au milieu du choc répété des verres, la question desélections maçonniques, où les votes se préparent en présence du peuple buveur, et donnent ainsi

au monde profane des pensées de mépris pour notre belle institution. Dès lors, plus de ces assemblées de conseil orageuses, où l'amour-propre froissé se fait un triste plaisir d'entraver et d'embrouiller les discussions les plus claires, d'envenimer les idées les plus généreuses; plus de cet acharnement à combattre une proposition parce qu'elle a été faite par un frère qui n'a pas le bonheur de vous plaire, ou parce qu'on veut imiter un intime qui la repousse avec conviction; plus de ces réunions partielles et clandestines, où, sous prétexte de veiller aux intérêts des loges, on dissipe leurs modestes provisions; plus de réceptions d'hommes qui n'entrent dans notre Ordre que pour l'exploiter à leur profit; enfin, plus de ces recommandations, de ces apostilles et de ces signatures officieuses sur les diplômes et les brefs, qui servent trop souvent de patentes à la mendicité scandaleuse. Avec le profond sentiment de la dignité maçonnique, on ne sait plus, on n'entend plus de ces révélations indiscrètes de séances de conseils, où tout ce qui a été dit et fait est méchamment interprété et commenté, quelquefois même dénigré. C'est avec le sentiment de la dignité que la maçonnerie se rehausse et s'ennoblit dans l'honneur et la vertu de ses enfants; car c'est avec ce sentiment de dignité que naissent, se fortifient tous les penchants nobles et généreux qui commandent le respect, l'estime et la considération.

Lorsque la dignité maçonnique est ainsi comprise, on voit des frères recueillir des enfants abandonnés, des loges adopter des orphelins, leur faire donner une bonne éducation, on voit s'opérer des réconciliations inespérées entre initiés ou parents que l'intérêt avait divisés, et que l'amour maçonnique rend désormais inséparables.

C'est à ce foyer divin que chaque initié doit réchauffer son ame et éclairer son esprit, s'il veut marcher d'un pas ferme et assuré à la recherche de la vérité.

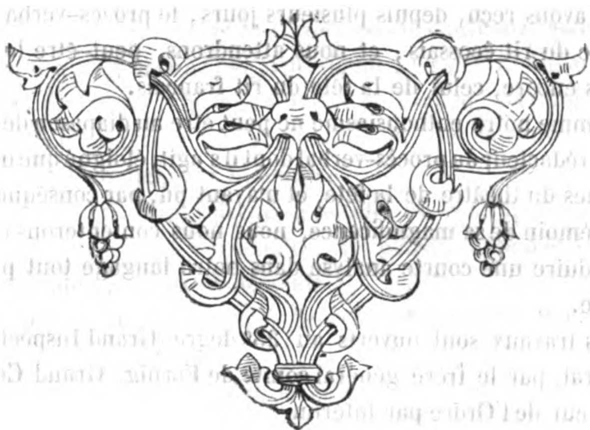
De cette dignité de l'adepte résulte la force de l'institution; car, privée de cet appui, comment pourrait-elle paraître forte et imposante aux nouveaux initiés et aux profanes? Serait-ce, en laissant à quelques néophytes la liberté scandaleuse de professer l'incrédulité et le doute, lors de leur initiation, parce qu'on veut respecter toutes les croyances? Serait-ce dans un conflit de loges, de chapitres, de conseils, où l'on donne le triste spectacle de se contredire, les uns en faisant précisément ce que les autres ont évité avec soin? Serait-ce, enfin, en admettant dans une loge un profane qui aurait été refusé par une autre? Certainement non. Mais c'est dans l'étude et la pratique de la morale universelle; c'est dans la maturité et la sagesse de nos décisions, dans le fidèle accomplissement de nos obligations; c'est en honorant la mémoire de nos frères qui ne sont plus, par des cérémonies funèbres où assisteront leurs enfants, leurs parents; c'est, en un mot, en fondant des sociétés de patronage pour les enfants pauvres, en nous mettant en rapport avec les besoins actuels de la société, avec les exigences du progrès de la civilisation, que nous pourrons relever la maçonnerie en présence de ses ennemis, et la placer au rang où elle doit briller dans notre époque de transition sociale.

Mais, pour hâter ces améliorations maçonniques, il faut briser avec les vices et les passions, pour laisser notre esprit sous la douce influence des saines doctrines, des enseignements utiles et des principes généreux. Il faut appeler à la tête des loges, des chapitres et des conseils, des hommes dévoués, charitables et vraiment éclairés; des adeptes qui aient, au plus haut degré, le sentiment de leur propre dignité, la volonté et la force de remplir, sans interruption et jusqu'à la fin, le mandat qui peut leur être confié.

Si la maçonnerie était ainsi comprise, si tous ses adeptes joignaient au sentiment de leur dignité la connaissance du

but de leur association, nulle autre ne serait plus féconde en résultats utiles et glorieux. Dirigeons donc, dès aujourd'hui, nos communs efforts vers ce but unique, et nous l'atteindrons inévitablement; car on peut tout ce que l'on veut, quand on ne veut que ce que l'on doit.

J. P. Fuzier, 30e



FÊTE SOLSTICIALE

DU

SUPRÊME CONSEIL DE FRANCE,

RIT ÉCOSSAIS ANCIEN ET ACCEPTÉ.

Séance du 24 juin 1840.

Le Suprême Conseil de France fait preuve d'activité, tandis que le Grand-Orient, son rival, semble sommeiller. Nous avons reçu, depuis plusieurs jours, le procès-verbal de la fête du rit écossais, et nous attendrons, peut-être longtemps encore, celui de la fête du rit français.

Comme notre enthousiasme ne peut être au diapason de celui du rédacteur du procès-verbal dont il s'agit, éloigné que nous sommes du théâtre de la fête, et n'ayant pu, par conséquent, être témoin de sa magnificence, nous nous contenterons d'en reproduire une courte analyse dans notre langage tout prosaïque.

Les travaux sont ouverts au 33e degré (Grand Inspecteur Général) par le frère général comte de Fernig, Grand Commandeur de l'Ordre par intérim.

Le frère général comte de Monthion, pair de France, remplit les fonctions de Lieutenant-Commandeur.

Le frère général Jubé remplace au fauteuil du secrétaire le frère Viennet, de l'Académie française, absent.

Le siége du Ministre d'Etat, Grand Orateur, Procureur-Général de l'Ordre, est occupé par le frère Ph. Dupin.

Les fonctions de Grand Maître des Cérémonies sont remplies par le frère comte de Saint-Laurent, assisté des frères Franklin et comte Roger.

Le frère prince Paul de Wurtemberg, tient l'épée du Saint-Empire.

Le Suprême Conseil de l'Hémisphère occidental et celui du Brésil sont représentés à cette fête. Mais le frère Morisson de Greenfield, représentant du Suprême Conseil de Bruxelles, est absent.

Les travaux sont successivement ouverts au 32e degré (Princes du Royal Secret), au 31e degré (Grands Juges Commandeurs), et au 30e degré (Chevaliers Kadosch).

Après la consécration de plusieurs nouveaux dignitaires, au nombre desquels nous remarquons les frères comte de Lariboissière, pair de France, et Berville, membre de la chambre des députés, le frère duc de Cazes, est introduit en grandes cérémonies, et proclamé par le président : Grand Commandeur Grand Maître du Suprême Conseil de France, en remplacement du frère duc de Choiseul-Stainville, qui conserve le titre de Grand Commandeur honoraire.

Le frère Ph. Dupin prend la parole, et fait, après un bel exorde sur les fêtes solsticiales, le panégyrique des Grands Commandeurs passés et présents.

Le frère de Cazes, touché de cette charmante allocution, répond en ces termes :

« Votre illustre orateur a bien voulu rappeler quelques circonstances où je pus être utile à l'Ordre. Aujourd'hui, comme naguère, vous me trouverez sur la ligne tracée au vrai maçon ; je soutiendrai vos droits ; je défendrais, si elle était attaquée, notre sublime institution. Que vos efforts s'unissent aux miens, et bientôt, j'en ai la conviction, nous aurons rendu à la maçonnerie la splendeur que méritent ses hauts enseignements, et dont elle jouit à si juste titre chez plusieurs peuples, nos voisins. »

Le travaux sont clos au 30e degré. Ceux du premier grade sont ouverts pour recevoir une députation de la Grande Loge Centrale.

Les visiteurs, dont le plus grand nombre appartient au

rit du Grand-Orient de France, sont introduits. On remarque parmi eux les frères Pinet, président du Conseil des rits du Grand-Orient, et Désétang, ancien vénérable de la loge des *Trinosophes*.

Le frère Lafontaine, maçon du régime du Grand-Orient, répond, au nom des visiteurs, à l'allocution du président. Il s'étend avec chaleur, dit le procès-verbal, sur les principes d'union dont les *enfants de la veuve* ne doivent jamais se départir, quelques soient leurs rits et leurs bannières.

Nous venons de voir des maçons du rit français, un vénérable d'atelier, des officiers dignitaires de ce rit prendre part aux travaux d'une juridiction regardée comme dissidente. Maintenant, voici une loge de ce même rit, *la Tolérance*, qui se présente en députation avec les loges appartenant au régime du Suprême Conseil. De tels faits sont d'heureux présages pour l'avenir. Puissent les principes d'union et de fraternité triompher enfin d'un sot orgueil et d'une puérile vanité ! Puissent les hommes qui gouvernent les maçons, de l'un et de l'autre rit, comprendre enfin que la meilleure prédication est celle de l'exemple!

Le frère Dutilleul, orateur de la Grande Loge Centrale, prononce un discours où l'on remarque d'heureuses pensées; mais, comme le frère Dupin, il sacrifie peut-être trop souvent la vérité à la louange des héros, nous voulions dire des Grands Commandeurs du Suprême Conseil. Nous ne pensons pas que la fraternité maçonnique aille jusqu'à transformer en faits sublimes certains actes de la vie de quelques grands personnages, que beaucoup d'hommes raisonnables et sages ne peuvent s'empêcher de considérer sous un point de vue moins favorable. Nous aurions donc désiré trouver dans les paroles des orateurs un peu plus de sincérité et un peu moins d'emphase. Leur caractère d'hommes distingués et leur dignité de maçons n'y auraient rien perdu.

Avant de clore les travaux, le Grand Commandeur a prononcé un discours dont nous extrayons les passages suivants :

« Mes très chers Frères,

« Lorsque les suffrages du Suprême Conseil m'appelèrent, il y a vingt ans, à l'honneur insigne de présider à vos rits et à vos solennités, je fus touché, comme je le dus, d'une faveur si haute, d'une confiance si précieuse, et je regrettai profondément que les devoirs nombreux qui absorbaient tous mes moments, consacrés en entier au service du roi et du pays, ne me permissent pas de partager vos travaux, de vous porter moi-même le tribut de ma reconnaissance, l'expression de ma profonde sympathie pour les principes et les sentimens qui vous dirigent et vous animent.

« C'est cette sympathie qui me fit accepter la haute mission qui m'était confiée ; je l'acceptai comme un hommage que j'étais heureux de rendre à votre institution, à sa pureté si calomniée, à la noblesse de vos intentions méconnues !

« Cet hommage, je crus que je vous le devais d'autant plus que je savais mieux qu'un autre combien vous le méritiez. Initié à vos mystères dès ma première jeunesse, j'avais appris à honorer vos efforts outragés. Appelé, par la haute position où je me trouvais placé, à rechercher la vérité, à la faire connaître au Roi, j'avais eu les moyens de m'éclairer, de l'éclairer lui-même sur ce que votre but avait de vertueux et d'utile, sur ce que les calomnies dont vous étiez l'objet avaient d'injuste et d'odieux ! J'avais rempli ce devoir jusque-là dans le secret de la confiance ; mais je crus que je devais plus à mes Frères ; je crus que l'honneur me commandait de les avouer au grand jour, de les honorer tout haut. Le Prince éclairé qui m'accordait sa confiance, si bon juge des prescriptions de l'honneur, ami si zélé de la vérité, qui

sentait si bien qu'en elle était la véritable force pour un gouvernement, cherchait son appui dans l'intérêt public, dans l'accord de tous les nobles sentiments, applaudit à celui qui me guidait, ajoutant ainsi son auguste assentiment à mon respectueux hommage. Lui aussi voyait ses intentions et celles de son gouvernement méconnues et calomniées, ses efforts pour l'union des esprits et des intérêts combattus et outragés. Il avait, et moi l'un de ses mandataires, j'avais, comme lui, le besoin impérieux de faire triompher partout la justice et la vérité.

« Il savait qu'un même but nous animait; il savait qu'un des premiers préceptes de votre Ordre est le respect au pouvoir établi, la fidélité au Souverain, la soumission aux lois. Aussi aimait-il à compter sur votre concours dans cette lutte qu'il avait entreprise de la liberté légale contre l'anarchie à la fois et le privilège ; de la prospérité progressive vers laquelle tendaient les efforts de son gouvernement contre la routine et le préjugé trop bien servis quelquefois par cette aveugle ardeur qui dépasse le but en se laissant aller à une téméraire impatience.

« Prince religieux, il n'ignorait pas qu'offrant votre premier hommage au Suprême Architecte de l'Univers, votre morale est celle du divin maître qui a prescrit à l'homme d'aimer son prochain comme lui-même, de ne voir dans les êtres formés à l'image de Dieu que des frères mis sous la même loi, celle d'une charité universelle, qui ne connaît ni rang, ni fortune, ni distinction de pays, de couleur, de langue et de climat, pour qui l'Univers est une patrie commune et l'humanité entière une même famille.....

« Sublime Evangile qui est le nôtre, très chers frères, qui résume nos principes, nos sentiments, nos devoirs, et qui répond victorieusement à toutes les calomnies.

« Cette protection que l'auguste auteur de la Charte aimait

à vous accorder, vous l'obtiendriez de tous les gouvernements que n'égarera pas le fanatisme, qui se fonderont sur le développement des intérêts intellectuels et de la prospérité matérielle, sur l'application de la morale à la politique, sur l'union de l'ordre et de la liberté. A ce titre, de quel Prince en obtiendrez-vous une plus méritée et plus efficace que celle que vous assure le Roi que la France s'est donné, comme un gage assuré de la paix intérieure et extérieure, après tant de dissensions funestes ; comme une garantie de tous les biens pour lesquels elle combattait depuis cinquante années ; comme le seul pilote qui pût la conduire, au milieu des écueils, jusqu'au port où sa sagesse saura nous maintenir ?

. . . .

. . . .

« Je n'aurais jamais eu la témérité de l'entreprendre (de remplacer le duc Choiseul), mes frères, si je n'avais compté sur toute votre indulgence, si je n'avais reçu de nos illustres frères du Suprême Conseil l'assurance du concours de leurs lumières, de l'appui de leurs efforts pour m'aider à maintenir l'Ordre dans son éclat, pour travailler avec eux à étendre sa prospérité ; si je n'avais eu aussi l'assistance précieuse de l'illustre frère Guilleminot, que sa santé empêche malheureusement de prendre part à cette solennité et qui a bien voulu accepter la tâche de me seconder dans mes travaux et de m'aider de ses conseils.

« Vous ne me refuserez pas les vôtres, mes frères, vous me tiendrez compte de mon dévouement et de mon zèle. Votre indulgente bonté, sans s'effrayer de ce qu'elle aura à faire, suppléera à ce qui me manque ; recevez-en d'avance mes vifs remerciments : permettez-moi de les joindre à ma profonde reconnaissance pour la confiance dont vous m'honorez. Si je sais tout ce que cette tâche a de glorieux, je sens

aussi combien le fardeau est lourd pour ma faiblesse. J'essaierai du moins de m'en rendre digne par un dévouement sans bornes et par un zèle qui ne se ralentira jamais.

« Hélas ! pourquoi ne m'est-il pas donné de voir au milieu de vous l'illustre frère(1) dont la présence serait si douce à mon cœur et qui jouirait avec tant d'émotion de l'accueil que vous faites à son enfant d'adoption ! Il serait ici mon patron et mon père, comme il le fut pendant plus de trente années, depuis qu'il daigna m'admettre dans sa famille et m'appeler du doux nom de fils. Il fut une de vos lumières les plus vives, un de vos frères les plus zélés, un de nos dignitaires les plus vénérés. Vous l'avez tous pleuré comme moi, lorsqu'il est allé joindre la fille qu'il m'avait donnée pour compagne, et que le ciel m'enleva sitôt, comme pour prouver qu'un bonheur trop vif ne saurait être durable ! Présent au milieu de vous, il m'eût servi d'appui et de guide. Que sa mémoire du moins nous soit un lien de plus et me serve de recommandation ! Est-il de plus puissante sympathie que celle d'une commune douleur !

« S'il en était besoin, je trouverais un gage de cette sympathie dans la présence de l'habile et si cher orateur qui a été sur sa tombe l'éloquent interprète de vos regrets, et dont l'amitié ne m'a jamais failli. Pourquoi sommes-nous privés de voir aujourd'hui parmi nous son illustre frère(2), son rival en éloquence et en nobles sentiments, dont le puissant talent sait également émouvoir, diriger, entraîner ou conduire la grande assemblée où il occupe le premier rang, soit qu'il la préside, soit qu'il l'éclaire. Maçon zélé, ami fidèle, il a doublement gémi, il a bien voulu me le dire, de ne pouvoir participer à cette solennité. Vous partagerez ses regrets et les miens.

(1) Comte Muraire.

(2) Dupin aîné.

« Mais que les regrets fassent place aux plus doux sentiments, mes très chers Frères : que vos cœurs et vos voix s'unissent pour offrir notre hommage et notre amour au Suprême Architecte de l'Univers.

« Au Suprême Architecte de l'Univers !

« Puisse-t-il maintenir dans le cœur de chacun de nous le principe de fraternité, qui est l'ame et la vie de notre institution ;

« Principe fécond de charité, d'humanité, de liberté civile et religieuse et d'égalité légale ;

« Principe consacré dans les dogmes de la maçonnerie avant d'être inscrit dans nos lois civiles, et qui lie depuis tant de siècles les maçons des deux mondes !

. . . .

Sur la fin des travaux de banquet, le frère Jules Barbier, membre de la loge des *Trinitaires*, a chanté le cantique maçonnique suivant, de sa composition.



LA FRATERNITÉ,

CANTIQUE MAÇONNIQUE.

AIR : N'en déplaise aux chanteurs modernes. (Desaugier).

Depuis long temps on dit sur terre
Que l'homme doit aimer en frère
Quiconque passe à son côté,
    C'est vérité. *(bis)*.
Partisan des vieilles maximes,
Le soir je consacre mes rimes
A la sainte fraternité,
    A la fraternité. (*bis*).

Maçons, c'est par de bons exembles
Que nous honorons dans nos temples
Une aimable divinité :
    La Charité.
Chez nous, plein d'un élan sincère,
Chacun aime à choquer son verre,
Quand soudain un toast est porté
    A la fraternité.

Plus d'un croit secouer sa chaîne,
Qui prend pour l'oubli de sa peine
L'ivresse de la volupté :
    C'est vanité.
Mais des ennuis la noire troupe
S'enfuit quand nous vidons la coupe
De la sainte fraternité,
    De la fraternité.

Parfois les discordes civiles,
En grondant au sein de nos villes,
Au sol de France ont implanté
La cruauté !
Bientôt, déracinant le crime,
Un noble sentiment ranime
Notre pays ensanglanté :
C'est la fraternité.

Vrai lien de famille humaine,
L'amour fraternel nous enchaîne ;
Nous lui cédons, même à côté
De la beauté.
Oui, je vois jusqu'au sein des flammes
Qui soudain embrasent deux âmes
Luire la paisible clarté
De la fraternité.

Noble don du ciel, le génie,
S'il brigue une gloire infinie,
Marche vers un but arrêté
D'utilité.
Qui donc, traçant la route à suivre,
Lui dit : « Si tu veux te survivre,
Être grand, sur l'humanité ? »
C'est la fraternité.

CHRONIQUE MAÇONNIQUE.

Nous avons agi sous l'impression d'une grande erreur lorsque nous avons dit, dans un de nos précédents numéros, que la loge la *Parfaite Egalité*, orient de Châlon, ne s'était adressé au Suprême Conseil, pour en obtenir des constitutions, qu'après avoir éprouvé un refus du Grand-Orient. Cet honorable atelier n'a jamais adressé aucune demande de ce genre au pouvoir maçonnique du rit français, et s'est volontairement constitué sous le régime du rit écossais, ancien et accepté.

— La loge *la Candeur*, orient de Lyon, a célébré sa fête d'ordre le 26 juillet. Les travaux étaient présidés par le frère Chanay, vénérable, qu'une longue maladie empêchait depuis long temps de remplir ses fonctions. Maintenant que la santé lui est rendue, il va nous aider à continuer l'œuvre de la réforme qu'il a si dignement commencée.

— Le dimanche suivant, *l'Asile du Sage* et *la Sincère Amitié* ont célébré ensemble leur fête d'ordre. Le frère Laforgue, précédemment élevé au 30 grade, a reçu de son atelier un riche cordon, comme témoignage d'une sincère affection. Le frère Fuzier, Très-Sage du Chapitre de *l'Asile du Sage*, a proclamé Chevaliers Elus, à titre gratuit et rémunératoire, plusieurs membres de la loge symbolique. Le frère Pathenay, orateur du Chapitre, leur a adressé une belle allocution. Ensuite, le frère E. Teissier, orateur de *Sincère Amitié*, a prononcé, avec la verve qu'on lui connaît, un discours renfermant une juste critique des abus de notre institution. Sa parole sévère a été comprise par un grand nombre de frères qui sentent, comme nous, que la maçonnerie ne peut avoir d'avenir brillant qu'autant qu'elle sera le sujet d'une prompte et sage réforme. Puissent tant de jeunes voix éloquentes, tant de désirs et de bonne volonté, convergés vers un même but, nous soutenir longtemps dans notre marche difficile!

— La loge des *Enfants d'Hiram* a aussi célébré sa fête d'ordre. Plusieurs enfants, appartenant à des membres zélés de l'atelier, ont reçu dans cette séance le baptême maçonnique. Cette cérémonie a été fort touchante. Des larmes de tendresse et de joie ont été versées par des frères émus des paroles éloquentes du frère Mouillaud, vénérable. Les mères de ces

enfants assistaient à cette cérémonie, et lui donnaient un aspect encore plus attendrissant. Nous avons regretté que la tribune de cet atelier, si riche d'orateurs distingués, ait été inoccupée dans cette séance.

—La fête de la loge *Equerre et compas*, orient de Lyon, a aussi été célébrée tout récemment. Les travaux étaient présidés par le frère Kauffmann. Le frère secrétaire a commencé par prononcer un beau discours contre les mauvaises passions. Le frère Bruyat a chanté un morceau de la composition du frère Kauffmann, sur un air du *Châlet*, qui a produit une vive impression sur l'assemblée. Le frère Buy, qui devait traiter un sujet important, la liberté, s'est contenté de faire une courte réponse à l'allocution des visiteurs. Le frère Bertholon a traité le principe de l'égalité; puis le frère Kauffmann, celui de la fraternité. Ces deux discours remarquables, qui ont été couverts d'applaudissements, seront publiés dans notre prochaine livraison. Le frère Buy complétera cette trilogie en nous donnant son discours sur la liberté. Quelques autres frères ont ensuite fait entendre de belles paroles. Enfin rien n'a manqué à cette fête, l'une des plus brillantes de celles auxquelles nous avons assisté cette année.

—La loge les *Chevaliers du Temple* célèbrera sa fête d'Ordre le 23 août, et celle de l'*Étoile Polaire*, le dimanche 30 du même mois.

REVUE THÉATRALE.

M[lle] Rachel a terminé ses représentations par une œuvre de charité : elle a joué une dernière fois, dans *les Horaces*, au bénéfice des pauvres de notre ville. Cette action rehausse encore, à nos yeux, le beau talent de la jeune tragédienne. Ce n'est pas sur l'intelligence seule qu'elle a voulu fonder, parmi nous, sa réputation d'artiste, car elle sait que l'admiration de la foule passe vite; mais elle a demandé à la générosité et à la reconnaissance la consécration de son jeune talent. Puisse M[lle] Rachel ne jamais oublier, au milieu des nuages d'encens qui l'environnent et des bravos prolongés de la foule, que la véritable couronne des grands artistes ne consiste pas dans quelques morceaux d'or, cet emblême d'égoïsme et de corruption de notre siècle égoïste et corrompu,

mais dans cette auréole mystérieuse que les sincères admirateurs du vrai mérite voient seuls rayonner sur la tête des artistes élus de la providence.

La *Compagnie Italienne* continue à recueillir des bravos. L'assiduité à ses représentations d'un petit nombre de dilettanti semble la venger de l'indifférence de la foule. Il est à regretter que cette compagnie n'ait pas un répertoire plus varié ; car le public veut, avant tout, que l'on excite sa curiosité par la variété dans la composition du spectacle. Cette Compagnie a cependant donné, ces jours derniers, *la Somnambule*, opéra bouffe dans lequel le ténor Antognini Cirillo et la cantatrice Mlle Gariboldi ont eu, comme dans les ouvrages sérieux, un plein succès. On attend une prima dona qui doit débuter dans *Lucia di Lamermoor*.

La *Grand'mère*, comédie en trois actes de M. Scribe, que l'on a représentée, il y a peu de jours, sur notre 1re scène, ne repose sur aucune intrigue, car on ne peut donner ce nom à une suite de faits d'une simplicité sans égale. C'est encore un de ces tours de force de M. Scribe, qui semble se rire du spectateur, dont il paralyse l'impatience en captivant son attention par quelques charmants détails, semés de traits d'esprit.

On a représenté *l'Italienne à Alger*, opéra comique, qui ne fera pas fortune, malgré le talent de Mme Roulle.

Mlle Terras a débuté dans l'emploi de deuxième chanteuse, par le rôle d'*Eudoxie* de la *Juive* et d'*Alice* de *Robert-le-Diable*. Son admission paraît être assurée.

M. Junca, première basse, a aussi fait son premier début dans *Robert*, par le rôle de *Bertram*. Il possède une belle voix, et paraît avoir l'habitude de la scène. Les nombreux applaudissements qu'il a reçu au 3e acte, sont pour lui un heureux présage.

Levassor attire la foule au Gymnase. Cet artiste est admirable dans quelques rôles excentriques. Il possède au dernier degré le talent de contrefaire les personnages anglais. Son jeu mimique, dans quelques morceaux intitulés : *Ma femme*, *tire la ficelle*, *l'Entr'acte*, etc., suffirait pour le rendre l'idole des rieurs de bon aloi.

L'ÉGALITÉ [1].

La liberté est le premier droit comme le premier besoin de l'homme. Esclave, il rampe, s'étiole et ne vit qu'à demi, comme l'arbrisseau étouffé dans les ronces; maître de lui-même, au contraire, il s'élève et grandit plein de sève et de force, comme le chêne robuste dont les majestueux rameaux s'étendent sans obstacle inondés d'air, de pluie et de soleil. Les facultés humaines réclament impérieusement un développement libre et instinctif; du moment où une volonté étrangère pèse sans mesure sur elles, elles ne se produisent plus qu'avec un cachet d'uniformité désespérant; il n'y a plus d'originalité individuelle, plus de cette variété infinie qui récrée et féconde. Sans liberté, le genre humain se dégrade, sa raison s'éteint, son amour se glace. La liberté est donc une belle conquête de nos pères. Mais qu'est-ce que la liberté sans l'égalité, si non la consécration du désordre et de l'esclavage, c'est-à-dire l'abus monstrueux de la force et du talent. La liberté de conquête engendra la tyrannie et la servitude ancienne. La liberté commerciale a fait naître la banqueroute et la servitude moderne. Toutes deux ont produit l'antagonisme cruel de nation à nation, d'individu à individu, dans lequel nous nous débattons aujourd'hui; et, au milieu des discordes et des misères sans nombre qui submergent de toutes parts l'organisation sociale dans laquelle nous sommes emportés, un seul cri d'espoir s'est élevé, et ce cri c'est : égalité !

(1) Les deux discours sur l'égalité et la fraternité, prononcés à la fête de la loge *Equerre et Compas*, que nous publions aujourd'hui, devaient être précédés d'un article sur la liberté. Mais une cause indépendante de notre volonté nous oblige à renvoyer cet article à notre prochain numéro.

Cependant ce mot magique que le peuple murmure sourdement à toutes les époques de crise, n'est encore qu'un problème. En vain il s'est déjà reproduit sous mille formes diverses depuis Platon jusqu'à Jésus, et des disciples de Jésus aux Jacobins; dans les utopies quelquefois sublimes des grands apôtres de l'humanité, il ne s'est jamais révélé d'une manière complète. Ce mot est un oracle qui renferme, je le crois, la religion de l'avenir, mais dont le sens obscur a besoin d'être expliqué. Nous sera-t-il donné de soulever le voile et de résoudre le problème? Non, sans doute, nous n'avons pas cette prétention. Mais nous sentons là dans nos cœurs comme un pressentiment de l'avenir, comme la clarté douteuse du jour qui doit se lever; tout nous annonce que son aurore n'est pas bien éloignée, et impatients, nous voudrions gravir la montagne pour en jouir plutôt.

Qu'est-ce donc que cette *égalité*, cet idéal vers lequel l'humanité a semblé de tout temps aspirer dans les rêves de ses grands hommes, et que chacun appelle aujourd'hui comme une révélation nouvelle. Je ne crois pas qu'il nous soit donné encore de la définir telle qu'elle sera; la marche de l'humanité ressemble à une progression indéfinie dont le dernier terme connu en précède toujours une longue série d'inconnus. Mais si les questions d'avenir se présentent à l'état de problème, celles du présent, au contraire, ont un tel caractère de certitude, qu'il n'est pas permis à l'homme d'hésiter; et que, s'il pouvait faire abnégation de ses passions et secouer ses préjugés, il lui serait facile de reconnaitre la vérité.

Avant l'apparition du christianisme, l'inégalité entre les hommes était basée sur la différence des races. Le sang des dieux et des héros était sensé animer quelques familles privilégiées, et cette croyance avait sanctionné une domination usurpée, sans doute, dès le commencement par la ruse ou la force. Lorsque la parole du Christ vint rappeler aux hom-

mes leur communauté d'origine et de destinée, leur apprendre que devant l'être suprême ils étaient tous frères, les prestiges de la naissance durent s'évanouir ; une espèce d'égalité, purement philosophique, fut dès lors admise, et le prêtre put en son nom rappeler, du haut de la chaire, le puissant à la modération et à la justice. Depuis, il a fallu dix-huit siècles pour que ce principe passât de la loi de Dieu dans celle des hommes, c'est-à-dire pour que d'un axiôme de morale il devint un axiôme de droit; combien faudra-t-il de siècles encore pour que ce droit soit reconnu et entièrement consacré ? Je l'ignore. Mais si je consulte l'opinion et les besoins de notre époque, si l'égalité me semble aujourd'hui comprise et désirée.–Voici comment son application me paraît réalisable.

Tous les hommes ayant la même origine et la même destinée, sont comme les enfants d'une même famille ; s'ils naissent avec des facultés et des forces inégales ils n'en ont pas moins droit à la même protection et au même amour. Existant par la volonté d'un Dieu souverainement juste et bon, ils ne sont égaux que par lui et selon lui, et autant que sa justice l'exige. En effet, si les hommes viennent d'un Dieu juste et bon, ils ont été créés pour une fin digne de lui. Ils sont donc nés pour le bonheur : *le bonheur,* dit saint Just, *c'est une idée nouvelle !* Mais sans harmonie sociale, pas de bonheur pour nous; de l'harmnnie seule naîtront entre les hommes cet échange de bons soins, cette confiance mutuelle, cette sage disposition des forces et des intelligences qui favoriseront le développement de l'humanité, livreront à son investigation les mystères de la nature et soumettront la terre domptée à ses mains devenues puissantes. Or, si l'harmonie dépend d'une bonne et sage organisation sociale, l'égalité n'est plus qu'un moyen et non un but ; elle doit être considérée comme un ressort sujet à se ployer devant les justes exigences de cette organisation. Ainsi le but de l'hu-

manité étant le bonheur, l'égalité un des moyens pour y arriver, examinons de ce point de vue comment on peut la comprendre. — Les richesses sociales, spirituelles et temporelles appartiennent à tous et doivent être employées pour le bonheur de tous. Il importe qu'à sa naissance chaque homme soit mis à même d'user de ces richesses et de les faire fructifier pour tous; cela est autant dans son droit que dans l'intérêt général : voilà pourquoi nous réclamons l'égalité d'éducation et d'instruction.

S'il est utile d'établir des magistrats pour gouverner la chose publique, s'il est utile que l'industrie reconnaisse une hiérarchie dans laquelle chacun ait une juste part de travail et de bénéfice, il est absurde que les postes importants soient livrés, au risque de tomber en des mains incapables, à ceux qui ont le bonheur de naître de parents fortunés. Que les enfants, si vous le voulez, et je le crois utile encore pour entretenir une sage émulation, jouissent des travaux de leur père; mais que cette jouissance ne consacre aucun des priviléges nuisibles à l'intérêt commun.

Voilà pourquoi nous demandons que la loi qui reconnaît l'égalité des droits de chacun à tous les emplois politiques et sociaux, ne rendent plus cette égalité dérisoire, en n'offrant aucune ressource réelle à la disposition de ceux qui naissent de parents pauvres.

Enfin, l'égalité, comme nous l'entendons, ce n'est que le droit pour chacun de travailler, selon ses facultés, à la prospérité commune. Loin de nous cette grossière égalité qui, détruisant tout ordre, toute justice, n'établit aucune distinction entre le vice et la vertu, la paresse et le travail, l'ignorance et le savoir; qui, détruisant toute émulation entre les hommes, les réduit à l'état d'une désespérante immobilité. Cette égalité jalouse qui refuse même à l'homme dévoué les témoignages de la reconnaissance publique de peur d'avouer

une supériorité, érigeant ainsi en devoir le plus effroyable des vices, l'ingratitude! Avec ce système, on rendrait les hommes égaux, pour me servir des énergiques expressions de Camille Desmoulin, *comme la tempête rend égaux ceux qui ont fait naufrage; comme Omar rendait tous les musulmans égaux, et aussi savants les uns que les autres, en brûlant toutes les bibliothèques. Ce n'est point là l'égalité que nous envions !*

Arrière donc tous ces égaux qui font dériver leurs droits à l'égalité d'une matérielle origine et dont la justice n'a d'autre fondement et d'autre but que la satisfaction de leurs appétits! Arrière donc tous ces égaux irréfléchis qui nient Dieu et l'ame, et viennent demander à la matière plus de dévouement que la loi du Christ n'en a jamais pu obtenir de l'esprit pendant un règne de 18 siècles. Comme si la première, la seule et inévitable loi de la brute n'était pas d'obéir aveuglément à son instinct, à son organisme! Comme si dans l'hypothèse matérialiste, la diversité des organisations n'était pas, elle seule, un obstacle invincible à l'égalité! Arrière ces doctrinaires incompris qui compromettent la cause qu'ils veulent défendre! répétons-leur ces mots du bon Buonnarotti, un des plus ardents et des plus respectables apôtres de l'égalité.

Les mœurs vraiment sociales sont inconciliables avec le matérialisme qui réduit tant de gens à ne consulter, dans leur conduite, que leur intérêt direct et à se moquer de toute vertu.

Ainsi, l'égalité que nous rêvons, celle que l'humanité espère n'a aucun de ces caractères sauvages. — Définie par l'opinion publique, née du sentiment de l'intérêt général, n'existant que pour lui et par lui, elle saura, soyons-en sûr, reconnaître les droits de chacun et faire respecter la justice sans laquelle il n'y a pas de société possible. Cette égalité,

je le répète, n'aura rien de farouche et de barbare, elle n'exigera de l'homme aucun sacrifice indigne de lui. Loin d'anéantir les arts, elle en favorisera le développement, loin de niveler les hommes dans la fange et la misère, elle les élèvera tous au-dessus du besoin; loin d'éteindre les sentiments généreux, l'amour du beau et de la gloire, elle les exaltera d'avantage; loin de rendre les citoyens jaloux les uns des autres, elle les unira par les liens les plus tendres et les plus indestructibles ; plus l'un d'eux aura rendu de services à la patrie, plus on lui aura témoigné d'amour et de reconnaissance, moins il lui sera facile d'enfreindre la loi, car, enchaîné par ces témoignages mêmes et par l'affection de ses frères, il craindrait de perdre leur estime. Cette égalité n'exclura, ni pour la vertu, ni pour le mérite, les distinctions qui leur sont dues ; ni pour le travail et l'économie, la jouissance des biens qu'ils auront acquis : seulement il suffira à chacun de savoir que ces distinctions et ces biens sont le prix de services rendus, pour ne les pas envier ; car l'égalité consiste moins dans l'établissement d'une conformité absolue entre la condition de chaque homme, que dans la possibilité et le droit pour chacun d'atteindre à toutes les conditions.—Cette égalité sainte, c'est celle qui règne parmi nous, et qui relie, d'un bout du monde à l'autre, la grande famille maçonnique. C'est en son nom que tous ceux qui ont franchi le seuil de nos temples, quelque soit, du reste, et leur talent, et leur fortune, et le rang qu'ils occupent parmi les hommes, se saluent du doux nom de frère, viennent communier ensemble et prendre place, en nos jours de fête, à la table commune; et, modestement assis sur nos colonnes, enseignent et protégent à la fois les faits et les préceptes de la fraternité.

Que de nos temples elle descende dans le monde profane. Car, sans elle, les hommes seront toujours ennemis et malheureux; sans elle, l'humanité restera condamnée encore à

de longs siècles d'agitation, de tyrannie et de cruautés.

Car, je vous le dis avec notre immortel Béranger :

> ..... une voix, qui vient d'en haut, sans doute,
> Au fond du cœur nous crie : égalité !
> L'égalité, c'est peut-être une route
> Qu'aux malheureux ferme la royauté.

C. B.

LA FRATERNITÉ.

Liberté, égalité, voilà bien les principes qui doivent présider à l'avenir des nations ; voilà bien la formule dont la réalisation renferme la destinée du monde. Mais la liberté, l'égalité doivent avoir un complément naturel, indispensable, la fraternité.

Il y a dix-huit siècles que le christianisme posa ces beaux et larges principes de liberté, d'égalité, de fraternité, qui sont devenus la devise de la maçonnerie aussi bien que la devise de la Révolution française, et depuis dix-huit siècles de lutte la fraternité n'est pas conquise. L'humanité n'est pas assez forte pour courir au but tout d'une haleine ; chaque siècle à sa mission à remplir pour obéir aux vues providentielles du Créateur des choses, chaque siècle marche sur la route du temps en portant plus loin le flambeau qu'il a trouvé à son entrée. C'est une chaîne incessante de lumière dont les anneaux s'engrènent sous la roue de l'éternité, non point pour faire tourner l'humanité sur elle-même, mais pour laisser à droite et à gauche des jalons auxquels la science humaine attachera autant de soleils qui dirigeront les pas du monde.

Pourquoi, dans sa nouvelle formule, le Christ a-t-il placé la liberté et l'égalité avant la fraternité? Pourquoi n'a-t-il pas commencé par ce dernier terme qui est le résumé des deux autres? Parcequ'il savait bien qu'il fallait d'abord briser les liens qui retenaient une partie des hommes afin qu'ils eussent l'usage de leurs membres. Il savait bien que, sans la liberté et l'égalité, la fraternité ne saurait exister, comme les deux premières ne sont que de vains mots sans la dernière.

Avant que des lois eussent été reconnues par une grande division d'hommes, la servitude naquit de la faiblesse jointe au malheur.

Jésus comprit bien qu'il fallait réhabiliter l'esclave, non-seulement à ses propres yeux mais encore aux yeux de ceux qui avaient été ses maîtres; il comprit que le proclamer libre, ce n'était pas assez, qu'il le fallait rendre l'égal de ceux à qui il avait obéi, avant de le faire leur frère.

Quand Jésus apporta à la terre la religion de la fraternité, quand il dit aux hommes: Vous êtes frères, aimez-vous les uns les autres, il n'entendit pas que les hommes se dussent diviser par petites fractions pour s'aimer et vivre ainsi dans de petites communautés, de petits couvents, des chartreuses ou des moineries; mais il entendit, au contraire, que l'esprit humain étant un, ses œuvres ne devaient pas être divisées, et que tous les hommes étaient solidaires dans leurs peines et dans leur bonheur, c'est à dire que le bonheur de l'un devait être senti par tous, le malheur de l'un allégé par tous.

Il y a donc dans le dogme de la fraternité toute la démocratie.

On a dit : la liberté ou la mort! Le mot était juste, le cri était naturel; il était poussé par l'homme qui préférait la mort à ses chaînes, qui en prenant les armes, en marchant à la conquête de sa liberté, aimait mieux mourir dans les

combats que de rester esclave. La liberté ou la mort n'était pas une menace, c'était l'expression, le résumé de cette grande pensée des esclaves de tous les âges précurseurs de la grande Fédération française : vivre libres ou mourir...

On a dit : l'égalité ou la mort, et ce mot était aussi vrai, aussi juste, aussi légitime que le premier. Comme le premier exprimait la pensée de l'esclave, le second a exprimé la pensée des inégaux, de ceux à qui une loi fatale n'imposait que des charges sans leur concéder aucun droit, et qui s'écrièrent comme les premiers : Nous préférons la mort à cette inégalité, car notre première conquête, la liberté, est inutile sans l'égalité.

Mais on ne dira pas la fraternité ou la mort, car la fraternité est la jouissance pacifique de la conquête de la liberté et de l'égalité. C'est la paix après les luttes, la paix dans laquelle on peut seulement jouir des fruits de la victoire.

Il y a quelque chose de plus doux que la liberté, de plus désirable que l'égalité, c'est le bonheur. Mais le bonheur où est-il, sinon dans la fraternité qui unira les hommes entre eux, en détruisant à jamais les causes de troubles ?

La fraternité est dans les lois de la nature, dans la volonté du Créateur. Dieu a voulu, dit Saint Augustin d'après la Genèse, que l'homme dominât sur les oiseaux du ciel, sur les poissons de la mer, sur tous les animaux de la terre, mais ayant créé l'homme raisonnable, il n'a pas voulu qu'il dominât sur les hommes. Voilà pourquoi les premiers justes ont été plutôt bergers que rois.

Mais il semble que l'homme se roidisse contre les lois de la nature et contre les lois de Dieu ; la loi civile ne marche qu'à petits pas ; elle a brisé l'esclavage, proclamé l'égalité dans la famille, cet ancien asile de la féodalité, en faisant les parts égales dans l'héritage du père. Mais où est la fraternité ?

Le travail a été l'affranchissement des hommes après la religion. Le travail plus que l'épée a donné la liberté aux serfs, et dans cette industrie qui a fait la liberté, la fraternité n'existe pas. Le génie de l'inventeur, la force matérielle et intelligente qui réalise, sont l'un et l'autre soumis à l'exploitation du capital étranger qui seul, dans notre organisation industrielle, donne les moyens d'action. Ces trois puissances, génie, force, capital, sont trois envieux qui, contraints de s'unir pour marcher ensemble, sous peine de ne pouvoir marcher, forcés de s'appuyer l'un sur l'autre, sous peine de tomber, se font cependant une guerre intestine qui les mine tous les trois. Comprenez-vous en mécanique trois forces destinées à opérer ensemble, qui se combattraient l'une l'autre? Voilà le spectacle qu'offre l'industrie parce que la fraternité n'existe pas.

La fraternité! est-elle dans la production? Les déplorables résultats de la concurrence illimitée répondent assez. Chacun veut produire, non pas seulement ce qu'il peut rigoureusement espérer de vendre, mais encore ce que pourraient vendre les autres producteurs du même genre. De là découlent naturellement une production qui ne trouve pas de consommateurs, une baisse dans le prix des salaires de l'ouvrier, souvent le vol et la tromperie dans la qualité des produits. De là découle cette triste fatalité de travailler sans pouvoir vivre.

Que le travail mal organisé s'arrête un jour; deux ouvriers se présenteront pour faire le même labeur ; qu'il s'arrête deux jours, il y aura quatre hommes pour le travail d'un seul, et le travail sera au rabais.

Je vois bien la liberté dans cet ordre de choses : les ouvriers sont libres de travailler ou de mourir de faim quand il y a du travail. Je vois bien l'égalité: il sont égaux devant le besoin. Je cherche en vain la fraternité quand ils se dispu-

tent un pain qui n'est pas assez abondant pour être partagé.

La fraternité est-elle dans l'instruction, cette précieuse lumière, ce flambeau divin qui, en éclairant les chaînes des esclaves, leur apprit à les briser; qui, en jetant sa clarté sur leur misère morale, leur donna le désir de s'en affranchir? Est-elle dans l'instruction, ce soleil radieux qui éclaire les pas de l'humanité; qui, malgré les cordons sanitaires élevés contre les idées pénètre partout et vient, comme pour se jouer de la tyrannie, dorer le fer des bayonnettes qu'elle a mises entre les mains de ses soldats?

Est-ce un peuple de frères que celui parmi lequel nous vivons? Le corps a été affranchi, l'intelligence ne l'est pas. L'enfant du pauvre ne recevra qu'une demi-instruction qui ne lui permettra pas de s'élever. En vain le génie bouillonnera dans sa tête, sa pensée élevée vers les cieux rêvera l'inconnu, il consumera ses veilles à inventer des choses déjà découvertes, parce qu'il n'aura pas mis le pied sur la dernière marche du temple de la science, pour s'élancer de là vers des sphères inexplorées; usé dans les luttes, il tombera sans utilité pour les autres, sans bonheur pour lui. Il aura livré sa vie à l'illusion, ses derniers jours appartiendront au désespoir. La fraternité dans l'instruction ce sera l'instruction gratuite, nationale et commune à tous les enfants.

Je la cherche en vain dans notre ordre social, cette fraternité sainte, je ne puis la rencontrer dans aucune de nos institutions. Le privilége est partout, et par conséquent la domination. La domination des premiers maîtres de la société est née de la force, du succès, de la victoire. Mais ces maîtres ont trouvé pénible cette lutte éternelle, qui pouvait leur ravir le lendemain ce qu'ils avaient conquis la veille, ils ont fait des lois à l'abri desquelles ils reposent tranquillement, des lois qui punissent ceux qui tenteraient de reconquérir ce dont ils furent dépouillés dans les temps anciens.

La liberté toutefois a commencé la conquête, l'égalité l'achevera. Leibnitz l'a dit : Le présent engendré du passé est gros de l'avenir. La liberté et l'égalité engendreront la fraternité.

Est-ce à dire que la marche du monde sera paisible et régulière, sans douleur et sans combat ; qu'il ne subira pas l'influence de son organisation, qu'il n'aura point tous les maux, toutes les douleurs, comme aussi les joies et les triomphes ? Non, l'humanité marche à la perfectibilité vers laquelle chaque siècle est un pas ; elle y marche, non point comme un beau fleuve qui remplit largement son lit de ses eaux bleues, et coule, mais comme un fleuve tourmenté, parfois enflé par les pluies, débordant et ravageant les campagnes, parfois épuisé par le soleil, pouvant à peine nourrir les arbres qui ombragent son rivage, parfois encore agité par les vents, par la tempête, refluant sur lui-même, comme pour échapper à son destin. Mais c'est en vain que les vagues semblent remonter le courant, l'eau qu'elles couvrent roule toujours et marche vers la mer qui est la grande éternité des fleuves.

Ceux qui ne comprennent pas les vues de la providence sur l'humanité, s'écrient qu'au fond de nos idées il y a le désordre. C'est une erreur ; volontaire ou non, c'est une erreur. Le véritable désordre est dans l'état actuel. L'ordre véritable est dans l'avenir que nous espérons.

L'ordre politique est aujourd'hui soumis à des combats sans fin, à une lutte continuelle où l'ambition s'agite ; luttes mesquines de petits intérêts représentés par de petits hommes qui sont la personnification de petits systèmes. Luttes mesquines mais qui n'en usent pas moins la force des peuples, comme les piqures du moucheron finissent par dompter le Lion.

L'ordre social est de même troublé continuellement par

ces puissances. Le génie, le travail, le capital. La lutte qui existe entre elles a enfanté l'amour désordonné du gain, la mauvaise foi, le vol, l'usure, l'exploitation des uns par les autres.

L'ordre moral actuel qu'est-il ? n'offre-t-il pas le spectacle de la plus douloureuse pertubation ? que d'hommes de talent jetés dans le vice, trafiquant de leur plume, et usant à corrompre les hommes le plus beau présent que Dieu ait fait à la terre, l'intelligence ! les passions qui devaient servir à notre bonheur, à quel usage ont-elles été employées ? toutes se sont enveloppées dans l'individualisme comme dans une cuirasse de fer et ont combattu pour la satisfaction personnelle de l'homme. L'amour du bien public a-t-il beaucoup d'apôtres ? quel a pu être le lien religieux quand les ministres ont gâté la morale, l'ont rétrécie à des pratiques superstitieuses, ont fait un tarif des indulgences, et quand la chaire de vérité, d'où devaient descendre les grands principes de l'Evangile, s'est transformée en comptoir d'où l'on appelait les croyants à la vente des saints mystères ?

Changez cela et vous trouvez dans l'avenir la liberté comme lien politique, lien d'autant plus puissant que personne n'aura d'intérêt et par conséquent de tendance à le rompre.

Vous trouvez l'égalité comme lien social, lien d'harmonie ; et il n'y a plus de ces luttes qui livrent à la misère des populations entières, et compromettent le sort des nations.

Vous trouvez la fraternité, lien moral et lien religieux tout à la fois, sous l'empire duquel tout homme, en travaillant à son propre bonheur, travaillera de même au bonheur des autres ; où l'intelligence donnée à l'un des hommes servira non plus à égarer les autres, mais à les aider.

La fraternité est la religion de l'avenir qui, une fois établie, ne finira plus. L'influence des religions a diminué du

jour où les peuples se sont aperçus que leurs dogmes ne pouvaient plus satisfaire à toutes les exigences du cœur; leur pouvoir s'est perdu quand les peuples ont vu que les ministres pouvaient être accusés d'erreur, quand le doute est venu saper, puis déblayer le terrain et préparer à la philosophie les moyens de reconstruire.

Mais dans la religion de la fraternité où pourrait être l'erreur, où pourrait pénétrer le doute? à quels sentiments du cœur ne répond-elle pas? à quels besoins de l'âme est-elle étrangère?

La fraternité résout tous les problèmes.

KAUFFMANN.



FÊTE D'ORDRE

DE LA

LOGE LES VRAIS ZÉLÉS, ORIENT DE CHALON S. S.,

Célébrée le 18 juillet 1840 (1).

Tous les officiers titulaires étant à leur poste, les travaux sont ouverts suivant l'usage. Le vénérable informe la loge que des députations nombreuses, de divers orients, réclament la faveur d'être admis aux travaux de l'atelier. Il prie le premier expert d'inviter les frères qui composent ces députations de se faire annoncer.

Sont introduites, en grand cérémonial, bannières déployées, les députations des respectables loges *les Amis de la Nature et de l'Humanité*, orient de Beaune, *la Parfaite Union,* orient de Buxy et *la Parfaite Egalité*, orient de Châlons-sur-Saône. Le frère Bô, vénérable des *Vrais Zélés*, leur adresse l'allocution suivante :

« Mes frères, qu'il nous soit permis de vous remercier de l'empressement que vous avez mis à répondre à notre appel. Venez vous associer aux efforts que nous faisons pour justifier notre sainte association du reproche de nullité que chaque jour ses ennemis lui adressent. Déjà une nouvelle direction est imprimée aux travaux maçonniques, une noble émulation se manifeste dans la plupart des ateliers de France : nous ne resterons pas en arrière de ce beau mouvement. Nous avons enfin trouvé appui dans la généreuse population de

(1) Cette fête a présenté trop d'intérêt, et les discours qui y ont été prononcés sont trop remarquables pour que nous ne dérogions pas à nos usages en faveur de la loge les *Vrais Zélés*. Nous publierons donc presque en entier le procès-verbal de cette fête.

cette cité ; accordez-nous votre concours et, venez franchement vous associer à nos idées de *progrès maçonnique*. Il y a quelque gloire à tenter une *semblable réforme*. Soldats d'une armée qui marche à la conquête de la fraternité, vous resterez fidèles à votre drapeau sur lequel brille cette devise chevaleresque :

FAIS CE QUE DOIS, ADVIENNE QUE POURRA.

Prenez place au milieu de vos amis, de vos frères qui sont heureux de pouvoir, en ce jour, vous donner une nouvelle preuve de leur vive affection. »

Le vénérable prévient ensuite l'atelier que les travaux vont être suspendus pour mettre à exécution un de ses arrêtés.

« Le 20 avril 1838, dit-il, vous avez remis à vingt-quatre enfants autant de livrets de caisse d'épargne, avec une première mise de 10 francs pour chacun d'eux ; la loge se réservait le droit d'accroître l'inscription, de mettre en apprentissage et de veiller à l'avenir de ceux dont les parents auraient augmenté ce petit pécule, et qui se recommanderaient par une bonne conduite et quelque aptitude.

La commission, qui devait veiller à l'exécution de cette œuvre toute philantropique, a été appelée à faire son rapport le 4 juillet 1840, et a proposé à l'adoption de la loge les conclusions suivantes :

« 1° L'adoption, par la loge *des Vrais Zélés*, des nommés « Jean Baudot, François Bonardot et Auguste Largéfeuille, « tous trois dignes, au même titre, de cette faveur.

« 2° Que les fonds nécessaires pour vêtir convenablement « ces trois enfants soient mis à sa disposition.

« 3° Que les livrets des enfants Guillet et Jean Dard soient « augmentés chacun d'une somme de 25 francs ; ceux des « nommés Eustache Thivelet et P. Defait de 15 francs à titre « de récompense, soit de leur bonne conduite, soit de leurs « économies.

« 4° Qu'il soit délivré deux nouveaux livrets, de 15 francs « chacun, aux nommés DODILLE et Auguste TIXIER. »

La loge a adopté, en tous points, les conclusions de la commission et a déclaré que le 18 courant, jour de sa fête d'ordre de Saint-Jean d'été, les trois enfants, accompagnés de leurs parents, seront introduits au temple pour promettre obéissance et soumission à l'atelier. — Tous les enfants auxquels il a été délivré des livrets seront aussi convoqués à cette réunion... »

Sur l'annonce du vénérable et des surveillants, et au milieu d'un religieux silence et d'une ravissante harmonie, sont introduits les enfants adoptés par l'atelier, accompagnés de ceux auxquels il a été remis des livrets de caisse d'épargne. Ils prennent place, ainsi que leurs parents, sur des siéges réservés.

La parole du vénérable se fait de nouveau entendre ; et, au milieu d'une rapide improvisation, nous saisissons quelques passages que nous allons essayer de reproduire.

« Mes frères, les principes de la maçonnerie sont d'une divine essence et constituent la fraternité... Non pas cette fraternité qui sert de lien à quelques hommes sortis du même sang, mais celle qui embrasse l'humanité toute entière; qui, s'armant des préceptes d'une philosophie large et applicable, ne se borne pas à convaincre les hommes qu'ils doivent travailler au bien de leurs semblables, mais aussi qu'ils doivent s'aimer. A cette parole puissante : *Vous êtes tous frères*, les distances sociales ont cessé d'exister ; il ne pouvait y avoir d'autre rang dans l'humanité que celui de la vertu. D'après la loi de Dieu, la maçonnerie a promené sur toutes les têtes le saint niveau de l'égalité, et ce principe, qui dominera tous les autres, détrônera l'égoïsme, ce fléau de l'humanité.... De toutes les obligations qui nous sont imposées par nos lois morales, la plus essentielle, la plus noble est, sans contredit, celle qui nous ordonne de nous enquérir des besoins intellectuels et matériels de nos

semblables... Pour la maçonnerie, l'accomplissement de ce devoir n'est pas seulement une loi du cœur, une inspiration de l'ame, c'est un mandat que nous avons reçu et qu'il nous est doux de remplir. »

Le vénérable félicite l'atelier du bon exemple qu'il donne, et engage les jeunes adoptés à persévérer dans cette voie de travail, de soumission et d'économie qui leur a mérité la protection d'une société recommandable.

Le frère orateur annonce à la loge qu'une voix plus éloquente que la sienne expliquera notre but et nos espérances.

Le frère Theuriet paraît à la tribune et s'exprime en ces termes :

« Mes frères, si l'on en croyait les détracteurs de notre siècle, un triste lot lui serait échu en partage : tout ce qui s'y fait, selon eux, est dans des proportions mesquines. Dans les arts, dans les sciences, dans l'administration, nulle part le génie ne révèle sa puissance ; l'intrigue, l'ambition, l'égoïsme ont corrompu jusqu'aux entrailles notre beau pays ; la bonne foi, l'amitié, les vertus en sont exilées : elles sont remontées au ciel où elles ont pris naissance.

Laissons, mes frères, des esprits chagrins, des esprits haineux décharger ainsi leur bile contre leurs contemporains ; d'autres pourront, armés du fouet de la satire, imprimer sur leurs fronts le ridicule ou la honte ; nous, dont la devise principale est *tolérance et charité*, nous devons souhaiter aux ennemis de notre époque, la ruine des passions ou des erreurs qui les égarent, leur retour à des pensées plus saines et plus justes. Alors ils proclameront avec nous les merveilles du XIXe siècle, destiné à fournir à l'histoire quelques unes de ses pages les plus brillantes et les plus belles. Quel siècle, mes frères, que celui dont les quarante premières années commencent à Marengo pour finir au Col du Téniah, et à l'apothéose de Napoléon, au milieu des braves dont il artagea les dan-

gers! Nous n'avons rien à envier à nos devanciers. Sans doute, ceux qui nous ont précédé ont entouré la France d'une glorieuse auréole : en poésie, Corneille, Racine, Molière ont enfanté d'inimitables chefs-d'œuvre. Après eux, les littérateurs, les philosophes du XVIII[e] siècle, achevant leur ouvrage, ont fécondé les germes, déposés dans leurs écrits, au profit de l'humanité en reconnaissant les droits de l'homme et l'égalité sociale. Montesquieu, Rousseau, Voltaire ont préparé la révolution : ils ont livré l'ancien ordre de choses, la vieille féodalité, les préjugés haletants et vaincus sous leurs efforts, à ces assemblées de géants, créatrices d'institutions qui feront l'admiration des générations futures. La chaire avait eu ses Massillon, ses Bourdaloue, ses Bossuet; l'armée, ses Vauban, ses Catinat, ses Turenne ; la science, ses Newton, ses Leibnitz, ses Buffon. Le XVII[e] et le XVIII[e] siècle, enfin, peuvent revendiquer, comme leurs plus beaux titres, les événements qui ont terminé le XVIII[e], l'indépendance de l'Amérique conquise, la révolution de 1789, le sol français, affranchi aux chants de la *Marseillaise* et du *Départ*, et ces immortelles campagnes d'Egypte et d'Italie, désespoir des guerriers ordinaires.

Tant de grandeur acquise à ces deux siècles doit relever celle du nôtre; l'esprit humain, le génie paraissaient avoir épuisé leurs ressources, ou semblaient avoir tout dit, tout écrit, tout fait, de sorte que nous ne pouvions plus être que les échos ou les copistes d'un autre âge; et cependant demandez à Victor Hugo, à Lamartine, à Barthélemy, —je cite Barthélemy libre, et non Barthélemy transfuge et traître à la liberté, — demandez-leur s'ils ont puisé, ailleurs que dans leurs propres inspirations, leurs vers que la France a chantés avec transports ? Et notre poète national, le bon, l'illustre Béranger que tout le pays sait par cœur, où lui trouveriez-vous un modèle ? En littérature, Châteaubriand porte vigoureusement ses quatre-vingts hivers, aigle qui doit continuer jusqu'à la fin son vol dans les plus hautes régions de la littérature ; et, près de lui, vivent mille écrivains, tour à tour ingénieux, érudits, profonds ou gracieux et légers,

suivant la nature des sujets qu'ils traitent. Dans les sciences, nous avons notre Arago, auteur de découvertes importantes en astronomie, et dont la parole, aussi simple qu'éloquente, popularise la sience et la fait aimer. Troplong, Duvergier, jurisconsultes consciencieux, unissant à l'instruction la philosophie, et rendant attrayantes par leur style les matières abstraites du droit ; Proudhon, notre vénéré maître, dont nous pleurons la perte récente, et qui, faisant autorité de son vivant, devant tous les tribunaux, même à l'étranger, put entendre, en quelque sorte, prononcer sur lui le jugement de la postérité.

Nos historiens ont aussi leur part de gloire : qu'on lise Michelet, Thierry, Guizot, de Barante, Thiers sur la révolution française, et qu'on me dise si ceux qui ont écrit de pareils ouvrages peuvent être condamnés à l'oubli.

Nier les progrès de l'industrie, des arts, ce serait nier l'évidence, lorsque la France secourt les manufactures et que l'agriculture s'améliore ; quand la vapeur sillonne nos fleuves; quand notre musée national s'enrichit, à chaque exposition, des chefs-d'œuvre des Vernet, des Ingres, des Delaroche; quand nous possédons les *Pêcheurs* de Léopold Robert ; quand Versailles offre la réunion de tous les genres de gloire ; quand la sculpture a son David.

Les illustrations d'autres genres ne nous manquent pas : la magistrature n'a-t-elle pas ses Nicod, ses Dupin, ses Dupont (de l'Eure); la tribune ses Berryer ; la chaire ses abbés Lecœur et Lacordaire ; l'armée ses Changarnier, ses Lamoricière, ses Cavagnac ; cette armée offrant aux fastes militaires Constantine et la mort héroïque de Combes, des traits de courage et de dévouement dont la patrie est fière ? L'histoire les enregistrera, elle redira surtout les journées de Mazagran, Lelièvre et ses 123 contre dix mille, et ce siège de l'Atlas où douze redoutes furent successivement enlevées, où chaque soldat fut un héros!

Insensés, c'est un siècle mesquin, sans élévation que celui

que Wagram, Eylau, les campagnes de France, le retour de l'île d'Elbe ont illustré? qui fut témoin de la mort si poétique de Napoléon à Sainte-Hélène? C'est un siècle sans élévation que celui qui paye à Gutenberg, à Kleber, à Travot, à Jacquard la dette de la reconnaissance de la nation et des peuples, et qui vit la révolution de 1830, où le peuple tant calomnié se montra si brave et si magnanime?

Arrière, antagonistes du dix-neuvième siècle! On peut vous dire, avec le poète, qu'il verse des torrents de lumière sur ses obscurs blasphémateurs. Vous annoncez qu'il est sans vertus? Assistez aux distributions des prix Monthyon et vous rougirez de votre langage. La bienfaisance veille sur toutes les infortunes et les secourt; la vieillesse et l'enfance ont leurs salles d'asiles; des écrivains philanthropes appellent et obtiennent des adoucissements que réclament nos lois pénales; les droits de l'humanité brillent en première ligne sur les bannières des réformistes!

Un tel siècle, mes frères, est impérissable! Qu'il poursuive sa marche triomphante vers l'avenir! Il appartenait aux francs-maçons de répondre, des premiers, à son appel et de s'associer à ses élans généreux. Notre institution est, en effet, toute d'égalité et de philanthropie; elle ne saurait rester spectatrice indifférente des efforts et des sacrifices de la génération actuelle en faveur des progrès humanitaires. C'est à elle, au contraire, pardonnez-moi cette expression, à s'emparer de la colonne qui marche à la conquête du bien-être général. Vous débutez heureusement par une noble tâche, ou plutôt vous la continuez par la mesure que vous avez prise et qui reçoit, dans cette séance, une consécration solennelle.

Adopter les enfants de ceux de nos compatriotes que la fortune n'a pas favorisés, lorsque ces enfants promettent par leur caractère, leur travail, leurs facultés intellectuelles, des citoyens utiles et distingués; les prendre au début de leur carrière d'intelligence, diriger leur éducation, pourvoir à leurs besoins, leur donner ensuite des professions en harmonie avec

leurs goûts et leurs capacités, c'est accomplir une mission sainte. Quelle joie, quel bonheur pour nous, si les succès de nos fils d'adoption viennent un jour réaliser nos espérances! A vous maintenant, jeunes Bonardot, Baudot et Largefeuille, à vous de justifier la bienveillance de la loge à votre égard. Vous la justifierez, mes enfants, par votre travail, votre bonne conduite, votre respect et votre amour pour vos pères et mères, dont l'autorité sur vous devra rester sans atteinte. N'oubliez pas que si vous devez, en partie, à vos qualités personnelles d'avoir attiré notre choix sur vous, vous le devez aussi, en partie, à l'estime que vos parents ont su mériter. Ces paroles s'adressent particulièrement à vous, Largefeuille et Bonardot, qui, plus heureux que Baudot, possédez encore ceux à qui vous devez l'existence. Vos pères sont des ouvriers estimables; l'un d'eux est décoré du signe de l'honneur; il compte dans la loge plusieurs camarades qui savent l'apprécier et qui l'aiment. Ils sont satisfaits de pouvoir, en cette circonstance, lui en donner la preuve. Quant à vous, jeune Baudot, la mort vous a ravi vos tuteurs naturels, vous en avez rencontré un dans l'excellent frère Dromard, que nous avons perdu d'une manière si funeste. Son souvenir, mon ami, vous a protégé auprès de nous; c'était pour ses frères un devoir et un plaisir de s'intéresser à l'enfant qu'il voulait aider : quand vous prierez, remerciez-le de ce qu'il a fait pour vous ; dans vos actions, vous songerez qu'il vous regarde, et vous les rendrez dignes de lui.

Pères et mères Largefeuille et Bonardot, nous comptons sur votre concours, afin d'atteindre le but que nous nous proposons pour vos fils. Continuez-leur le bon exemple que vous leur avez constamment donné ; surveillez avec nous leur manière d'agir et leurs travaux ; apprenez-leur avec nous à aimer leurs concitoyens, leur patrie. Votre amour-propre, soyez-en surs, n'aura jamais à souffrir de notre coopération à la destinée de vos enfants : ce n'est pas votre faute si la fortune ne vous a pas départi ses faveurs. Pour des concitoyens, pour des patriotes, ce n'est pas une aumône qu'on jette aux familles

en se chargeant de leurs fils; c'est une dette de la société qu'on acquitte ; c'est un devoir qu'on rend au pays appelé à profiter plus tard de l'industrie, du talent, et des vertus dont les semences auront été fécondées en eux par l'éducation. Nous n'ambitionnons d'autre récompense que la réussite de nos élus et le bonheur de leurs familles. »

Aussitôt que l'émotion produite par l'orateur est calmée, le vénérable, s'adressant aux parents présents, leur demande s'ils acceptent le patronage de la loge et promettent obéissance à l'atelier dans tout ce qu'il commandera pour le bien-être de de leurs enfants. Chacun d'eux répond d'une voix ferme et reconnaissante : *Je le jure.*

(La suite au prochain numéro).

A M. LE RÉDACTEUR DE LA REVUE MAÇONNIQUE.

Lyon, le 13 septembre 1840.

Très cher frère,

Veuillez avoir la bonté d'insérer, *en entier*, dans la prochaine livraison de la *Revue Maçonnique*, les lettres et le décret que je vous adresse et dont j'assume sur moi seul toute la responsabilité, quelles que puissent en être les conséquences.

Agréez, etc.

signé : FINIELZ.

A MES FRÈRES DE L'ORIENT DE LYON.

Très chers frères,

Le Grand Maître de la communion maçonnique espagnole est parti. Il m'a chargé de vous exprimer la vive reconnaissance que lui inspire l'accueil cordial qu'il a reçu de vous. Je m'acquitte de cette honorable mission avec d'autant plus de plaisir que j'ai, moi-même, à remercier, d'une manière toute particulière, ceux des vénérables ou officiers dignitaires de cet orient qui, sur ma recommandation, ont témoigné tant

de sympathie et de bienveillance à notre intéressant et digne frère.

Les titres aussi honorables que nombreux du frère don Pedro de Lazaro y Martin étaient écrits en langue espagnole et en langue portugaise ; le temps m'a manqué pour en faire une traduction complète; je n'ai donc pu en présenter qu'une analyse succincte, et peu capable de donner une juste idée des droits que le noble dévouement du frère Lazaro lui donne à l'intérêt et à la reconnaissance de tous les maçons. Si je dois exprimer ma gratitude à ceux de mes frères dont le cœur s'est si vivement ému à mon récit, je comprends aussi que je ne peux faire un reproche à ceux que ma parole a laissés froids. Et, d'ailleurs, pourquoi s'étonner de ne trouver que des hommes là où il ne devrait y avoir que des maçons!......

La lettre que notre illustre frère adresse au Conseil Philosophique, et le décret qui y est joint, peuvent donner une idée des intentions qui l'animent ; en attendant que les projets qui y sont énoncés reçoivent la sanction légale des autorités maçonniques compétentes, je préviens mes frères que j'ai à ma disposition tous les documents nécessaires pour les faire jouir des avantages qui doivent résulter de l'alliance projetée.

Recevez, très chers frères, avec la nouvelle expression de ma gratitude, l'assurance du fraternel dévouement du Grand-Maitre-Fondateur du Conseil Philosophique de la vallée de Lyon, Grand représentant du Grand-Orient national d'Espagne,

Signé : Finielz.

LOUANGE A DIEU (1) !

A la gloire du Grand Architecte de l'univers !

Au très sage, très loyal et très Grand Conseil Philosophique des Chevaliers Kadosch, 30e degré, de la très héroïque cité de Lyon.

Sagesse, Force, Union, Justice et Honneur !

Très dignes frères,

Je manquerais aux devoirs les plus sacrés que m'imposent

(1) Traduit textuellement.

les liens les plus étroits, si je ne vous témoignais combien je suis reconnaissant de votre bienveillant accueil.

Vous enseignez les devoirs du maçon à tous les maçons! Les paroles me manquent pour vous exprimer la douce satisfaction que j'ai éprouvée en faisant la connaissance de la plupart des vénérables qui président, avec tant d'honneur, de dignité et de sagesse vos divers ateliers.

Vous avez accueilli sous votre manteau sacré un frère, le plus humble, mais aussi le plus zélé de tous les membres de notre ordre sacré; vous l'avez accueilli à bras ouverts. Que de générosité, que de philantropie, que d'affection chez les frères de Lyon! Il m'est très pénible de ne pouvoir prendre personnellement congé de vous, et d'être privé du plaisir de vous serrer dans mes bras. Mais, attendu la brièveté de mon séjour en votre orient, j'ai proposé, en ma qualité de chef suprême, fondateur et conservateur de la communion maçonnique espagnole, un traité d'alliance, de confédération et d'étroite amitié entre le Grand-Orient national d'Espagne et le Conseil Philosophique des Chevaliers Kadosch, 30e degré, de la vallée de Lyon, et avec tous les Souverains Chapitres et Loges de votre département, par l'intermédiaire spécial et l'intervention du Grand-Maître dudit Conseil, le frère *Finielz*, qui a reçu, au nom de votre maçonnerie, toutes les propositions d'alliance que j'ai eu l'honneur de lui remettre, pour qu'il les présente au Conseil Philosophique.

En vertu des pouvoirs extraordinaires dont je suis revêtu, j'ai jugé convenable de nommer ledit frère *Finielz*, *Grand Représentant, membre honoraire du Grand Orient national d'Espagne*, lui octroyant tous pouvoirs pour que, en mon nom et en celui de la communion maçonnique espagnole, il vous exprime les sentiments de reconnaissance et d'affection que vous méritez si bien.

Soyez certains que, malgré les persécutions dont je suis l'objet, je n'ai pas d'autre but que celui d'établir une franc-maçonnerie libre, dans la nation espagnole, de même que, comme citoyen, je travaille sans relâche à la consolidation du trône royal de ma souveraine Dona Isabelle II, au maintien d'une précieuse liberté bien entendue, à l'abri de la constitution jurée à la nation espagnole. Je ne désire rien plus que le moment où vous recommanderez quelques maçons français à nos loges et à nos frères pour leur procurer des relations, soit dans le commerce, soit dans les arts industriels,

soit enfin pour leur offrir des secours qu'une position fâcheuse les mettrait dans le cas de désirer.

Les hommes qui, à la faveur de la maçonnerie, ont fourni de si brillantes carrières en Espagne, et qui, parvenus, par ce moyen au but qu'ils désiraient atteindre, se sont empressés de renier leurs titres de maçons et de persécuter la maçonnerie espagnole; mais c'est en vain qu'ils me poursuivront de leur haine, il est impossible de détruire aujourd'hui les nombreuses ramifications qui existent maintenant en Espagne parmi les maçons. Le Grand Orient national d'Espagne compte déjà à l'étranger d'illustres alliances, au nombre desquelles celle qu'il vous propose par mon organe est appelée à tenir un rang si distingué ; je vais en contracter de nouvelles avec les Grands Orients du Nord, et je m'engage à vous faciliter la conclusion de semblables traités, si telles sont vos intentions, afin que nous ne formions réellement plus qu'une seule et même famille sur les deux hémisphères.

Il ne serait pas étonnant que des circonstances fâcheuses pour la communion maçonnique, en Espagne, obligeassent quelques-uns de nos frères à chercher un asile dans votre belle et heureuse patrie; je vous prie en grâce de les accueillir avec bienveillance, vous promettant, au nom de mes frères, que nous saisirons toutes les occasions qui se présenteront en Espagne pour prêter assistance à nos frères de France.

Que le Grand Architecte bénisse vos travaux, qu'il les fasse prospérer pour la gloire de la maçonnerie française, afin qu'elle puisse offrir un appui à son alliée d'Espagne.

Recevez, mes frères, cette lettre de congé avec la bien veillance fraternelle qui est l'ornement de vos cœurs généreux.

Que le Juge Suprême des peuples vous donne sagesse, force, union !

A l'orient de Lyon, 4 septembre 1840.

Votre sincère et loyal frère et allié, Grand-Maître, Fondateur et Grand Conservateur de l'Ordre en Espagne,

signé : Pedro de Lazaro y Martin.

33.·.

LOUANGE A DIEU !

A LA GLOIRE DU GRAND ARCHITECTE DE L'UNIVERS.

Au très illustre et très aimé frère Grand Représentant

du Grand Orient national d'Espagne, frère Finielz, à l'orient de Lyon :

Salut, Force, Union, Justice et Humanité :

Pour donner de la régularité, de la force et de la vigueur à tous les travaux maçonniques du Grand Orient national d'Espagne et de sa communion avec le Grand Conseil Philosophique des Chevaliers Kadosch, 30e degré, du département du Rhône, ou autres ateliers avec lesquels, par votre intervention, j'établirais des traités d'union, de confédération et d'étroite amitié, et afin que ces relations ne souffrent aucune entrave, j'ai jugé à propos et par extraordinaire, de décréter ce qui suit :

Article premier. Il est absolument interdit aux Souverains Chapitres et Loges de s'adresser en particulier et directement au Grand Orient national d'Espagne ; ces ateliers ne pourront communiquer avec ledit Orient que par l'intermédiaire du Grand Représentant institué dans chaque département, possédant un Conseil Philosophique, et sans l'intervention duquel aucune pièce d'architecture n'aura valeur, hors les cas urgents et extraordinaires, nécessités par le bien de l'ordre en général, et celui de la communion espagnole en particulier.

Art. 2. Vu les circonstances actuelles, toute correspondance maçonnique, quel que soit son contenu, me sera indispensablement adressée, afin qu'elle puisse avoir le cours nécessaire, à défaut de quoi elle restera sans effet.

Art 3. Le maçon ou les maçons qui se distingueront en faveur de la communion espagnole, ou au service de leur propre patrie, quelle que soit leur condition ou leur grade maçonnique, seront, dès la publication du présent décret, autorisés à réclamer les faveurs que mériteront leurs actions, du Grand Orient national d'Espagne, en s'adressant, pour cela, au Grand Représentant de leurs départements respectifs, afin que celui-ci puisse indiquer la récompense qui sera la plus convenable.

Art. 4. Le Grand Représentant inscrira sur chaque planche, émanée des Chapitres ou Loges, qu'il enverra au Grand Orient d'Espagne : « *Vu par nous Grand Représentant du Grand Orient national d'Espagne,* » et il apposera la *media firma*. Il en fera de même sur toutes les pièces qui me seront adressées pour les différents ateliers maçonniques d'Espagne.

Art. 5. Dans le cas où quelques Chapitres ou Loges de la monarchie espagnole ou des îles adjacentes, s'adresseraient aux Conseils, ou Chapitres avec lesquels j'aurais déjà formé des traités d'alliance, de confédération et d'étroite amitié, et que ces ateliers ne figureraient pas sur l'état général de la communion nationale d'Espagne, il leur sera répondu qu'ils m'adressent une demande en régularisation ou de chartes capitulaires, à défaut de quoi ils ne pourront être reconnus comme maçons réguliers.

Art. 6. Il est défendu à tous les Représentants du Grand Orient national d'Espagne, soit dans la Péninsule, soit dans les orients étrangers, de mettre la *media firma* sur les pièces officielles : cela ne leur sera permis que pour les pièces non officielles.

Vous l'aurez pour entendu et le communiquerez aux ateliers que cela peut concerner, en ayant soin de faire insérer ce décret dans la *Revue Maçonnique officielle lyonnaise* afin que nos illustres frères en aient connaissance.

Que le Souverain Arbitre de l'univers vous donne santé, force et union, afin que vous puissiez supporter les travaux qui sont nécessaires à l'achèvement du grand temple.

A l'orient de Lyon, 7 septembre 1840.

signé : Le chef suprême, fondateur et conservateur de la communion maçonnique espagnole,

Pedro de Lazaro y Martin.

CHRONIQUE MAÇONNIQUE.

— Dans notre précédente livraison, après le premier paragraphe de l'article concernant le Suprême Conseil de France, une phrase a été omise; ce qui a interverti l'ordre des séances solennelles de ce rite, dont nous voulions rendre compte. Avant de publier l'analyse du procès-verbal de la dernière fête d'ordre de cette obédience, nous avons voulu mettre sous les yeux de nos lecteurs un aperçu d'une fête remarquable, qui avait eu lieu précédemment, et dans laquelle le frère duc de Cazes avait pris possession de la Grande Maîtrise. Maintenant nous suivrons le

cours des fêtes solennelles de ce rite, et leurs procès-verbaux trouveront place dans nos colonnes, lorsqu'ils renfermeront l'analyse de travaux importants.

—Nous avons enfin reçu le compte-rendu de la dernière fête d'ordre du Grand-Orient de France. Comme nous n'y avons rien trouvé qui puisse intéresser nos lecteurs nous le passons sous silence.

— La loge les *Chevaliers du Temple*, orient de Lyon, a célébré sa fête solsticiale d'été le 23 août. Les travaux étaient présidés par le frère Bajollet, 1er surveillant. Ce respectable frère a reçu les députations avec cordialité, puis il leur a adressé une allocution dans laquelle il a réclamé pour sa loge l'honneur d'avoir, la première, eut l'idée des bals maçonniques qui ont eu lieu, l'hiver dernier, au bénéfice des pauvres. Il a aussi adressé des reproches à quelques ateliers de cet orient parce qu'ils n'ont pas concouru à cette œuvre toute philantropique.

Nous croyons savoir qu'une seule cause a empêché ces ateliers de prendre part à cette œuvre dont le but était d'ailleurs si honorable; et le frère Bajollet la connaît aussi bien que nous, c'est celle des convenances. — Le frère Giniez, membre honoraire de l'atelier, a ensuite prononcé un beau discours. Le sujet tout allégorique de ce discours ne pouvait être enfanté par une imagination plus vive que celle du respectable frère Giniez.—Un membre de l'atelier l'a remplacé à la tribune. Ce frère nous a paru s'être adonné à la lecture des ouvrages de Fourier. Nous ne sommes ni partisan, ni détracteur de ce moderne socialiste : nous pensons que l'on peut tirer quelques fruits de la connaissance de ses idées, mais qu'il faut savoir séparer l'ivraie d'avec le bon grain.—Enfin l'orateur titulaire de l'atelier a, dans une courte improvisation, rappelé l'auditoire au véritable point de vue maçonnique. Il a démontré que notre institution est mal comprise par la plupart de ses adeptes, et que c'est de ce vice radical d'où lui vient cet état de langueur où nous la voyons aujourd'hui. Nous sommes entièrement de l'avis de cet orateur. Tant que des maçons ne se livreront à l'étude de notre société que dans des estaminets, ils ne pourront avoir d'elle une opinion fort avantageuse, et la glorifier en présence de leurs frères et même des profanes.

— La loge l'*Etoile Polaire*, du même orient, a aussi célébré sa fête d'ordre, le 30 du même mois. Sur l'invitation du frère Bonnard, vénérable de l'atelier, le frère Finielz a occupé le fauteuil de la présidence. Il a, suivant l'usage, com-

plimenté les députations; puis le frère Don Pedro de Lazaro y Martin, Grand-Maître fondateur de la maçonnerie espagnole, a été introduit avec les honneurs dûs à son rang. Après avoir répondu à l'allocution du vénérable, il a pris place à sa droite. L'orateur de l'atelier a ensuite pris la parole. Il a rappelé, en quelques mots, les idées émises sur la maçonnerie, par les orateurs des autres ateliers, dans la série des fêtes d'ordre d'été. Suivant lui, quelques-uns se sont égarés dans leurs recherches sur les moyens et le but de notre institution. Le véritable point de vue sous lequel on doit la considérer, est celui de l'association; car, ainsi que l'a dit Louis Reynaud, l'association seule aura la puissance de terminer la longue lutte qui se perpétue entre le principe de la liberté et le principe de l'autorité. Dans le monde des passions, dans le monde des intelligences, dans le monde des intérêts, l'harmonie ne se fondera que par l'association. Or, comme la maçonnerie jouit depuis long temps d'une vaste et belle organisation; comme elle a jeté de profondes racines dans les esprits et dans les cœurs, elle pourrait, mieux que tout autre société, avoir une influence immense sur la réforme sociale qui s'opère sous nos yeux. Mais il faudrait pour cela que ses adeptes la comprissent et fussent à la hauteur de leur mission; il faudrait qu'au lieu d'attirer sur elle le blâme et le ridicule par leurs discours inconsidérés et leurs actions condamnables, ils remplissent envers elle les engagements qu'ils ont contracté sur l'autel des serments.

Le frère Bonnard, vénérable, qui présidait les travaux de banquet, a porté un toast au frère étranger, et l'a nommé membre d'honneur de la loge l'*Etoile Polaire*. Le frère Don Pedro de Lazaro y Martin, vivement touché de cette marque de confiance et d'amitié, et voulant laisser dans l'atelier qui lui accordait si dignement l'hospitalité, un souvenir vivant de sa reconnaissance, a nommé le frère Bonnard, membre honoraire du Grand-Orient-National d'Espagne. Sur la fin du banquet, le frère étranger a prononcé un beau discours sur l'alliance qu'il désirait contracter entre la maçonnerie française et la maçonnerie espagnole. Nos lecteurs trouveront quelques unes de ses idées dans les pièces qui précèdent.

MENDICITÉ.

Des mendiants, qui se disent maçons, abusent de la confiance des loges et épuisent les caisses des hospitaliers; puis, lorsque de véritables maçons, victimes d'un sort rigoureux, sont obligés d'avoir recours à leurs droits maçonniques, ils sont confondus avec les mendiants et regardés comme tels par beaucoup de frères qui n'ont guère le don du discernement. Pour obvier à cet inconvénient déplorable, nous allons désormais employer un moyen qui mettra les loges à l'abri de la mendicité, et leur permettra d'accorder, par la suite, une honorable hospitalité aux maçons malheureux, qui n'auront point démérité de notre institution. — Ce moyen consistera dans la publication des noms, âge, signalement, etc., des mendiants de profession.

Nous invitons donc toutes les loges de France à nous signaler avec soin les mendiants, porteurs de titres maçonniques, qui se présenteront à elles, afin que nous puissions remplir le but que nous nous proposons d'atteindre.

Des frères de Bourgoin (Isère) nous écrivent qu'un nommé BENOIT GISGER, DE LAUTERBOURG (Bas-Rhin), AGÉ DE 35 ANS, RÉGLEUR, etc., se disant fils d'un notaire ruiné par la maison Cholier, de Paris, s'est présenté à eux, il y a peu de jours, comme mourant de faim et cherchant de l'ouvrage. Il a reçu des secours pécuniaires, ce qui lui a permis de se retirer dans un cabaret, où il a fait parade de ses titres maçonniques en se livrant à de copieuses libations. Après être resté pendant plusieurs jours dans un état presque continuel d'ivresse, il est parti sans tambour ni trompette laissant plusieurs dupes. Nous laissons à nos frères des autres villes, chez lesquels il se présentera, le soin de l'accueillir comme il le mérite.

REVUE THÉATRALE.

La direction ne néglige rien pour exciter la curiosité du public, varier ses plaisirs et faire de bonnes recettes. Le public n'a donc que des remerciments à adresser à la direction. Nous ne pourrions assurer qu'il en fût de même de la part de la direction à l'égard du public. En effet, la Compagnie italienne, qui a été l'objet de tant d'applaudissements, de bravis et de bravos, est partie laissant à M. le directeur de nos théâtres un mandat qui lui sera peu profitable à remplir.—M. Eugène de Pradel, ce célèbre improvisateur a exercé son talent prodigieux devant les banquettes ; et M. Arnal fait maintenant la joie de quelques spectateurs d'élite qui sont tout étonnés de se trouver au large dans une salle qui devrait être pleine jusqu'au comble, toutes les fois qu'il joue. La reprise d'*Henri III et sa Cour,* drame de M. Alexandre Dumas, n'a pas été l'objet d'une plus grande faveur. Enfin, on dirait que Mlle Rachel a épuisé l'admiration et les plaisirs dramatiques de nos concitoyens, et qu'elle a emporté sur sa tête tout l'or de leurs petites économies.

Cependant les dilettanti sont accourus à la reprise de *Robin des Bois* et de *Guillaume Tell.* Il faut donc croire que le public n'a déserté les théâtres que pour courir les champs, et qu'à la fin des beaux jours, il reviendra partager ses applaudissements entre les chefs-d'œuvre des Meyerbeer, des Rossini, etc., et leurs interprètes Junca, Siran, Mme Roulle, Mlle Terras, etc.

SITUATION MAÇONNIQUE.

Dans notre siècle, les événements extraordinaires se succèdent avec une effrayante rapidité. Telle idée, qu'on accusait hier d'utopie, prend aujourd'hui le caractère de la réalité ; telle institution, que l'on rejetait avec dédain parmi les choses usées, reparaît plus belle et plus utile que jamais. Il en a été ainsi de la maçonnerie, sur laquelle a pesé et pèse encore l'anathème de quelques hommes sans énergie et de courte vue, qui vivent au jour le jour, sans songer au lendemain.

Lorsque le drapeau tricolore fut arboré la seconde fois, on crut qu'il annonçait l'arrêt de mort de toutes ces sociétés qui se dérobent aux regards de la foule, pour communiquer plus efficacement leur chaleur et leurs lumières à tout ce qui les entoure. Les principes maçonniques faisaient désormais partie du domaine public : notre institution, après avoir doté la France de la liberté, de l'égalité et de la fraternité, n'avait plus qu'à se reposer. Ses travaux de guerre sourde, de lutte acharnée contre les pouvoirs tyranniques allaient se changer en joyeuses fêtes, en somptueux festins, et en chants d'allégresse. Sans moyens, sans but, et, par conséquent, sans utilité, il ne lui restait plus qu'à occuper ses loisirs par de vains discours, des cérémonies fastidieuses et des actes dignes de sa vieillesse.

Cependant, dix années à peine se sont écoulées depuis cette époque d'hallucination, et déjà les principes proclamés pour la seconde fois, à la face du soleil de juillet, sont remis en question. L'autocratie et l'aristocratie, se sentant défaillir dans leur œuvre de répression, se sont tendues la main. Elles ont secoué le manteau de la caducité pour revêtir l'armure du guerrier, et les voilà prêtes à s'élancer dans la lice où elles furent vaincues par les héros de 89. Elles veulent en-

core une fois se mesurer avec ce fier géant qui porte le nom de peuple; elles veulent courir les chances d'une défaite irréparable contre un succès fort incertain. C'est la Providence qui les pousse à leur fin, car elles sont les premiers obstacles qui arrêtent l'humanité dans sa marche progressive. La théocratie, qui tenait ses pouvoirs des dieux eux-mêmes, qui parlait et agissait en leur nom, la théocratie n'a pu supporter la lumière de la raison, ni résister aux flots envahissants des peuples civilisés, et ses deux héritières dont les droits monstrueux ne sont pas même légitimés aux yeux de la foule par le mensonge et le fanatisme, voudraient tenir éternellement les peuples sous leur tutelle écrasante ! De telles prétentions et un tel régime pouvaient n'avoir rien d'étrange dans l'enfance des peuples, alors que la volonté du plus fort était la loi suprême ; mais aujourd'hui que ces mêmes peuples ont atteint l'âge de leur majorité, ils ont droit à leur émancipation ; et toute volonté, toute force majeure qui s'oppose à cette émancipation, viole les lois les plus sacrées de la justice et de la morale. Vouloir faire des hommes l'instrument de ses passions, les ministres de l'égoïsme, de l'intérêt personnel, c'est plus que les asservir, c'est les avilir; c'est outrager Dieu lui-même, car c'est vouer à la honte son image vivante.

La maçonnerie se trouve donc menacée dans ce qu'elle a de plus précieux, dans les principes qui font sa vie, sa force et sa puissance, par l'autocratie et l'aristocratie alliées. Otez-lui son dogme trinaire, qui est en opposition flagrante avec les idées d'absolutisme, et ce n'est plus qu'une cymbale retentissante ; éteignez le flambeau de la vérité qu'elle porte devant les peuples, pour les diriger dans l'accomplissement de leurs destinées, et ce n'est plus qu'un fantôme impuissant. Après la cause de patriotisme ou de nationalité, voilà celle qui doit émouvoir nos frères à l'approche des évènements qui menacent la France.

La maçonnerie ne fera pas comme en 89 : le grand nombre de ses ateliers disséminés dans toute la France, leur belle composition, l'ardeur de prosélytisme et de propagande qui embrâse tous les cœurs, nous est un sûr garant qu'après avoir jeté les premières bases de l'ère nouvelle, elle ne se retirera pas une seconde fois, pour laisser à d'autres institutions, plus courageuses et plus habiles, le soin d'accomplir son œuvre et de la défendre ; elle saura occuper dignement le poste que la Providence lui confiera dans les circonstances les plus difficiles.

Mais, nous dira-t-on, la maçonnerie est toute pacifique de sa nature; elle ne doit point désirer la guerre. Si elle tolère toutes les religions, elle doit pareillement ne se montrer obéissante à aucune opinion exclusive. — Non, assurément, la maçonnerie ne doit point désirer la guerre, car ses principes de fraternité universelle s'y opposent; mais, quand le pays où elle cultive avec fruit ses saines doctrines est menacé, quand ses adeptes possèdent, avec le titre de maçon, celui de bon citoyen, la cause de la nation devient sa propre cause ; elle ne peut reculer sans forfaire à l'honneur, sans se déconsidérer aux yeux de toutes les opinions. Pour ce qui concerne sa tolérance passive envers toutes les religions et tous les partis, s'ensuit-il qu'elle ne doive avoir aucune préférence pour une religion ou pour un parti ? Sa religion, à elle, c'est celle de la justice et de la raison ; son parti, c'est celui du progrès. Or, toute religion, tout parti qui s'approche le plus de ses idées et de ses principes doit obtenir sa prédilection. Quand plusieurs voyageurs se rencontrent en chemin, ils marchent ensemble, s'entretenant de faits généraux. Peu à peu les sympathies se dessinent, les mêmes idées rapprochent deux des voyageurs qui prennet les devants. Ils sont étrangers l'un à l'autre, mais le sentiment d'une confiance mutuelle les unit ; ils se soulagent de la fatigue du

voyage dans une conversation amicale, et si des voleurs se précipitent sur l'un d'eux, l'autre vole à son secours et le délivre; puis, quand ils sont arrivés au même but, ce sont deux frères, deux amis; car, s'ils ne s'étaient point prêté un mutuel appui, ils ne seraient peut-être jamais arrivés au terme de leur voyage. Telle est la véritable position de la maçonnerie vis-à-vis des religions et des partis.

Ainsi, dans les circonstances présentes, les ateliers maçonniques, loin de ralentir leurs travaux, doivent, au contraire, redoubler d'ardeur et d'activité. Il faut qu'ils réunissent toutes leurs forces en un seul faisceau, qu'ils rappellent ceux de leurs membres qui, soit par indifférence, soit pour des causes personnelles, ont déserté le temple; car il faudra qu'au moment du danger tous les maçons soient à leur poste, et que, de la tribune maçonnique, des voix éloquentes rappellent le courage dans les esprits les plus timides. Chaque atelier devra être un sanctuaire où l'on entretiendra l'amour de nos saintes doctrines, le dévouement à la patrie et l'esprit de propagande.

Voici venir l'époque des élections annuelles : que nos frères se préparent donc à faire de bons choix, à porter leurs suffrages sur des hommes éclairés, actifs et dévoués à la sainte cause de l'honneur national, sur des hommes capables de les diriger dans la voie de la sagesse et du progrès.

Qu'ils tâchent aussi de connaître, mieux qu'ils ne l'ont fait jusqu'à présent, la capacité des hommes auxquels ils confient le mandat de les représenter au sénat maçonnique. Si les ateliers veulent que ce pouvoir soit sérieux et respecté, il faut qu'ils y envoient des hommes graves qui s'occupent de toute autre chose que de titres prétentieux, de grades, de cordons et de préséance.

C'est ainsi que nous comprenons la maçonnerie; tant pis pour elle si nous nous trompons. Joannes Cherpin.

DOCTRINE DU PROGRÈS.

VI.

Dans deux articles précédents (1) nous avons cherché à déterminer la loi du progrès. Nous l'avons fait découler de ce grand principe, qui nous a paru évident comme un axiôme, que l'homme avait son principe en Dieu et son but dans l'humanité. A l'aide de cette formule, il nous était facile de démontrer l'impuissance et le danger de toutes les doctrines qui adoptaient un point de départ différent. C'est ce que nous avons fait d'une manière générale, mais incomplète, nous le reconnaissons; car, cette discussion ne rentrait point immédiatement dans les limites que nous nous étions imposées. Nous avons vu, en dernière analyse, que la loi du progrès n'était autre que la loi morale, la loi du dévouement; c'est-à-dire la réalisation la plus large, la plus complète de la liberté au service de l'égalité et de la fraternité. C'est là, en effet, le thème éternel sur lequel doivent travailler l'homme et les sociétés, jusqu'à ce que toutes les conséquences qu'il contient aient été déduites et appliquées; après quoi, un nouveau but sera offert à l'activité humaine. — Mais, hélas! combien est difficile et longue la carrière qu'il nous reste à parcourir, à en juger par les résultats obtenus jusqu'à ce jour! Où donc est cette unité puissante dont nous avons parlé? Où règnent donc, d'une manière absolue, la liberté, l'égalité et la fraternité? Si nous en apercevons confusément les germes dans quelques coins retirés du globe, avec des tentatives sé-

(1) Voir les numéros 22 et 23 de la *Revue Maçonnique*.

rieuses de développement, nous voyons avec douleur plus des deux tiers de l'espèce humaine enchaînés à la fatalité de leurs passions, et soumis à l'égoïsme qui est encore, il faut bien le dire, le dominateur presque exclusif de ce monde. — Il n'est personne, aujourd'hui, dans les pays où ces idées ont le plus de vie et de puissance, qui ne s'imagine de les comprendre. Elles se produisent sous toutes les formes et partout, dans les chaires, les tribunes, les écoles; elles sont devenues la devise de tous les hommes politiques, de tous les philosophes, de tous les hommes religieux. Certainement, c'est un grand pas fait dans la voie du progrès que de reconnaître en théorie le principe de la liberté absolue, de la charité et de l'égalité universelles, mais est-ce là tout? N'existe-t-il point entre nous et cet idéal une immense lacune à combler? Il ne suffit point de reconnaître un principe d'action, il faut encore le comprendre et avoir la force, le courage de l'appliquer. C'est devant cette réalisation que reculent la plupart des hommes; car c'est alors seulement qu'ils se trouvent dérangés dans leurs étroits calculs d'intérêt bien entendu, dans la position pleine de quiétude qu'ils s'étaient faite; c'est alors que s'ouvre pour eux une vie de sacrifices et de luttes à laquelle ils n'étaient point habitués, et qui détermine en eux le réveil de ces passions aveugles, violentes, injustes que soulève au fond des ames tout changement dans les institutions sociales. La théorie, en tant que théorie, peut plaire à notre imagination; mais, dès qu'il nous faut descendre des sommets élevés et nuageux où elle nous place, et nous soumettre aux peines, aux souffrances qu'exige de chacun de nous tout travail d'application, notre esprit se révolte de toute l'énergie des mauvais instincts qui sont en lui, contre ce qui n'est, après tout, que la nécessité d'une impérieuse logique. Si donc le but actuel, si bien défini dans le fragment de l'article de M. Pierre Leroux, que nous avons

cité, n'est point atteint, — et il est facile de s'en convaincre, — il faut reconnaître que la doctrine que nous enseignons est encore pleine de fécondité et d'avenir ; que le progrès n'existera qu'autant qu'elle descendra profondément dans la vie des peuples pour la modifier, pour régler les rapports des hommes entr'eux, constituer leurs mœurs et provoquer la réforme de leurs institutions. La puissance de création qu'elle contient ne sera épuisée que le jour où chacun jouira de son libre arbitre, où l'homme sera l'égal de l'homme dans la plus large acception ; de telle sorte que tous seront frères, et s'aimeront les uns les autres à l'égal d'eux-mêmes. Là, seulement, est le principe des sociétés et des gouvernements modernes; et c'est là seulement que l'élément démocratique, si inquiet, si remuant, si menaçant de nos jours, trouvera à se développer sans efforts et sans troubles.

Ainsi donc, ces trois mots, *liberté*, *égalité*, *fraternité*, réunis, fondus ensemble, forment, comme dit M. Leroux, une admirable expression de la vie et de la vérité, et constituent, à eux seuls, l'unité que nous recherchons. Chacun de ces trois termes exigerait de notre part de plus grands développements. Il s'agirait d'en démontrer l'origine et la filiation, de les faire rayonner jusque dans leurs conséquences les plus éloignées, d'en préciser le sens et d'en apprécier la légitimité. Nous nous contenterons de renvoyer nos lecteurs à deux articles publiés dans le dernier numéro de cette *Revue*, où ils trouveront ces développements et le complément de notre pensée.

Devons-nous chercher, maintenant, à faire apercevoir la conformité parfaite qui existe entre le but social que nous venons d'indiquer et la morale elle-même? Cette conformité est trop visible, trop éclatante, pour qu'il nous soit permis d'insister longuement. Cependant nous devons en dire quelques mots ; car, selon nous, toute doctrine ne peut avoir un caractère de certitude, et ne peut être acceptée par les

hommes qu'autant qu'elle repose sur les bases inébranlables de la morale.

Nous avons dit, en premier lieu, que le devoir de toute politique était d'organiser un ordre social, où chacun pût jouir de toute la plénitude de son libre arbitre ; un ordre social où l'acte fut libre comme la pensée elle-même. Or, le simple bon sens nous apprend que l'exercice complet de sa liberté, par chacun, constitue la moralité, en engageant sa responsabilité, ainsi que nous l'avons fait remarquer dans un précédent article ; qu'un acte n'est moral ou immoral qu'autant qu'il émane de la volonté libre de celui qui le produit; qu'il est, par conséquent, monstrueux de frapper, de punir celui qui ayant agi sous l'empire d'une irrésistible et fatale influence, n'a pu librement se déterminer pour le bien ou pour le mal; et, enfin, que l'absence ou la compression systématique de la liberté, car il est quelquefois nécessaire de la diriger, est l'anéantissement de toute morale, le plus souvent au profit de la tyrannie. De là découlent deux conséquences immenses : celle, premièrement, d'une éducation sociale égale pour tous ; et, en second lieu, celle d'une liberté illimitée, égale pour tous, afin que puisse peser sur chacun le niveau d'une responsabilité commune. — Ainsi, comme on le voit, le premier terme de notre formule se trouve justifié par la morale; puisqu'il est l'élément indispensable de la moralité. Mais l'homme qui cherche l'emploi de sa liberté ailleurs que dans le dévouement à la société, qui ne connaît d'autres limites à ses caprices que celles que lui impose son organisation physique, et qui se place dans un état constant d'antagonisme, vis-à-vis de ses semblables, est-il un être raisonnable? La loi morale le condamne-t-elle ou le justifie-t-elle ? C'est une question qu'il est facile de résoudre, s'il est vrai que la morale repose tout entière sur la distinction du bien et du mal, et si l'on parvient à s'entendre sur les véritables carac-

tères du bien et du mal. Or, ces caractères brillent aux yeux de tous d'un éclat non équivoque, et saisissent les esprits avec une évidence, une certitude telle que, devant elle, la raison humaine est obligée de s'incliner. Nous les avons indiqués dans nos précédents articles, nous ne ferons que les rappeler ici très sommairement. Le progrès suppose une série de résultats à obtenir, sans quoi il n'y aurait pas progrès. Il suppose également dans l'homme un principe d'activité, une force intelligente et libre, capable de lutter contre les obstacles qui naîtront pour s'opposer à la réalisation de buts successifs. Ces buts, quels sont-ils? Est-ce la satisfaction illimitée de tous les désirs de l'esprit et du corps? Non, car nous avons démontré combien une pareille doctrine est funeste à toute idée de progrès en sanctifiant l'égoïsme, principe souverain de l'immobilité. Ce que nous chercherions vainement ailleurs, la morale nous le fournit en nous enseignant que le mal est pour l'individu la préoccupation de ses propres intérêts, que le bien est, au contraire, dans le sacrifice qu'il fait de ses mêmes intérêts au profit de la société. D'où il suit que la morale, proclamant le principe de la fraternité, et, comme conséquence, celui de l'égalité, le progrès ne sera que l'application successive de la morale elle-même, et partant de la fraternité et de l'egalité, limites imposées à la liberté de l'homme.

Là est la vérité; en dehors, tout est obscurité, confusion, mensonge. Cette courte démonstration suffit pour établir la conformité parfaite que nous avons signalée entre la doctrine du progrès et la morale; et pour donner, par conséquent, à la première toute l'imposante autorité de la seconde.

Une fois ce point reconnu, il devient très facile d'assigner à chaque homme, ainsi qu'à chaque société, leurs fonctions dans ce monde. Tout individu devra chercher à faire prévaloir les principes de morale, y soumettre toutes ses œuvres

et tous ses actes dans la durée de son existence terrestre, et réclamer, en même temps, tous les droits qui pourront résulter de sa qualité d'homme libre. D'un autre côté, les hommes du pouvoir devront être choisis parmi les plus dévoués, les plus capables de comprendre la loi morale, puisque leur devoir est de former les inférieurs, les pauvres d'esprit, de ramener à la vie sociale, ceux qui s'écartent volontairement ou involontairement du but, d'appliquer, de proclamer, de matérialiser, en quelque sorte, les résultats obtenus dans les lois et les institutions. C'est à ces conditions seulement que leur autorité sera reconnue, acceptée et légitimée aux yeux de la foule. Chaque société particulière enfin, chaque peuple devra régler ses rapports avec les autres peuples au point de vue de la liberté, de la fraternité et de l'égalité.

D'où la conséquence que toute guerre qui aura pour objet la satisfaction de l'égoïsme national, qui sera entreprise dans le but de comprimer ou d'étouffer tout principe de liberté, par exemple, et non point en vue du développement du but humanitaire, sera une guerre injuste et fausse à l'égal d'une mauvaise action. Tout s'explique donc à l'aide de la doctrine du progrès telle que nous l'avons conçue. Nous savons que, pour compléter notre exposition, il serait peut-être utile de démontrer comment les arts, les sciences, le droit politique et le droit public, de chaque nation, se sont modifiés sous l'influence de cette doctrine. Il en ressortirait un grand enseignement et un magnifique développement. Mais un pareil travail exige des efforts et des études que nous n'avons point faits; il pourra trouver sa place ailleurs.

Dans le numéro suivant, nous soumettrons cette doctrine à l'épreuve de l'histoire, et elle sera fausse ou vraie, suivant que les faits la confirmeront ou la démentiront.

E. Valentin.

(La fin au prochain numéro).

VITALITÉ MAÇONNIQUE.

Depuis 1830, j'ai entendu dire bien souvent : Le but que la maçonnerie poursuivait a été atteint, elle n'a plus qu'à cesser ses enseignements et fermer ses temples. Si ce langage n'eût été que celui de quelques indifférents je ne m'occuperais pas de le combattre ; mais des hommes sérieux, réfléchis, n'ont pas craint de s'en rendre les échos et de donner ainsi du poids et de la créance à une grave erreur.

La maçonnerie n'a plus rien à faire, dit-on! comme si les abus avaient cessé ; comme si les lois étaient la véritable expression de nos besoins ; comme si l'égalité écrite dans la constitution existait dans nos mœurs ; comme si la fraternité, prêchée dans les églises, dans les temples, était comprise au dehors et mise en pratique ; comme si, enfin, cette liberté tant prônée, tant promise avait été une fois le partage du peuple !

Je dis, au contraire, que la maçonnerie a tout à faire; car, si des abus sont morts, d'autres sont nés ; et, si on les laisse s'implanter dans le sol, une révolution seule peut les détruire. Or, vous savez combien de maux une révolution entraîne ; combien d'années sont nécessaires pour faire succéder le calme à de profondes et terribles agitations, pour combler les abîmes creusés par le torrent révolutionnaire.

Sans doute le fanatisme religieux est impuissant aujourd'hui ; sans doute il ne pourrait armer de poignards la moitié d'une cité contre l'autre, mais il pourrait se mêler aux guerres des partis, associer l'autel au trône, et marcher encore à l'asservissement des peuples.

Si, aujourd'hui, le clergé ne s'immisce pas ouvertement

dans l'administration de l'état, pense-t-on qu'il soit exempt de blâme? Est-il convenable que des évêques qui parlent chaque jour de fraternité, soient dotés de cent mille livres de rente, tandis que leurs frères, de bons curés de village, ont à peine de quoi subvenir à leurs besoins? Est-il convenable qu'ils prêchent sans cesse la charité et que, pour soulager le pauvre, ils ne soient prodigues que des trésors de leurs bénédictions?

Et nous, maçons, sommes-nous sans reproche? consultez la vie des grands-maîtres ; interrogez leur passé, leur présent, et dites s'ils remplissent bien leurs devoirs envers le pays, envers la maçonnerie?—Il est inutile d'entrer ici dans des détails qui ne seraient pas en leur honneur.—Comprenons-nous bien l'égalité(1), nous maçons lyonnais, quand nous prodiguons nos économies à celui qui se présente à nous avec des titres, des grades et une litanie de noms, et quand nous les refusons au frère modeste qui, pour toute recommandation, fait valoir des souffrances et des besoins?

Le peuple est-il suffisamment éclairé? Connait-il ses droits, ses devoirs? N'est-il pas souvent aveugle dans ses haines, dans ses affections? Les hommes éclairés, influents, se tiennent-ils toujours prêts à le seconder dans ses généreux élans, à l'arrêter dans ses coupables écarts?

La maçonnerie n'a rien à faire? Et cette armée, si grande par son dévoûment et sa docilité à mourir pour la gloire et l'indépendance de la patrie, n'a-t-elle besoin d'aucun enseignement? Devons-nous nous arrêter parce que dans tous les

(1) Nous pensons que dans le cas dont il s'agit, pas plus que dans beaucoup d'autres, le principe d'égalité ne doit être poussé jusqu'à ses dernières limites ; autrement on arriverait à des résultats qui ne seraient point consacrés par la raison. Il faut donc se garder des extrêmes de ce principe, pour en faire une sage application.

(*Note du Rédacteur*).

régiments nous comptons des frères ? Non, continuons notre sainte propagande! La conversion à nos principes d'un seul officier peut éviter de grands maux : un cri d'humanité poussé à propos peut arrêter un bras prêt à frapper. Rappelez-vous la prise des Tuileries au 10 août : un grand crime se préparait, les femmes de la reine s'étaient réfugiées dans l'un de ses appartements. Les assaillants se présentent et se saisissent de l'une d'elles; déjà le fer est levé sur sa tête : *grâce aux femmes*, s'écrie une voix généreuse, *ne déshonorez-pas la nation!* A ce mot, le fer s'abaissa, les femmes de la reine furent épargnées, protégées par ces mêmes hommes qui allaient les immoler.

Ainsi, dans une bataille, dans une ville prise d'assaut, un seul officier, bien pénétré de nos principes, peut rappeler à des sentiments d'humanité des vainqueurs furieux, conserver une ville dont les lois de la guerre autorisaient l'incendie, et empêcher l'égorgement d'une foule inoffensive.

Je n'ai fait ici que signaler une partie des abus à combattre et du bien à opérer, et cependant j'en ai dit assez pour faire comprendre combien sont peu réfléchis ou peu intelligents ceux qui disent que *la maçonnerie n'a rien à faire*. Si l'institution est bonne, elle doit marcher sans cesse, porter partout ses grands principes de liberté, d'égalité et de fraternité, et ne s'arrêter que l'orsqu'ils seront, je ne dis pas reconnus comme vérités, mais généralement compris et mis en pratique.

Telle doit être la maçonnerie. A ceux que les motifs déjà indiqués ne convaincraient pas, je demanderai si le catholicisme a cessé sa propagande parce qu'il a soumis une grande partie de l'Europe à l'empire de la croix? Si le protestantisme s'est arrêté lorsqu'il a été reconnu par la Charte ? Ces deux religions ne se disputent-elles pas incessamment la foule indifférente, et cependant ces deux religions savent bien

qu'elles ont versé des flots de sang, que leurs sectaires, les ignorants au moins, sont entre eux des ennemis mortels, et qu'ils ne laissent échapper aucune occasion de luttes et de vengeances. Le midi de la France n'a pas encore cicatrisé ses plaies, et cependant ces deux religions sont toujours ardentes au prosélytisme.... Et nous, qui ne prêchons que l'amour de tous; nous qui disons au protestant, au catholique : Vous êtes les enfants d'un même Dieu, il accueille également vos prières, quelle que soit votre position, quel que soit le langage que vous adoptiez; nous, enfin, qui disons à tous : Vous êtes égaux, vous êtes libres, vous êtes frères; nous qui, dès lors, par nos prédications, ne pouvons amener aucune lutte, nous cesserions notre apostolat, nous fermerions nos temples! Non, mes frères ! arrière ceux qui nous donnent ce conseil, restons à notre poste, plus fermes, plus résolus que jamais; et, lors même que nos efforts seraient couronnés de peu de succès, nous n'aurions pas moins bien mérité du pays et de l'humanité.

Ph. Chanay.

FÊTE D'ORDRE

DE LA

LOGE LES VRAIS ZÉLÉS, ORIENT DE CHALON S. S.

CELÉBRÉE LE 18 JUILLET 1840.

Suite (1).

Les travaux sont alors remis en vigueur, et le Vénérable annonce que l'ordre du jour est la célébration de la fête solstitiale de Saint-Jean d'été ; puis, dans une rapide improvisation, il trace l'historique des fêtes de ce nom, qu'il termine en s'inspirant de ces belles paroles du frère Ph. Dupin :

« Imitateurs des anciens, prenant pour symbole et pour emblême de notre culte celui que rendaient à l'astre du jour ses anciens adorateurs, nous plaçons les grandes solennités de notre rit aux deux époques solstitiales; nous célébrons le soleil de l'intelligence aux mêmes époques où les religions primitives célébraient le soleil de la nature. »

Le vénérable, accompagné de plusieurs officiers titulaires et des maîtres des cérémonies précédés des bannières de la loge, se rend près d'un autel élevé au milieu du temple. Cet autel chargé de fleurs et de fruits, symboles des bienfaits de la nature, est alors resplendissant de lumière. Après les sons d'une douce harmonie, le vénérable dit :

« Grand architecte de l'univers, nous célébrons aujourd'hui la fête du soleil, ton véritable et éternel ministre ; celui que tu as chargé de nous dispenser les biens dont nous jouissons;

(1) Voir la 30e livraison de la *Revue Maçonnique*.

les fleurs, les fruits, la lumière et la vie. Reçois l'encens de notre reconnaissance.

Il ne tiendrait qu'à l'homme d'être heureux avec les biens que tu lui prodigues ; heureux quand il travaille pour les obtenir ; heureux quand il sait n'en pas abuser ; heureux quand il les partage avec ses semblables !

Nous en avons rassemblé quelques parties sur cet autel, pour te montrer que nous admirons ta puissance et tes bienfaits ; puisse cet encens porter jusqu'à ton trône le tribut de notre amour.

Grand Architecte de l'univers, continue de nous donner la lumière et l'intelligence. Père des humains, mets dans le cœur de tous tes enfants l'amour de la paix et de la vérité. »

Des applaudissements unanimes couronnent cette invocation; et, au son d'une musique mélodieuse, le cortége se met en marche vers l'orient. Les deux bannières sont en tête; onze maîtres de cérémonies, armés d'étoiles, tous les officiers dignitaires et le hérault d'armes précèdent le vénérable qui prévient l'atelier que la parole est au frère Moissonnet, orateur en tour.

Ce digne frère s'exprime ainsi :

« Un de nos frères, dont le nom retentit avec tant de charmes aux oreilles de tout bon maçon, un de ces hommes malheureusement rares, dont l'existence entière a été consacrée à la propagation de la maçonnerie, celui sous la bannière duquel nous marchons, l'auteur du *Véritable lien des peuples*, fait remonter avec raison la naissance de la maçonnerie au jour où des êtres souffrants ont trouvé des hommes prêts à les soulager ; où les opprimés ont rencontré des défenseurs ; où le mensonge a fait place à la vérité ; où la science a prévalu sur l'ignorance.

Convenons avec lui, mes frères, que notre institution a été de tout temps, et qu'elle est encore aujourd'hui une associa-

tion d'hommes de bien, de tous les pays, de toutes les conditions, de tous les cultes, qui se sont jurés d'être frères ; c'est-à-dire de s'aimer, de se dévouer, autant que possible, au bonheur de leurs semblables.

Fonder une loge, c'est donc comprendre le mandat confié à tout homme de cœur par le Grand Architecte de l'univers.

Honneur, trois fois honneur à ceux qui ont eu le courage d'une semblable entreprise, ils ont bien mérité de l'humanité !

Qu'ils persévèrent ! leurs enseignements seront compris, leurs efforts secondés, et leurs noms, un jour, répétés par nos descendants, attesteront, de siècle en siècle, de génération en génération, que le temps qui détruit tout a su respecter le souvenir des bienfaiteurs de l'humanité; car que peut le mensonge employé par nos détracteurs contre la vérité sur laquelle repose la sort des nations ?

Cinq ans se sont écoulés à peine depuis que quelques initiés, réunis par notre excellent et bien regretté frère Dromard, ont eu l'heureuse idée de réédifier un temple où, vingt-cinq années plutôt, ils avaient mis si souvent en pratique les sages et utiles leçons de philanthropie que leur donnait le frère Dubois. Un appel à la bienfaisance, sans orgueil pour les habitants de notre cité, ne pouvait pas rester sans effet ; aussi fallut-il peu de temps afin de rassembler un assez grand nombre de frères pour composer une loge.

Tous ouvriers, tous de cette classe si intelligente, si laborieuse, et en même temps si méconnue par ces hommes eux-mêmes qui l'exploitent chaque jour ; tous gens d'âme et de cœur, à qui la France doit sa grandeur et sa gloire, ils ont prouvé à leurs frères des anciennes loges de l'*Amitié* et de l'*Intimité*, qu'ils n'avaient jamais cessé un instant de mériter le titre honorable de *Vrais Zélés*.

A eux la gloire, à nous le bonheur d'avoir pris part à leur œuvre. Les pauvres les béniront. Espérons que plus tard les riches les imiteront.

Les ouvriers réunis, les matériaux préparés, le maître était absent. La mort inexorable avait enlevé celui dont la voix éloquente avait protégé tant d'infortunes; la mort avait enlevé le respectable frère Dubois, il lui fallait un remplaçant; des vœux unanimes appelèrent aussitôt le frère Bô à la présidence. Ses antécédents profanes et maçonniques et ses nombreux services rendus à notre ordre, dans une cité où la maçonnerie compte de si fermes appuis ; sa réputation d'homme loyal et intègre, son caractère droit et ferme, lui avaient valu cette marque de confiance. Aussi fut-il, malgré sa modestie, qui l'avait laissé ignoré du plus grand nombre, contraint par ses amis, qui s'empressèrent de lui assurer leur concours, d'accepter un poste dont il était si digne. Ses actes postérieurs ayant justifié ce choix , je me bornerai à n'exprimer qu'un regret : c'est que Chalon ne l'ait pas vu naître.

A dater du jour de son installation, la profession de foi franche et loyal du frère Bô fit connaître, à ceux des frères qui l'avaient investi du pouvoir, la marche qu'il pensait devoir suivre pour arriver à faire prendre à notre association le rang qu'elle devait occuper dans notre cité. Considérant la maçonnerie comme puissance régénératrice, il leur fit comprendre qu'elle devait choisir ses adeptes parmi ces hommes de cœur doués d'une âme généreuse, d'une éducation solide, d'un désintéressement à l'épreuve ; parmi ces hommes qui comprenant dans leur juste valeur ces mots: Liberté, Egalité, Fraternité, saisissent avec empressement toutes les occasions de se montrer dignes de l'association à laquelle ils ont juré une fidélité éternelle.

Tendre à monter et jamais à descendre, fut sa noble devise, elle devint aussitôt celle de l'atelier. Alors les difficultés disparurent, les travaux prirent une direction régulière et rapide, de nombreux et dévoués adeptes vinrent se ranger sur ces colonnes ; nos détracteurs commencèrent alors à réfléchir avant de lancer les imprudentes épigrammes que jusqu'à

ce moment ils ne nous avaient pas épargnées. Au modeste local improvisé par le frère Dromard, succéda bientôt le temple où nous sommes réunis, et sa construction, opérée avec une promptitude magique par des hommes sur qui le vulgaire ignorant et aveugle cherchait à jeter du ridicule, vint révéler hautement à la population étonnée, l'existence sérieuse d'une association jusqu'alors calomniée sans raison.

Le jour de notre fête d'inauguration vint enfin nous fournir l'occasion de poser nos principes, de les développer et de leur donner de la publicité. C'est alors que nous rencontrâmes dans le monde profane de zélés et d'ardents défenseurs. Nos paroles, nos écrits harmonisés avec nos actes, répondirent à toutes les calomnies; les méchants se turent, les gens de bien nous encouragèrent, et le titre de membre de la loge des *Vrais Zélés*, que, dans le principe, certains petits esprits avaient cherché à déconsidérer, est aujourd'hui un brevet d'honnête homme que personne ne conteste, et qui a d'autant plus de valeur, qu'il s'en faut bien qu'il soit accordé à tous ceux qui le réclament. Tel qui méchamment ou inconsidérément avait taxé notre association de puérilité se tait, rougit, et, par son silence, avoue le respect qu'il doit porter à une réunion d'hommes qui hait l'intrigue, veut le bien, et ne se sert, pour faire prévaloir ses opinions, que d'un seul moyen, la vérité!

Voilà, mes frères, où nous a conduit la persévérance. Espérons que cette journée achèvera de porter la conviction dans tous les esprits, et que la maçonnerie qui travaille sans relâche dans les deux hémisphères à combattre le mensonge et l'ignorance, ces deux fléaux qui enfantent l'esclavage, sera comprise un jour par ceux-mêmes, qui, prêchant des principes qu'ils prétendent progressifs, ont commis jusqu'à présent l'absurde inconséquence de lui opposer les plus grandes entraves.

Le jour où l'homme de bien désintéressé, où l'homme franc, loyal et véritablement ami de sa patrie, doit être sainement apprécié par tous, est arrivé: arrière l'intrigue et l'ambition;

arrière le mensonge et l'ignorance; place au savoir, au talent, à la vérité!

Hommes qui parlez de progrès, hommes qui prétendez vouloir le bonheur du peuple, vous qui vous posez comme drapeau, vous qui vous arrogez le droit de catégoriser nos consciences et nos opinions, arrière! ou reconnaissez publiquement, sous peine d'être démasqués et déclarés comme indignes, la puissance formidable de la première des associations du monde, de celle à qui vous devez 89 et 1830, et qui pourra vous prouver, plus tard, que la volonté du peuple, c'est la volonté de Dieu.

Quant à nous, mes frères, resserrons chaque jour de plus en plus les liens qui nous unissent; ne formons qu'un faisceau; prouvons par notre bon accord, à NOS GRANDS DIGNITAIRES, *qui, en voulant établir un schisme entre nous, ont oublié un instant le serment qu'ils avaient prêté,* que rien au monde ne peut détruire, entre maçons, *de quelque rite qu'ils soient,* cette fraternité qui fait tout notre bonheur et notre force; qu'ils sachent bien que nous n'oublierons jamais que tous, enfants de Dieu, nous sommes nés pour nous aimer, résister au despotisme, nous protéger contre *quiconque voudrait nous ravir nos libertés; et non pas pour établir, sur une simple question de préséance entre nos chefs, une division qui déconsidérerait notre sainte association, en assimilant la maçonnerie aux institutions passagères et périssables des hommes.*

A nous donc, organes du Grand Architecte de l'Univers, à diriger le progrès; à nous, véritables et dévoués amis du peuple, à lui prouver qu'il n'y aura jamais de bonheur vrai pour lui, tant qu'il ne saura pas comprendre et mettre sagement en pratique ces trois choses: LIBERTÉ, EGALITÉ, FRATERNITÉ. »

Le vénérable invite le frère Eléémosinaire à faire la collecte d'usage.

Sur la proposition de l'atelier, le produit du tronc de

bienfaisance sera affecté à la souscription faite au profit des incendiés d'Allerey.

Cette fête est suivie d'un banquet où la joie la plus vive et la cordialité la plus franche n'ont cessé de régner.



MÉMOIRES

D'UN VIEUX FRANC MACON.

CHAPITRE III (1).



MON INITIATION. — ÉPREUVES PHYSIQUES.



Ce fut le premier mai 1788, sur les huit heures du soir, dans l'étude de Me Honoré, qu'un homme, à la figure douce, au regard sévère et à l'humble maintien, me remit la lettre suivante :

« MON CHER MAILLET,

« Le moment de répondre au désir de M. Pascal, et de remplir l'engagement que vous avez contracté envers moi, relativement à votre initiation, est arrivé.

Suivez donc sans retard le guide que je vous envoie.

Votre tout dévoué ami,

D.

P. S. De la confiance, de la fermeté et surtout du courage!.. »

Je suivis à l'instant mon cicérone sans lui demander quel était le lieu où il allait me conduire.

Lorsque nous fûmes dans la rue, il me dit de hâter le pas, car les sombres nuages qui s'amoncelaient à l'horizon comme d'énormes rochers, le vent qui commençait à tomber, et l'air chaud semblaient annoncer un prochain orage. Il me

(1) Voir le 1er chap., tom. 1, pag. 259; le 2e chap., tom. 2, pag. 80, de la *Revue Maçonnique*.

faisait passer par des rues noires, étroites et tortueuses, alléguant que c'était pour abréger le chemin. J'ignore encore si ce motif était réel, mais après une demi-heure de marche forcée j'étais entièrement égaré : il m'eût été impossible de dire vers quelle extrémité de la banlieue de Paris nous dirigions nos pas. Bientôt les maisons ne bordèrent plus le chemin ; des murs tout blancs s'alongèrent devant nous, puis des haies d'aubépines vinrent nous inonder de leur parfum. Dans le feuillage, le rossignol chantait un air nouveau, et, sous la violette, le grillon redisait éternellement ses notes insipides. Nous étions en rase campagne.

Chemin faisant j'avais plusieurs fois essayé d'entamer la conversation avec mon guide, sur le but de notre voyage ; mais ses réponses évasives, ses monosyllabes désespérants m'avaient averti que je ne pouvais attendre de lui aucune révélation. Je m'étais donc livré à moi-même, laissant mon esprit errer à l'aventure.

Cependant, mes pensées, dispersées dans le vaste champ des conjectures par le souvenir de récits fantastiques, de chroniques effrayantes concernant la maçonnerie, s'étaient peu à peu rassemblées sur un seul point, groupées autour d'un centre lumineux formé par l'idée de l'initiation. Tout ce que j'avais appris sur ce sujet dans les livres de Stobée, d'Apulée, des pères Lafiteau et Kircher, de l'abbé Terrasson, de Court de Gébelin etc., etc, se peignit dans mon imagination en vives couleurs. Je voyais se dresser devant moi ces hautes pyramides d'où quarante siècles nous regardaient avec pitié. Je découvrais sur le sixième gradin de l'une d'elles l'orifice du puits qui servait d'entrée aux souterrains que devait traverser le candidat aux mystères d'Isis. Je m'arrêtais devant ces fameuses portes d'airain qui étaient gardées par des hommes portant des casques à tête de chien, et qu'on ne pouvait franchir impunément. Plus loin, j'étais témoin

de l'épreuve du feu. Des branches enflammées de baume arabique, d'épines d'Egypte et de tamarin, répandaient sous les voûtes un agréable parfum, et ne laissaient entr'elles qu'un petit espace pour servir de passage à l'aspirant. Venaient ensuite la grille de fer rougie, puis le torrent qui se précipitait avec fracas et qu'il fallait traverser à la nage. Enfin j'apercevais l'anneau de la porte où l'apprenti restait suspendu sur un abîme, soudainement creusé sous ses pieds. J'allais pénétrer dans le sanctuaire, lorsque mon guide m'arracha à mes rêveries par ces mots que depuis M. Scribe a mis en vers et M. Adam en musique : *Arrêtons-nous ici...*

Nous étions devant une porte dont la modeste apparence ne pouvait attirer la curiosité, ni éveiller des soupçons. Il frappa trois coups et cette porte s'ouvrit ; nous entrâmes et elle se referma sur nous. Alors j'entendis sonner de la trompette. Mon guide me prit par le bras et me fit avancer dans un lieu complètement obscur. Je descendis plusieurs marches ; puis j'entendis près de moi le bruit du clairon répondre aux sons de la trompette. Soudain un bruit étrange, effrayant, frappa mon oreille; puis une lumière, pâle comme celle que répand la lune en montrant la moitié de son disque à l'horizon, dissipa peu à peu l'intensité des ténèbres. Je fis quelques pas en avant, et j'aperçus une torche dont le vent agitait la flamme : un squelette, élevé sur un piédestal de marbre noir, la tenait à la main. Autour de moi étaient des tombeaux, rangés sur plusieurs lignes. Il n'y avait aucune différence dans leur forme ; mais ils étaient ornés de divers attributs. Sur le premier étaient une charrue, une bêche et un rateau ; sur le second, une couronne royale avec d'autres insignes de la souveraine puissance ; sur celui-ci reposaient un maillet, une scie et un rabot ; sur celui-là un blason et une épée ; sur d'autres les attributs de la science et des arts. Partout

régnait la même divinité, la même confusion d'images symboliques.

Il n'y avait là ni cyprés, ni saules pleureurs, aucun de ces arbustes dont l'aspect fait naître la tristesse, provoque les larmes, et qui sont aujourd'hui ce que les pleurs à gage étaient autrefois, des signes apparents d'un deuil qui n'existe pas dans le cœur. Mais il y avait des accacias et des lilas dont les fleurs odoriférantes se balançaient en grappes audessus des pierres tumulaires. Le rosier, le jasmin et le chèvre-feuille entouraient avec un aspect attendrissant, de leurs touffes fleuries, les tombeaux du pauvre et du riche.

C'était bien là le champ de l'éternel repos où la mort montrait ironiquement à la vie l'espace qu'elle réservait aux favoris de la fortune et de la gloire! Celui qui avait trôné sur des peuples, gagné des batailles et rempli le monde de sa renommée était maintenant l'égal du pauvre artisan, qui avait trempé son pain de la sueur de son front, et dont le nom n'avait pas dépassé l'ombre du clocher de son village. L'esprit saisi de ce religieux silence, de cette indicible harmonie qui existe entre le parfum des fleurs et les souvenirs de la tombe, je laissai mon ame errer librement dans le vaste champ de la pensée. Oh! quel bonheur ineffable l'homme recueille dans cet extase poétique où l'ame semble avoir quitté son enveloppe charnelle pour prendre des ailes comme l'aiglon, et aller surprendre les secrets des cieux!

Tout entier à mes suaves pensées d'un monde aérien, j'avais quitté le champ des tombeaux pour m'enfoncer dans une sombre avenue afin que mes yeux ne fussent point distraits par des images extérieures. Je suivais instinctivement un chemin sablonneux se détachant du fond noir des arbres qui le bordaient. Plusieurs coups de tonnerre retentirent bientôt avec fracas sous la voûte des feuilles et la pluie, qui bruissait en tombant sur le feuillage, vint jusqu'à moi. Je

hâtai le pas pour chercher un abri, mais inutilement. Après mille détours j'entendis toujours le tonnerre, je sentis toujours la pluie et je n'avais que le même aspect, celui d'une forêt. Cependant mes genoux pliaient sous le poids de la fatigue et ma tête était alourdie. Je m'appuyai contre le tronc d'un arbre en attendant qu'on voulût bien venir me sortir de ce labyrinthe. Alors la voix de l'orage parla plus fortement à mon oreille; je distinguai le glapissement du hibou, le hurlement des loups. L'histoire du curé à ma tante, dont j'ai parlé, me revint à l'esprit. Tout ce qui m'avait paru autrefois si incroyable se revêtit du masque de la réalité; je ne croyais plus qu'il fût impossible qu'à une certaine heure de la nuit il n'y eût des rendez-vous d'hommes et d'esprits malins, des scènes nocturnes pour la célébration de mystères infernaux. Tant de personnes recommandables avaient attesté la véracité de tels faits, qu'il me paraissait même impossible qu'il en fût autrement. Ma raison commençait à faiblir; mon imagination courait de fantômes en fantômes et je sentais, malgré moi, des frissons, préludes de la peur, parcourir mes membres. Alors d'une voix éteinte et tremblante j'appelai mon ami D. — Un spectre hideux se présenta subitement devant moi. Je voulus fuir, je me trouvai enfermé dans un cercle de squelettes animés qui se tenaient par la main, et exécutaient autour de moi une danse macabre.

Il y a quelquefois dans la vie de ces moments critiques où, pour nous sauver d'un danger imminent, nous avons recours à des moyens que, dans un moment de sécurité et de repos, nous regarderions comme puérils et honteux : c'est ainsi que le voyageur qui roule dans un précipice s'attache à un brin d'herbe, et que l'amant dédaigné cherche sa dernière consolation dans le suicide. Dans mon enfance, j'avais entendu raconter tant d'histoires dont le principal héros, le diable, était vaincu par un signe de croix, que, sans avoir une con-

fiance entière dans ce moyen, je m'en servis instinctivement. Quelle fut ma surprise lorsque, après plusieurs éclairs successifs qui m'avaient ébloui un instant, je ne vis et n'entendis plus rien autour de moi !... Les femmes et les enfants crédules avaient donc raison, tandisque les philosophes, les esprits forts étaient plongés dans l'erreur ? Plus de doute, tous les contes diaboliques dont était remplie l'imagination de ma tante, et celle de tant d'autres bonnes femmes qui font une guerre acharnée à la maçonnerie, tous ces contes venaient de recevoir, en ma présence, la consécration de la réalité. Alors, cette tante dont j'avais tant de fois combattu les pensées, cette tante que j'accusais de céder aux préjugés, m'apparut telle que je l'avais vue dans ce fameux repas dont j'ai parlé au commencement de ces Mémoires. « O vous que j'aimais comme mon fils ! me dit-elle, craignez les piéges que Satan sème sous vos pas... Fuyez, fuyez ces lieux d'horreur et de damnation !... » Puis elle disparut.

Tous mes membres tremblaient comme la feuille du saule agitée par la brise du soir. Je voulais fuir dans les ténèbres, mais mes jambes refusaient d'obéir à ma volonté. Je marchai au hasard, comme l'aveugle qui sonde le chemin avec son bâton. Cependant, j'arrivai dans un lieu où la pâle clarté de la lune, tamisée par un léger nuage, et un vent frais vinrent éclairer mes yeux et ranimer mes sens abattus. Il n'y avait là que quelques broussailles dont je sentais, en passant, les feuilles des branches chargées de pluie arroser mon visage. Je m'arrêtai soudain, et prêtai une oreille attentive, car il me semblait avoir entendu un bruit de voix humaines. En effet, le vent m'apporta bientôt une seconde bouffée de chants lointains. L'espérance et le courage rentrèrent aussitôt dans mon cœur, mes membres fatigués reprirent leurs forces et leur assurance, et je hâtai le pas du côté d'où venait le vent. Les chants de tout à l'heure continuaient par

intervalles, et je pus parfaitement distinguer leur nature. Ou leurs auteurs étaient dans une ignorance complète de l'art musical, ou des causes exceptionnelles s'opposaient à l'harmonie de leurs voix, car c'était un mélange de chants joyeux, de cris et de lamentations, sans ordre et sans suite.

Enfin, un toit qui s'élevait en forme de flèche, au-dessus d'une touffe d'arbres, vint arrêter ma vue. C'était une habitation d'hommes; et, quelque fussent ses hôtes, leur présence me paraissait en tous points préférable à celle des spectres, des bêtes fauves, et au néant de la solitude et des ténèbres.

A mon approche, le bruit avait cessé. Etait-ce l'habitation des fantômes qui venant de m'apparaître, ou n'avais-je à craindre que la présence de quelques bandits? C'était un problème difficile à résoudre ; je voulus néanmoins en avoir la prompte solution.

Il en est de l'esprit comme d'une aiguille aimantée, quand il a été touché de certains faits, il s'en approche ou s'en éloigne, d'une manière inévitable, à mesure que les événements postérieurs se rapprochent ou s'éloignent de ces faits. Mon imagination était sous le poids d'apparitions fantastiques, et tous mes efforts pour l'en distraire étaient inutiles.

Je me glissai donc, à travers les broussailles, jusque dans la touffe d'arbres qui entourait l'habitation que je viens de signaler. Alors, au lieu d'un superbe édifice, comme je l'avais rêvé, je ne trouvai qu'une mâsure dont le toit semblait être soutenu par artifice. Je rôdai autour, heurtant à chaque pas quelques pierres détachées des murs, et cherchant vainement une ouverture par laquelle mes regards pussent pénétrer dans l'intérieur. Cependant, les chants recommencèrent avec une originalité si effrayante que mon sang se glaça dans mes veines. C'étaient des cris aigus, soutenus par des ricane-

ments horribles et des ronflements monstrueux. Des cris plaintifs, des cris de désespoir, puis des voix suppliantes avaient aussi leurs parties dans un concert étrange. Meyerbeer est allé bien loin dans ce genre de l'art musical, mais son troisième acte de *Robert-le-Diable* me paraît encore bien au-dessous de ce que j'ai entendu.

Ces chants ayant cessé, j'aperçus, à quelque distance, un homme tout habillé de noir, entraînant une femme vêtue d'une robe blanche. Elle poussait des cris déchirants, et se refusait à marcher; mais son ravisseur levait sur elle un poignard menaçant et la forçait d'avancer. Dans un autre moment j'aurais volé au secours de cette victime d'une lâche brutalité; mais, à cette heure, tous mes sentiments généreux s'étaient refoulés au fond de mon cœur. Je ne m'appartenais plus à moi-même; une main invisible m'entraînait et je me précipitais dans l'ignominie, comme la pierre détachée du rocher roule dans l'abîme. En un instant, ils eurent disparu, et les chants infernaux recommencèrent avec une nouvelle ardeur. Plusieurs pierres se détachèrent de la muraille et vinrent rouler à mes pieds. Alors, obéissant à un instinct de conservation, je pris la fuite, moins rassuré que jamais, et désespérant de trouver un terme à mes angoisses.

Cependant, j'arrivai sur le bord d'un ruisseau dont le doux murmure contrastait agréablement avec l'agitation de mon esprit.—Voilà donc enfin, m'écriai-je, la limite qui sépare le monde des fantômes du monde de la réalité!... Que Dieu soit loué!... —J'aperçus devant moi une planche étroite dont les deux bouts étaient appuyés sur les deux rives. Je m'y élançai avec confiance, comme sur un pont solide. —Vive la liberté! m'écriai-je, en touchant le sol. Mais, au même instant, je sentis mes deux bras pressés comme dans un étau. Deux hommes vigoureux venaient de m'arrêter.

— Est-ce donc aujourd'hui la nuit des espions et des traîtres ? me dit l'un d'eux.

— Tiens, regarde, ajouta l'autre, en me montrant un homme attaché au tronc d'un arbre desséché, voilà le sort que nous leur réservons.

— C'est un envoyé de la police, reprit le premier, qui est venu pour surprendre nos secrets et nous trahir ; mais son infâme projet a été découvert, et il a été condamné à être attaché au gibet et à y perdre la vie. Nous nous occupions de l'exécution de sa sentence lorsque tu nous as surpris. Maintenant, comme tu pourrais divulguer ce mystère et nous perdre, il faut que tu t'associes à notre sort..... Tiens, prends l'un de ces poignards et que le condamné meure de ta propre main !

— Laissez-moi fuir ces lieux d'horreur, répondis-je, je renonce à mon initiation; jamais je ne tremperai mes mains dans le sang de mon semblable. Ah ! de grâce, laissez-moi partir ?

— Oui, nous te comprenons ! une fois libre, tu iras nous dénoncer à la justice, et tu voudras jouir du spectacle de nous voir, nous aussi, attachés au gibet !... Tu nous prends pour des enfants ! Tu as notre secret et il faut que tu nous laisses un gage de ton silence. Or, le seul gage que nous puissions accepter de toi, le voici. En te chargeant toi-même de l'exécution de ce traître, tu auras le même intérêt que nous à te taire; et, dans le cas où ta langue trahirait ta volonté, nous rejetterions l'accusation sur toi-même, car nous sommes deux témoins et tu es seul, toi ! Ainsi, tu le vois, il n'y a pas à balancer.

— Quoi ! vous maçons, vous voulez déshonorer ma vie par une action infâme ! Oh ! prenez-là plutôt cette vie, car j'aime mieux la perdre que de la conserver tachée de sang humain !

— Eh bien, soit ! Tu vas prendre la place du condamné: il sera le bourreau et toi la victime. Allons, décide-toi, car le temps presse!

Placé entre un crime et la mort, et privé de tout moyen de résistance, que fallait-il faire ? D'une part, j'entendais la voix de l'honneur, la voix de la charité qui m'ordonnait le sacrifice de ma propre vie; de l'autre, je voyais ma mère désolée, Marie, ma chère Marie, dont le seul souvenir me faisait aimer la vie, je la voyais tout en larmes. D'ailleurs, pensai-je, un traître, un espoin, ce n'est pas un homme, car il n'est pas fait à l'image de Dieu!... Un condamné à mort, depuis l'heure de sa sentence, n'est plus du nombre des vivants. Ce n'était donc qu'un être vil, qu'un cadavre que j'allais frapper. Et puis, mourir à sa place d'une mort ignominieuse, déshonorer le nom de mon père et de ma famille! A cette pensée, hors de moi-même, je saisis le poignard qu'on me tendait, je courus sur le condamné, et lui portai au cœur un si rude coup que la lame resta fixée dans le poteau. Aussitôt une sueur froide coula sur mon front, et un frisson parcourut tout mon corps. — Je sentais déjà le poids du remords qui devait m'accabler. Honteux comme Caïn après la mort d'Abel, je m'enfuis dans la direction d'un point lumineux qui brillait dans le lointain.

J'arrivai bientôt devant une grande porte d'airain, au-dessus de laquelle était cette inscription :

PORTE DES LACHES.

A côté de cette porte était une statue qui me rappela l'ange chassant nos premiers pères du paradis terrestre. D'une main elle tenait une torche flamboyante, et de l'autre un fouet. Alors, une main invisible traça sur la porte cette sentence :

« Tu as eu peur ! La peur est la source du fanatisme et de la cruauté.

« L'innocence opprimée t'a appelé à son secours, et tu as fui comme un lâche.

« Tu pouvais sauver un de tes semblables au péril de ta vie, et tu l'as assassiné.

« Tu vivras désormais dans l'opprobre... tu es indigne d'être maçon !... »

Puis, la porte s'ouvrit à deux battants.

(La suite au prochain numéro).

REVUE THÉATRALE.

Beaucoup de choses à dire, et peu de place! Nos théâtres sont en pleine activité. Mme Dorval vient, à l'exemple de Rachel, faire pour le drame ce que cette dernière a fait pour la tragédie. Mais la foule se montre peu soucieuse de cette résurrection éphémère. La foule attend autre chose, à cette heure. Mme Dorval émeut et passionne, tandis que Rachel vous laissait dans l'admiration par la simplicité de son jeu et de son débit. Sur ces deux artistes repose tout le théâtre de notre époque; les deux genres sont personnifiés en ces deux femmes. *Clotilde* a valu à Mme Dorval de nombreux applaudissements et un rappel bien mérité par la chaleur et la vérité qu'elle a mis dans le développement de la jalousie, cette infernale passion qui amène une si terrible péripétie dans l'œuvre de Frédéric Soulié.

L'opéra de *Guido et Ginevra*, monté et joué avec un grand soin, a eu tout le succès que méritaient à la fois le livret mélodramatique de Scribe, et la partition savante et froide d'Halévy.

Le Gymnase a augmenté son répertoire d'un sombre mélodrame, *l'Abbaye de Castro*, où se trouvent toutes les niaiseries du genre, et de trois jolis vaudevilles : *le Fin Mot*, *les Enfants de Troupe*, où se fait remarquer M. Edouard Sommereux, et *Aînée et Cadette*, où Mlle Legros se distingue par une sensibilité vraie, qualité que nous ne lui connaissions pas encore.

INONDATIONS DE LYON.

SOUSCRIPTIONS

RECUEILLIES PAR LA MAÇONNERIE LYONNAISE, EN FAVEUR DES VICTIMES DE L'INONDATION.

Au moment de l'inondation du Rhône dans les Brotteaux et la Guillotière, lorsque rien ne faisait encore présager que la Saône viendrait surpasser en ravages les désastres déjà connus, la maçonnerie, fidèle à ses principes, avait déjà songé à secourir les malheureux. En effet, le conseil philosophique de la vallée de Lyon s'est empressé, dès le 1er novembre, de convoquer toutes les loges en assemblée générale, au grade d'apprenti. Son digne grand maître, le frère Finielz, a exposé les souffrances de la population et a fait sentir la nécessité d'y porter un prompt remède. Toutes les loges ont dignement répondu à cet appel philanthropique et, séance tenante, une commisson de secours, formée des onze vénérables de l'orient, a été chargée de s'occuper immédiatement de recueillir des souscriptions.

Les collectes sont de trois espèces : 1o les dons en argent qui doivent être versés entre les mains de l'autorité administrative, comme premier secours; 2o les dons en nature, comprenant des effets d'habillements, de mobilier, etc. destinés à remplacer les pertes des inondés ; 3o les objets d'art, de curiosité, qui formeront un bazar dont le produit servira à composer une loterie également en faveur des malheureux. La commission exécutive a aussi pensé devoir associer à son œuvre de charité les maçons de tous les pays, et, en conséquence, elle a fait parvenir la circulaire suivante à toutes les loges de France et de l'étranger :

Les loges réunies de l'orient de Lyon et de la Croix-Rousse.

A vous, très chers Frères,

Les journaux vous ont appris les pertes immenses éprouvées par notre population à la suite du fléau destructeur qui a couvert notre pays; mais l'inondation qui régnait encore, et qui cesse à peine, n'avait pas permis jusqu'à présent de constater tous les sinistres. Aujourd'hui la vérité apparaît, et, avec elle, le ravage, la misère, la désolation.

Maçons de tous les pays, des hommes souffrent, c'est à nous de leur tendre la main! Déjà la maçonnerie lyonnaise s'est réunie tout entière dans un but de charité. Elle a formé une Commission de secours composé de tous les vénérables de l'orient. Cette Commission à épuisé les caisses de bienfaisance, et a réuni par des collectes spéciales les dons en nature ou en métaux, que la vue du malheur a provoqués. Mais sa tâche ne doit point connaître de bornes, et, confiante dans l'affection de tous les frères du globe, elle s'adresse à vous pour grossir le denier du pauvre.

Puisse sa voix être entendue! puissions-nous, très chers frères, recevoir de votre loge ce témoignage de sympathie que nos malheureux compatriotes trouvent sur tous les points de la France, et qui ne sauraient leur faillir de la part des vrais maçons.

Recevez, très chers frères, l'expression de notre dévouement,

Le Président de la Commission, Chanay.

Le Secrétaire, Laforgue.

Lyon, le 25 novembre 1840.

Nota : Les métaux que vous aurez recueilli pourront être envoyés au trésorier, le frère J. Bergier, membre du Conseil municipal de Lyon, cours Bourbon, aux Brotteaux.

Nous ne doutons pas, en effet, que cet appel ne soit entendu de tous les points où se trouvent des maçons, et nous osons prédire que cette initiative, prise par la maçonnerie lyonnaise pour opérer le bien sur une grande échelle, ne porte d'heureux fruits dans les circonstances malheureuses où nous nous trouvons. Nous publierons les noms des loges qui auront pris part à la souscription, à mesure que leurs dons parviendront à la commission exécutive.

DES

DROITS POLITIQUES ET RELIGIEUX

des Maçons.

Les hommes constitués en société tendent essentiellement au progrès. L'histoire des peuples, les théories des philosophes moralistes, nos propres réflexions, tout concourt à nous démontrer cette vérité. Cependant ce progrès n'est point uniforme, et l'on remarque qu'à certaines époques il est plus lent ou plus rapide; les besoins des peuples, leurs agitations et leurs révolutions contribuent puissamment à hâter ou à retarder sa marche. Mais il faut que ces faits et ces accidents, qui ne sont que des causes secondaires, soient toujours précédés et dominés par une pensée de régénération. Lors donc que cette pensée féconde a été adoptée par la partie intelligente d'une nation, lorsqu'elle est ensuite passée dans les masses, et qu'enfin la discussion l'a traduite en système raisonné, il est temps de descendre à l'application. Car les esprits sont préparés et mûrs pour une réforme : le passé ne suffit plus, il faut doter l'avenir de nouvelles institutions devenues inévitables. L'heure est arrivée, pour nous servir du langage symbolique de M. Ballanche, *où l'initié doit tuer l'initiateur;* c'est-à-dire qu'une nouvelle génération doit s'établir sur les débris de l'ancienne. Ce principe que nous émettons est vrai en religion et en politique, il doit l'être également en maçonnerie.

Depuis longtemps des maçons éclairés sentaient la nécessité d'une réforme. Ne voulant point heurter de front les

préjugés du grand nombre, pour lesquels il faut encore garder des ménagements lorsqu'ils sont de bonne foi, ils soumettaient timidement, et sous la forme dubitative, leurs idées qui étaient le résultat de longues méditations et d'une profonde conviction. Le temps a fait naître des prosélytes, et tous les esprits droits ont compris que la maçonnerie ne pouvait demeurer stationnaire. Cette doctrine, prêchée ensuite plus hardiment dans les temples, s'est emparée de la majorité des loges, et les cris de réforme se sont fait entendre de toutes parts; en sorte que cette réforme est aujourd'hui à l'ordre du jour dans la maçonnerie lyonnaise.

Tel est l'état des choses, et personne ne pourrait le contester.

Mais comment arriver à une réforme? Cette question a déjà été posée bien souvent, et nous en attendrons peut-être longtemps encore la solution. Les réformistes ne prétendent point se poser en novateurs téméraires et dire : Voilà la marche à suivre. Ils veulent simplement soumettre leurs réflexions à l'examen de leurs frères, et indiquer les modifications que semble réclamer notre ordre pour atteindre le but de sa haute mission.

Posons d'abord les principes avoués par la raison et à l'abri de toute controverse; ils nous serviront d'axiôme ou de point de départ pour notre argumentation; nous en déduirons ensuite les conséquences logiques.

Toutes les fois que des ordres ou d'autres institutions humaines sont renfermés dans une sphère limitée, le progrès devient impossible, si l'on n'élargit ou si l'on ne brise le cercle devenu trop étroit. C'est le vase qui ne peut contenir qu'une quantité déterminée de liquide.

Si donc la maçonnerie se trouve placée entre des bornes

qu'on ne puisse reculer, lorsqu'elles ont été atteintes, il est évident qu'elle demeurera éternellement stationnaire, parce que le progrès et la perfection, qui sont infinis, se trouvent circonscrits dans un cercle limité. Cette vérité est incontestable dans l'ordre moral comme dans l'ordre physique.

Voilà cependant où en est arrivée aujourd'hui notre institution. Entravée par des réglements et des statuts qui lui interdisent la discussion des matières politiques et religieuses, elle s'agite, se tourne dans tous les sens, et fait de vains efforts pour obtenir des résultats dont l'expérience nous apprend qu'il faut désespérer.

La maçonnerie veut-elle atteindre le but que se sont proposé ses fondateurs, c'est-à-dire contribuer au bonheur de l'humanité, en secondant sa marche progressive dans toutes les améliorations? Elle doit d'abord s'affranchir de ses vieux préjugés, se débarrasser du bagage de tant de traditions qui ne sont plus en harmonie avec les idées de notre époque, et ensuite elle abordera franchement ces vastes questions autour desquelles gravitent tous les intérêts humains; la religion et la politique.

La question ainsi posée alarmera sans doute nos frères, qui repoussent toutes innovations comme funestes, et pensent que modifier notre institution sur quelques points, c'est la détruire entièrement. Ils nous diront d'abord que nous ne devons nous occuper que de bienfaisance; ensuite, qu'en introduisant dans nos loges des controverses religieuses et politiques, c'est vouloir s'exposer aux tracasseries de l'autorité; qu'enfin c'est violer ouvertement les statuts généraux.

Avant de développer notre système sur les deux questions qui viennent d'être indiquées, nous répondrons à ces

diverses objections. Personne ne l'ignore, elles ne sont que la reproduction de celles faites, depuis si longtemps, par les esprits timides et superficiels qui font consister toute la maçonnerie dans la banalité des formes extérieures.

Sans doute, l'idée qui a présidé à la création de notre ordre et à l'institution de ses lois est empreinte d'une haute sagesse, mais il faut distinguer entre ce qui n'est qu'un accessoire et ce qui touche à son essence, en d'autres termes, entre le fond et la forme. Au fond la maçonnerie est une institution philanthropique admirable; ses bienfaits se sont étendus sur tous les peuples, sa salutaire influence s'est fait sentir partout. Si elle n'existait point, il faudrait la créer dans l'intérêt de l'humanité. Ainsi, point de changement possible dans tout ce qui touche à son existence.

Mais s'agit-il de la forme, c'est-à-dire des lois et des réglements? les modifications peuvent être admises; car la suppression de quelques articles ne peut ni changer, ni détruire la maçonnerie. Nous voyons fréquemment, en effet, des loges s'imposer, avec succès, de nouveaux réglements, obligatoires pour elles seules; pouquoi les statuts généraux ne seraient-ils pas refondus, lorsqu'ils tombent en dessuétude ou contiennent des dispositions qui entravent les progrès de l'institution?

Il est facile de comprendre, par cette distinction, que nous n'entendons point porter atteinte à l'existence de la maçonnerie; nous appelons simplement des améliorations et nous voulons démontrer que son influence morale et tout son avenir sont attachés à la question qui nous occupe. Avant de présenter et de développer notre système de réforme, répondons d'abord aux principales objections de nos adversaires.

Nous ne devons nous occuper que de bienfaisance, nous dit-on d'abord, et tant qu'il y aura des malheureux à secourir, il nous restera quelque chose à faire.

Oui, les maçons doivent venir au secours de leurs frères dans la tribulation. L'orient de Lyon a donné, dans toutes les cisconstances, de nombreuses preuves de sa libéralité. Dans ce moment même, où de si grandes calamités sont venues fondre sur notre malheureuse cité, pour venir au secours de tant de familles que l'inondation a laissées sans asile et sans pain, toutes les loges réunies n'ont-elles pas fait assaut de générosité? et plusieurs de nos frères, isolément, ne se sont-ils pas imposé des privations afin d'augmenter leur tribut payé à la misère? Reconnaissance donc à ces ames généreuses et à toute la maçonnerie lyonnaise! puisse cette conduite stimuler le zèle de nos concitoyens et servir d'exemple à tant d'hommes qui calculent, lorsqu'il s'agit de faire le sacrifice d'une faible partie de leur superflu! puisse enfin cet appel, fait à la pitié, devenir efficace et cicatriser promptement les plaies de tant de malheureux qui sont nos frères!

Mais, on le comprend, la maçonnerie ne doit pas se borner à tendre des secours à ceux qui sont dans le besoin; autrement elle ne s'élèverait pas au dessus d'un bureau de bienfaisance, et nous jouerions simplement le rôle de frères quêteurs. Pour savoir qu'il faut secourir ses semblables, faire à autrui le bien qu'on voudrait qu'il vous fît, il n'est pas nécessaire de se faire initier aux mystères maçonniques; la raison, la loi naturelle et toutes les religions nous prêchent ces maximes.

Nous avons une tâche plus élevée à remplir; elle consiste à moraliser les hommes, à les éclairer sur leurs devoirs envers Dieu et la patrie. Arriverons-nous jamais

à ces résultats, si les questions religieuses et politiques sont interdites dans nos réunions? Evidemment non ; car il est impossible de développer le moindre système sans que ces deux grandes questions s'y rattachent d'une manière plus ou moins directe.

Comme croyants, le mobile de nos actions doit être la divinité. De l'idée de création, de conservation naissent la reconnaissance, le besoin d'un culte intérieur et extérieur, et la consolante espérance d'une vie meilleure. En un mot, pour imprimer un caractère de moralité à nos actes, il faut qu'ils soient toujours dominés par nos croyances religieuses.

Comme citoyens, il nous est impossible de bien remplir nos devoirs envers le pays, si nous ne connaissons pas nos droits, nos obligations; si nous négligeons la connaissance des lois et des constitutions qui nous régissent, jamais nous ne pourrons indiquer ce qui est bien, ni signaler tout ce qu'il y a de vicieux.

Ainsi, il faut le reconnaître, la philanthropie ne suffit pas à la maçonnerie, elle ne peut rester étrangère à aucune de ces grandes questions sociales qui s'agitent autour d'elle, et qui intéressent le présent et l'avenir. Sentinelle avancée du progrès, comme on le répète tous les jours en loge, elle doit montrer les écueils qu'elle découvre et les voies à suivre pour opérer le bien.

Si nous faisons des incursions dans le domaine de la politique, l'autorité interviendra et fermera nos temples. Telle est la seconde objection, qui depuis longtemps est reproduite sous toutes les formes.

Sans doute, si nous nous occupions de savoir s'il faut renverser l'autorité, changer la forme du gouvernement, si nous prêchions l'anarchie et l'insurrection, en un

mot, si nous transformions nos loges en clubes révolutionnaires, le pouvoir interviendrait incontestablement et sévirait contre nous : en cela, il ne ferait qu'user du droit qu'il a de prendre toutes les mesures propres à garentir son existence.

S'agit-il ici de ces discussions politiques dangereuses et capables de porter ombrage à nos gouvernants ? Les maçons n'ont jamais eu cette folle prétention. Il s'agit simplement de l'examen, en théorie, des questions sociales que nous apercevons surgir des événements.

Notre constitution permet à tous les citoyens *de publier et de faire imprimer leurs opinions* ; au sein des deux chambres, dans la presse quotidienne, dans les écrits vendus ou distribués publiquement, nous voyons traiter les questions les plus irritantes de la politique ; nous entendons fréquemment dans nos réunions, sur la place publique même, des controverses sur de pareilles matières. Dans toutes les circonstances, en parlant librement, chacun croit user et use en effet d'un droit incontestable.

Ainsi, tous les citoyens auraient le droit d'exprimer leurs opinions, et les maçons seraient seuls exceptés ! Nous verrions tant de faits graves s'accomplir autour de nous, et nous ne pourrions les aborder, sous le frivole prétexte qu'ils ont trait à la politique ! Mais est-ce bien là le rôle mesquin que doit accepter la maçonnerie ? Est-ce en gardant le silence, dans toutes les grandes occasions, qu'elle prétend travailler au bonheur de l'humanité et à une régénération sociale ? Loin de nous ces idées étroites qui tendent à nous priver de la liberté de penser et de dire, lorsque nous sommes réunis, et qui ravalent tous les maçons au rang des parias !

Non seulement nous pouvons, mais nous devons nous

occuper de politique et de religion en loge ; sur ces deux questions, étroitement liées l'une à l'autre, reposent les destinées humaines et la solution de tous les grands problêmes. Si, malgré nos réglements, vous avez quelquefois entendu des orateurs captiver l'attention de leurs frères, c'est lorsqu'ils sont sortis des voies battues et des puériles banalités maçonniques pour faire d'heureuses incursions sur un terrain défendu, parce qu'ils avaient compris qu'il était impossible de traiter sérieusement une question morale, humanitaire, ou sociale, sans la rattacher à la politique et à la religion.

Au reste, l'origine même de notre ordre vient à l'appui de ce que nous avons dit. Que se proposaient, en effet, les premiers maçons en se réunissant secrétement? D'échapper aux poursuites et aux cruautés des tyrans, qui leur imposaient des lois injustes ou des croyances contraires à celles de leurs pères ; l'obligation de se secourir mutuellement n'est venue qu'après ; elle n'a pas été une cause, mais simplement un effet ou une conséquence de l'association.

Dès le principe, nos frères ont dû s'occuper de politique dans leurs mystérieuses réunions ; ils ont dû contrôler les actes d'un despote couronné, qui tendaient à l'oppression, et chercher ensemble les moyens propres à se soustraire à l'empire d'une force brutale. Les présomptions qui nous portent à croire qu'il en était ainsi, se tirent de la conduite même des souverains; lorsqu'ils se sont montrés cruels et contempteurs des lois et des droits du peuple, les maçons leur ont été contraires, et le supplice de nos frères précédait toujours l'asservissement d'une nation. Mais lorsque la justice et la sagesse ont présidé à leur administration, ils ont eu les sympathies et l'approbation de la ma-

çonnerie, et les poursuites cessaient contre elle. Puisque notre institution, dans tous les temps, a été persécutée ou a joui de la paix, selon qu'elle était hostile ou favorable au pouvoir, nous en devons conclure qu'elle s'occupait de politique.

Ce que nous pouvions faire autrefois, nous pouvons encore le faire aujourd'hui ; et si nous sommes sortis de nos premières voies, ce n'est que depuis que des princes et leurs serviles créatures se sont fait initier à nos mystères ; leur présence a étouffé la liberté de nos discussions. Mais il est temps, enfin, de reconquérir des droits usurpés, en examinant dans nos loges, avec modération et une sage réserve, toutes les questions politiques, qui intéressent à un si haut point notre pays et le bonheur de l'humanité.

Arrivons maintenant à la dernière objection tirée des réglements et des statuts de la maçonnerie; notre système tend, dit-on, à les violer d'une manière flagrante.

Ne donnons rien à la précipitation: avant de blâmer, il faut examiner froidement la question. Que sont les statuts généraux et les réglements particuliers ? Les lois qui régissent le monde maçonnique. Mais que doivent être les lois en général ? La plus haute expression des mœurs et des besoins de l'époque pour laquelle elles sont faites, et elles régissent le présent et l'avenir tant qu'il n'y a point de dérogation. Si donc les lois existantes ne répondent plus aux besoins d'un peuple, si elles sont insuffisantes pour le régir et lui assurer la plus grande masse de bonheur possible, il est évident qu'il y a nécessité de modifier ou de substituer de nouvelles lois aux anciennes. Ces innovations annoncent une grande intelligence d'administration et révèlent ces hommes supérieurs qui impriment à leur siècle une ère nouvelle.

En effet, les phases les plus brillantes des peuples ne sont-elles pas toujours placées dans l'histoire à côté d'un grand législateur ? Rappelons seulement quelques faits et des noms historiques. Les lois théocratiques du peuple hébreu devaient être immuables comme le Dieu de qui Moïse disait les avoir reçues. Cependant le Christ, sans les changer complètement, les modifia en introduisant toute la sagesse, la morale et la philosophie dont les temps passés avaient alors doté l'humanité. Et dix-huit siècles sont là pour attester les bienfaits et les immenses résultats de *la loi nouvelle.*

Solon, Lycurgue, Périclès, avaient porté des mains téméraires sur les anciennes institutions devenues insuffisantes, et la Grèce, dans sa reconnaissance, les a placés au rang de ses bienfaiteurs.

Quelles modifications n'ont pas subies, à leur tour, les lois du peuple romain ? A mesure qu'il étendait ses conquêtes, il multipliait ses lois; les unes régissaient Rome et l'Italie, les autres, les provinces asservies. A force de modifications, le dédale en était devenu si inextricable sous Justinien, que cet empereur, si l'on en croit les annales, envoya sept cents chameaux chargés de livres à Tribonien, auquel il avait confié la mission de faire de ce chaos un corps de doctrine complet. Des longues élaborations de ce jurisconsulte, sortit le Digeste, qui fait encore quelquefois autorité chez nous, et qui sera longtemps la raison écrite des peuples civilisés.

Si nous arrivons à la France, que de changements nous rencontrons dans ses lois civiles et politiques! Il a fallu traverser le droit romain, le droit coutumier, le droit intermédiaire ou transitoire, pour arriver à notre code civil; et ce code même, auquel Napoléon avait donné son

nom, a déjà subi d'importantes modifications; les esprits éclairés en réclament de nombreuses encore. Nos lois politiques ont varié avec les circonstances. La république a donné quatre constitutions; la restauration avait modifié presque la moitié des articles de sa charte octroyée; notre charte-vérité de 1830 a déjà été gravement mutilée en faveur du pouvoir. Si le peuple, en ce moment, réclame à grands cris la réforme électorale, c'est qu'il pense que cette réforme est nécessaire à ses intérêts, et que tôt ou tard il l'obtiendra.

Ainsi, il n'y a donc aucune législation, quelque sage qu'elle soit, qui ne doive recevoir des modifications du temps, et l'on peut appliquer justement aux lois ce qu'un poète latin disait des mots: *Hodie vigent quæ cras cadunt.*

Les exemples que nous venons de citer nous paraissent démontrer clairement, qu'il y a non seulement possibilité, mais encore nécessité de changer les institutions, les lois et les réglements, lorsqu'ils ne répondent plus aux désirs de ceux pour lesquels ils ont été faits.

Si nos statuts ont été sages, dans le principe, s'ils ont satisfait aux nécessités de l'époque qui les a vu naître, le temps a marché, les hommes et les choses ont changé, en sorte qu'ils ne sont plus à la hauteur de la mission à laquelle la maçonnerie se croit appelée. Nous pouvons donc le dire hardiment, leur règne est passé, et lorsque nous voyons changer nos lois civiles et politiques, les maçons qui prétendent marcher à la tête de toutes les grandes réformes, ne sauraient demeurer seuls stationnaires. Ainsi, le moment est arrivé de modifier nos statuts généraux, qui nous interdisent l'abord des questions sans lesquelles le véritable progrès ne peut se concevoir. Car nous espérons démontrer bientôt que la politique et la religion, ces deux

grandes thèses humanitaires et sociales, sont le plus puissant véhicule de la civilisation.

Quelques maçons d'un autre âge crieront à la désorganisation; mais laissons ces anachronismes vivants s'accrocher à des textes tombés en dessuétude, et qui ne sont plus qu'une lettre morte ; la partie éclairée de la maçonnerie les débordera, et les laissera s'évertuer en stériles efforts contre le torrent du progrès.

Nous rappelerons à ces frères rétrogrades, que dans l'antiquité la peine de mort était prononcée contre celui qui proposerait la modification de certaines lois. Bonnes dans le principe, elles étaient devenues inapplicables, et cependant la nation, en présence de cette terrible sanction, en subissait longtemps la tyrannie. Mais, si un citoyen courarageux venait, au péril de sa vie, proposer une abrogation, le peuple l'absolvait, et son nom était inscrit dans les fastes de l'histoire.

Telles sont les principales raisons que nous pouvons opposer aux objections des adversaires de la réforme ; nous les avons indiquées plutôt que développées. Mais on comprend que, dans une question aussi vaste, il est impossible de descendre aux détails accessoires.

En nous ratttachant aux principes que nous avons émis, et en revenant sur les considérations générales que nous avons faites, nous démontrerons, dans un prochain article, la *nécessité* et l'*utilité* de s'occuper en loge de politique et de religion.

Jacques Brennus.

VACANCE

DE LA GRANDE MAITRISE DE LA MAÇONNERIE

EN FRANCE.

Depuis 1793, la dignité de grand maître n'a pas été plus propice à la maçonnerie qu'à ceux qui en ont été successivement révêtus. Le sort, comme nous allons le voir, semble avoir pris à tâche d'en démontrer l'inutilité et d'en éloigner les hommes intelligents et éclairés qui auraient pu l'ambitionner.

A l'époque que nous venons de citer, le duc d'Orléans, Philippe-Egalité, renie le titre de grand maître dans une lettre adressée au *Journal de Paris*. Le grand orient, justement indigné de cette insigne lâcheté, déclare, en assemblée générale, le siège maçonnique vacant, et son président brise l'épée de grand maître. Mais comme s'il avait épuisé ses forces et son courage par cet acte de justice et de vigueur, le sénat maçonnique s'endort d'un profond sommeil.—Plus de deux années se sont écoulées depuis cette époque, lorsque le frère Roettiers de Montoleau le réveille. Sa belle action de 1793 semble n'avoir laissé aucune trace dans sa mémoire, car il offre l'épée de grand maître qu'il a brisée à celui qui vient de le rappeler à la vie active. Mais ce digne maçon, par un sentiment de délicatesse et de dignité facile à concevoir, ne veut accepter que le titre de *grand vénérable*. Ce fut donc en cette qualité qu'il administra l'ordre maçonnique jusqu'en 1805.

Alors la maçonnerie est inondée de princes, de ducs, de comtes et de marquis de l'Empire. De nouveaux ateliers

se constituent sous les noms patronimiques de saints et de saintes impérialistes : *Saint Napoléon* précède *Sainte Joséphine* et *Saint Eugène* , *Sainte Caroline* , etc. En dépit de ses statuts qui lui défendent la religion et la politique, la maçonnerie fait de la religion et de la politique à sa manière ; elle se prostitue publiquement au nouveau maître de la France.

Que pouvait faire le grand orient dans un pareil état de choses ? Résister au torrent ? le torrent l'eût emporté ! Il agit donc avec esprit en prenant le seul parti qui lui convenait, celui d'être plus bonapartiste que toutes les loges ensemble. Son ancienne manie d'offrir la grande maîtrise à un prince du sang lui revint, et, comme l'épée de grand maître avait été brisée dans un moment d'humeur ; il en ramassa les tronçons , les souda et en fit hommage à Joseph Bonaparte , roi d'Espagne. Il donna ensuite pour adjoints au nouveau sérénissime grand maître, les frères Cambacères , archi-chancelier de l'empire , et Joachim Murat, roi de Naples. De ces trois hauts dignitaires, un seul habitait la France et pouvait remplir ses fonctions , mais peu importait au grand orient , car il n'ignorait pas que les sinécures peuvent être remplies en tout temps et en tout pays.

Le sérénissime grand maître, duc d'Orléans, après son acte d'apostasie, avait porté sa tête sur l'échafaud; son successeur immédiat fut proscrit ; le roi de Naples, qui avait été le Néron des carbonari siciliens, mourut, comme Philippe-Egalité, et Cambacérès joua plutôt le rôle plaisant d'un personnage de comédie, qu'il ne remplit ses fonctions de grand maître.

« Cambacérès, dit l'auteur du *Précis historique de la maçonnerie* , grand maître adjoint de l'ordre, chef du

grand orient, fut presque en même temps grand maître et protecteur du rite écossais ancien et accepté, grand maître d'honneur du rite d'Hérodom, grand maître du rite primitif (1808), grand maître du rite des Chevaliers bienfaisants de la cité sainte (régime rectifié), titre que lui avait offert le Directoire d'Auvergne, grand maître du régime du Directoire de Septimainu de Montpellier (1809), enfin vénérable d'honneur de tous les corps maçonniques qui avaient de l'éclat et se composaient d'hommes titrés; il était le soleil qui échauffait à la fois les plantes indigènes et les plantes exotiques. — La malheureuse facilité de cet homme célèbre porta les plus funestes coups à la paix et à la bonne harmonie de l'ordre maçonnique, et éternisa, en autorisant l'existence de tant de sectes séparées, des divisions qu'il importait surtout de faire disparaître. »

En 1814, le grand orient, privé de ses chefs, déclare de nouveau la grande maîtrise vacante. Il attend qu'un nouveau soleil se lève sur la France pour se prosterner devant lui et l'adorer. En effet, il porte ses tendres regards du côté de Gand et salue avec acclamation l'*auguste tolérateur de la maçonnerie en France, l'auteur immortel du pacte constitutionnel des Français* (1). Mais, soit qu'il ait été frappé de la fatalité attachée au titre de sérénissime grand maître, soit par respect pour cet article des statuts de l'ordre: « Les fonctions de grand maître sont à vie pour un prince etc. » et qu'il n'ait, par conséquent, qu'une place de grand maître adjoint à offrir aux courtisans de Louis XVIII, par la mort du roi de Naples, il crée le titre de *Grands Conservatenrs* de l'ordre en faveur des maréchaux

(1) *Précis historique de la maçonnerie*, par B., ancien membre du grand orient, pag. 131.

Macdonald, Beurnonville (1), et du comte de Valence.

Sous ce nouveau régime les loges bonapartistes ne sont plus de mode, ni de saison ; aussi disparaissent-elles pour faire place à celle des *Soutiens de la couronne*, composée des gardes du corps de la compagnie du maréchal Marmont. C'est toujours ainsi qu'on observe les statuts qui défendent de s'occuper de politique !....

Cependant les haines et les vengeaces de parti se sont apaisées, et l'illustre frère Macdonald peut, sans trop se compromettre, échanger son titre de grand conservateur contre celui de grand maître adjoint du frère prince Joseph Bonaparte, qui conserve son titre en exil. Enfin ne pouvant plus remplir activement ses fonctions, il abdique en faveur du frère Alexandre Delaborde qui, moins heureux que son prédécesseur, vient d'être obligé de s'expatrier pour des causes qui n'intéressent aucunement la maçonnerie.

Maintenant, le sénat maçonnique considérera-t-il le frère Delaborde comme démissionnaire ? Cela ne doit être l'objet d'aucun doute ; car la maçonnerie ne doit pas se montrer plus tolérante que la chambre des députés, qui vient de remplir la place de questeur que le frère dont il s'agit a laissée vacante par son départ. Lui donnera-t-il un successeur ? Nous avouons que la réponse à cette question ne peut être pour nous que d'une bien faible importance. Si le passé est le miroir de l'avenir, la maçonnerie n'a aucune amélioration à attendre d'un nouveau grand maître, nommé suivant le système actuellement en vigueur.

(1) On prétend, et le fait est donné pour certain, qu'avant d'accepter sa nomination, l'illustre frère de Beurnonville avait pris les ordres de Louis XVIII.— *Précis historique*, pag. 117.

L'élection d'un sérénissime grand maître nous représente celle d'un pape ; le grand orient dans cette circonstance n'est autre chose qu'un conclave. Cette manière de procéder est donc entièrement contraire au principe électoral largement exercé dans les parties inférieures de l'ordre maçonnique.

Si l'on voulait donner au titre de grand maître une véritable importance, et le rendre utile à l'ordre, il faudrait que tous les ateliers fussent appelés à émettre leurs votes sur des candidats dont le zèle, le dévouement, les lumières et la moralité seraient les seules recommandations. C'est ainsi que dans les ordres des Hospitaliers, des Templiers, des Teutoniques, etc, se pratiquait l'élection d'un grand maître, et l'on sait à quel degré de puissance et de gloire ils parvinrent. Si la maçonnerie a emprunté à ces ordres un titre qui ne lui convient nullement (1), elle devrait au moins le conférer suivant l'antique usage, ce qui serait parfaitement en harmonie avec le principe législatif qui nous régit.

Mais pourquoi s'occuper aujourd'hui de cette grande question ? Nous savons qu'elle ne peut être résolue conformément à la doctrine du progrès. Pour qu'il en fût autrement, il faudrait refondre le code de nos lois, détruire de vieilles routines, de secrètes antipathies, greffer des idées nouvelles sur une vieille souche d'idées, renouveller enfin l'ordre de choses maçonniques, et c'est au temps seul qu'est réservé cette mission. Cependant, les loges peuvent en hâter l'accomplissement, en changeant l'insouciance et la faci-

(1) Ce fut le pape Clément IX qui, pénétré des services des Hospitaliers, donna à leur chef la qualité de *grand maître*, comme on le trouve dans un bref de ce pontife, en date du 18 novembre 1267. *Histoire de Malthe*, par l'abbé de Vertot, tom. I, pag. 525.

lité qu'elles mettent trop souvent dans le choix de leurs vénérables et de leurs députés au grand orient, contre un zèle éclairé et une sévérité rigoureuse. L'amélioration dont il s'agit ne pouvant venir d'en haut, partirait d'en bas. C'est ainsi que se trouverait justifiée cette pensée que nous avons souvent émise : C'est dans les ateliers qu'est tout l'avenir de la maçonnerie.

DE L'ÉGOISME,

Discours prononcé par le frère Astier, délégué du suprême conseil, à la fête d'installation de la loge la Parfaite Egalité, orient de Chalon-sur-Saône (1).

Gloire à Dieu et paix aux hommes de bonne volonté.

Ainsi que je l'ai dit, en venant donner à vôtre Loge le caractère de la régularité, j'ai désiré sur toute chose, en établissant dans cet Orient le rite Ecossais ancien accepté, consolider en même temps la paix et l'union entre deux institutions également animées d'un véritable esprit de philanthropie, que le monopole ou la corruption cherchaient vainement à tenir dans un état de discorde. Je dois l'avouer, cette douce pensée d'union était pour moi le présage de la confraternité, dont je suis témoin, des *Vrais Zélés* et de la *Parfaite-Egalité*; chaleureuse confraternité qui va commander davantage l'amour et le respect, en ramenant, d'une part, les hommes timides ou découragés, et de l'autre, les hommes ardents qui ont foi au triomphe de la sainte cause des peuples.

Sans parler d'un avenir qui nous appartient, je vous

(1) Extrait du procès-verbal de cette fête, broch. in-8°.

demanderai la cause qui vous a déterminés à faire des sacrifices de temps et d'argent pour dédier un temple à la *Parfaite-Egalité*. Nous avons vu, me répondrez-vous, l'injustice régner sur la terre, les mauvaises passions dominer la plupart des hommes, l'ambition, le privilége et la cupidité se disputant le pouvoir, l'ingratitude et la calomnie frappant le dévouement et la vérité; témoins d'une lutte permanente du mal contre le bien, nous avons senti la nécessité de mettre en commun nos pensées, nos forces, toutes nos facultés, pour hâter le triomphe de la justice et de la charité. Nous avons compris ce qu'il y a de puissance dans le dévouement et l'abnégation, et c'est par l'application de cette généreuse et sainte vertu que nous sommes certains d'affermir les colonnes de notre temple, dont l'inscription *Parfaite-Egalité*, doit régénérer le monde, de même que la liberté, qu'elle tempère ou modifie au besoin, selon que cette liberté est plus ou moins bien entendue.

Quel est, me demanderez-vous à votre tour, le principe de ce mal qui domine le monde? Comment le qualifiez-vous? Quel nom lui donnez-vous?

L'*égoïsme* est son nom: l'égoïsme résumant l'amour de l'or, au détriment de l'amour de l'humanité, au détriment de l'amour de la patrie; l'égoïsme résumant aussi le privilége et l'orgueil, le mensonge et la calomnie, l'hypocrisie et le fanatisme, la couardise et la corruption.

Jadis l'égoïme s'enveloppait dans le manteau de l'hypocrisie; aujourd'hui il se montre la face découverte; il vient quelquefois se placer au milieu de nous sans prendre la peine de se déguiser.

L'homme paisible, simple et de bonne foi, se laisse souvent surprendre par les paroles insidieuses de l'égoïsme; voici à quel signe vous pourrez le reconnaître.

Comme ce vice se confond avec l'amour de soi, si naturel à l'homme, que chacun a des dispositions plus ou moins grandes à se laisser entraîner ; que ce vice est d'autant plus odieux et nuisible qu'il est moins combattu, nous avons pensé que pour mieux le connaître il fallait le mettre en présence du dévouement et de l'abnégation, lui opposer la vertu, le placer face à face du véritable caractère de la fraternité : c'est en procédant ainsi que vous pourrez au besoin faire des applications justes et sévères tout à la fois, sans crainte de blesser la charité.

La fraternité abjure tout intérêt personnel, l'égoïsme s'y consacre tout entier : le premier est tout de dévouement et de charité, le deuxième est indifférent ou ennemi de tout ce qui n'est pas lui. — La fraternité a la conscience du mérite ; elle céde la place à quiconque possède plus d'intelligence, de probité et de savoir ; l'égoïsme, au contraire, n'écoute que l'amour-propre ou les passions mauvaises.

La fraternité multiplie, répand les bienfaits : l'égoïsme opère dans l'ombre, ou à découvert, la plupart des calamités qui affligent le genre humain.

La fraternité vivifie et anime tout ce qui l'entoure ; l'égoïsme, comme une flamme dévorante, dessèche et brûle tout ce qu'il touche.

La fraternité ne vit que de vérité ; l'égoïsme se complaît dans le mensonge, qu'il exploite, sous prétexte de défendre cette vérité qu'il persécute ou qu'il trahit. L'égoïsme a souvent dans la bouche des mots de *progrès*, d'*amélioration* : examinez ses œuvres !.... toutes sont opposées à la réalisation de ces projets humanitaires.

Si, prenant en détail les classes de la société, nous passions en revue ce que l'égoïsme exerce d'actions mau-

vaises, nous serions épouvantés de l'état de corruption dans lequel nous vivons!

C'est ainsi que nous verrions des hommes de loi, défenseurs nés des intérêts publics et privés, oublier leur noble profession, renier leur conviction, trahir la justice, pour satisfaire la double, passion de la cupidité et de l'ambition.

Voyez ce médecin coupable, vendant au poids de l'or la destinée de ses malades; c'est l'esprit d'égoïsme qui le domine.

N'est-ce pas cet esprit d'égoïsme qui porte des mères dénaturées à livrer le fruit de leurs entrailles à des mercenaires, ou à la pitié publique, et quelquefois à l'action du meurtre?

C'est encore l'esprit d'égoïsme qui durcit le cœur de l'administrateur infidèle qui, à la tête d'un établissement philanthropique ou d'un pouvoir supérieur, trafique de la fortune des citoyens, de leur honneur et quelquefois de leur vie.

Que dirons-nous de ces plumes vénales qui démoralisent les consciences en se vendant au plus offrant?

Continuant ce pénible examen, nous trouverions à la base de la société comme au sommet cet esprit d'égoïsme... nous expliquerions alors comment à la confiance a succédé la défiance, la haine à l'amitié, la discorde à l'union.... Mais ici doit s'arrêter ce pénible examen; nous ne voulons signaler que les funestes conséquences de l'amour de soi.

La fraternité universelle, proclamée par Jésus-Christ, eut aussi à lutter contre l'égoïsme, et vous savez combien de nobles et innocentes victimes payèrent de leur sang le triomphe de la sainte cause de l'humanité. Il fut ordonné à l'homme d'aimer son prochain comme lui-même; de ne

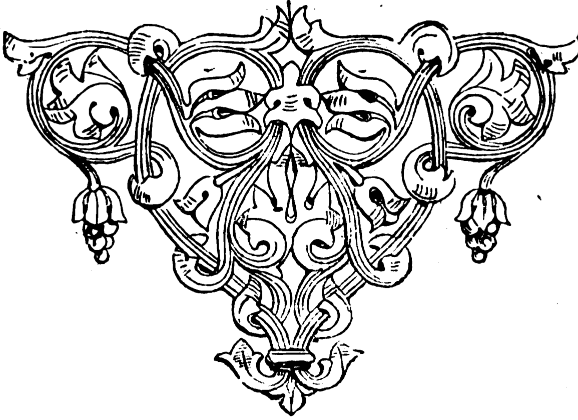
connaître ni rang ni fortune ; de ne distinguer ni pays, ni langage, ni climat ; l'esclavage fut aboli, l'oppression cessa, et avec elle disparurent les priviléges et les distinctions puériles ou ridicules ; le titre de *frère* fut le seul qu'on ambitionna. Les droits du faible et du pauvre furent reconnus comme ceux du fort et du riche ; et, en ce temps de justice, où la parfaite égalité fut établie , le pouvoir ne fut accordé qu'à la probité et à l'intelligence, qu'accompagnent le zèle et le dévouement; le devoir et le droit furent enseignés publiquement, sans obstacle et sans monopole ; de telle sorte que , dans moins d'un siècle , la société nouvelle vit affluer dans son sein , toutes les souffrances, toutes les misères , tous ceux qui avaient faim et soif de ustice.

Mes frères, mes amis, je viens de vous signaler l'égoïsme avec ses injustices, ses ruses et son habile duplicité; je viens de vous le signaler comme n'ayant dans le cœur ni dévouement ni affection; et, pour mieux vous le faire connaître , je l'ai mis en présence de la véritable fraternité qui aime, prie , croit et agit.

Si , comme les apôtres de ces temps héroïques , vous vous êtes réunis dans le même but, allez et enseignez, et vous neutraliserez le mal que nous venons de signaler. Mais, pour travailler avec succès à l'accomplissement de cette œuvre sainte, il faut prêcher d'exemple, être juste, charitable et dévoué. A l'œuvre donc ! Vous allez bientôt vous retrouver au milieu d'un monde profane qui daigne vous tolérer !..... donnez l'exemple de la fraternité que nous proclamons , en faisant appel aux hommes de bonne volonté.

Montrez partout des actions qui répondent à vos paroles de paix, d'amour et de justice; c'est alors , mais

alors seulement , que vous aurez acquis le droit de dire à l'ambitieux qui craint de perdre le pouvoir, au riche, à l'avare qui tremblent pour leurs trésors, qu'ils n'auront de sécurité que parmi nous, qu'ils ne goûteront de véritable bonheur qu'en venant se placer sous l'étendard de la parfaite égalité, que vous venez d'arborer, et que vous avez juré de défendre jusqu'à la mort !



RÉPONSE

à un article contre la Revue Maçonnique,

PUBLIÉ DANS LE RECUEIL MAÇONNIQUE LE *GLOBE*.

La constitution d'une nouvelle loge par le suprême conseil de France dans un orient voisin du nôtre vint, au mois d'avril dernier, attirer notre attention sur la dissidence qui se perpétue, contrairement aux vœux des vrais maçons, entre ce régime et celui du grand orient. Nous voulûmes alors connaître les causes militantes qui séparent deux antagonistes se disputant la couronne maçonnique, et si dignes de la porter ensemble. Nos sérieuses investigations sur cette guerre de parti, si effrayante en apparence, produisirent dans notre ame une douce quiétude pour le présent et une grande confiance dans l'avenir. La justice venait de tracer nos devoirs en faisant aux deux régimes rivaux une part égale de notre estime et notre affection : il nous fallait désormais confondre leurs mutuelles prétentions dans nos éloges et nos critiques.

Quand on veut atteindre sûrement le but qu'on s'est proposé, il faut partir d'un point fixe. Notre but, à nous, étant de mettre, par la suite, en parallèle dans la *Revue maçonnique*, l'analyse des travaux les plus importants des deux régimes rivaux, afin de les rapprocher dans l'esprit de leurs adeptes et de commencer cette fusion tant désirée, notre point de départ fut la fête d'installation du grand commandeur du suprême conseil. Une rapide analyse des travaux de cette fête remarquable devait commencer à initier aux mystères de ce rite ceux d'entre nos frères qui se trouvent livrés à la merci de faux préjugés, et disposés à sacrifier à une vulgaire rivalité. Les comptes-rendus des fêtes qui se célébreraient dans la suite des temps, achèveraient l'œuvre de réconciliation.

Au mois de juillet suivant, nous reçûmes l'analyse des travaux de la dernière fête solsticiale (22 juin) du suprême conseil, et nous n'avions point encore publié celle de la fête d'installation : il fallait néanmoins commencer par cette dernière.

Comme le grand orient ne fait guère paraître les procès-verbaux

de ses fêtes solsticiales que trois mois après la célébration de celles-ci quoi qu'en dise le *Globe*, dont nous allons nous occuper, nous crûmes devoir stimuler son activité par quelques considérations critiques, en tête du procès-verbal dont il s'agit. Mais la fatalité voulut qu'en notre absence un paragraphe entier de ces considérations préliminaires fut oublié, et que l'ordre des deux analyses parut interverti. Quoique le lecteur exercé n'eût pu s'y tromper, nous nous empressâmes néanmoins de rectifier cette erreur dans notre numéro suivant.

Tels sont les faits que l'illustre frère L. Théodore Juge, RÉDACTEUR EN CHEF *et* FONDATEUR *du* JOURNAL *le Globe, juge de paix du canton de Vincennes, docteur de la faculté de Paris, électeur et éligible du* 13e *collége électoral de la Seine, grand inspecteur général,* 33e *degré, membre adjoint du grand orient de France, en son grand collége des rites, commandeur, grand'croix de l'ordre du temple,* etc., etc., etc. (textuel); tels sont les faits, disons-nous, que l'illustre L. Théodore Juge a arrangé à sa manière pour s'en faire un piédestal, où il s'est posé à la grande jubilation de ses abonnés.

Ces faits nous paraissaient d'une si minime importance que nous n'aurions pas osé les rappeler à nos lecteurs, s'ils n'étaient devenus un sujet de guerre contre nous. Mais, malgré notre aversion bien décidée pour toute guerre maçonnique, et quoique nous aimions à vivre en bonne harmonie avec tout le monde, surtout avec nos frères, nos lecteurs concevront qu'ayant pris la maçonnerie au sérieux, nous ne pouvons consentir à servir de jouets à des pédants maçons ou profanes.—Nous ne demandons qu'un service à nos lecteurs, c'est de ne pas nous assimiler au héros de Cervantes qui prenait pour ennemi un moulin à vent.

Notre illustre antagoniste, avant de nous déclarer la guerre, s'est d'abord mis à la recherche d'un titre magnifique, comme lui seul en sait trouver. Après l'avoir extrait du *Jardin des racines grecques* (1), il l'a mis en tête de son formidable article. On y lit : *Cacochylie maçonnique*. Tout fier de sa grande découverte, notre Christophe Colomb a pensé, avec raison, qu'il faudrait être au moins aussi savant

(1) Livre classique.

que lui pour en connaître la signification ; il a donc fait une note d'un quart de page pour en instruire son lecteur, qui ne se trouve guère plus instruit après l'avoir lue qu'auparavant.

L'illustre rédacteur en chef et fondateur insinue ensuite qu'il a éprouvé une espèce de mystification en lisant l'article de la *Revue* dont il s'agit. Nous savons trop ce que nous impose notre titre de maçon pour lui rappeler celles que nous éprouvons tous les mois en lisant le *Globe*.

L'illustre docteur de la Faculté veut bien nous apprendre qu'en 1823 il a été employé au service militaire en Espagne, et que « son vieux et excellent major, M. Roque, lui disait : *Ce n'est pas tout que de se lever de bonne heure, jeunes gens, il faut encore arriver à temps.* » — Or, cela veut dire, en langage habituel, que l'illustre adjoint du grand orient est *dans les meilleures relations* avec le suprême conseil. — Nous l'en félicitons sincèrement, car nous voyons avec plaisir que, placés entre deux pouvoirs rivaux, il ne partage pas la funeste hésitation de l'âne infortuné de Buridan qui mourut entre deux picotins.

L'électeur éligible nous apprend encore, toujours à propos de l'erreur dont nous avons parlé, qu'il est allé en Silésie, et qu'il y a *vu* un enfant qui avait, *dit-on*, une dent d'or; mais qu'un *malencontreux ergoteur* ayant soulevé une feuille d'or artistement appliquée sur cette dent, elle se trouva fort naturelle. — *Aures qui habent, audiant!* s'écrie le fondateur ; ce qui veut dire, en français, qu'il a découvert une erreur de date dans la *Revue*.

Cette anecdote de charlatanisme est écrite avec une naïveté qui trahit, chez son auteur, une grande habileté dans ce genre de *littérature*. Nous lui conseillons de persister dans cette voie, car c'est là que croissent les palmes qui doivent former sa couronne maçonnique.

L'illustre rédacteur en chef semble ensuite nous accuser d'avoir extrait notre analyse du compte-rendu publié en 1839 dans son recueil ; nous ne nous faisons point illusion sur notre état de pauvreté, cependant nous devons dire avec franchise que nous n'avons jamais eu la pensée d'emprunter le moindre article au *Globe*. Ses lecteurs devineront facilement pourquoi.

L'illustre grand'croix nous reproche d'avoir supprimé un couplet

de la chanson chantée par le frère Barbier, à la fête d'installation du grand commandeur du suprême conseil, lequel couplet serait aujourd'hui de circonstance, à cause des évènements politiques qui nous menacent. — Comment se fait-il que l'illustre intime du suprême conseil n'ait pas eu connaissance d'une brochure in-8°, contenant le procès-verbal d'installation du frère Decazes, publiée en 1838? Qu'il veuille bien se la procurer, et il lui sera facile de se convaincre que notre analyse est exacte, et que nous n'avons rien retranché de la chanson du frère Barbier. — Quant à la leçon de patriotisme que ce reproche semble renfermer, elle nous paraît trop plaisante pour que nous puissions la prendre au sérieux. — Lorsqu'on se montre servile au point de commettre des platitudes comme celles que nous empruntons au dernier numéro du *Globe*, on devrait, par pudeur, s'abstenir de parler des circonstances politiques du moment.

« Quand donc, dit le *Globe*, pourront les maçons français inscrire « en tête de leurs colonnes ce *jeune prince*, l'espoir de la patrie, « que notre armée a vu aux siéges de *Téniah*, de *Mouzaïa*, et, à « la tête de son brave régiment, prouver si bien, dans la dernière « campagne d'Algérie, que la gloire est toujours *de mise* pour les « princes français ; ce *jeune prince, vieux général avant l'âge*, qui « réalise si bien cette pensée qui arrachait à Rodrigue en présence « du Cid, son vieux père, cette exclamation, gage assuré de la « bravoure :

Je suis jeune, mon père, mais aux ames bien nées
La valeur n'attend pas le nombre des années.

. . . .

L'illustre courtisan nous reproche encore d'avoir inséré, en 1840, l'analyse d'un procès-verbal daté de 1838. — Nous n'avons jamais trouvé mauvais, nous, qu'il reproduisît en entier, et plus d'un an après sa publication, le compte-rendu de la fête d'inauguration de la loge les *Vrais Zélés*, et le discours d'initiation du frère Pinet, prononcé en 1828 ou 1829. Le sort des belles choses est de ne jamais vieillir.

Enfin, l'illustre membre adjoint du grand orient semble nous

menacer des foudres du pouvoir dont il fait partie. Il peut nous *recommander* à ses *puissants amis*, nous n'en éprouverons aucune crainte pour notre franchise et notre indépendance, car, nous l'en avertissons, il n'y a maintenant que deux choses qui puissent arrêter la publication de la *Revue maçonnique*, la suspension de la liberté de la presse et la volonté de ses rédacteurs. — Elle est venue au monde avant le *Globe*, elle espère y rester après lui.

CHRONIQUE MAÇONNIQUE.

— Plusieurs loges de l'orient de Bordeaux, n'ont pas attendu pour venir au secours des victimes de nos désastres, que la maçonnerie lyonnaise fit un appel à leur charité. Dès qu'elles apprirent les malheurs qui venait de plonger notre ville dans le deuil, elles ouvrirent spontanément des souscriptions dont le premier produit a déjà été envoyé au président du Conseil philosophique de la vallée de Lyon. Cet honorable frère attend d'avoir reçu la totalité de ces souscriptions pour la faire connaître.

— Le Grand-Orient de France a voté une somme de 500 francs en faveur des victimes de l'inondation.

— La loge, la *Sincérité*, orient de Reims, a voté une somme de 1000 francs, et celle des *Amis de la paix*, orient de Paris, une somme de 200 francs pour la même destination.

—L'*Amitié Fraternelle*, orient de Bourg, a aussi fait un appel à la générosité des autres ateliers, en faveur des inondés du département de l'Ain; nous ne doutons pas que la loge naissante de Belley, n'ait pris une part active à cette œuvre maçonnique.

—La *Loge anglaise* n° 204, de l'orient de Bordeaux, dont nous fûmes l'organe au mois de novembre de l'année dernière, fit une adresse au Grand-Orient pour lui demander

qu'elle devait être sa couduite à l'égard des ateliers constitués par le suprême conseil, et à l'égard des membres de ces ateliers. Plusieurs autres loges, de divers orients, suivirent cet exemple, et le sénat maçonnique promit dans l'une de ses fêtes suivantes, de résoudre bientôt cette question. C'est ce qu'il a fait, ou du moins ce qu'il a cru faire par la circulaire qu'il vieut d'adresser à tous les ateliers placés sous son obédience. Cette réponse est telle que nous l'avions prévue; elle n'est que la conséquence de plusieurs articles des statuts généraux qui s'opposent à ce que l'on reconnaisse, le Suprême conseil comme pouvoir maçonnique. Nous pensons que le grand-orient n'a pas envisagé la question sous son véritable point de vue, et que sa réponse n'est que la conséquence forcée d'un faux principe. Nous reviendrons sur ce sujet dans notre prochain numéro. En attendant, voici les principales décisions contenues dans la circulaire dont il s'agit :

« Le suprême conseil n'est pas reconnu par le grand orient, etc. — Aucun membre du grand orient, ne peut faire partie de l'association dite suprême conseil.— Les loges de suprême conseil n'étant pas régulières, il y a lieu d'appliquer les dispositions des articles 326, 329 247 des statuts. — Le maçon régulier qui fréquenterait, avec ou sans affiliation, une loge irréguliere, deviendrait par cela seul irrégulier, etc.

REVUE THÉATRALE.

—

La pièce la plus considérable, drame ou comédie, qui a été jouée ces derniers temps au Grand-Théâtre, est, sans contredit, celle dont une partie du public, Mlle Terras, M. le régisseur et M. le commissaire de police ont fait tous les frais. Nous pensions être délivrés, pour cette année du moins, de ces émeutes de théâtre où l'art est déconsidéré, avili, dans les

personnes de ses interprètes, mais nous étions dans l'erreur. A peine la Saône commençait-elle à se retirer de nos rues que l'émeute envahissait le Grand-Théâtre. Tandisque on entendait au dehors les plaintes douloureuses des victimes des inondations, tandisqu'on voyait la tristesse peinte sur leurs visages et des larmes abondantes couler de leurs yeux, des hommes attaquaient courageusement une pauvre femme qui se mourait sur la scène. Mlle Terras, seconde chanteuse, était sacrifiée à des caprices ou à des exigences que nous nous abstiendrons de qualifier. Mlle Juile Dorval a débuté, comme jeune seconde chanteuse, dans le rôle d'*Anna* de la *Dame Blanche*. Elle a un voix bien timbrée, mais qui manque peut-être de douceur et de souplesse. L'étude triomphera facilement de ce défaut.

Le proverbe *il ne faut pas jouer avec le feu*, est le début d'un modeste auteur de province ; cette œuvre renferme plus de belles choses que la plupart de celles qui nous arrivent de Paris, avec une réputation colossale. L'*Orage* ou *Un tête à tête*, par exemple, est une comédie froide, sans intérêt, sans esprit et sans vraisemblance, dont le public a fait justice après avoir applaudi le proverbe.

M. Antognini, artiste italien, que nous avons eu maintefois l'occasion de louer pour sa belle voix et l'ardeur entraînante qu'il met dans son jeu, M. Antognini est venu dimanche au secours de la Direction. Il a remplacé M. Siran dans le rôle de Guillanme-Tell, où il a été vivement applaudi. Il ferait souvent oublier notre premier ténor actuel s'il pouvait vaincre la difficulté de la prononciation dans le récitatif. Heureusement cette difficulté n'est pas invincible.

A peine le Gymnase était débarrassé des eaux de la Saône, que la foule envahissait ses couloirs humides et s'emparait de ses banquettes mal séchées. Sur cette scène, où quelques jours plutôt on aurait pu représenter naturellement *le Naufrage de la Méduse*, Célicourt qui venait de voir disparaître sous les eaux tout son avoir, Barqui, autre victime du même sinistre, Célicourt et Barqui rivalisaient de joie et de gaîté avec Breton, Ambroise, etc. Avoir la tristesse dans l'ame, des larmes dans la voix, et être obligé de jouer la comédie de manière à conserver son ancienne réputation, voilà une situation cruelle qui surpasse les plus cruelles situations. Nous avons été heureux d'apprendre que quelques-uns de leurs confrères, de Paris, réunis en société, sont déjà venus à leur secours. Il faut espérer que la maçonnerie ne les oubliera pas.

DOCTRINE DU PROGRÈS.[1]

VIII.

Nous allons passer maintenant à la justification historique de la doctrine du progrès. Ce sera là le terme d'une étude incomplète. S'il est vrai, comme l'ont hardiment soutenu certains écrivains, que l'humanité soit soumise aux lois de je ne sais quel fatalisme matériel ou providentiel, de telle sorte que pliée sous la main de fer du Destin antique elle ne puisse s'écarter de la ligne droite ou brisée suivie par elle jusqu'à ce jour, la mission de l'historien est simple et commode. Dans ce naufrage de la liberté humaine, il n'a point à rechercher les causes des évènements, des phénomènes sociaux qui se produisent. S'ils sont, c'est qu'ils doivent être. L'histoire réduite aux proportions d'un vaste catalogue des faits accomplis n'a plus d'intérêt pour les vivants et les générations futures, et l'historien déchu de sa plus grande prérogative, celle d'éclairer les hommes en leur retraçant les véritables causes de la grandeur et de la décadence des nations, n'est plus qu'un chroniqueur sans importance, à peine utile à l'amusement de ses lecteurs. Mais, si le progrès se conçoit comme une série de buts à atteindre et de difficultés à vaincre, en présence de laquelle éclate la liberté de l'homme, l'histoire devient alors une étude immense et puissamment utile, pour celui qui veut remonter aux causes, scruter et enregistrer toutes les circonstances variées et complexes qui ont influé plus ou moins

(1) Voir les numéros 21 22 et 31 de la *RevueMaçonnique*

directement sur les évènements, signaler par les grandes leçons de l'expérience les écueils semés sous les pas de l'humanité, montrer l'enchaînement des faits et dégager enfin les vrais principes de la civilisation de l'obscurité où les tiennent plongés les passions et le faux esprit de système. C'est de ce point de vue, on doit aisément le comprendre, qu'il nous sera possible de découvrir, s'il existe une loi du progrès.

Deux moyens s'offrent, cependant, à l'esprit pour arriver à ce résultat. Le premier serait de prendre l'humanité à son berceau, de l'étudier dans ses mouvements, ses transformations, ses déviations, ses moindres manifestations, de la suivre pas à pas, pour ainsi dire, jusqu'au point extrême qu'elle occupe aujourd'hui : de cette étude qui embrasse l'homme et la société, c'est-à-dire une variété infinie de détails, et qui est si vaste, si difficile qu'il ne nous est pas permis de l'aborder, ressortirait clairement cet enseignement, que l'humanité est en progression, et que les sociétés, dans la continuité de leurs efforts, marchent toutes à la réalisation de certains buts qui se produisent successivement en s'élargissant, et se déduisent tous les uns des autres. Là seulement se trouve la véritable philosophie de l'histoire.

Le second moyen que nous adopterons, car il suffit à notre démonstration, consistera à jeter un coup d'œil rétrospectif sur les sommités de l'histoire, à indiquer les résultats généraux obtenus, les termes principaux de la progression, à montrer leur relation, leur affinité, et enfin à suivre, aussi rapidement que possible, l'humanité dans sa marche ascencionnelle à l'unité, telle que nous l'avons définie dans nos précédents articles.

Nous devons toutefois, en commençant, prémunir nos lecteurs contre deux erreurs capitales que plusieurs peuvent

commettre en voulant étudier dans l'histoire le mouvement de l'esprit humain. La première résulte de cette tendance qu'ont certaines personnes à laisser de côté les faits particuliers pour ne s'occuper que des principes généraux de la société. La seconde provient d'une cause contraire, d'une concentration de l'intelligence dans l'étude des faits particuliers. De cette double erreur naît un double inconvénient. Ceux-ci en s'abstrayant, comme ils le font de la société, en méprisant les faits, en ne tenant aucun compte des passions, des écarts possibles de la liberté, des obstacles qui s'opposent au développement de l'idée, laissent dans leurs âmes une large place au découragement, et se réfugient tôt ou tard dans les impénétrables profondeurs d'un idéalisme sublime mais stérile. C'est à peine si, des hautes régions où les ont placé les dégoûts de la terre, ils daignent parfois en descendre pour communiquer aux hommes ce qu'ils savent, et se mêler à ce qu'ils appellent les folles et tumultueuses agitations du monde, dans la crainte d'y voir s'obscurcir la splendeur de leurs vastes conceptions. Ceux-là, au contraire, en se plongeant dans le chaos apparent des innombrables faits de l'histoire, en se contentant de les étudier isolément, sans la pensée d'y trouver la loi qui les explique, les coordonne et les enchaîne, ou sans les lumières d'un principe supérieur, arrivent presque toujours, par suite de la confusion qui de leurs études se communique à leurs cerveaux, à nier l'influence des idées générales, la loi du progrès, de la perfectibilité, et à enlever ainsi à l'intelligence humaine toute grandeur, toute liberté, toute puissance. Dans leur pensée, les hommes roulent éternellement dans le même cercle d'idées et de sentiments, de bien et de mal, d'erreurs et de vérités, et les nations, qui sont pour eux comme autant de grandes individualités, naissent au hazard, grandissent et s'éteignent sans laisser

les moindres traces de leur passage, sans que le dépôt des richesses morales et intellectuelles qu'elles ont acquis puisse se transmettre à celles qui les remplacent.

Telles sont les conséquences auxquelles sont nécessairement poussés tous ceux qui se placent à l'un de ces points de vue extrêmes, l'idée pure ou la connaissance restreinte, exclusive, spéciale des faits. Aux uns nous dirons: Ne confondez point les chimères de votre imagination, les rêveries d'une contemplation solitaire, égoïste, avec le glorieux empire que doit exercer la raison sur la terre; pour qu'une théorie puisse être appliquée, il faut qu'elle ne s'écarte pas de la réalité de toute la distance de la terre au ciel: la science est belle, sans doute, mais elle n'a de valeur que par les faits qui en sont comme l'objet et la base nécessaires; descendez dans la vie des peuples; pénétrez dans la pratique des choses; vivez avec ceux qui vivent; souffrez avec ceux qui souffrent; réglez, perfectionnez, modifiez et ne vous contentez pas de gémir, ou d'entrouvrir vos lèvres à l'ironie, car Dieu, a dit Platon, a placé les sueurs au devant de la vérité, pour qu'elle ne soit ainsi qu'une noble conquête de la patience et du travail.

Aux autres, nous démontrerons qu'en dehors, qu'au dessus des faits ordinaires qu'ils étudient de préférence comme les seuls vrais, les seuls positifs, et qui frappent leurs regards, il y a des faits préexistants, éloignés, immatériels, mais certains, difficiles à saisir, mais qui n'en existent pas moins; des lois générales, en un mot; que le but sérieux, réel de notre activité doit être de les discerner avec attention, de les introduire dans le gouvernement des hommes et des choses; que c'est là la condition du développement social. Nous leur ferons voir encore que si les empires naissent, s'élèvent, et tombent, comme les individus, il y a une loi de succession qui ne souffre aucune interruption; que si, sur certains

points, l'activité s'arrête et s'oublie dans le repos, l'esprit humain marche toujours quelque part, parcequ'il y a en lui une vie incessamment progressive ; et, enfin, que si certaines idées vieillissent, cessent d'être populaires et s'éteignent dans une longue et terrible agonie, elles enfantent d'autres idées qui disparaissent à leur tour, après avoir étendu leur empire autant qu'elles le devaient et le pouvaient.

De ce qui précède ressort donc cette vérité incontestable pour nous : que l'historien, le philosophe, le publiciste, l'homme d'état et le simple particulier doivent toujours ramener les principes aux faits et élever les faits à la hauteur des principes; que de cette sage combinaison seule sortiront les convictions nouvelles qui doivent nous inspirer et nous guider.

IX.

Si loin que nous jetions nos regards, dans les temps les plus reculés, qu'appercevons-nous? A défaut d'histoire, de monuments, nous sommes bien obligés de consulter, d'interroger la tradition, quelque mutilée qu'elle soit. Nous voyons un ordre incomplet et vicieux, une effrayante anarchie dans le caractère et les mœurs des hommes, dans leurs habitudes sociales. C'est le monde qui sort du chaos, comme dans la genése de Moïse, c'est bien l'humanité portant en elle le germe de tous les principes qui doivent recevoir des développements ultérieurs; mais *c'est l'humanité*, dit M. Guizot, *abandonnée à l'impulsion de ses penchants, à la mobilité de ses fantaisies, à la grossière imperfection de ses connaissances, à l'incohérence de ses idées, à l'infinie variété des situations et des accidents de la vie.* Voilà le spectacle auquel nous assistons. Plusieurs ont, cependant, nous devons le dire, prétendu contester ce point de départ, et une longue querelle,

qui n'est point encore terminée, s'est engagée sur cette question si compliquée, si ardue de l'origine de l'humanité. Certains philosophes et notamment les philosophes catholiques, pour expliquer leur mystère de la rédemption, de la déchéance et de la réhabilitation, se sont emparés de l'une de ces brillantes hypothèses auxquelles Buffon savait si bien communiquer la magie de son style; celle d'une civilisation antique et si éloignée de nous qu'elle se perd dans la nuit des temps. Saisissant quelques rares vestiges échappés aux ravages des siècles, ils se sont insurgés contre cette opinion qui, faisant sortir l'homme du fond des bois où il vivait comme les animaux, l'a élevé graduellement sur le trône des mondes, et ont reconstitué un ordre social, dans leur imagination, qui a dépassé de beaucoup en grandeur, en beauté, en puissance, l'ordre social le plus avancé de notre époque. Ils ont fait pour le monde moral et intellectuel ce que Cuvier avait fait pour le monde physique. Ils ont présenté à l'admiration des générations leur *Mammouth* civilisé. Sans entrer dans ce redoutable problème cosmogonique, qu'il nous soit permis de faire remarquer qu'il ne repose que sur des données hypothétiques et le plus souvent imaginaires; qu'il a été soulevé plutôt pour la satisfaction d'un système que dans l'intérêt de la vérité et de la science. Disons-le encore, malgré nos hautes prétentions, cette question reste enveloppée de mystères et d'ombres; Dieu seul dans son éternelle sagesse l'a résolue, et l'homme, quoiqu'il fasse, saisira bien le temps intermédiaire, mais, pour lui, les deux extrémités de la chaîne humanitaire resteront plongées dans l'obscurité des âges. *S'il pense aller plus avant*, a écrit Pascal, *son objet branle et échappe à ses prises ; il se dérobe et fuit d'une fuite éternelle ; rien ne peut l'arrêter.*

Quant à nous, moins ambitieux ou plus timides, nous ne nous perdrons pas à la poursuite de ces systèmes; nous ac-

cepterons les faits simplement, comme ils se présentent, et tels que la tradition nous les a conservés.

Nous ne croyons pas prononcer un blasphème et nuire à l'idée que l'on doit se faire de la divinité, en prétendant que l'homme avait, dans le principe, une force, une virtualité suffisante pour parvenir insensiblement à l'aide des seuls moyens qu'il trouvait en lui, au degré de perfection qu'il a atteint. Le type qui nous est resté de lui nous le représente énergique, violent, plein du sentiment de sa force matérielle, féroce dans ses habitudes, grossier dans ses sentiments, toujours errant, sans autres ressources que celles que lui procurait une industrie, pour ainsi dire, rudimentaire, incapable de se plier au joug de l'autorité, semblable, en un mot, ou à peu près, aux sauvages qui, aujourd'hui encore et sur plusieurs points, couvrent le globe. Toutefois, dans cette expansion brutale, irréfléchie des passions; au sein de cette domination presque absolue de la nature physique sur l'être, du corps sur l'esprit, apparaissaient, comme une lueur douteuse encore, certains principes qui portaient en eux l'avenir du monde. Ainsi, l'on entrevoyait déjà l'esprit de famille, première image du pouvoir; l'esprit de prévoyance, l'esprit d'association que provoquaient certaines mesures d'utilité, d'intérêt, de sécurité générale; le droit de propriété qui devait éclater à chaque instant et qui, le plus souvent, devait se confondre avec le droit du plus fort. La raison de l'homme, ses facultés, ses sentiments existaient bien en lui, mais tels qu'ils se rencontrent chez l'enfant à l'état de sommeil, et sans l'éducation qui devait les réveiller et les produire avec éclat sur la scène du monde. Sa religion elle-même n'était qu'un nécessaire et triste résultat de son ignorance et de sa faiblesse. Tels sont les traits principaux sous lesquels l'humanité se peint à son début. Etait-ce le signe d'une déchéance primitive, le malheureux état d'une dégra-

dation insensible mais certaine, et comme la marque d'une vengeance céleste? Les destinées futures ne dépendaient-elles pas de l'homme, de sa volonté et de son travail ? Ce front courbé dans la poussière ne pouvait-il se relever que sous la parole d'un dieu fait homme? Ce sont là autant de questions que nous posons sans pouvoir les résoudre explicitement. Cependant, à mesure que les relations se multipliaient, que les besoins naissaient, les rapports de l'homme avec l'homme, de l'homme avec Dieu, de l'homme avec la nature brute se perfectionnaient. Il se faisait un travail latent qu'il est impossible de préciser parce qu'il échappe à l'analyse. Les individus se groupaient, les associations se créaient plus régulières et plus fortes; elles se fixaient au sol qu'elles exploitaient ; la nécessité d'un pouvoir se faisait sentir; les institutions empreintes encore de toute la violence des passions s'élevaient et se régularisaient; les plus forts étaient les représentants exclusifs de l'autorité; les plus intelligents s'emparaient des idées religieuses, les élaboraient, se les appropriaient et les renvoyaient modifiées et purifiées à la foule ; l'homme physique, moral, intellectuel et social grandissait à la fois et prenait sa place bien au-dessus des régions terrestres qu'il habitait ; en l'absence de toute parole écrite, les résultats obtenus étaient confiés à la tradition qui traversait les générations en s'altérant et en grossissant le dépôt de ses richesses. L'on conçoit qu'à chaque progrès de l'homme correspondait un progrès analogue dans l'ordre social, bien que la force s'y fit encore vivement sentir. Peut-être serait-il utile, ici, d'expliquer cette action de l'individu sur la société et la réaction de la société sur l'individu ; l'influence réciproque des mœurs sur les institutions et des institutions sur les mœurs ; de faire voir comment il s'établit une chaîne magnétique, en quelque sorte, par où les impressions diverses sont transmises de la base au sommet

et du sommet à la base; et enfin quelle est dans le monde la part d'empire, de domination qui revient à chacun? Nous attendrons pour cela de pouvoir asseoir notre démonstration sur une base plus solide. Nous la rencontrerons plus facilement au milieu des faits modernes que dans la confusion des faits anciens. Constatons seulement dès à présent cette influence, et nous comprendrons comment il se faisait que les progrès de l'homme étant lents, difficiles, à chaque instant retardés, ceux de l'association le devenaient, et comment, l'association étant imparfaite, elle nuisait parfois au développement de l'homme. Il en est, au reste, de la forme sociale comme de toutes les institutions, même religieuses; bonnes dans le principe, elles finissent presque toujours par devenir un obstacle, un mal, par cela même qu'elles ne peuvent se plier à certaines nécessités, et qu'elles résistent aux exigences nouvelles que produisent les transformations successives qui surviennent dans l'état moral des peuples.

Il ne suffit point d'avoir démontré d'une manière générale la formation présumable des associations, dont les tribus arabes et les clans écossais peuvent seuls nous donner une image imparfaite, il faut encore examiner quelle était la position de ces associations vis-à-vis les unes des autres. Elles n'ont point vécu ensemble sans que des relations de voisinage, d'inimitié ou d'amitié vinssent à s'établir entre elles. Ces relations furent d'abord ce qu'elles pouvaient être, marquées au coin d'une brutalité sauvage. Les guerres ne surgissaient qu'en vue de la satisfaction d'un intérêt purement matériel. Elles ne pouvaient être qu'un moyen d'industrie pour se procurer les choses nécessaires aux besoins de la vie, ou même les hommes destinés à servir comme d'instruments propres à l'exploitation. Chaque association ne comprenait pas l'utilité qu'il y avait pour elle de s'unir aux autres, de combiner des forces, afin d'agir sur la nature de la

manière la plus convenable à l'accroissement du bien être et de la moralité de tous.

Mais parmi elles, il s'en trouvait quelques-unes dont les développements avaient été plus rapides, dont la puissance s'était plus promptement agrandie. Placées en face de celles, que des circonstances étrangères, que des conditions de situation plus dures avaient jeté dans un état d'infériorité relative, elles ont dû finir par les envahir et les absorber. S'il est permis de hasarder une hypothèse, nous dirions qu'il serait possible que ces différences de circonstances, de situation, de climat, par leur permanence, aient amené des différences dans l'organisation physiologique des hommes, et par suite la distinction des races en inférieures et supérieures. Il est certain que partout où l'homme se laisse guider ou dominer par les puissances du monde physique, il tombe dans un état d'abaissement moral dont il s'affranchit d'autant plus difficilement que la durée en a été plus longue, et que les causes en ont été plus énergiques.

E. Valantin.

(*La suite à un prochain numéro*).

DES LOGES IRRÉGULIÈRES ET DE LEURS INITIATIONS.

—

Il est en maçonnerie un abus des plus graves que chacun déplore, et qu'il faut enfin attaquer ouvertement. Cet abus, c'est le droit d'initiation que s'arroge un atelier qui s'organise, et qui agit en attendant ses constitutions, comme s'il les avait obtenues. Cette conduite est coupable, non-seulement devant la loi maçonnique, mais encore devant la loi du pays; les maçons qui la connaissent doivent la signaler à leurs frères. Qu'on ne crie pas à l'exagération; des faits incontestables vont justifier mes paroles, et, ces faits, je les prends dans notre orient, afin que la plupart de mes lecteurs puissent vérifier leur authenticité.

L'origine de quelques-unes de nos loges, chacun le sait, a été peu honorable. Des hommes indignes se sont mêlés à leurs fondateurs, et il a fallu quelquefois plusieurs années de lutte pour expulser de nos temples ces hommes qui n'auraient jamais dû en franchir le seuil. Voici comment ces quelques loges ont pris naissance. Lorsque des maçons présumés vertueux étaient tout-à-coup démasqués, lorsque la majorité indignée de leur immoralité et honteuse de leur déconsidération les éloignait de tout emploi, et plus tard, les rejetait de son sein, ces maçons se ralliaient à d'autres qui, pleins d'un sot orgueil, voulaient des honneurs et les voulaient à tout prix. Unis ensemble, ils se liaient par la signature d'un bail et par des dons en argent. Ces préliminaires accomplis, ils se distribuaient des fonctions et des titres, et adressaient au grand orient la demande de constitutions d'ateliers. Chacun d'eux, ensuite, se mettait en quête de néophytes, offrait ce qui

ne doit être accordé qu'à la sollicitation, et, faciles sur le choix de leurs adeptes, ils peuplaient leurs loges d'hommes qui leur étaient en tout semblables. Le grand orient, parfois trop complaisant, accordait les constitutions demandées, et les loges anciennes étaient forcées de subir, comme leurs égales, celles nouvellement organisées d'une manière peu honorable.

Sans doute, une juste susceptibilité empêchait tout rapport, toute liaison et amenait plus tard une réparation, car ces hommes que chacun repoussait, que l'on tenait éloignés de la communauté maçonnique étaient en butte aux plaintes de leurs adeptes : des oppositions honnêtes s'organisaient, et, fortement résolues à prendre place au grand foyer de la famille, elles renversaient, au moment des élections, des fonctionnaires indignes et incapables. Alors justement orgueilleuses de leur épuration, elles demandaient et obtenaient d'une tolérante fraternité la fin de leur isolement, le rappel de l'interdit lancé sur elles.

Je m'abstiendrai de nommer les loges qui, dans notre orient, ont eu une pareille origine; il me suffira d'affirmer qu'il en est plusieurs. Je ne dirai pas: Honte à elles! mais au contraire, honneur et reconnaissance! car elles ont su se réhabiliter, et elles ont rendu un service immense à la maçonnerie, en repoussant à jamais de nos rangs des hommes qui étaient notre opprobre.

Mais si le mal que je signale a été heureusement réparé à l'intérieur, il n'en est pas de même au dehors. Pense-t-on que l'institution n'en ait pas souffert? Beaucoup d'hommes d'un esprit léger, superficiel jugent d'une institution, d'une opinion par quelques individus qui leur appartiennent. Ainsi, l'un abhorre la république à cause de Marat, l'autre déteste la monarchie parcequ'elle a eu ses Trestaillon, un troisième se rappelle la Saint-Barthélemy et crie anathême au catholicisme; de même, beaucoup d'hommes connaissant,

comme maçons, les individus dont j'ai parlé plus haut, dénigrent notre association et la présentent comme un réceptacle impur de tous les hommes tarés. Voilà le mal qui pèse sur quelques loges, il est permanent; il faut donc le combattre à outrance, afin d'en affranchir notre avenir. Le moment est favorable, l'occasion nous en est donnée. Nos frères de Lyon savent qu'une nouvelle loge s'est organisée; si quelques-uns d'entr'eux ignorent les causes qui lui ont donné naissance, les voici :

Quelques ambitieux d'une incapacité notoire, qui appartenaient à la loge *la Candeur*, s'étaient concertés avant les élections de 1839, pour répartir entr'eux les fonctions principales de l'atelier, bien certains que la majorité ne leur faillirait pas, et s'estimerait trop heureuse de ratifier leurs choix. Mais il en fut autrement; dans tous les scrutins ils échouèrent, et ne purent dépasser les dix voix qu'ils s'étaient promises, tandis que les candidats opposés obtinrent plus de soixante suffrages.

Désappointés d'un pareil échec, ils songèrent à créer une nouvelle loge, bien sûrs alors de pouvoir se conférer des fonctions que leur avait sagement refusées une majorité intelligente. Ils demandèrent leur *exeat*; la loge *la Candeur* le leur accorda, mais en des termes qui n'étaient qu'une juste punition de leurs prétentions ridicules. Eh bien ! ces mêmes hommes, que la loge que nous venons de citer n'avait voulu appeler à aucun emploi, qu'elle jugeait incapables, dirigent aujourd'hui un nouvel atelier; et ,au mépris des lois maçoniques et civiles, initient des profanes à nos mystères. Je dis au mépris des lois maçonniques, car nos statuts généraux défendent toute initiation jusqu'à l'installation; j'ajoute au mépris des lois civiles, car cette nouvelle société fait des promesses qu'elle ne peut réaliser; elle promet l'entrée de toutes les loges à ses néophytes; elle leur dit : Vous serez ma-

çons réguliers, tandis qu'elle sait pertinemment ne pouvoir conférer un pareil titre. Pour conférer légalemeet le titre de maçon, il faut être régulièrement constitué; pour obtenir des constitutions du grand orient, il faut justifier de l'approbation de deux loges; or, le *Parfait Silence* a refusé son visa aux prétendus *Amis des Arts*; aucune autre loge, que nous sachions, ne l'a accordé; donc le grand orient ne délivrera pas de constitutions, donc cette prétendue loge trompe ses initiés, puisqu'en échange de l'argent qu'elle en exige, elle leur confère un titre sans valeur.

Si encore elle n'avait que ces faits à se reprocher, si elle ne recevait que des hommes honorables, mais il n'en est point ainsi; elle a initié tout récemment un individu qui avait été repoussé, d'abord par la loge *la Candeur*, ensuite par la loge *l'Etoile Polaire.*

Les profanes sont instruits de pareilles initiations; ils connaissent ces nouveaux néophytes, ils fuient leur contact, ils les voient se parer du titre de maçon, et dédaignent la maçonnerie, oubliant que toutes les institutions ont eu à rougir de quelques-uns de leurs adeptes, et que c'est une injustice de les rendre solidaires d'une flétrissure qu'elles repoussent de toute leur énergie.

Le mal est donc flagrant; cependant, les loges sont immobiles; elles se renferment dans un méprisant silence, comme si c'était une barrière suffisante opposée à l'invasion du mal. Il faut agir, il faut en écrire au grand orient, lui signaler la loge nouvelle et demander avec force qu'il repousse sans examen toute demande de constitutions. Onze loges existent dans notre orient, elles sont plus que suffisantes pour notre population; elles doivent donc s'opposer à la création d'un nouvel atelier qui ne pourrait être que funeste à notre société, surtout avec les éléments qui le composent.

Mais, si le grand orient méconnaissait la nécessité du visa de deux loges, s'il accordait la constitution demandée, si les *Amis des Arts* acquéraient ainsi une existence légale, au mépris de l'opposition des loges lyonnaises, qu'elles protestent toutes ensemble contre une pareille violation de nos lois; et, plutôt que de céder, plutôt que de subir les visites des nouveaux adeptes, plutôt que de les admettre dans la communion maçonnique, qu'elles déclinent l'autorité du grand orient. Cette insurrection sera le plus saint des devoirs. Alors, cette loge nouvelle ne pourra survivre à son isolement; sans sympathie dans la cité, sans appui, que pourra-t-elle? Les plus honorables de ses membres, ceux que l'amour-propre a pu égarer comprendront la fausseté de leur position; ils songeront à rentrer parmi nous et formeront des demandes en affiliation. Quant aux nouveaux adeptes, leur initiation étant frappée de nullité, ils ne pourront se présenter qu'à la charge de nouveaux scrutins, et en versant la cotisation exigée suivant les réglements de chaque loge. Qu'ils sachent bien, ces nouveaux adeptes, que leur initiation est sans valeur. Ils se trompent, s'ils pensent appartenir à l'association maçonnique; ils sont seulement membres d'une loge bâtarde, irrégulière, qui ne sera jamais reconnue par les loges de l'orient de Lyon, ni par aucune loge de France; car la première mesure à adopter, ce sera d'envoyer à toutes ces loges une circulaire pour leur recommander d'interdire l'entrée de leur temple à tout individu porteur d'un diplôme délivré au nom des *Amis des Arts*, orient de Lyon.

Si cette loge s'adresse au suprême conseil, si elle obtient des constitutions du grand commandeur Decazes, (1) que nous

(1) Le suprême conseil se respecte trop pour accorder à un atelier des constitutions qui lui auraient été refusées par le grand orient.

(*Note du Rédacteur*).

importe ! Nul de nous ne la visitera, et jamais elle ne fera partie intégrante de la maçonnerie lyonnaise.

Comme sanction des mesures qui seront prises, on annoncera aux maçons réguliers que tout frère convaincu d'avoir visité la société des *Amis des Arts* sera immédiatement rayé des tableaux de sa loge. Ce ne sera point une vaine menace, mais une loi sérieuse et sévèrement exécutée.

Ainsi cessera le mal que nous combattons, car un avis salutaire sera ainsi donné aux médiocrités jalouses, aux incapacités ambitieuses, de se soumettre aux volontés des majorités. Avis leur sera ainsi donné que si elles tentent de fonder de nouvelles loges, leur œuvre ne pourra pas être de longue durée, car elle s'écroulerait bientôt devant l'improbation unanime des francs-maçons honnêtes et éclairés.

Ph. Chanay.

DES

SOCIALISTES MODERNES,

SAINT-SIMON, OWEN ET FOURIER.

Jusqu'au XIXe siècle, les publicistes et les philosophes, n'ont été préoccupés que d'un seul but, que d'une seule idée, c'était de prouver aux hommes qu'ils étaient nés libres et égaux, et qu'ils devaient jouir des mêmes droits politiques. Ils n'ont pas compris que le bien-être matériel est plus indispensable au bonheur d'une nation que des droits, justes sans doute, et imprescriptibles, mais qui ne seront que de vains jouets, dont le riche aura le monopole, tant que le peuple luttera contre la misère. Quand au milieu de cet enfantement passionné de la liberté, de ce choc sanglant entre le peuple et les privilégiés, quelques penseurs, esprits plus près de notre époque que de leur siècle, ont voulu parler d'une régénération sociale, et d'une répartition plus équitable des produits du travail. L'empire des préjugés, et l'entraînement vers les idées politiques, semblables à des vents orageux, ont emporté dans le désert leurs voix généreuses et philanthropiques. Ils ont été salués de visionnaires, même par les pauvres, tant ceux-ci étaient loin de comprendre qu'ils pouvaient s'asseoir au banquet de la vie, tant une réforme sociale paraissait alors impossible, même à ceux qui devaient en retirer le plus grand avantage.

Peut-être cette indifférence et cet oubli des droits les plus nécessaires à l'homme, puisqu'ils tendent à lui assurer une existence indépendante, étaient-ils dans l'ordre providentiel des événements ! Peut-être, et nous serions portés à le croire, l'humanité devait-elle constater sa dignité méconnue

avant de travailler à son amélioration sociale, assurer son honneur, imprimer à la face de l'univers, le respect qui lui est dû, avant de songer à embellir son existence matérielle! Mais, maintenant que la loi a été proclamée une pour tous, et que la somme des droits politiques conquis peut suffire à l'ambition d'un grand nombre, l'esprit humain a manifesté d'autres tendances, le prolétaire a compris que pour être heureux, il fallait être plus que libre. A la recherche des droits politiques a succédé la recherche des droits sociaux. Si l'homme, en effet, ne peut aliéner sa liberté, il est évident qu'il ne peut non plus aliéner sa vie, puisque sans l'existence la liberté n'est plus un besoin. Pour soutenir cette existence, Dieu lui a donné le travail. Que deviendra-t-il donc, s'il n'a point de travail, ou si après avoir travaillé le jour, il est encore obligé de travailler la nuit pour soutenir sa vie et celle de sa famille ? N'aura-t-il pas droit d'envier le sort de la brute, et de blasphémer l'Être suprême. Comment pourra-t-il porter haut et fier son front, où on aura imprimé le sceau de la liberté, si ce front est obligé de s'assombrir et de se courber sous le poids de la misère ! misère cruelle parfois, car elle ne frappe pas toujours l'homme individuellement, elle s'attaque souvent à ce qu'il a de plus cher sous le ciel, aux fruits de ses amours. La liberté ! Ne sera-ce pas alors un mot vide de sens pour lui ! Peut-il réellement être libre, tant qu'il sera sous la puissance d'un capitaliste qui peut lui ôter ou lui donner le travail selon son bon plaisir. Réduit à dire j'ai faim, que fera-t-il de ses droits politiques; la faim crie plus fort au cœur de l'homme que le besoin de la liberté, et après avoir vu sa fierté annihilée par la misère, il vendra ses droits pour avoir du pain, et un abrutissement plus amer que celui de ses pères, qui n'en avaient pas conscience, commencera pour lui et pour sa caste; et qu'on ne se fasse pas illusion, cet abîme de honte qui cou-

verait des réactions violentes, est inévitable, si, avant d'assurer aux hommes le travail, et par le travail des moyens indépendants d'existence, on les amène à jouir de tous les droits politiques auxquels doivent participer les frères d'une même famille, car on ne voudrait pas nous donner le ridicule spectacle de Rome, où le citoyen levait une main pour voter les lois de son pays, et tendait l'autre à la charité des Patriciens !

Le problème des destinées humaines devait donc se modifier. Après avoir conquis la liberté, il a fallu conquérir l'existence, autrement assurer le marché après avoir signé le contrat. Les siécles passés ont accompli dignement leur tâche; ils se sont affranchis de l'autorité religieuse, et ont posé la liberté civile, ou droits de municipalité, comme la condition de leur bonheur; c'est là le seul lien, par lequel nos socialistes se rattachent au passé. A nous maintenant à commencer notre tâche; elle sera moins brillante, moins éclatante que celle de nos devanciers; ce ne sera plus l'orgueil humain, ce *sine qua non* de la vie, qui fera des héros ou des victimes, mais elle sera plus utile, plus glorieuse, elle complètera tout ce que l'homme a droit d'attendre sur la terre. Les moyens d'existence, une fois assurés largement, et d'après les facultés individuelles, le bonheur terrestre sera conçu, il n'y aura plus qu'à y amener le monde entier, et le monde entier nous suivra quand nous lui aurons donné l'exemple, ainsi qu'il nous a suivi dans notre émancipation progressive.

Le problème que les siècles nous ont forcément laissé, et que quelques hommes de génie, tels que les Graccques, avaient déjà pressenti à de rares intervalles, semble être celui-ci :

Amener la masse à un bien être matériel par une distribution meilleure des produits.

Nous ajouterons que la solution de ce problème, aura

pour corrollaire l'amélioration morale de la masse, puisque les sentiments humains ne peuvent éclore du cœur de l'homme que lorsqu'il se trouve à l'abri du besoin. Le bien-être matériel développera aussi l'intelligence de l'homme, en lui donnant quelques loisirs pour cultiver sa pensée, et il se trouvera ainsi dans la voie que Dieu lui a assignée, voie de progression intellectuelle et morale.

Des esprits puissants, comprenant le malaise de la société, et prévoyant comme tous les hommes chargés par la providence des intérêts des peuples sa transformation future, ont paru tout-à-coup apportant, pour fruit de leurs longues veilles, des théories d'un nouveau monde social. Ces théories, qui se ressemblent par le but et par leurs lignes principales, dénoteraient, pour ainsi dire, une nouvelle révélation de Dieu aux hommes, car elles ont été inspirées isolément. C'est dans ces théories qu'il faudra désormais chercher la clef de toute amélioration. C'est sur leur base que s'appuyeront désormais l'économie, l'industrie et l'association des travailleurs. Déjà même ce que la France compte de plus intelligents, après avoir demandé à la politique son dernier mot, et la voyant impuissante à organiser un nouvel ordre de choses plus harmonique, s'est rallié à ces idées de réforme, et travaille à changer la société. Le *parti social* est créé, et, il faut l'espérer, son influence sur ce grand vaisseau, où vogue l'humanité dans l'océan des siècles, sera assez grande pour le conduire avec moins de tempêtes que par le passé, vers une terre, où le bonheur et les misères seront réparties à part plus égale, où le nom de frères que les hommes se donneront ne sera pas un nom dérisoire.

Parmi ces réformateurs, trois surtout se sont fait remarquer par des systèmes, tendant à regénérer tout l'ordre social; nous voulons parler de St-Simon, d'Owen, et de Fourier; ils ont proclamé que les lois des destinées futures

seraient: l'un, l'amour; l'autre, la bienveillance; et le troisième l'attraction. Mon but principal étant de faire apprécier le fourierisme, qui touche par plus de points de contact à notre ordre actuel, je ne dirai que quelques mots des systèmes de Saint-Simon et d'Owen, uniquement pour faire ressortir la différence existant entre ces systèmes et celui de Fourier, différence qui nous semble assurer à ce dernier plus de garanties de succès, parce qu'il s'est spécialement occupé de l'amélioration du sort des travailleurs, et du bien être matériel de toute la société.

Saint-Simon a bien compris la nécessité d'une réforme industrielle; il a même posé des axiômes qui guideront les économistes, mais il s'est trop préoccupé des idées religieuses; il s'est créé un ciel où bien peu d'ames pourraient trouver leur place. La théocratie qu'il voulait établir a ébloui les hommes enthousiastes, et n'a pu frapper de conviction les hommes rationnels. Sans doute, le christianisme a été détourné de ses voies, cependant nous pensons qu'un catholicisme épuré amènerait moins de trouble dans la société que l'établissement d'un culte basé sur la justice, qui n'est pas encore immuable dans le cœur de l'homme. Le sacerdoce qu'il voulait accorder aux êtres les plus intelligents, comme artistes, savants, et industriels, était une idée logique en elle-même, mais la difficulté d'organiser cette hiérarchie sacerdotale a été presque insoluble. D'ailleurs, le besoin d'idées spéculatives et religieuses ne tourmente que le petit nombre des esprits d'élite; ce qu'il faut avant tout à la masse, c'est la solution du problème de l'organisation des travailleurs. Le grand principe, à chacun selon sa capacité, et à chaque capacité selon ses œuvres, est devenu une loi pour la juste rétribution des salaires; ce que l'on demande, c'est son application. Les Saint-Simoniens ont bien tenté d'organiser des ateliers, mais il y a eu dans cette

association trop de confusion et trop de précipitation. La raison a fait défaut au cœur, et l'amélioration promise ne s'étant pas réalisée, les ateliers ont été désertés. Peut-être eût-il été plus prudent de ne s'en tenir qu'au rôle d'apôtre et de ne pas essayer, pour répondre à la critique, une application de leur doctrine, qui n'ayant pas réussi, a fait taxer d'impuissance les idées qu'ils prêchaient. Osons le dire, son ambition et son impatience ont paralysé tout-à-coup les forces du saint-simonisme. Sa révolte a été trop ouverte. En voulant tout embrasser et saper brusquement, il n'a rien réalisé, et ses théories ont perdu la faveur avec laquelle ont les avait d'abord accueillies. Le fourierisme semble tenir compte de l'expérience de son frère aîné; il marche lentement, mais il marche depuis longtemps; il procède avec réflexion, et paraît s'assurer d'une base solide. Si le triomphe n'est pas éphemère pour lui, il ne devra pas oublier le système qui lui aura aplani les voies, en jetant le premier dans le monde les idées de réforme, et en appelant sur ce champ de discussion les esprit mêmes les plus antipathiques dont il a supporté les moqueries et les sifflets.

Autant, dans son système social, Saint-Simon semble avoir trop parlé au cœur, autant Owen semble n'avoir pas tenu compte de cette faculté de l'homme à l'enthousiasme. Il a cherché à l'assujétir, et a trop tendu à la communauté pure. Il aurait dû penser que l'homme, quelque porté qu'il soit à faire abnégation de son individualité, conserve innés en lui des sentiments auxquels il est forcé d'obéir, s'il veut être heureux. Dans sa communauté, Owen ne tient compte que de l'individu intrinsèque. Le millionnaire et l'homme de génie n'y figurent que pour une unité, comme le plus abruti des ouvriers. Il va jusqu'à dénier à l'homme la responsabilité de ses actions ; il veut faire de tous les êtres des machines pou-

vant agir de la même manière et obéir aux mêmes règles sociales. Sans doute que l'homme est le plus souvent influencé par le milieu où il vit, mais malgré cette influence on ne peut cependant lui refuser une raison qui juge et une volonté qui décide. Basant son gouvernement hiérarchique sur les âges, il méconnaît les intelligences, et ne distingue ni la fortune, ni la capacité ; il pousse même le stoïcisme de sa doctrine jusqu'à interdire la louange, ce levier puissant qui affermit les hommes vertueux dans leur devoir, et y ramène quelquefois les méchants. Enfin dans son système, on trouve une sécheresse et un vide qui appauvrissent l'imagination, et nous enchaînent trop au réel. Les besoins du cœur, les aspirations de l'ame vers l'infini y sont traités de chimères. La vie y est décolorée et réduite à un bien-être matériel, si étroit et si modique qu'on n'est guère tenté de travailler pour l'acquérir. S'il a fait d'heureux essais de communauté et d'association à New-Lanark, il les a dû surtout à l'influence personnelle de son caractère, et, son système réduit plus tard en théorie, fut impuissant à créer d'autres communautés; sa présence était une condition indispensable de leur existence.

Nous allons passer au système de Fourier, et tâcher de faire comprendre, par son simple exposé, combien il est supérieur aux précédents, comme application immédiate.

Convaincu de bonne heure de la fourberie qui existait dans les relations sociales, et voyant partout le monopole fonder ses bénéfices sur l'anéantissement des produits, Fourier partit du doute et de l'écart absolu, comme il le dit lui-même, pour la découverte d'un nouveau monde social. Persuadé, à l'exemple des grands philosophes, que Dieu n'a rien créé de mauvais et d'inutile, il voit dans les passions des instruments qui une fois en harmonie peuvent conduire au bonheur, et trouver leur place dans le système humain, comme les corps célestes trouvent la leur dans le système sidéral. Il accuse l'or-

dre social où nous vivons de les détourner de leur but légitime, et d'en faire des fléaux. Donc, les utiliser, les combiner, et leur assurer un large développement, tel est le but et le point d'appui de sa découverte sociétaire. De leur développement et de leur combinaison, devant résulter dans le monde un état harmonique, il appelle cet état attraction passionnée, qui viendrait de Dieu même, tandisque les devoirs imposés par la société dériveraient des hommes. En effet, dans tous les temps et chez tous les peuples, ne voyons-nous pas des devoirs différents ? Les passions seules ont toujours été et sont les mêmes partout. Elles ont donc un but, comme tout ce qui est marqué du sceau naturel ou divin, et si, jusqu'ici, elles ont éloigné l'homme de ses destinées, si elles ont apporté le trouble et le désordre, c'est qu'elles ont agi en sens contraire, et qu'elles ont été refoulées, méconnues. Cette attraction, Fourier la voit non seulement dans l'humanité, mais encore dans l'animalité et dans les corps inorganiques, faisant résulter de cette attraction universelle l'analogie universelle. Toutes les passions, dit-il, ont leurs analogues. Le monde a son existence comme l'homme, comme la plante, et comme eux, il doit grandir, se développer, et périr. La seule différence est dans la durée. Celle du monde, suivant lui, est de 80,000 ans; il a atteint 7,000 ans. En psycologie, Fourier avance que les ames étaient avant la vie, et qu'elles sont après la vie, mais que pour n'être point isolées des jouissances matérielles, elles rejoignent toujours la matière.

Mes lecteurs ont déjà deviné le résultat de cette attraction passionnée, découverte par Charles Fourier. L'*association !* seul moyen d'arrêter de nos jours les progrès du paupérisme, seule voie juste indiquée aux hommes pour améliorer leurs positions individuelles, sans nuire aux intérêts collectifs, l'association enfin ! seul levier donné à l'humanité pour accom-

plir les grands projets de Dieu sur elle, telle est la conclusion logique et naturelle de cette sublime découverte.

Mais quel sera le nombre des passions qui devra combiner cette association ?

Fourier en compte douze : cinq de la chair, ou ressorts sensuels, pivots de l'attraction, le goût, le tact, la vue, l'ouie et l'odorat; quatre de l'ame, ou ressorts affectueux, l'amitié, l'ambition, l'amour et le familisme, ou la paternité; et enfin trois autres, par lesquelles ces dernières seront mises en jeu ; ces trois sont: la cabaliste, la composite, et la papillonne, ou la fougue réfléchie, la fougue aveugle, et la manie de variété. Du jeu libre de ces passions, résulteront l'harmonie et le bonheur dans son association, qu'il veut d'abord naturaliser dans l'agriculture. Du jeu libre de ces passions, résulteront parmi les hommes, des groupes, des séries et des phalanges, habitant un seul et monumental édifice appelé *Phalanstère*. Une fois les hommes groupés ainsi librement d'après leur goût et leur sympathie, tel que cela arrive dans le monde, ils seront amenés, insensiblement, et toujours par l'attraction passionnée, à l'amour du travail, cette nécessité de l'existence que Dieu a imposée à l'homme, et pour laquelle jusqu'ici il semble n'avoir éprouvé que de la répugnance. Le jour, en effet, où une meilleure entente présidera à la distribution du travail, et il faut pour cela qu'elle soit une affaire d'option, un choix, une passion, alors les oisifs disparaîtront, alors chaque personne pourra s'adonner à l'occupation qu'elle aimera, à deux, à trois, si elle a du goût pour différents travaux. On n'aura plus le triste spectacle de ces êtres isolés, vagabonds, sans carrière, parce que celle de leur choix leur a été refusée, ou qu'elle n'était pas aussi honorée qu'une autre. Toute carrière ayant son utilité, le mérite appartiendra à l'individu, et non à l'emploi qu'il exercera.

Lorsque, dans un phalanstère, il y aura lieu à conférer un

titre, un grade, chaque membre d'un groupe ou d'une série aura voix délibérative. La majorité fera la loi. Et ce ne sera pas tant les hommes d'esprit, d'intelligence, que les hommes de cœur et de sympathie qui obtiendront la suprématie. On se soumet difficilement à ceux qui ne savent pas compâtir à nos faiblesses. Tout, comme on le voit, y sera organisé pour une vie attrayante et libre. On y aura en vue la commodité générale et le bien-être individuel. Chaque famille dans ce phalanstère trouvera à se loger suivant sa fortune, et suivant ses besoins, mais sa fortune ne manquera pas de s'accroître par l'économie du ménage sociétaire. La pauvreté, qui est le fait de l'isolement, disparaîtra insensiblement par la réunion des forces de tous. Ainsi, pour ceux qui veulent des faits, nous dirons qu'une immense cave remplacera quatre cents caves, une cuisine avec un personnel réduit quatre cents cuisines, avec les quatre cents femmes qu'elles absorbent, et, dans les travaux agricoles, comme dans les travaux du ménage, l'on pourra employer utilement ces machines puissantes, qui dans notre société actuelle, sont la cause de tant de désordres et de perturbations; et pourtant, à moins d'être aveugles ou égoïstes, on ne peut méconnaître que ces machines ingénieuses n'aient un but providentiel, celui de venir en aide aux bras de l'homme, en faveur de son intelligence.

En dehors du ménage de l'édifice sociétaire, le même ordre et le même avantage résulteront d'un travail passionné et commun. La propriété, appartenant à tous, chacun travaillera à sa culture avec joie; ce sera moins une tâche pénible qu'une récréation. On verra la campagne changer d'aspect; les fossés, les haies, et toute espèce de délimitation, ces inconvénients de la culture morcellée, ces matières à tant de procès qui ruinent le peuple et détournent de son noble but la parole éloquente de l'homme, disparaîtront peu à peu et feront places à un sol plus productif. En échange

de leurs terres, les propriétaires du sol phalanstérien recevront des actions transmisibles qui représenteront la valeur de leur apport.

Une fois le travail organisé avec facilité, avec ardeur, il s'agira de distribuer d'après le mode sociétaire, c'est-à-dire en raison du capital, du travail et du talent, ces trois éléments de production, les bénéfices qui seront devenus quadruples de ceux que l'on obtient par les procédés actuels. Pour cela un lot sera fait à chacun de ces droits, à chacun de ces agents de production; il sera accordé 4/12 au capital, 5/12 au travail, et 3/12 au talent. Une fois les trois lots fixés, il faudra faire la répartition par individu. Pour le capitaliste, le bénéfice sera en raison de son apport, mais pour le travail et le talent, une difficulté se présente, c'est d'avoir l'échelle du talent et la mesure de l'importance du travail. Ici, Fourier s'écarte hardiment des routes battues; il diffère essentiellement des autres socialistes, en accordant le pas au travail nécessaire sur le travail brillant. Il fait la part du pauvre avant celle du riche; la part des bras avant celle de l'intelligence; la masse le préoccupe plus que l'individu. Il sera donné une part plus grande aux travaux utiles qu'aux travaux d'agrément, et comme il y a encore des travaux qui sont nécessaires, ceux-là seront plus rétribués que les autres. Dans notre société actuelle, c'est à peu près l'inverse. On voit donc que cette combinaison qui nous semble d'une rigoureuse justice et d'une facile application, en ce que les intérêts n'y sont pas dérangés, conclut tout-à-fait à l'avantage du peuple, de la masse; c'est la première condition de toute réforme.

En somme, le système de Fourier peut se résumer ainsi: il émancipe, combine et rend utiles les passions humaines; il associe les facultés, et inspire pour le travail l'attraction au lieu de la répugnance; il favorise le pauvre, en ce qu'il lui donne une plus large part aux bénéfices, comme compensa-

tion des travaux les plus pénibles, auxquels il est employé; enfin, il universalise les avantages sociaux, sur toutes les têtes, en proportions naturellement inégales, puisque les facultés sont naturellement inégales.

Cette analyse du système de Fourier est sans doute trop concise pour en faire apprécier tous les heureux résultats, mais peut-être portera-t-elle quelques esprits à rectifier leur jugement sur cette découverte qu'ils n'ont certainement pas voulu approfondir.

Je ne parlerai pas de l'avenir trop brillant que Fourier nous fait espérer du développement de son monde harmonique. Ainsi, lorsque les phalanges seraient organisées, on verrait se créer au dehors de grandes manufactures, des foires, des théâtres, etc., etc. Des armées d'industriels, d'artistes et de savants iraient porter au loin les bienfaits de cette nouvelle civilisation, et s'associer aux grandes entreprises du globe, établissant des liens d'affinité avec tous les peuples de la terre. Je ne parlerai pas non plus du beau rôle qui serait donné aux femmes, de l'influence qu'elles acquéreraient sur les hommes, par leur nature délicate, dévouée, qu'un pareil système sociétaire ferait ressortir, comme les ombres tendres et unies qui font quelquefois le principal mérite d'un tableau. Contentons-nous d'appeler l'intelligence des masses sur cette association industrielle qui serait toute à leur avantage. Ne nous arrêtons pas, pour nous donner le droit de dédaigner les parties sérieuses à des bizarreries de détail, et disons-le hautement, de même que Newton a découvert l'attraction matérielle, de même Fourier a découvert l'attraction passionnée. Or, pendant longtemps, Newton a trouvé non pas des gens incrédules, chaque siècle a son ignorance, mais des hommes de mauvaise foi, des zoïles; que cette injustice de son siècle ne se répète pas de nos jours à l'égard de Fourier. Un fait qui atteste combien ce dernier a compris les suscepti-

bilités de son époque, c'est qu'il a su éviter l'écueil autour duquel Owen avait tourné longtemps, et contre lequel il a fini par se briser avec une franchise dont on ne lui a pas tenu compte, je veux parler des idées religieuses qui domineraient dans un phalanstère. Toute religion et toute politique sont bonnes à Fourier pourvu qu'elles favorisent son système. Appelé sur ce champ de discussion, il n'a jamais dit sa dernière pensée. Il a seulement fait entendre que la perfection morale, où atteindraient les hommes dans un phalanstère, exclurait tout culte qui tendrait à s'établir aux dépens d'un autre. Nous ne comprenons guère, en effet, qu'un culte religieux soit indispensable à une pareille association, fondée sur l'accord des caractères et sur le développement des bonnes facultés; si, par le moyen de l'attraction passionnée, l'on peut amener les membres d'un phalanstère à vivre avec bonne foi, avec justice, la religion perdant sa valeur coercitive ne sera plus qu'une foi intelligente et rationnelle, une fusion des vérités philosophiques avec l'essence du dogme chrétien.

Telles sont les théories qui paraissent destinées à renouveller la face totale du monde, et à mettre à la place de l'intérêt égoïste, la justice; à la place des préjugés, des idées saines et vraies. Une conscience pure, large et naturelle semble les avoir dictées. Déjà leurs principes ont jeté un grand reflet de lumière sur les masses, et les pénètrent de jour en jour davantage. En effet, quel est l'homme de bonne foi, qui, appelé sur le terrain de la discussion des droits sociaux, ne se rallierait pas, par quelques côtés, à ces différents systèmes. On se rejette toujours pour les repousser sur l'impossibilité de leur application; mais en vertu de quelle infaillibilité prétend-on que leur application est impossible? Pour appliquer, il faut s'adresser à des convictions, pour trouver des convictions il faut qu'on ait eu le temps d'élaborer. Or, dites-nous, s'est-il déjà passé un long espace de temps depuis que

les peuples commencent à croire qu'on s'occupe à améliorer leur bien-être matériel ? Nous l'avons dit, ce qui a perdu les saints-simoniens, c'est qu'ils se sont trop hâtés d'édifier. Ils ont cru, en voyant l'impatience de leur époque pour les choses nouvelles, que l'heure de la grande réforme sociale avait sonné. Ils auraient dû demander au christianisme et à la réforme politique, combien il leur a fallu de temps pour changer les convictions, et se rappeler qu'en fait de réforme les siècles sont des jours. Le grand résultat des idées nouvelles, c'est d'avoir coupé le cable qui retenait notre monde au passé, et de lui avoir indiqué la route et le but de l'avenir. Le milieu où nous vivons ne peut plus nous suffire; l'instinct humain prononce partout le mot de régénération; elle est inévitable ; peut-être est-elle loin d'être accomplie, peut-être une révolution dans le pouvoir politique l'avancera-t-elle ? C'est ce que je laisse à prononcer à des esprits plus prophétiques. Quoiqu'il en soit, nous devons faire tous nos efforts pour y arriver, et franchir cet état de transition et d'élaboration qui jette dans l'indifférence les esprits vulgaires, et dans le doute , des esprits ardents. N'y a-t-il pas assez de malaise dans le monde pour que l'on pense à y amener l'harmonie ? A-t-on jamais vu, en effet, l'industrie plus florissante en apparence ? Et pourtant que de mécontentement partout, que de faillites qui engloutissent subitement des fortunes privées lentement acquises ! Tout s'organise partiellement, rien ne se fait collectivement. C'est le règne des intérêts individuels, où la probité, la bonne foi, et la justice semblent n'être plus à l'ordre du jour. Il est donc temps, comme l'a dit un de nos grands réformateurs modernes, que cette lutte de chacun avec tous et de tous avec chacun finisse, et qu'un autre système de société surgisse, dans lequel l'assistance de tous sera acquise à chacun, et l'assistance de chacun sera acquise à tous. Ne repoussons donc pas sans exa-

men ces doctrines nouvelles ; étudions-les, suivons leurs progrès, montrons-en les bienfaits, et peut-être, nouveaux Cortez, nous applaudirons-nous un jour d'avoir découvert à notre siècle les richesses ignorées d'un autre monde.

Alexandre Curton.

CHRONIQUE MAÇONNIQUE.

Les souscriptions en faveur des victimes des inondations se poursuivent activement au dehors. Nous en ferons bientôt connaître les résultats.

— Nous demanderons à la commission exécutive de secours de la maçonnerie lyonnaise si elle s'occupe, d'une manière active, de l'organisation du bazar qu'elle a résolu de créer au profit des inondés. Ce projet est assez important pour qu'elle ne le néglige pas.

— Le frère Escodeca, représentant du suprême conseil de France à Bordeaux, nous a fait parvenir la somme de 20 fr. pour les victimes des inondations.

— Le frère Courtot, officier en retraite, membre de la loge le *Parfait Silence* et du conseil philosophique de la vallée de Lyon, est mort à l'âge de 57 ans. Ce frère, qui avait combattu dans les rangs de la grande armée, et qui ne s'était retiré du corps des vétérans qu'en 1830, ce digne frère sera vivement regretté de ses nombreux amis.

REVUE THÉATRALE.

Nous avons à enregistrer les reprises de *Fernand Cortez* et du *Petit Chaperon rouge*. Ce ne sont certes pas là des nouveautés, mais puisque nos auteurs contemporains sont inhabiles dans l'art de faire de bons ouvrages dramatiques, il faut bien avoir recours aux anciens. La première représentation de *Deux Jeunes Femmes*, drame en cinq actes, de M. de St.-Hilaire, a réussi. Cet ouvrage est écrit avec esprit, mais la charpente est défectueuse. L'action marche avec lenteur et l'attention du spectateur n'arrive pas au dénuement sans lassitude. Le rôle de *Biroteau*, épicier qui est le type des personnages les plus importants de notre époque, est tracé avec habileté et conduit avec esprit. Celui de *Jeannette*, femme de Biroteau, est le plus saillant de l'ouvrage; il a été bien joué par Mme Beuzeville. Les autres artistes se sont convenablement acquittés de leurs emplois. — On annonce pour le bénéfice de Mme Beuzeville la première représentation de *Guise* ou *Les Etats de Blois*, et un concert où se feront entendre MM. Antognini et Finart. On annonce aussi les débuts de Mme Rabi comme première chanteuse à roulades. Mlle Julie Dorval, seconde chanteuse, fait définitivement partie de la troupe lyrique du Grand-Théâtre.

Le Gymnase n'est plus ; vive les Célestins ! Lorsque les réparations les plus urgentes de ce théâtre seront achevées, le vaudeville et le mélodrame seront passablement logés. On y a joué hier : *A bas 1840* ou *La conspiration des Eléments*, impromptu de deux auteurs de notre ville. L'ouvrage a réussi, grâce à un spirituel vaudeville final dont plusieurs couplets ont été bissés. Le Français, né malin, se rit de tout, même des fléaux, quand ils ne sont plus. C'était une chose périlleuse que de vouloir amuser le public avec de pareils éléments. Allez donc voir Breton en sylphide, Barqui en feu, Célicourt en père Célestin et Mme Adam en nymphe de la Saône.

DISSIDENCE

ENTRE

le Grand Orient et le Suprême Conseil.

La question de la dissidence, qui est pour la maçonnerie une véritable boîte de Pandore, vient d'être rouverte par le grand orient. Il est inutile de dire qu'il a cherché à la résoudre en sa faveur, de même que le suprême conseil de France a maintes fois essayé d'y trouver une solution conforme à ses vues.

Pour nous, dont la pensée n'est enchaînée par aucune considération personnelle et qui n'avons à servir que la cause de notre indépendance, c'est-à-dire les intérêts généraux de la maçonnerie, nous allons tâcher de ramener la question à son point de départ, de la faire pivoter sur sa base pour que l'on puisse l'envisager sous toutes ses faces, et y découvrir la vérité que quelques intéressés s'obstinent à méconnaître.

Le suprême conseil refuse au grand orient le droit de constituer des ateliers au rit écossais ancien et accepté, et le traite d'usurpateur. « Le rit français ou moderne, d'où est né le grand orient, dit un adepte du suprême conseil, ne suffit plus à son ambition, il veut tout posséder. Avec les qualifications d'*irrégularité* et de *dissidence*, il espère faire oublier son origine, et détruire, de son autorité privée, les droits imprescriptibles de l'antériorité du rit écossais ancien et accepté. »

Le grand orient répond que non seulement il est légitime possesseur du droit qu'on lui conteste, mais qu'il est le seul pouvoir maçonnique régulièrement établi en France. — Il a succédé à la grande loge de France qui, en 1773, avait l'ad-

ministration du rit écossais. La même année, il passa un concordat avec les puissances supérieures du rit écossais, qui, plus tard, se joignirent à lui, et adoptèrent ses lois, ses usages et son drapeau. Enfin, en 1804, les débris de la grande loge, qui étaient restés séparés du grand orient, vinrent se réunir à lui, avec l'intention de ne faire désormais qu'un seul corps, qu'une seule puissance maçonnique. Voilà ses titres de possession du rit écossais ancien et accepté.

Le suprême conseil reprend : En 1775, la grande loge avait donné à plusieurs de ses membres la mission de réformer quelques abus qui s'étaient glissés dans son sein, mais non de changer son titre contre celui de grand orient ; aussi quelques-uns de ses enfants lui restèrent-ils fidèles, et protestèrent-ils contre les usurpateurs qui la dépouillaient du rit écossais, son plus beau patrimoine. Quant aux trois directoires écossais qui se sont réunis à vous, dit-il au grand orient, ils n'avaient nullement le droit d'aliéner le rit dont ils avaient une partie de l'usufruit, mais non la nue propriété. — Vous vous prévalez du rapprochement qui eut lieu entre nous en 1804; mais votre ambition, votre cupidité, vous ont induit en erreur. Le suprême conseil voulait se réunir à vous, comme ami, comme frère, mais non se courber sous votre domination. Il a entendu conserver son individualité, son indépendance et son pouvoir. — Il vous regarde comme son égal, mais comme son maître, jamais !

Le grand orient, pour toute réplique se retranche derrière ses statuts formidables, et déclare qu'il y a un centre unique pour la maçonnerie en France, et que ce centre est et ne peut être que le grand orient de France; que tout profane, reçu maçon dans une loge non reconnue par le grand orient, est *irrégulier* ; que les ateliers irréguliers sont ceux qui ont été constitués par une association maçonnique non reconnue par le grand orient, etc., etc.

Le suprême conseil ne se tient point pour battu et riposte : La preuve que nous ne sommes point irréguliers, c'est qu'à diverses époques, et en maintes circonstances, vous avez traité avec nous de puissance à puissance. Or, si vous ne nous aviez pas reconnu toutes les qualités requises pour entrer en relation avec vous, vous vous seriez abstenu. D'ailleurs, voici des faits qui prouveront la vérité de notre assertion.

« Le 6 août 1830, — pour ne pas remonter plus haut, — la loge des Trinosophes, qui compte dans son sein plusieurs membres actifs du suprême conseil, accueillit une députation du grand orient, présidée par l'illustre frère Bouilly, aujourd'hui représentant particulier du grand maître, et une autre députation du suprême conseil, ayant à sa tête l'illustre frère comte Muraire. Ces deux chefs de députation s'embrassèrent au milieu du temple en témoignage d'amitié et de fraternité.

« Le grand orient n'a pas ignoré que la loge des Trinosophes accueillait les maçons écossais; il n'a pas surtout ignoré que le frère Dupin jeune est membre actif du suprême conseil, puisqu'il a traité avec lui comme commissaire..... Alors pourquoi n'a-t-il pas appliqué à la loge des Trinosophes les dispositions de l'article 207 de ses règlements généraux? Et, puisqu'il ne l'a point fait, puisque le frère Dupin a continué à exercer dans cet atelier les fonctions de vénérable, le suprême conseil n'est point irrégulier....

« Le 16 octobre 1830, le grand orient célébra à l'Hôtel-de-Ville de Paris une fête nationale et maçonnique en l'honneur de l'avénement de Louis-Philippe, et en mémoire des glorieuses journées des 27, 28 et 29 juillet 1830. L'illustre frère comte Alexandre de Laborde, alors membre du suprême conseil, fut invité à cette fête et conduit à l'orient, à une place d'honneur; si cet illustre frère eût été considéré comme irrégulier, l'entrée du temple lui aurait été refusée.

« Le 24 juin 1834, jour de la célébration de sa fête solsti-

ciale, le grand orient accueillit l'illustre frère Alexandre de Laborde, et le proclama député de la loge la *Bonne-Foi*, à l'orient de Saint-Germain en Laye. Le comte de Laborde, membre du suprême conseil, n'appartenait à aucun atelier du grand orient, et cependant sa nomination de député ne souffrit aucune difficulté....

« Le 26 décembre 1834, le grand orient nomma les très-illustres frères duc de Choisseul, très-puissant souverain, grand commandeur du suprême conseil, et comte Alexandre de Laborde, membre actif du même corps, grands maîtres adjoints de la maçonnerie française. Le dernier seul accepta cette haute dignité et fut installé le lendemain, 27 décembre. Le très-illustre frère duc de Choiseul fut prévenu de sa nomination, le même jour où elle avait eu lieu, par une députation de neuf membres du grand orient, qui lui remit la lettre suivante :

Le Grand Orient de France au T.·. Ill.·. duc de Choiseul.

« C.·. Ill.·. F.·.,

« Nous avons la haute faveur de vous informer que le « le grand orient de France, dans son assemblée extraordi- « naire de ce jour, vous a élevé à la dignité de GRAND MAITRE « ADJOINT.

« Une commission prise dans son sein est chargée, T.·. « Ill.·. F.·., de vous reporter l'expression des sentiments « unanimes que ce choix a fait naître; il comble les vœux du « grand orient, et promet à la maçonnerie des jours aussi « glorieux que prospères.

« Veuillez agréer, C.·. Ill.·. F.·., l'assurance de notre « dévouement fraternel.

« Signé : DE LA CHANTERIE, président ; SANSON, « premier surveillant; P. TARDIEU, deuxième sur- « veillant ; MORAND, grand trésorier ; DE TOURNAY,

« Pillot, secrétaires ; par mandement du grand « orient, Bessin; secrétaire de la chambre de cor- « respondance (1). »

Or, veut-on savoir comment le grand orient a combattu ces arguments *ad hominem*? Le voici: « Certains exemples que des maçons pourraient citer dans un intérêt particulier, et au moment où ils se proposent de franchir la barrière de la régularité, ne sont pas de nature à être discutés, car des frères, quels qu'ils soient, n'ont pas le droit d'interroger un corps suprême sur des actes qui émanent de lui, etc.(2).

Peu édifiées de cette boutade, indigne d'une association démocratique, telle que le grand orient, plusieurs loges de Bordeaux et de Marseille ont, en 1839, exposé au pouvoir qui les régit, qu'arrêtées par certains articles des statuts généraux dans leurs manifestations fraternelles envers leurs sœurs du suprême conseil, et encouragées à ces mêmes manifestations par les exemples du grand orient, il voulût bien leur indiquer leur règle de conduite dans cette situation équivoque.

Le grand orient, après avoir réfléchi pendant une année entière, car il ne faut pas attribuer ce retard à son activité toujours croissante, le grand orient a répondu par une circulaire, c'est-à-dire par une bulle d'excommunication contre tous les ateliers et tous les adeptes du suprême conseil.

Quelque honorable qu'ait été l'intention des loges de Bordeaux et de Marseille, il faut convenir que les sentiments du cœur l'ont emporté sur la sagesse ou l'habileté de l'esprit. En effet, le grand orient, obligé, peut-être malgré lui, à sui-

(1) *De l'existence en France de deux autorités maçonniques*, par un maçon de tous les rits. — Broch. in-8°. Paris, décembre 1837.

(2) Lettre du grand orient à la R.·. loge *Les Amis réunis*, orient de Bordeaux, en date du 8 mai 1837.

vre le cours des événements, serait-il bientôt arrivé au but vers lequel tous les maçons éclairés le poussent secrètement; peut-être se serait-il laissé entraîner par l'espoir séduisant de goûter enfin toutes les félicités d'une fraternité sans discorde, sans trouble et sans haine. Qui sait? peut-être désirait-il laisser rouiller dans son arsenal ses armes d'intolérance et d'intimidation! —Après s'être posé comme la sentinelle avancée de la maçonnerie en France, il sommeillait plein de confiance dans son étoile, laissant les adeptes des deux partis se visiter secrètement, et renouer ensemble la chaîne de la fraternité qui doit un jour les unir à jamais, lorsque des exigences intempestives l'ont forcé à se réveiller et à crier : Qui vive!

Maintenant, voilà nos deux fiers champions dans l'arène, appelant à eux leurs partisans. Nous, maçons paisibles des deux régimes, obéirons-nous aveuglément aux ordres opposés de nos chefs? nous montrerons-nous fanatiques, nous qui élevons des temples à la vérité et à la tolérance sur les ruines du fanatisme! Arrière ceux qui se laisseraient entraîner par cette pensée coupable!

Pour prendre la défense d'un parti il faut que sa cause soit sanctifiée par la raison et la justice. Or, quelle est la cause qui a allumé la guerre entre les deux pouvoirs maçonniques? Nous venons de le voir, c'est leur prétention mutuelle à la propriété exclusive et sans partage du rit écossais ancien et accepté. Qu'est-ce que le rit écossais? Est-ce une institution établie sur des principes contraires à ceux qui servent de base aux autres rits? Est-ce un corps de doctrines contraires aux doctrines des autres rits? Est-ce un sanctuaire où l'initié puise à pleine coupe la science, la sagesse et la vertu? — Le rit écossais est un composé de cérémonies plus ou moins anciennes, c'est-à-dire d'usages plus ou moins bizarres, de signes plus ou moins intelligibles et de mots plus ou moins

barbares. Son privilége consiste dans la possession de quelques grades supérieurs, c'est-à-dire de quelques vieux cordons, de quelques vieux bijoux. A part les quelques titres sonores qui forment la principale richesse du rít écossais, il ressemble à tous les autres rits. — Le rit écossais, c'est-à-dire le suprême conseil, a un étendard au fond rouge où est inscrite cette devise. *Deus meumque jus*. Le rit français, c'est-à-dire le grand orient, a un étendard au fond bleu, qui porte cette inscription: *Deus meumque jus*. Le rit écossais enrôle sous son drapeau des hommes âgés de vingt et un an, quels que soient leur pays, leur naissance, leur origine et leur opinion. Le rit français admet au nombre de ses adeptes des profanes de toute opinion, de toute religion, de tout pays, et de toute condition. Le rit écossais célèbre chaque année deux fêtes solennelles pour fournir l'occasion à ses hauts dignitaires d'étaler leurs riches cordons, leurs riches bijoux. Le rit français, plein de déférence envers ses hauts dignitaires, les invite deux fois par année à se harnacher richement pour orner ses fêtes. Le rit écossais fait quelques aumônes et quelques autres bonnes actions. Le rit français fait quelques bonnes actions au nombre desquelles sont des aumônes. Voilà en quoi consiste la différence de leurs principes et de leurs doctrines.... Ils exploitent en commun avec tous les partis, toutes les sectes, le vaste champ de la morale, où tous les penseurs, tous les philosophes se frayent un passage pour arriver à la politique, à la religion, leur terre promise, à eux. Le rit français et le rit écossais se contentent de ce champ battu que les gouvernements abandonnent aux peuples pour qu'ils y cultivent l'obéissance passive. Et c'est sur ce champ que nos deux pouvoirs se querellent et se disputent un lambeau de pourpre !....

Maçons des deux régimes, détournez vos regards de la guerre impie que se font vos chefs; cherchez à éloigner par votre par-

fait accord, vos tendres égards dans vos relations maçonniques et profanes, le blâme et le ridicule qu'ils attirent sur no-institution. —Ecoutez la voix de la maçonnerie, votre mère à tous, qui vous dit : *Aimez-vous les uns les autres comme des frères.*—Voyez sur sa bannière sa noble devise inscrite en lettres d'or : *Faites vous-mêmes aux hommes tout ce que vous voudriez qu'ils vous fissent; car c'est la loi et les prophètes.*

Mais si cette leçon de sagesse, de prudence et de fraternité ne profitait pas à vos chefs rivaux, faites leur entendre la vérité, toute la vérité, et rien que la vérité; dites-leur : « Nous renouvellons humblement les vœux que nous avons formés depuis longtemps pour la cessation de cette guerre que vous vous faites malgré nous, et que vos ridicules prétentions, votre amour-propre démesuré, et votre folle ambition, peuvent seuls entretenir. — Nous voulons votre réunion sincère, franche et absolue; votre réunion dégagée de toute arrière pensée, de toute hypocrisie, de toute subtilité. — Peu nous importe, à nous, que vous possédiez ensemble ou séparément le rit écossais et le rit français! nous ne voulons qu'un rit; mais un rit établi suivant les règles du bon sens, et conforme à ces vrais principes sur lesquels repose la maçonnerie moderne : FRATERNITÉ, EGALITÉ, LIBERTÉ. — Quant à vos titres nobiliaires et à vos riches ornements, nous chanterons ensemble ce refrain de Béranger : « Vieux habits! vieux galons! » Que vous vous appeliez grand orient ou suprême conseil, peu nous importe! nous préférerions même que vous abandonnassiez l'un et l'autre de ces titres, car ce serait le premier moyen de vous rapprocher, de vous entendre. Enfin, de deux corps faibles et impuissants, faites un corps fort et puissant. Nous voulons bien nous rendre dignes d'un pouvoir maçonnique, unique en France, mais il faut que ce pouvoir soit digne de nous.

Joannes CHERPIN.

SUPRÊME CONSEIL DE FRANCE.

GRANDE LOGE CENTRALE.

Cérémonie funèbre
en l'honneur du T.·. P.·. et T.·. Ill.·. F.·. G[al] C[te] GUILLEMINOT, lieut.·. G.·., commandeur du *Rit Ecossais*, pair de France, etc.

A.·. L.·. G.·. D.·. A.·. DE L'U.·.

Au nom et sous les auspices des TT.·. Ill.·. et TT.·. PP.·. SS.·. GG.·. II.·. GG.·., Protecteurs, Chefs et vrais conservateurs de l'ordre, 33e et dernier degré du rit écossais ancien accepté, composant le Suprême Conseil pour la France et ses dépendances;

Sous la voûte céleste et le point vertical du Zénith, par les 48° 50' 14" de latitude nord, et 0 degré de longitude du grand méridien de France, Or.·. de Paris, l'Ill.·. Grande loge centrale régulièrement convoquée, s'est réunie extraordinairement le 23e jour de la lune Kislev, 9e mois de l'an de la V.·. L.·. 5840, et, *vulgò*, le 18 décembre 1840, dans un lieu très éclairé, très fort et très régulier, asile du mystère, de la vérité et de l'union fraternelle, pour rendre les derniers hommages à la mémoire de T.·. Ill.·. Lieut.·. Gr.·. Commandeur, Général, comte de GUILLEMINOT, dont la perte est si vivement sentie par les membres de la grande famille.

Les Maçons de tous les rits, de tous les grades, de toutes les croyances, qui se pressent, qui encombrent les avenues de l'enceinte sacré, attestent que l'objet de cet empressement est grave, austère. La planche de convocation a indiqué quel douloureux devoir il faut remplir : c'est un père que chacun pleure.

Le temple et le porche, très splendidement décorés, offrent l'aspect le plus imposant, le plus lugubre; des tentures noires, ornées d'emblêmes allégoriques, des armes et du chiffre du T.·. P.·. Lieut.·. Gr.·. Commandeur, enveloppent la vaste

basilique. Au point central est un immense catafalque surmonté des insignes de la puissance et de la valeureuse épée du défunt; le tout recouvert d'un large crêpe. L'encens brûle dans des cassolettes, et d'antiques lampes funéraires éclairent ce triste monument.

La chambre ardente, où se trouve l'urne contenant les cendres vénérées, tendue de deuil et environnée d'une garde d'honneur, étincelle d'étoiles flamboyantes; là, comme dans tout ce qu'il fait, on reconnaît les soins, l'intelligence et le bon goût du T.·. digne F.·. Moitié.

Midi plein, et après s'être fait assurer des titres et de la qualité des membres présents, le T.·. Ill.·. F.·. Général Comte de Fernig, Grand Secrétaire du Saint-Empire, faisant fonctions de Lieut.·. Gr.·. Commandeur, prend place au trône.

La colonne du sud est confiée au subl.·. et vaill.·. F.·. Moitié, 32e, premier Grand surveillant, et celle du nord au T.·. excell.·. et parf.·. F.·. Duchesne, 31e, second Grand Surveillant.

Le T.·. R.·. F.·. Jules Barbier, Orat.·. tit.·., occupe la tribune, il a devant lui les tables de la loi.

Le vaill.·. et subl.·. F.·. Desfammes, 32e, chef du secrétariat général par *intérim*, est au bureau et se prépare à rendre compte de cette pieuse solennité.

Tout étant disposé pour maintenir l'ordre et la sûreté des travaux, l'Ill.·. Président, debout et couvert, après avoir répété l'objet de la séance, procède à l'ouverture de la grande Loge au 1er degré; il prévient que les batteries ordinaires seront remplacées par des batteries sourdes.

Les TT.·. Ill.·. FF.·. Duc de Grammont, Général Comte Monthion, Général Vicomte Cavaignac, Général comte Dutaillis, Comte Roger, Guiffrey, Allégri, Baron Taylor, Général Jorry, Baron Prousteau de Montlouis, Cruzel, et le T.·.

R. . F.·. Louis Decazes, Duc de Glucksbierg, etc., etc , etc., sont venus donner au T.·. Ill.·. et T.·. P.·. Lieut.·. Gr.·. Commandeur une dernière preuve d'attachement.

Lecture est faite d'une lettre du T.·. P.·. S.·. G... Commandeur duc Decazes et de Glucksbierg, qui informe la Grande Loge de l'impossibilité où il se trouve, par cause de maladie, de venir la présider. Il a le double regret d'être séparé d'une famille qu'il aime, et de ne pouvoir jeter quelques fleurs sur la tombe de son ami.

L'Ill.·. F.·. Comte de Saint-Laurent annonce de même que, retenu chez lui et souffrant beaucoup, il ne pourra suivre le vœu de son cœur.

L'assemblée décide qu'il sera fait mention de ces lettres au tracé du jour.

Le procès-verbal de la dernière tenue ayant été imprimé, le secrétaire propose qu'il soit passé outre à sa lecture : cette proposition est adoptée.

Les Exp.·. annoncent qu'un très grand nombre de Visiteurs attendent dans les parvis extérieurs le moment d'être admis à rendre le dernier tribut de respect et d'attachement à la mémoire du vertueux Lieut.·. G.·. Commandeur.

Les portes s'ouvrent, et ces estimables FF.·. prennent place suivant leurs grades.

Sur le commandement du Vén.·. Maître, tous les FF.·., dans l'attitude de la plus grande affliction, se mettent à l'ordre. L'entrée du Temple est alors donnée aux Députations des ateliers du rit : la Loge et le Chap.·. les Trinitaires, la Loge et le Chap.·. les Hospitaliers Français, la Loge le Mont-Sinaï, la Loge et le Chap.·. les Rigides Ecossais, la Loge Jacques de Molay, la Loge les Amis de la Vertu, la Loge les Chevaliers Croisés, la Loge les Philantropes réunis, la Loge les Patriotes, la Loge les Ecossais inséparables. Ces députations introduites, les bannières recouvertes de crêpes,

viennent se ranger autour du mausolée qui doit recevoir l'urne cinéraire; les Vénérables prennent ensuite place à l'est et les dignités inférieures garnissent les colonnes.

Ce cérémonial accompli, le Général Comte de Fernig s'exprime ainsi :

« Mes FF.·., les tristes devoirs que nous allons remplir interdisent toute démonstration quelconque, soit de gratitude, soit de remerciement, soit d'honneurs à rendre aux Députations des Loges, aux Chapitres et aux nombreux Maçons de tous les rits qui se pressent autour de notre douleur.

« Cependant, je ne croirai pas déroger à la sévérité du deuil qui nous afflige en vous exprimant, au nom du Sup.·. Cons.·. l'allégement que lui donne votre présence.

« Je ne m'attendais nullement à la haute faveur de vous présider aujourd'hui, il faut un motif aussi impérieux que la maladie de notre T.·. P.·. Souv.·. Grand Commandeur pour surmonter les émotions qui m'agitent à l'aspect de ce lugubre catafalque, et au poignant souvenir de ce que j'ai perdu. Unissez-vous à moi, mes FF.·., pour notre premier tribut. »

Après avoir cessé de parler, l'Ill.·. Vén.·. fait exécuter la première batterie de deuil, qui se termine par ces mots : *Gémissons! Gémissons!! Gémissons!!!*

Le T.·. Ill.·. Président donne la parole au F.·. Comte Roger et provoque le recueillement des FF.·. sur l'oraisou funèbre qu'il va prononcer.

« Mes Frères,

« Dans ces occasions solennelles que nous offre trop souvent, hélas! la mort de nos Frères, c'est un usage consacré parmi nous, usage d'un grand enseignement, d'une haute moralité, de nous réunir en une pensée commune de recueillement, d'affliction et de retour profond sur nous-mêmes.

« Arrêtons-nous donc quelques instants pour méditer à la vue de cette tombe qui se ferme aujourd'hui sur l'un d'entre nous et qui, demain peut-être, s'ouvrira pour appeler à elle tel autre qui m'entend et juge mes paroles.

« Mesurons de la pensée les profondeurs de ces abîmes où la mort précipite et confond sans relâche, sans choix, l'humanité toute entière, et que ces réflexions nous ramènent à la conscience de nous-mêmes; qu'elles nous portent à nous retremper dans la charité, à nous entourer de l'éclatant cortége des vertus maçonniques, afin que l'appel suprême qui sera fatalement fait à chacun de nous, nous trouve sans confusion, sans crainte, glorieusement préparés à cette révélation dernière des étranges mystères de la mort.

« Mais il me faut poursuivre ma pénible tâche et déplorer avec vous une perte douloureusemeut sentie.

« Un coup subit a été porté, et la mort nous enlève celui que, dans la vanité des discours du monde, on pourrait appeler une des gloires de l'Ordre; mais, ce qui est plus cruel encore pour nos cœurs affligés, la mort nous enlève un de nos chefs, un Maçon vertueux, un de nos Frères bien aimés.

« Si du milieu de vous, si du sein de la famille maçonnique, il m'était permis de soulever ces voiles funèbres, de percer au-delà des limites du Temple, je dirais que la grande famille, que la patrie, cette mère commune, si féconde au temps de nos périls, de nos splendeurs et de nos désastres, en enfants généreux qui ont versé leur sang pour elle, je dirais qu'elle aussi a fait une grande perte en la personne de Charles-Amand Comte de Guilleminot, pair de France, lieutenant-général des armées du roi, Lieutenant Grand Commandeur de l'Ordre.

« Hélas! ces cérémonies funèbres qui nous assemblent en ce lieu, cet appareil de mort qui attriste nos regards, parlent

avec plus de retentissement que ma voix, et ne disent que trop qu'elles s'en vont, s'éteignant chaque jour, ces grandes générations de la république et de l'empire qui, de l'Orient à l'Occident, portèrent si haut le respect et la gloire du nom français.

« Nous, étrangers à ces œuvres de géant, nous qui jouissons en paix des biens qu'elles nous ont légués, ah! ne soyons pas ingrats envers elles; entourons de nos respects ces glorieux débris des temps qui ne sont plus, et dont je contemple ici avec orgueil les nobles et dignes représentants.

« Vous qui, répondant à des besoins d'un autre ordre, vous qui avez aussi une large part de gloire à revendiquer, vous qui avez droit d'être fiers de cette liberté que vous avez conquise, que vos efforts ont établie sur l'ordre, sa base la plus ferme, ne l'oubliez pas, la liberté ne vit, ne se fortifie qu'à l'ombre de l'indépendance du sol, et cette indépendance vous la devez aux vertus héroïques de ces générations qui, durant un demi-siècle, ont prodigué leur sang pour défendre la cause de la patrie et faire éclater en Europe la puissance et la gloire de la France.

« Pratiquez le respect de ceux qui ne sont plus, donnez l'exemple du recueillement dans l'accomplissement du triste ministère que nous remplissons en ce moment, afin qu'un jour, alors que vous aussi vous aurez atteint le terme de votre carrière, nos voix s'élèvent pour rappeler vos vertus et honorer votre mémoire.

« Ecoutez donc avec quelque bienveillance le récit simple et vrai d'une vie qui fut pure et toute entière consacrée au service du pays et à l'exercice des vertus maçonniques.

« Charles-Amand Guilleminot naquit à Dunkerque le 22 mars 1774; sa naissance fut obscure; il dut à lui seul son élévation, et ce qui est plus difficile encore dans le tumulte des camps, l'instruction solide qu'il se donna.

« Animé de l'enthousiasme des temps où il entra dans la vie publique, il aimait la liberté avec passion, car il la rêvait belle et pure; mais autant était vive l'ardeur qu'elle lui inspirait, autant sa nature généreuse se révoltait des déréglements de la licence, des œuvres sanglantes de la révolution. Aussi, sans autre mission que celles que savent se donner à elles-mêmes les ames d'une certaine trempe dans ces circonstances difficiles où le commandement appartient de plein droit à qui ose le prendre, le vit-on sauver sa ville natale des horreurs de l'anarchie et de la guerre civile.

« A Dunkerque, dans cette ville si pure des excès populaires, un jour tout fut trouble et confusion; des groupes nombreux parcouraient tumultueusement la ville, proférant d'horribles menaces de meurtre et de pillage. En bataille sur la grande place, la troupe de ligne, morne et silencieuse, se préparait au combat; une lutte sanglante menaçait la cité. Soudain, entre les deux partis en présence, intervient un jeune officier de la milice citoyenne. Apôtre de l'ordre, il s'adresse à tous. L'audace de l'entreprise, la fermeté de sa contenance imposent aux plus exaltés; ils hésitent, l'écoutent; à mesure qu'il parle la persuasion pénètre avec ses paroles, et bientôt le calme renaît et la tranquilité se rétablit dans la ville.

« Belle et noble victoire que celle qui arrête l'effusion du sang français, qui fait triompher l'ordre sur l'anarchie, la concorde sur les dissensions civiles!

« Mais la France, vers les commencements de l'année 1792, était comme en travail des évènements qu'elle devait enfanter avec tant d'efforts et de douleurs.

« A l'apparition des signes précurseurs de la tourmente révolutionnaire, le malaise, l'inquiétude, les sombres appréhensions remplissent tous les cœurs; les évènements se hâtent et se précipitent; une secousse est suivie d'une autre secousse plus violente et plus terrible encore; la déclaration de Bruns-

wick annonce une guerre implacable de l'Europe coalisée; le 10 août étonne les plus hardis novateurs; il est à peine connu, que déjà les massacres de septembre portent dans nos provinces qu'ils épouvantent l'anarchie et la désolation.

« C'est ainsi que, sous les tropiques, lorsque se manifestent les symptômes précurseurs de l'ouragan, la nature, comme saisie d'effroi, attend avec anxiété ce qui va suivre; mais tout-à-coup la nuée s'ouvre, la foudre éclate, l'ouragan déchaîne ses fureurs et ne laisse après lui sur son passage que des villes en ruines et des champs dévastés.

« Tel était le lamentable spectacle qu'offrait la France en ces temps dont nous rappelons ici la mémoire, alors que l'ennemi est au cœur de l'empire, que l'appel aux armes retentit d'une extrémité à l'autre de nos provinces, que les populations entières se lèvent, se pressent dans les camps, où se réfugient avec elles les vertus républicaines éperdues; car la vraie liberté est là, couverte de fer, défendant le sol sacré de la patrie.

« Guilleminot fut un des premiers à répondre à ce noble appel. Admis comme sous-lieutenant dans le régiment d'Auxerrois, il contribua au déblocus de Lille.

« A la bataille de Turcoing, emporté par une ardeur immodérée, il est séparé des siens, entouré par un corps d'émigrés; sa jeunesse, l'éclat de son courage, émeuvent, intéressent, on veut l'épargner..... Criez vive le roi! vous êtes sauvé. Il crie vive la liberté! et tombe percé de coups de baïonnettes. Relevé par les siens, foulé aux pieds, mourant, il est transporté à Lille encore revêtu de l'uniforme blanc d'Auxerrois. Le peuple, dans sa fureur insensée, le prend pour un de ceux qu'il vient de combattre, et se précipite sur lui. On va l'égorger lorsqu'une rencontre fortuite le sauve miraculeusement. « Etrange destinée que la mienne! » disait-il quelquefois dans le récit des choses

passées, qu'il faisait avec une simplicité pleine de charmes : « je fus percé de coups de baïonnettes comme républicain, « et quelques heures après je faillis être massacré comme « royaliste.

« Durant la désastreuse campagne de 99, où les restes de la brillante armée d'Italie luttaient avec une courageuse opiniatreté contre les forces réunies de l'Autriche et de la Russie, Guilleminot, qui s'était fait remarquer dans les nombreux combats qui se livrèrent sous les murs de Péronne, fut appelé par le choix de Moreau à servir auprès de lui comme aide-de-camp.

« Quelle grande et belle école ! quel coup de fortune ! avoir pour maître dans l'art de la guerre le sauveur de l'armée d'Italie, le grand général qui, la ligne de l'Adda forcée, accepte le commandement que lui remet Schérer, et sait, en le recevant, qu'il accepte la défaite. Que de vertu ! que de patriotisme dans ce dévouement ! Quel homme de guerre que celui dont le nom seul, dans ces circonstances désespérées, enflamme tous les cœurs et remplit l'armée d'une noble confiance ! Suivez-le à Frezzo, livrant à l'armée qui le presse un combat furieux, ou encore à la journée de Cassano, opposant 9,000 Français à 20,000 Russes. Quelle noble et imposante contenance alors qu'il conduit les débris de notre armée, se retirant lentement devant Suwarow et ses 80,000 barbares ! Cette entente sublime des choses de la guerre, ces beaux faits d'armes, ces inspirations du génie de Moreau sauvaient nos bataillons en 99 et assuraient l'avenir, car plus tard, en des temps désastreux, nous verrons des officiers formés à cette grande école contribuer au salut d'une armée française se retirant aussi devant des masses formidables.

« Guilleminot suivit son général en Allemagne. Le théâtre est changé; les ressources sont en rapport avec la grandeur de l'entreprise; 125,000 Français s'ébranlent à la voix de

Moreau ! Quelle direction puissante il imprime aux mouvements de l'armée ! Que de hardiesse ! que de prudence ! Comme sous ses ordres tout se meut avec ensemble et concourt au grand but qu'il se propose !

« Voyez-le dans les plaines d'Hochstet, culbutant l'armée impériale qu'il va détruire à Hohenlinden quelques jours après. — Il franchit successivement les lignes de l'Alza, de la Salza, de l'Enns; en vain l'ennemi s'obstine à défendre les derniers boulevards de l'Empire. Voyez comme il le presse ! avec quelle rapidité il marche vers la capitale ! Rien ne saurait l'arrêter dans sa course ; il dompte tout ce qui est capable de résistance. L'Autriche est forcée; le vainqueur dicte ses conditions. Quelle gloire ! quel triomphe pour nos armées ! quelles scènes d'enivrement pour un jeune officier qui, dans l'intimité du général en chef, est là toujours présent, assistant à tout, voyant naître et se féconder ces grandes combinaisons de la guerre qui, en 25 jours, conduisent nos armées au cœur de l'Empire, aux portes de Vienne, et donnent à la patrie les beaux et triomphants résultats de la convention de Steyer.

« Mais quel retour soudain de fortune ! qui l'eût pensé ? Moreau est banni de France. L'aide-de-camp emprisonné avec son général, puis rendu à la liberté, fut exilé de la capitale. Il dut se retirer dans une modeste habitation qu'il possédait dans le département du Nord. Là s'évanouirent pour lui les rêves de la gloire et de l'ambition. Le présent était bien sombre ; l'avenir plus noir encore, et cependant Guilleminot est sans retour sur lui-même ; il ne voit que Moreau, il n'a de regrets que pour sa grande infortune. S'il gémit, c'est qu'il est touché du triste spectacle de la gloire si pure du vainqueur de Hohenlinden, comme voilée aujourd'hui; c'est qu'il déplore pour son pays la perte d'un tel homme de guerre.

« C'était là l'école des armées du Rhin et de Sambre-et-Meuse, où le dévouement, l'abnégation, le devoir recevaient un culte si pur ; l'exemple des chefs en donnait à l'armée l'admirable et touchant enseignement, et sur les degrés plus ou moins élevés de la hiérarchie militaire, tous étaient animés de ses saintes inspirations.

« Cependant le premier consul devenu empereur se préparait à porter ses armes en Allemagne. L'officier qui, sous la direction de Moreau, avait pris une connaissance si approfondie du terrain que nos armées allaient de nouveau parcourir, ne pouvait échapper à l'œil pénétrant de Napoléon. Il le fit appeler près de lui, l'examina, le chargea de ces reconnaissances qui précédèrent les campagnes d'Allemagne et fixèrent les plans des opérations du grand capitaine. Dès lors la carrière militaire se rouvrit pour Guilleminot et son avancement fut rapide.

« N'attendez pas de moi que je retrace ici les grandes scènes de l'empire; il faudrait une puissance que je n'ai pas pour élever un monument d'architecture digne de montrer à vos regards, sans trouble et sans confusion, en leur lieu, sous leur jour, et dans tout l'éclat qui leur appartient tant et de si grandes choses. Je ne vous parlerai donc pas de cet homme extraordinaire qui de lui seul remplit son siécle, l'étonna de son génie, le comprima de sa puissance, l'éblouit et l'émut de ses fortunes diverses. Je ne vous dirai pas et les villes prises, et les batailles gagnées, et les royaumes détruits, et les anciennes dynasties disparaissant au souffle de la colère de Napoléon ou se relevant de leur chûte aux inspirations de sa clémence. Je ne vous dirai pas tant d'états nouveaux recevant de lui et la vie et le mouvement, et les efforts de l'Europe conjurée contre un seul pays, contre un seul homme.

« Qui ne se rappelle ces coalitions formidables dissipées

une première fois à Wertingen, à Ulm; l'occupation de Vienne, et, vingt jours plus tard, les deux empereurs d'Autriche et de Russie défaits, humiliés à Austerlitz; la Prusse anéantie à Iéna, la Russie vaincue de nouveau à Eylau et à Friedland, et les mémorables entrevues de Tilsitt, et l'empire du monde partagé entre les deux Césars du nord et de l'occident? Je ne veux pas non plus réveiller en vous le souvenir douloureux de ces grandes catastrophes où le héros se montra égal à lui-même, supérieur à la fortune.

« Cependant Napoléon était homme, et l'action de l'homme est toujours circonscrite dans d'étroites limites, quelque grand que le génie le fasse. Aussi fallait-il à cette tête puissante d'autres têtes qui comprissent ses hautes conceptions; aussi lui fallait-il d'autres bras qui fussent les instruments de ses vastes entreprises. Sans ses compagnons d'armes, sans le concours de tout un peuple, Napoléon lui-même eût été frappé d'impuissance. Il en est de ces grands hommes de guerre comme de ces fleuves majestueux qui font l'admiration des voyageurs, et qui couleraient inaperçus si une foule de cours d'eau plus obscurs ne venaient leur apporter le tribut de leurs ondes. Il est donc juste, il est donc utile de dérober à l'oubli le nom de ceux qui ont bien mérité du pays, de les faire comparaître en présence de cette gloire si brillante qu'elle paraît les éclipser toutes, afin d'honorer leur mémoire, de soutenir nous et nos enfants de leur exemple, car les temps d'épreuves peuvent se renouveller.

« Aussi ne dois-je pas craindre de vous rappeler un de ceux qui a pris une part, bien modeste sans doute, dans les triomphes et dans les désastres de l'Empire; mais qui s'est montré plein d'ardeur dans le succés, constant et courageux dans les revers.

« Que d'autres que moi, que ses compagnons d'armes, que ceux qui l'ont vu en Espagne, en Italie, plus tard à

Moscou, à Grosbern, à Dennevitz, à Leipsick, et enfin dans les champs de Waterloo, que ceux là vous disent quel fut dans les combats le lieutenant-général Guilleminot.

« Pour moi, laissant de côté tous les brillants faits d'armes auxquels il prit part durant le cours des prospérités impériales, je n'en rappelerai qu'un seul pris au début du plus grand désastre militaire dont l'histoire ait gardé le souvenir.

« Lorsque Napoléon, qui avait cru conquérir la paix dans la capitale des czars, n'y trouvant que l'incendie et la famine, après un mois passé en attente vaine, pressé par l'approche de l'hiver et l'épuisement des vivres, se décida enfin à sortir de Moscou pour opérer son mouvement de retraite sur Calougha, le salut de l'armée dépendait de sa première rencontre avec l'ennemi.

« Le 23 octobre, le général Delzons était arrivé avec sa division d'avant-garde à Malo-Jarovaletz, position importante qui commandait le passage d'une rivière et la route par laquelle l'armée de Kutusoff, qui opérait sur notre flanc gauche pouvait venir nous arrêter.

Delzons n'envoya que deux bataillons sur les hauteurs de la ville, et passa la nuit avec le reste de ses troupes sur les bords de la rivière de la Louga, pour en garder tous les passages ouverts au gros de l'armée. Mais le 24, au matin, les Russes débouchèrent sur les hauteurs de la ville; les bataillons que Delzons y avait postés furent culbutés, et lui-même tomba mortellement frappé d'une balle au moment où il s'avançait pour les soutenir. Guilleminot prit sa place. Il y eut là un combat acharné qui dura tout le jour. La position était affreuse : derrière nous et du haut des escarpements de la ville, l'avant-garde russe plongeait ses feux sur nos bataillons; au-delà, sur le plateau, toute l'armée de Kutusoff s'avançait en deux longues et noires colonnes, en même temps

que l'artillerie ennemie, profitant des hauteurs qui bordent la rivière, écrasait les nôtres entassés dans le fond d'un étroit ravin. Les circonstances étaient critiques; il s'agissait de vaincre ou de voir fermer à l'armée française tout espoir de salut. Sous un feu plongeant et terrible, sans être ému du danger (il y était fait depuis longtemps), sans se laisser troubler par la responsabilité qui pèse sur sa tête, le général Guilleminot prend rapidement ses mesures, et cent grenadiers sont heureusement jetés par lui dans une église et dans son cimetière, dont ils crenelèrent les murs. Cette église, située à gauche du grand chemin, le dominait, et c'est à cette sage disposition, dit l'historien de la campagne de Russie, qu'on dut la victoire. Cinq fois dans la journée ce poste se trouva dépassé par les colonnes russes, et cinq fois ses coups ménagés et tirés à propos rompirent leurs rangs et ralentirent leur impulsion; puis quand nous reprenions l'offensive, cette position les mettait entre deux feux et assurait le succès de nos attaques. C'est ainsi que 18,000 Italiens et Français ramassés au fond d'un ravin ont vaincu 50,000 Russes placés au dessus de leurs têtes et secondés par tous les obstacles que peut offrir une ville bâtie sur une pente rapide.

« Je n'ai rappelé cette victoire disputée avec tant d'acharnement, où sept généraux et 4,000 Français furent mis hors de combat, que parce qu'elle démontre avec éclat combien Guilleminot, au milieu des plus grands périls, savait conserver cette fermeté de coup d'œil et cette sage prévoyance qui sont le caractère distinctif de toute sa carrière militaire.

« Mais je m'empresse de poursuivre le cours de mon récit à travers les vicissitudes gouvernementales et les catastrophes de l'histoire contemporaine, tant j'ai hâte d'achever ma pénible tâche.

« La restauration avait compris qu'il y allait de sa dignité, de sa sécurité, de ne point tolérer que, sur nos frontières, aux

portes de la France, un principe contraire au sien, un principe ennemi s'élevât et s'affermit sur les ruines de la maison de Bourbon, sur les débris de la branche d'Espagne. Et en ces temps dont je parle, le gouvernement de la France sut trouver en lui la force et la résolution de faire revivre cette vieille politique nationale, la politique française de tous les temps, qui fut celle de Louis XIV comme celle de Napoléon.

« L'intervention armée dans les affaires de la Péninsule une fois résolue, Guilleminot, sous le titre de major-général du prince généralissime, fut chargé de la conduite des armées françaises : c'était tout à la fois une mission militaire et politique. Il sut se montrer à la hauteur de cette double tâche, et en même temps que l'ordonnance d'Andujar, remise au prince dès l'ouverture de la campagne, manifestait avec quelle sagacité, quel esprit de modération il jugeait l'Espagne, ses besoins, ses passions, ses haines intestines, l'impulsion donnée par lui à 120,000 Français agissant simultanément sur toute l'étendue du territoire espagnol, l'ensemble et la précision de ses mesures, le succès de toutes ses combinaisons, couronnèrent dignement et sa réputation et la fin de sa carrière militaire.

« Guilleminot était simple dans ses mœurs, modéré dans ses désirs; son commerce avait un charme dont il était difficile de se défendre, tant les habitudes graves et réfléchies de son esprit étaient heureusement tempérées par une gaîté douce qui prenait sa source dans le calme inaltérable de son ame. Sévère envers lui-même, il était envers les autres d'une indulgence sans bornes. Fidèle en ses paroles, sûr à ses amis, ils l'ont constamment connu toujours le même, également dévoué dans la bonne comme dans le mauvaise fortune, et nous l'avons vu, au début de sa carrière, pour le général Moreau, ce qu'il fut plus tard, en des temps désastreux, pour l'infortuné maréchal Ney.

« Au temps de sa jeunesse, Guilleminot possédait ce courage bouillant, impétueux qui enlève le soldat et brise les résistances; chez lui, l'activité de l'esprit, le mépris des privations et des fatigues, étaient soutenus d'une nature forte et généreuse que les anciens prisaient si haut comme le germe de toutes les qualités guerrières. Plus tard, l'ardeur du jeune officier fit place au calme, au sang froid du chef. Mais ce fut surtout dans cette longue et pénible retraite qui précéda la campagne de France, qu'il développa les talents et les vertus de l'homme de guerre, alors qu'après de si étranges retours de fortune et de si éclatants revers, le découragement, le désespoir triomphaient des courages les mieux affermis, que les plus résolus faiblissaient et se déconcertaient, alors il déploya une rare fermeté et un grand caractère. On le vit à la fois assurer par de sages mesures la subsistance de sa division, maintenir la discipline, raffermir les nôtres épuisés de fatigue, profiter de tous les accidents du terrain pour arrêter les coalisés dans leur marche victorieuse, pour leur disputer chaque jour, à chaque heure, chaque parcelle de cette terre sur laquelle ils s'avancent, laissant ainsi aux nôtres le temps et la possibilité de se retirer, pendant que lui il sait rendre redoutables et funestes à l'ennemi qui le presse, les efforts désespérés de l'arrière-garde de l'armée française. Ah ! il faut le dire, c'est un témoignage que l'histoire doit à l'armée, pendant tout le temps de cette longue et pénible retraite jusqu'aux derniers moments, jusqu'au moment où ces braves furent reçus dans les fortifications de Mayence, la division Guilleminot conserva sa discipline, son ardeur, ses vertus guerrières ; se battant le jour, marchant la nuit pour rejoindre les nôtres, aucun obstacle ne l'a rebutée, aucun péril n'a lassé sa constance; elle est restée inébranlable pour le salut de l'armée et la gloire du nom français.

« Ce ne fut pas seulement dans le tumulte des camps et le

hasard des batailles, que le général Guilleminot eut l'honneur de servir le pays. Un esprit prudent et sagace, une connaissance approfondie de nos vrais intérêts, un jugement prompt et toujours sûr, le rendaient également propre aux sages tempéraments de la politique et à ces déterminations rapides qu'exige en certaines conjectures la bonne conduite des affaires. Aussi le vîmes-nous à Constantinople, pendant le cours de son ambassade, prendre une part active, j'oserai dire prépondérante, dans ces grandes transactions de l'Orient qui enfantèrent le nouvel état grec et posèrent les limites qui continrent alors l'ambition impatiente de la Russie. Il montra pendant huit années, au milieu des circonstances délicates où il se trouva engagé, tout ce que peuvent, pour l'honneur et la dignité de la France, la prudence et l'habileté du négociateur unies à la fermeté, à la résolution de l'homme de guerre. Mais au printemps 1831, l'impulsion donnée au gouvernement ottoman eut quelque chose de trop décidé, de trop hardi pour la politique du jour; Guilleminot fut rappelé, et dès lors il cessa de prendre une part active aux affaires publiques.

« Retiré dans sa petite maison de Chaillot, il coulait doucement ses jours, partagé entre les affections de la famille, les travaux de la chambre des pairs et ses études militaires, qui nous ont valu des œuvres importantes sur l'art de la guerre.

« Loin de troubler la sérénité de son ame, la retraite donnait quelque chose de plus vif à l'humeur douce et enjouée qui lui était naturelle et qui faisait le charme de ses amis, tant lui étaient étrangers ces sentiments d'inquiétude vague, de regrets maladifs qui tourmentent trop souvent les hommes publics, quand au mouvement des grandes affaires succède pour eux un repos subit et forcé.

« Content des autres, heureux de son sort, il se recueillait

dans la solitude, avec plaisir, avec bonheur, je puis le dire. Il méditait sur les choses des temps passés, sur les causes de ces évènements merveilleux qui, durant le demi-siècle que nous venons de traverser, ont étonné le monde ; et nous aimions à l'entendre alors qu'il nous les retraçait; car il disait avec bonhomie, avec précision; ses souvenirs étaient si présents, si pleins de vérité et de sentiment, qu'il semblait dérouler à nos yeux le tableau animé, vivant des grandes scènes de l'histoire contemporaine.

« Sa fin fut calme, ferme, douce comme avait été sa vie. Le flambeau de cette vie si pure s'éteignit comme subitement, et la mort en se présentant à l'improviste fut accueillie du vieux soldat comme un visiteur ordinaire dont l'approche inattendue surprend l'esprit, mais n'étonne pas le cœur.

« Il a quitté ce monde laissant après lui, pour honorer sa mémoire, l'exemple d'une belle et noble fin, de la fin du pieux, du vrai maçon, et l'autorité d'une vie pleine, toute entière consacrée au service du pays.

« Qu'il reçoive en ces moments solennels nos tristes et douloureux adieux, qu'il emporte avec lui et nos regrets, et notre affliction, et notre amour; qu'il repose en paix avec ses devanciers et ses compagons d'armes; que dans les demeures sombres de la mort ils forment tous le saint cortége du grand homme qui fut leur maître, de celui qui porta si haut le respect et la gloire du nom français, de celui pour lequel nous venons de voir le sol sacré de la patrie s'ouvrir avec orgueil, se refermer avec amour pour recevoir et garder à jamais le dépôt précieux de ses restes immortels.

« Ombres saintes des soldats de la république et de l'empire, ombres de nos péres, de nos frères, de nos amis, et toi, ombre majestueuse de Napoléon, toi qui du fond de la

tombe as paru te dresser de toute ta hauteur à la vue de cette France que tu rendis si grande, ah! rassurez-vous, quelque chose qui se passe en ce moment, quels que soient les desseins qui se traînent, quelque péril que nous gardent ces coalitions que cinq fois vous avez pulvérisées de vos foudres de guerre, rassurez-vous; cette mère généreuse qui vous a donné la vie, cette terre de France est toujours féconde; ses enfants portent au fond du cœur votre immortel souvenir; il soutient, il anime, il affermit leur courage; rassurez-vous, ils combattront comme vous avez combattu pour le nom qu'ils portent, ils sauront conserver intact l'héritage sacré de la gloire et de la puissance nationale. Cet héritage sacré, nos neveux le recevront de nous dans toute sa pureté, dans tout son éclat, comme vous nous l'avez transmis. Qu'ils viennent les jours d'épreuves, ils nous trouveront dignes de la France, dignes de nos devanciers. »

(La suite au prochain numéro).

(La suite au prochain numéro).

GRAND ORIENT DE FRANCE.

FÊTE SOLSTICIALE DE LA SAINT-JEAN D'HIVER 1840.

La fête solsticiale du grand orient avait attiré un grand nombre de visiteurs français et étrangers. Les officiers dignitaires et la plupart des membres du sénat maçonnique étaient à leurs postes. Les travaux ont été ouverts par l'honorable frère Tardieu, président de la chambre de correspondance, qui a bientôt cédé son maillet au vénérable frère Bouilly, représentant du grand maître. L'arrivée de ce respectable vieillard a été saluée par de vives acclamations; toutes les fois qu'il honore de sa présence les fêtes solennelles du grand orient, il reçoit de nouveaux témoignages de l'affection de

ses frères. Pourquoi ne possède-t-il pas le titre de grand maître? n'en serait-il pas plus ou du moins aussi digne que tant d'autres maçons, qui doivent leur élévation à leur naissance? Il nous semble, à nous, que les titres littéraires du frère Bouilly valent bien un parchemin.

L'honorable frère secrétaire présente l'analyse des travaux sémestriels du grand orient. Il fait un rapport sur la maison de secours maçonniques, duquel il résulte que cet établissement est en voie de prospérité. Il adresse des remercîments aux loges de la correspondance qui ont toutes mis un empressement admirable à venir au secours des victimes des inondations.

L'honorable frère Bessin, orateur de la chambre de correspondance, a prononcé un discours sur le bonheur; il a présenté son sujet comme devant être le but de l'homme social et de l'homme privé. Ensuite, la parole a été donnée à l'honorable frère de Wentz, rapporteur de la commission des récompenses. Deux grandes médailles d'honneur ont été décernées, l'une au frère Michel qui maintes fois a exposé ses jours pour sauver la vie en péril de plusieurs de ses semblables. Dans le temple même, il y avait des initiés qui lui doivent leur salut. Le nom proclamé de leur sauveur a produit sur eux un effet indicible. L'autre médaille a été offerte au vénérable frère Regnard Brussein, si justement appelé le saint Vincent-de-Paule de la maçonnerie. Cet honorable frère a arraché à la misère et à la mort un grand nombre de malheureux en leur portant des secours dans leur détresse ou au milieu des dangers. Il a sacrifié au soulagement de l'infortune, sa santé, sa fortune, se contentant lui-même du plus strict nécessaire. L'honorable président, frère Bouilly, en remettant à ces dignes maçons la modeste récompense de leurs vertus, a prononcé des paroles si nobles et si touchantes, qu'il a profondément ému tous les cœurs, et fait verser des larmes de joie à tous les assistants.

Que le grand orient continue à faire un aussi noble usage de ses médailles d'honneur, et tous les maçons salueront avec respect les élus qui en seront décorés.

Les travaux ont été terminés par un banquet où ont été portées les santés d'usage.

Souscription maçonnique de Lyon

AU PROFIT DES INONDÉS.

La maçonnerie lyonnaise, qui avait pris en faveur des victimes de l'inondation, une initiative digne de sa haute mission, a vu se réaliser la plupart de ses espérances. Si la commission de secours maçonniques, qui s'était formée dans son sein, avait répondu à l'activité qu'on avait droit d'attendre d'elle; si elle n'avait pas mis une déplorable négligence dans l'envoi de ses circulaires aux loges de la correspondance, sa caisse de secours eût été bientôt remplie. Mais lorsque cette circulaire fut distribuée le grand orient avait déjà fait un appel aux ateliers de son obédience qui lui ont adressé leurs offrandes. Du reste, que ce soit le grand orient ou la maçonnerie lyonnaise qui aient été dépositaires des dons de nos frères, le résultat en est le même, car ces secours sont arrivés ou arriveront à la même destination.

Malgré les circonstances que nous venons de signaler, et qui ont empêché la commission de secours de recueillir tous les fruits de son travail, sa caisse a néanmoins présenté, ou présente de beaux résultats. Ainsi, elle a déjà déposé dans la caisse centrale de Lyon une somme de 3,000 fr., et elle fera bientôt un second versement de la même importance. Elle a aussi envoyé à MM. les maires de Lyon, de Vaise, de la Croix-Rousse et de la Guillotière une grande quantité de meubles et de hardes, recueillis chez les maçons lyonnais. Les magistrats des villes que nous venons de citer en ont té-

moigné à la commission de secours la plus vive reconnaissance.

Au nombre des loges qui se sont jointes à leurs sœurs de Lyon, pour offrir leur obole aux malheureux inondés, nous citerons, en outre de celles de Bordeaux, le *Val d'Amour*, de l'orient de Dôle, l'*Industrie et l'Amitié*, de l'orient de Sablé, les *Amis de la Nature et de l'Humanité* (cet honorable atelier s'est adressé à la *Revue maçonnique)*, orient de Beaune.

Plusieurs autres ateliers ont déposé le montant de leurs souscriptions dans les caisses de secours de leurs localités. De ce nombre est celui de *Saint Jean de Jérusalem*, orient de Nancy, qui, sur la proposition de son vénérable, l'honorable frère Ch. Mandel, notre correspondant, a versé dans la caisse générale une somme de 500 fr. La loge *les Elus*, orient de Saint-Etienne, a aussi remis entre les mains d'un négociant de cette ville la somme de 470 fr., et *la Rose du Parfait Silence* (obédience du Suprême Conseil), orient de Paris, a envoyé une somme de 50 fr. à l'un de ses membres de Lyon.

Enfin, un grand nombre d'ateliers, de la correspondance, qui ont envoyé leurs offrandes au grand orient, ont adressé à la commission maçonnique de secours des lettres où ils expriment leur vive sympathie pour les malheureuess victimes de nos désastres.

Nous sommes heureux d'annoncer à nos frères que la commission maçonnique de secours poursuit activement son projet de bazar. Son honorable trésorier, frère Bergier (1), a déjà reçu plus de 400 objets,—dont plusieurs d'un haut prix,—destinés à être mis en loterie. Nous espérons que nos frères de notre correspondance se laisseront encore gagner par la voix

(1) Rue d'Orléans, 1, aux Brotteaux.

de la charité qui leur tend, pour la seconde fois, une main suppliante. Ce n'est plus de l'argent que nous leur demandons, mais quelques objets de leurs produits ou de leurs industries; ce sont quelques ouvrages fins et délicats comme leurs dames en savent faire. Qu'elles ne craignent point ces respectables dames, dont le cœur s'émeut si vîte à l'aspect de l'infortune, qu'elles ne craignent point de participer à notre œuvre maçonnique! Notre bazar se forme sous les auspices des épouses de quelques-uns de nos frères, et la plupart des ouvrages reçus ont été brodés par elles.

Des billets de loterie seront bientôt distribués dans les ateliers de notre orient; nous espérons que la commission de secours adressera aussi aux loges qui forment notre centre maçonnique un certain nombre de ces billets, afin qu'après avoir contribué à la formation du bazar, elles puissent obtenir quelques lots dont le souvenir seul sera d'un grand prix.

Nous ne terminerons point sans adresser à la commission de secours les éloges qu'elle mérite,—à part la négligence dont nous avons parlé,—pour les soins nombreux qu'elle a apportés dans l'exercice de ses fonctions difficiles. Qu'elle persévère, et nous nous joindrons aux malheureux qu'elle aura puissamment contribué à soulager, pour lui voter des remercîments.

AU RÉDACTEUR DE LA REVUE MAÇONNIQUE.

T.·. C.·. F.·.,

A la nouvelle des désastres occasionnés dans nos contrées par les dernières inondations, nos frères de l'orient de Bordeaux furent douloureusement émus. Ils saisirent avec empressement cette occasion de témoigner à la maçonnerie lyon-

naise leur vive et fraternelle sympathie en votant spontanément des secours pour nos pauvres inondés.

Plusieurs frères de Bordeaux ont envoyé leur offrande au grand orient de France, d'autres ont déposé la leur au bureau des journaux de la localité; je vous remets la liste de ceux qui se sont adressés directement à moi, ainsi que l'état des sommes qu'ils m'ont envoyées. Je regrette de ne pouvoir transcrire ici les Pl.·. qui accompagnaient les dons; toutes respirent la sympathie la plus touchante, la fraternité la plus sincère; donner ainsi c'est donner deux fois.

La loge du *Triangle*, orient de Bordeaux.	100 f.
La loge *Ecossaise des chevaliers de Saint-André d'Ecosse*.	60
La loge la *Candeur*.	50
Le souverain chapitre des *Francs Chevaliers de Saint-André d'Ecosse*.	20
	230

Total deux cent trente francs, que j'ai mis à la disposition de la commission instituée par la maçonnerie lyonnaise.

Veuillez insérer dans votre prochaine livraison ce témoignage rendu aux nobles et généreux sentiments de nos frères de Bordeaux, vous obligerez votre bien affectionné frère,

FINIELZ,
Grand maître fondateur du Conseil philosophique de la vallée de Lyon.

—La loge le *Parfait Silence*, orient de Lyon, célèbrera sa fête solsticiale d'hiver le 31 janvier. La *Sincère Amitié*, du même orient, a fixé la sienne au 7 février suivant.

— Le défaut d'espace nous oblige à renvoyer notre article sur les théâtres à notre prochaine livraison qui paraîtra sous peu de jours.

CONDITION PRÉSENTE

DES FEMMES.

PRÉPARATION SOCIALE DE LEUR AVENIR (1).

Tout ce qui est juste et utile, moral et vrai, tout ce qui peut éclairer les hommes et améliorer leur sort, fait essentiellement partie du domaine que la maçonnerie exploite au profit de l'humanité. Ce sera donc envisager sous l'un de ses mille points de vue le grand but maçonnique que de critiquer et de tenter de résoudre les principales questions qui résultent de l'état moral dans lequel vit actuellement le monde profane. Aujourd'hui nous voulons traiter de l'agent le plus puissant de la civilisation après l'homme,—puissance méconnue et atrophiée, — de la source la plus pure et la plus abondante de la félicité terrestre, — félicité perdue et changée en douleurs, —du créateur le plus efficace de la paix, de l'union vivifiante, — créateur métamorphosé en démon de discorde, — nous voulons parler de la femme.

(1) Discours prononcé au chapitre de la loge *Henri IV*, orient de Paris, dans sa dernière fête solsticiale.

Notre pensée n'est pas de dérouler sur l'avenir des femmes un système plus ou moins nouveau. Nous laisserons dans les livres profonds qui les renferment les théories conçues, à ce sujet, par les Thomas Morus, les Campanella, les Fontenelle, et leurs successeurs Saint-Simon, Owen, Fourier. Nous voulons seulement rappeler l'attention de nos frères sur les malheurs qui pèsent sur la condition actuelle des femmes, sur les maux infinis que cette condition injuste répand sur le monde; puis, examiner avec vous, nos frères, si, en prenant la société telle qu'elle est, en y mettant en pratique les notions de vérité et de justice le plus généralement admises, on ne réussirait pas à opérer, au profit de la femme et de l'union conjugale, des réformes d'une extrême importance.

Mais d'abord, afin de juger sainement, laissons de côté l'opinion que notre qualité de maçons nous impose ; osons détruire le prisme d'illusions à travers lequel nous nous plaisons à regarder la femme; passons sous silence quelques belles exceptions, parce qu'elles sont malheureusement trop peu communes, et voyons comment la grande majorité des femmes est considérée par la grande majorité des hommes.

En thèse générale, les hommes n'accordent aucune valeur sociale aux femmes. Avant leur mariage, elles ne doivent s'occuper que d'elles-mêmes. Quand elles ont acquis le titre d'épouses, il leur est interdit de songer à autre chose qu'à leurs enfants, aux soins du ménage et au travail que leur position leur impose. — Chaque homme n'a foi qu'en la vertu de la femme à laquelle il est attaché. Il doute de la vertu absolue de toutes les autres. — Pour les meilleurs d'entre les hommes, la femme est un compagnon de vie plus ou moins agréable, mais elle n'est presque jamais l'objet d'une passion constante. Pour tous les autres, elle n'est qu'un jouet, un moyen d'assouvissement de désirs brutaux, ou un instrument de spéculation égoïste. — Voilà la vérité, vérité

hideuse sans doute, mais que ne contestera aucun homme arrivé à quarante ans, avec la triste expérience de la vie.

Voyons à présent ce que sont les femmes de nos jours: méritent-elles d'être ainsi frappées à tout âge de nullité sociale? Ne sont-elles capables que des soins du ménage, et du labeur commercial ou industriel? Sont-elles, en général, dépourvues du sentiment de la vertu absolue; en d'autres termes, sont-elles généralement aptes à résister, dans toutes les circonstances de la vie, à de puissantes et corruptrices séductions?—Par leur mérite, leur instruction, ou à défaut de mérite et d'instruction, par l'élévation et l'énergie de leurs pensées, peuvent-elles fournir au cœur et à l'esprit de l'homme intelligent, et sérieusement épris d'amour, un aliment suffisant et durable; ou, au contraire, est-il dans leur nature actuelle d'être en quelque sorte les victimes obligées du mensonge, de la brutalité et de la spéculation?

Il faudrait un gros volume et non une imparfaite esquisse pour mettre en saillie les qualités, les vices de la femme, les principaux mobiles de sa conduite, et toutes les circonstances déterminatives de son existence. — Entrons toutefois dans un examen rapide de la femme aux diverses époques de sa vie.

Si l'on dirige mal l'instruction et l'éducation des jeunes gens, c'est cent fois pire à l'égard des jeunes filles. Si on leur donne de l'instruction, elle est toute superficielle et ne fournit aucune nourriture à leur ame ni à leur esprit. Le travail d'intelligence qui développe et grandit les facultés, reste donc à-peu-près nul en elles, et laisse s'étioler l'originalité et la force de leur conception. — Sous le rapport de l'éducation, elles subissent les fatals effets du cercle vicieux dans lequel le monde des femmes se meut aujourd'hui. Quand elles ont grandi sous l'empire d'une mauvaise éducation, leurs enfants en subissent la funeste conséquence. Maîtresse de pension ou mère de famille, la femme est impuissante à fixer dans le

cœur et dans l'esprit de ses élèves les sentiments distingués, l'énergie qu'elle-même ne comprend pas. Elle est incapable de leur indiquer les écueils de la vie, parce que après les avoir heurtés, elle est toute prête à s'y laisser jeter encore par une autre voie. Elle ne saurait tracer à ses élèves les principes généraux d'une règle de conduite invariable, parce qu'elle-même ne se sent pas la force de rester fidèle en toute occasion à ces principes. S'il y a beaucoup de faux grands hommes, croyez qu'après un examen sévère des femmes, en général, on en trouverait peu qui fussent vraiment douées de force et de grandeur.

L'instruction, telle qu'elle est aujourd'hui donnée à la femme, ne lui fournit donc ni science réelle, ni force d'intelligence, ni rectitude de jugement. Quelquefois, par surcroît de fatalité, elle la fait se méconnaître elle-même, en lui donnant de folles présomptions, une fatuité qui n'est qu'un malheur nouveau. Après son éducation, elle est sans connaissance du monde dans lequel il lui faut entrer; pour toute boussole, elle a les mots de vertu, de sagesse, dont le sens même est inintelligible à son âge. Mais si on ne lui a pas enseigné le cœur humain, si on ne lui a pas montré les piéges qu'on ne manquera pas de lui tendre, en revanche elle sait minauder, arranger gracieusement sa toilette, et dire agréablement mille jolis riens; elle est déjà sur le chemin de la vanité, de la futilité. — Elle brûle du désir de paraître, d'être remarquée. La tête exaltée par un sentiment indéfini, elle tend les bras à un époux inconnu, et la simplicité candide de son cœur lui montre, après les épousailles, un paradis sans fin, dont elle se croit la possession garantie par cela seulement qu'elle se sent pleine d'amour.

Pauvre jeune fille, c'est ainsi que, guidée par d'ardents désirs, conçus dans ton innocence, tu pénètres dans le monde! Au lieu d'être prévenue contre les dangers qui vont t'as-

saillir de toutes parts, tu les ignores, et en allant au devant d'eux tu cours à ta perte !

En effet, à peine une naïve et douce vierge a-t-elle paru timidement sur le théâtre du monde, que de toutes parts des sourires perfides l'ont accueillie ; jeunes et vieux méditent d'en faire leur proie. Ce démon de la vanité, ce désir de connaître, qui doivent la perdre, sont surexcités en elle au plus haut degré. La flatterie, les compliments mensongers ou au moins ridiculement outrés, l'assiégent partout. Vingt hommes à la fois s'ingénient à trouver la perfidie qui pourra la faire tomber dans leurs piéges. On enflamme son cerveau ; on fait mille serments trompeurs ; on lui garantit l'éternité de bonheur que son ame se plait à rêver. Heureusement sa mère est là, remplissant son rôle le plus vrai, cherchant à éconduire les suborneurs, répondant pour sa fille, lui donnant des conseils qu'elle ne lui a malheureusement pas appris à comprendre. Enfin, à travers la tempête, on atteint le mariage ; si ce n'est point un port assuré, c'est du moins un abri provisoire.

Mais, en regard d'un certain nombre d'arrivages heureux, que d'affreux naufrages à constater ! que de barques sont parties ornées de guirlandes, chargées des plus riantes espérances ! que les voyageuses en étaient belles et confiantes !.... cependant l'ouragan des passions honteuses ou insensées a éclaté sur elles, les a battues et brisées ; la flétrissure, la mort ont terminé le voyage !

C'est que le mot d'amour, le plus beau, le plus sacré qu'une bouche humaine puisse prononcer, est aussi de tous les mots le plus dégradé, le plus traîtreusement employé. C'est que le mariage, institution la plus grave et la plus sainte de toutes celles que l'homme pratique, est aussi celle qui est le plus odieusement et le plus impunément profanée. Ces deux mots ne servent que trop souvent à masquer les embûches dans

lesquelles une trame perfide fait tomber de trop crédules victimes.

Sans le comprendre en aucune façon, toutes les jeunes filles brûlent d'arriver au mariage. Mais notre siècle en est venu au positivisme le plus abrutissant. Pour bien vivre, il faut de l'argent ; quand on n'a pas de l'argent, il faut en trouver ; or le mariage est classé en tête des moyens faciles de s'en procurer. Malheur donc à la jeune fille qui n'a pas une dot à présenter pour faire accepter l'offre de tout son être ! Les hommes riches la dédaignent ; ceux qui veulent devenir opulents la repoussent aussi; puis, elle, que sa mauvaise éducation et son instruction manquées ont rendue ou laissée vaniteuse, n'est pas empressée de s'unir à l'homme sincère et vertueux, mais pauvre et simple qui lui demande sa main. La voilà donc cherchant au milieu du monde, l'amour, le mari désirés; pleine de confiance en elle-même, le cœur rempli d'espoir, elle ne doute pas que ses vœux ne soient réalisés, et c'est au milieu d'un redoublement d'illusions qu'elle va donner, tête baissée, dans les piéges d'un jeune fou qui s'étudie à faire des dupes, ou d'un fils de famille qui avait besoin d'un hochet, ou d'un vieux financier, aux sens blasés, auquel il fallait un stimulant.

C'en est fait de ses illusions, de ses rêves de bonheur, c'en est fait de son avenir !.... En échange de tout son naïf abandon, des torrents d'amour que son cœur déverse, elle ne trouve que mensonges calculés, passions brutales et flétrissure. Désormais le monde la repoussera ; des femmes adultères la fuiront comme impure; il n'y aura chez beaucoup d'autres femmes, auxquelles il ne manque ordinairement qu'une occasion de faillir comme elle, il n'y aura aucun accent de pitié.— Et les hommes !.... Ils maintiendront cet accablant anathème ! Celui qui aura usé quinze ans de sa vie dans de honteuses orgies, qui aura épuisé toute sensation d'amour et de plaisir avec dix maîtresses qu'il aura successivement dé-

bauchées et trahies, celui-là, voulant faire ce qu'on appelle une fin, se donnera bien garde d'expier ses fautes en offrant un appui tutélaire et réparateur à la jeune fille trompée dans son premier amour. Il lui faudra une vierge, et nos mœurs sont ainsi faites, les femmes ont si peu le sentiment de leur valeur et de leur dignité, que la vierge sur laquelle il aura jeté son impudique prétention, n'aura pas horreur de cet homme, surtout s'il est riche, et qu'elle ira, au contraire, avec une quiétude insensée, lui demander l'amour qu'il ne peut plus ressentir, de purs embrassements dans lesquels il ne doit plus trouver de plaisir.

Une veuve de deux maris, — qu'elle avait épousés non par amour, mais seulement par ambition ou calcul, auxquels par conséquent elle s'était vendue et livrée, comme si elle eût été une statue, — une veuve trouvera un troisième époux, et le monde jugera tout naturel le consentement de ce dernier. Les nouveaux époux seront choyés, honorés.

Mais qu'un homme vienne à connaître une fille pauvre, séduite naguère et abandonnée par son perfide suborneur; qu'il ait reçu la confidence de ses peines accablantes; qu'elle ait versé dans son sein consolateur les larmes brûlantes d'une honte imméritée; que par une longue appréciation de ses qualités il lui fasse justice, et repousse de son front une marque infamante; qu'il se dévoue à elle et l'épouse, oh ! alors il n'y aura pas dans le monde assez de blâme pour cette vertueuse action ; on ne trouvera pas des châtiments de répulsion assez forts à infliger à cet homme, et l'on s'acharnera sur lui pour qu'il courbe le front que sa conscience lui dit de porter bien haut.

Voilà les préjugés, voilà les jugements du monde !

Et maintenant, quel sera notre effroi quand nous songerons à la jeune fille, née pauvre, élevée sans instruction, sans aucune éducation, qui reste sans famille à vingt ans, et qui

n'a pour vivre que le produit du travail de ses mains? Ne sera-ce pas rendre, à juste titre, le monde maudissable, que de dire que, dans les grandes villes, cette infortunée ne réussira pas à faire fructifier son travail pour qu'il suffise à ses besoins impérieux ? Elle gagnera peut-être assez pour se procurer une mauvaise nourriture, mais il ne lui restera rien pour se vêtir et se loger. Elle vivra donc en proie à la misère, puis le besoin la fera succomber aux séductions dont on l'aura environnée, ou aux menaces qu'on lui aura faites. Oui, aux menaces ! cela est positivement vrai. Dans les villes manufacturières, les ouvrières sont souvent à la merci de celui qui fait travailler ou même du commis qu'il emploie. Sous peine de manquer de travail, c'est-à-dire sous peine de mort, il faut qu'elles deviennent les maîtresses de l'exploitant ou de son subordonné..... C'est ainsi que l'infamie voit s'agrandir de jour en jour le nombre des victimes frappées de son sceau. Une fois précipitées sur la pente de cet abîme infernal, comment s'arrêteraient-elles quand nul secours ne leur vient, quand nulle main bienfaisante ne s'étend vers elles, quand elles n'entendent de toutes parts que des voix de réprobation ? Elles entrent donc de plus en plus dans la corruption, et un malheureux événement, survenant à l'encontre, donne aux maisons de débauche le moyen de choisir parmi elles les recrues qu'il leur faut !.....

Examinons maintenant le sort de la femme mariée. Prend-elle une part directe à l'action sociale ? Non. L'infériorité de son instruction, la futilité de son éducation, la faiblesse de son caractère la rendent impropre et inintelligente pour tout travail social. Elle pourrait rendre un grand service à la civilisation, au bonheur général, en dirigeant avec habileté l'éducation de ses enfants, en leur inculquant des idées qui leur épargnassent plus tard des fautes et des peines ; mais nous l'avons dit, *et nous parlons toujours en général*, elle en

est incapable. La femme qui s'élève le plus haut, joint à la direction du ménage une participation aux affaires commerciales, et c'est tout.

Quant aux rapports intimes avec le mari, ils se modifient d'une manière déplorable après quelques années de mariage. L'habitude a fait tomber le prestige plus ou moins enchanteur qui avait, peut-être, saisi les époux au jour des noces. Alors, pour maintenir l'équilibre de la balance conjugale, il faudrait que la femme eût la science, l'habileté, le jugement, le développement d'intelligence dont nous avons vu que sa première jeunesse la laissait à jamais privée. Il faudrait qu'elle fût à peu près l'égale de l'homme, et cela n'arrive que trop rarement. Aussi, l'indifférence de l'époux survient peu-à-peu. Manquant dans son intérieur de l'aliment moral et intellectuel dont il a besoin, il cherche à s'en procurer ailleurs; il se rejette sur d'autres passions, ou bien encore il se résigne péniblement à une vie froide et décolorée. Si c'est par une spéculation de l'un ou de l'autre des époux, par suite de convenances mondaines que le mariage eut lieu jadis, ce refroidissement, cette indifférence éclatent bien plus promptement encore.

En aucun temps, l'égide du mariage ne suffit à préserver la femme des tentatives de la séduction. Pour bien des hommes, au contraire, la dépendance même dans laquelle elle vit est un puissant attrait. A ceux-là, sans doute, il semble de meilleur goût de faire deux dupes à la fois, en jouant deux rôles différents, l'un envers la femme, l'autre envers le mari. Douée déjà d'une certaine expérience de la vie, la femme mariée devrait pourtant savoir préserver son repos de toute atteinte. Chargée de devoirs sacrés, il lui faudrait, avant tout, en garder le souvenir, les accomplir avec résignation, et repousser, au nom de sa propre dignité, tous les exemples d'infidélité, même ceux dont son mari se serait

rendu coupable envers elle. Une éducation sérieuse aurait dû lui tracer à l'avance cette noble conduite, lui inspirer tout le courage nécessaire contre les déceptions et les douleurs, et lui donner l'énergie utile contre les trames dans lesquelles on l'enserre. Alors les séducteurs seraient déjoués. Mais hélas! il en est autrement. La séduction sait s'entourer de charmes, de prestiges mensongers ; elle rencontre trop souvent des femmes faibles de volonté, dépourvues de perspicacité, crédules, faciles à émouvoir, désarmées contre leurs propres passions, toutes désorientées, en un mot, au milieu du champ de bataille qu'on nomme la vie. La séduction leur montre dans le lointain un avenir plein de bonheur ; elles s'y laissent conduire !.... Au réveil tout a disparu ; l'horreur du néant les entoure, il ne leur reste plus rien, pas même leur propre estime!... Et dans ces myriades de faits d'adultère, des bizarreries indéfinissables viennent se produire. On voit des femmes trahir des époux dont elles sont adorées, et cela pour se livrer avec le plus joyeux abandon à des hommes qui ne leur portent aucun amour, qui sont en tous points de beaucoup inférieurs à leurs maris, et fort indignes de la préférence capricieuse qui leur est accordée. Toute explication qu'on essayerait de donner de cette brutale monstruosité ne saurait être qu'avilissante pour le sexe.

Dans l'âge mûr, les femmes voient leurs défauts de la jeunesse prendre un développement toujours de plus en plus grave. Si la haine les saisit, ses effets sont terribles. A cette époque aussi, leur volonté s'attache plus volontiers à des inutilités, et devient d'une ténacité indomptable : leurs caprices, quelque ridicules qu'ils se montrent, sont des arrêts qu'elles tiennent à voir exécuter. C'est alors qu'elles se créent à elles-mêmes de grandes afflictions, et qu'elles sèment le trouble dans les familles où une paix profonde avait toujours régné.

Au déclin de la vie, la femme la mieux favorisée, celle

que sa fermeté ou le hasard a conduite saine et sauve à travers les chemins difficiles de la vie, sait à peine apprécier avec justesse le bien et le mal qui lui sont échus, et dire avec netteté comment elle a réussi à conquérir le premier et à éviter le second. La femme que la misère, la séduction ont frappée et flétrie, achève d'user avec langueur une existence depuis bien longtemps dénuée de tout charme, de toute poésie, et de toute considération.

Telle est donc la condition actuelle des femmes, qu'examinées dans leur ensemble on ne les voit, à aucune époque de la vie, jouir paisiblement de la part de félicité personnelle et d'influence sociale qui leur appartient de droit. Au lieu d'assurer la paix au cœur de l'homme et la quiétude à son esprit, au lieu de créer et de maintenir le bonheur de l'humanité, elles ne produisent bien souvent que la fièvre du doute, la douleur de la déception; elles ne répandent et ne perpétuent dans le monde que les germes dissolvants de la haine et d'une démoralisante corruption. Sans vouloir attribuer à la femme le rôle de législateur ou de membre de l'Institut, nous croyons cependant qu'elle n'est pas faite pour rester toujours victime et reléguée au bas étage de la civilisation. Bien des rois envient le génie des Catherine et des Elisabeth; plus d'un guerrier se féliciterait des succès de Jeanne d'Arc; bon nombre d'académiciens voudraient avoir la plume de George Sand, et nous sommes convaincu qu'il a existé et qu'il existe encore plus d'une Lucrèce. Il y a donc chez les femmes tout ce qu'il faut pour qu'elles arrivent enfin au degré de dignité et à la puissance qui leur appartient. Que par la régularité de leur conduite unie à l'énergie, à l'élévation de leur pensée, et à une suffisante élaboration de leur intelligence, elles se donnent la force du raisonnement, la considération de l'instruction, la noblesse de la fermeté, l'autorité d'une vie irréprochable; qu'elles

parviennent à comprendre la partie morale des questions sociales, et elles plairont de plus en plus à leurs maris. La période d'indifférence, de déchéance dans laquelle nous vivons, sera bientôt une exception, et les femmes auront acquis une influence réelle qui deviendra un vigoureux agent de civilisation. Que la modestie, une gravité suffisante remplacent en elles une fatigante loquacité, une vanité ridicule, un esprit de futilité désespérant, et la séduction aura peu de prise sur elles : bien des larmes, bien des regrets leur seront évités ; alors aussi, elles comprendront mieux l'éducation de leurs filles et leur assureront, par leurs sages leçons, les profits d'une sage expérience; elles en feront des filles et des épouses agissant tout autrement que beaucoup de demoiselles et d'épouses de nos jours. Que la misère enfin cesse de faire de la corruption une nécessité aux filles pauvres, et bientôt la société changera de face. Des tiraillements douloureux, des maux sans nombre seront à jamais détruits.

Mais par quels moyens arriver à des résultats si importants? Recherchons les causes de l'infériorité des femmes, et nous leur trouverons les premiers remèdes. Remarquons, tout d'abord, que la femme ne contribue à sa propre existence, et aux actes bons ou mauvais qui en découlent, que comme agent essentiellement passif. Ce sont les hommes qui la poussent partout où elle va, ou bien ce sont eux qui lui ont inculqué les idées auxquelles elle obéit. Ils sont maîtres de son éducation et de son instruction ; ils font les lois sociales qui la laissent dans la misère; ils sont ses corrupteurs. Leur action est donc double, c'est-à-dire gouvernementale et individuelle.

Considérée sous le rapport gouvernemental, cette action devrait consister, en premier lieu, à généraliser, élever et solidifier l'instruction des femmes, à créer pour elles un bon système d'éducation ; en second lieu, à leur assurer le né-

cessaire de l'existence, en leur attribuant, même à l'exclusion des hommes s'il le fallait, le monopole d'un grand nombre de travaux légers ; enfin à admettre le divorce par jugement, lorsqu'on serait convaincu qu'il ne tournerait pas au profit du caprice, de la débauche ou d'un nouveau genre de spéculation.

Prise sous le point de vue individuel, l'action des hommes sur les femmes devrait consister, d'abord, à régler, avec la sollicitude la plus soutenue, comme pères, frères ou maris, leur direction morale, et à donner à leur éducation le complément de la pratique; puis, à faire en sorte qu'à l'avenir, nul homme ne se rendît coupable envers les femmes du monde de ces actes de flagornerie et de corruption dont nous avons sans cesse à déplorer de nouveaux et de nombreux exemples.

Vraiment, quand on se place de sang-froid en face de ces scandales, et qu'on en examine à fond les circonstances et les résultats, on ne comprend pas comment le monde ne trouve à chaque fait nouveau, que des rires insultants pour réponse. Quoi ! un voleur rencontrera une femme égarée dans un bois ; il lui persuadera qu'il va la reconduire dans le bon chemin, et au lieu de cela, il l'attirera dans un endroit plus écarté et la dépouillera de ses bijoux ; ce voleur sera poursuivi, arrêté, jugé, condamné..... et vous laisserez aller non seulement impuni, mais encore triomphant, honoré, l'homme qui, par d'indignes manœuvres, de faux serments, une trahison infernale, aura séduit une jeune fille innocente ! vous saurez que le séducteur est pére, qu'il a abandonné son enfant à l'ignominie, qu'il lui refuse le pain qu'il lui doit, et tout votre mépris tombera sur qui ? sur la pauvre mère, sur le malheureux enfant qui n'avait pas demandé à son père le don d'une vie déshonorée dès le premier jour par un inique préjugé !... Et pourtant le

voleur de bijoux a-t-il commis un préjudice comparable à celui qui résulte d'une séduction? L'argent se remplace, mais qui rendra à la jeune fille ses rêves purs et dorés, la paix de son ame, l'honneur de son nom? L'enfant abandonné trouvera à vivre ou par sa mère ou par l'hospice, mais qui lui donnera ce nom dont il manque, et sans lequel il entendra jusqu'au lit de mort résonner à ses oreilles cette injure que l'on croit sanglante : « bâtard, bâtard!... »

Dans une famille tout heureuse encore des suites d'un mariage récent, un étranger obtient droit d'entrée, et sans autre prétexte qu'un caprice, il s'acharne sur les traces de l'épouse, épie toutes ses paroles, toutes ses démarches, pénètre dans les secrets de son ame, travaille jusqu'à ce qu'il ait réveillé en elle un vice assoupi, ou fait naître un désir impur. Il est là sans cesse aux aguets, mettant à profit les moindres occasions. Semblable à ce serpent de la tradition populaire, qui, par l'effet d'une fascination invincible et d'un souffle empoisonné, attire dans sa gueule béante le rossignol qui n'a pu finir son chant d'allégresse, le séducteur reste en embuscade jusqu'à ce que l'impression de ses poursuites détruise les derniers efforts de la déplorable faiblesse de la femme. Eh bien! quand elle a succombé, quand le traître proclame sa victoire, en même temps que le déshonneur de l'épouse et du mari, quand il a secoué la honte sur toute la famille, le monde rit encore aux dépens des malheureux dont il a causé la désolation.

Mais prenez à part les séducteurs impudents ou les rieurs mal avisés; faites semblant de vous en prendre à leur sœur, à leur fille, à leur épouse, oh! alors ils invoqueront bien haut les lois de l'honneur et de la probité, ils voudront cent fois votre vie en expiation du mal dont vous les aurez menacés, et le danger passé pour eux, ils recommenceront leurs débauches ou leurs moqueries de la veille.

Oh ! mes frères, condamnons de toute la puissance de nos paroles ces instruments de désolation. Arrachons le voile dont se couvrent des opinions injustifiables et une indulgence incompréhensible. Habituons-nous à considérer les actes pour ce qu'ils sont et à les appeler par leurs noms. Séduire une jeune fille riche ou pauvre, belle ou dépourvue de grâces, et l'abandonner ensuite, sans raison, est une profonde immoralité, une atroce cruauté ; c'est un crime de lèze-société, un assassinat moral qu'une loi juste devrait sévérement punir. Abandonner, en quelque circonstance que ce soit, l'enfant qu'on a mis au monde, c'est une monstruosité qui ravale le coupable au dessous de la brute et le rend indigne de toute pitié. Corrompre par divertissement l'épouse d'un autre homme, briser le lien moral qui l'unit à lui, enlever au mari jusqu'à la certitude que ce soit ses propres enfants qu'il embrasse, ravir à cette femme l'estime même de ceux à qui elle donna le jour, oh ! c'est une barbarie pire que celle de l'incendiaire qui anéantirait par le feu le seul asile de la famille.

Les maçons ont institué dans leur sein un ordre mystique destiné aux femmes. Ils les appellent à leurs fêtes, ils leur rendent l'honneur et le respect qui leur sont dûs; c'est que les maçons les apprécient et les traitent dignement ; ils savent qu'en dépit de leur faiblesse morale et de leurs défauts, les femmes recèlent dans leur cœur et dans leur esprit de grandes qualités. Eh bien ! mes frères, mettons dans nos rapports avec le monde profane toute notre ardeur à faire considérer telles que nous les avons dépeintes, et à faire pratiquer, comme la morale et la justice veulent qu'elles le soient, les relations de l'homme et de la femme. Condamnons hautement les actes immoraux et criminels, et surtout, appuyant nos paroles de notre propre exemple, soyons conséquents avec les principes de loyauté, d'honneur et d'humanité que nous professons. Gardons-nous de faire ce que tout le mon-

de, dans le secret du cœur, s'accorde à trouver blâmable, et ce que, cependant, une lâche indulgence fait mal à propos excuser. Tout en gémissant des graves imperfections des femmes, telles qu'une mauvaise instruction, le manque d'éducation, et une atmosphère corrompue les ont faites, en général, soyons un appui assuré pour celles qui ont de bonnes résolutions ; soyons miséricordieux pour les autres. Souvenons-nous du Christ et de ces paroles, vraies de nos jours comme au premier siècle : « Que celui qui est sans péché jette la première pierre! » et de celles-ci : « Allez et ne péchez plus ! » Que les femmes trouvent en nous, comme citoyens, des amis respectueux ; comme pères, des guides attentifs et éclairés; comme maris, des compagnons patients et dévoués ; que notre exemple crée de nombreux imitateurs, et bientôt une douce harmonie, un bonheur réel se répandront sur la terre. La femme se trouvera toute préparée pour l'avenir que la rénovation sociale lui réserve, et le triomphe des principes moraux que nous venons de développer étant désormais assuré, elle sera alors, sans emphase ni mensonge, la plus belle moitié du genre humain.

Antide MARTIN.



DES

HAUTS GRADES MAÇONNIQUES.

Nous avons passé en revue, il y a peu de jours, dix-huit grades maçonniques, et c'est à peine aujourd'hui si nous nous rappelons les titres de quelques-uns d'entr'eux. Ce fait seul renferme, contre la plupart de ces grades, une accusation de superfluité dont on aura de la peine à les défendre.

En effet, si les titres de tous ces grades ne peuvent se graver dans la mémoire, comment leurs mots *de passe*, leurs mots *sacrés*, leurs signes, etc., pourraient-ils s'y ranger par ordre, de manière à être répétés sur le seuil du temple à l'oreille d'un *couvreur*, qui a son *Parfait tuileur* sous les yeux ou dans sa poche? Nous avons donc eu raison de dire, dans notre premier article sur cette matière, que nous n'avions pas la prétention de justifier tous les hauts grades maçonniques des reproches d'inutilité qui pèsent sur eux. Aujourd'hui, plus que jamais, nous croyons qu'il faut se borner à la pratique de ceux que le temps et l'usage ont consacrés, et considérer les autres comme de simples documents historiques.

Après quelques appréciations sur les trois grades symboliques, nous avons vu ceux de *Maître Secret*, de *Maître Parfait*, de *Secrétaire Intime*, de *Prévot et Juge*, d'*Intendant des Bâtiments*, de *Maître Elu des Quinze*, de *Sublime Chevalier Elu*, de *Royal-Arche*, de *Grand-Maître Architecte*, de *Prince de Jérusalem*, de *Chevalier d'Orient et d'Occident*, sacrifiés par le grand orient en 1786, et ceux de *Maître Elu*, de *Maître Elu des Neuf*, de *Grand Ecossais*, de *Chevalier d'Orient* et de *Rose-Croix*, ayant seuls le privilége de former l'échelle des hauts grades du rit français. Nous savons

sur quel thème absurde et révoltant est établi l'*Elu*; l'*Ecossais* est entièrement catholique, puisque ses symboles sont l'onction du récipiendaire et la communion sous les deux espèces; le *Chevalier d'Orient* nous a offert quelque intérêt, parce que son historique de la délivrance des Hébreux par Zorobabel, nous a rappelé l'histoire plus attachante de Moïse; mais le *Rose-Croix* seul a frappé notre esprit et captivé toute notre attention par sa haute importance. Aussi est-ce le seul qui ait conservé une partie de son antique renommée, et qui brille encore de quelqu'éclat aux yeux des maçons éclairés. Le prix qu'on attache à l'*Elu* et au *Chevalier d'Orient* ne consiste que dans leurs cordons, et ces cordons n'excitent guère plus le respect et l'admiration, que ces rubans qui flottent aux chapeaux des conscrits. Quant au *Grand Ecossais*, il n'a pas même pu conserver sa couleur. Si les grades de Rose-Croix et de Kadocsh ont seuls résisté à l'action dévorante du temps, il ne faut point en chercher la cause dans leur cérémonial ou l'ordonnance de leurs travaux, car ce sont leurs spécialités religieuses et politiques qui les ont fait survivre, tandis que les autres disparaissaient sous le poids de leur banalité; c'est le bon sens qui a sauvé les uns et fait justice des autres.

En effet, les trois grades symboliques embrassant les droits et les devoirs de l'homme, celui de Rose-Croix étant consacré à la religion, et celui de Kadosch embrassant les hautes connaissances humaines, les autres ne pouvaient être que des exubérances et disparaître dans le frottement continuel de la vérité et de la raison.

Un vide immense existait entre le troisième grade symbolique et le grade de Rose-Croix; nous y avons jeté à la hâte quelques appréciations morales et historiques. Mais notre ouvrage n'est point achevé, car nous ne sommes qu'au 18e degré et il faut que nous arrivions au 33e. Notre courage

ne faillira pas, car la patience du lecteur nous soutiendra.

Le 19e degré, — *Souverain Pontife ou Sublime Ecossais*, est, comme le précédent, entièrement religieux; mais avec cette différence que le *Rose-Croix* représente la première phase du christianisme, tandis que le *Souverain Pontife* est l'image de la dernière. Il y a entre eux toute la distance qui sépare l'apostolat du papisme, Jésus de Léon XII. L'auteur qui nous a servi de guide dans le labyrinthe des hauts grades, le frère Vassal a vu dans les allégories et les symboles de ce grade, une amère critique contre le catholicisme intolérant, et il a cru y remarquer des traces de protestantisme. Nous pensons, nous, que ce grade est le tableau fidèle du catholicisme dans toute sa puissance, son orgueil et son ambition du moyen-âge, comme celui de Rose-Croix représente l'époque de mysticisme, de désintéressement et de candeur de la primitive Église.

Au reste, voici les principales allégories de ce grade.

Le temple n'est éclairé que par une seule lumière qui part de l'orient; c'est le symbole de ce vaste foyer d'intelligence et de sciences religieuses qui éclaire et embrase tout le catholicisme. Le président porte le titre de trois fois puissant par allusion aux trois couronnes qui forment la tiare; un bandeau bleu d'azur, orné de douze étoiles, ceint son front. Cet ornement était porté par les grands prêtres et représentait la puissance céleste; les étoiles dont il est orné indiquaient sans doute les douze mois de l'année, c'est-à-dire la périodicité des époques. Dans cette circonstance il symbolise la souveraine puissance du catholicisme qui dominait autrefois les pouvoirs terrestres. Un tableau représente la Jérusalem céleste suspendue dans un nuage, et écrasant sous ses bases la Jérusalem terrestre et le serpent. Au milieu de la Jérusalem céleste est un arbre portant douze feuilles diverses. Cet arbre est le symbole du Christ dont le souverain pontife est le suc-

cesseur, et les douze feuilles font allusion aux douze apôtres.

Comme Jésus, le candidat est transporté sur une haute montagne où il jure de fuir les impies; on lui explique l'allégorie de la nouvelle Jérusalem et on le fait descendre à reculons. Il s'avance vers l'orient en étendant les mains vers le trois fois puissant, puis il se met à genoux. Avant de prononcer son obligation, il recule de trois pas comme ébloui de la lumière de l'orient. Toutes ces allégories ne sont que la suite des précédentes.

La décoration de ce grade est un large ruban rouge, orné de douze étoiles, qui se porte de droite à gauche; au bout est suspendu un équerre en or.

Il est inutile de dire que les novateurs ont essayé de le rendre *philosophique*, et que, comme dans celui de Rose-Croix, il en est résulté du pathos.

Le vingtième grade,—*MAITRE ad vitam*,—est contraire à nos mœurs et aux lois maçonniques qui nous régissent aujourd'hui. Autrefois tout maître pouvait former une loge après en avoir acheté le droit, comme on achetait un régiment ou un autre office. La constitution lui en était délivrée sur ses deniers par la grande loge d'Hérodom, la grande loge de France ou le grand orient de Clermont. A cette propriété exclusive était attaché le titre de vénérable ou *Maître ad vitam:* Un mot français accolé à deux mots latins!...

Quel beau temps que celui où un vénérable nommait à toutes les dignités de sa loge, et considérait ses frères en maçonnerie comme ses vassaux! Quel temps regrettable pour plusieurs que celui où le Maître d'une loge pouvait, selon son bon plaisir, convoquer les membres de son atelier, les destituer, les chasser, et suspendre leurs travaux! Et, qui le croirait! c'est au grand orient que nous devons l'importante réforme qui détruisit de fond en comble ce système de despotisme et de féodalité! mais c'est au grand orient d'alors, celui

où siégeaient les sommités de l'époque, les hommes qui préparaient les voies d'une plus grande réforme, en commençant en maçonnerie à jeter les bases sur lesquelles ils devaient, eux et leurs adhérents, élever l'édifice de 89.

Ce grade ne renferme rien d'important; ses allégories n'étant qu'un amalgame indigeste, nous n'essayerons pas d'en faire l'analyse. Quand on saura que les *Faiseurs philosophes* n'en ont pu tirer aucun parti, on se trouvera parfaitement convaincu de sa nullité.

Ses décorations étaient deux cordons, l'un bleu et l'autre jaune, qui se portaient en croix; son bijou distinctif était un triangle où était gravé le mot sacré.

Nous avons vu précédemment que l'architecture, la géométrie et les mathématiques faisaient les sujets de plusieurs grades; dans le 21ᵉ, — *Noachites* ou *Chevaliers prussiens*, nous trouverons un fond de science astronomique. Mais avant de lever un coin du voile qui couvre les hauts mystères de ce grade, nous ne pouvons nous empêcher de citer une partie de l'histoire curieuse sur laquelle il est établi.

« Le grand maître général de l'ordre, dit un cahier traduit de l'Allemand par M. de Bérage en 1758, le grand maître général de l'ordre, que l'on nomme chevalier grand commandeur, est le très illustre frère Frédéric de Brunswick, roi de Prusse. Ses ancêtres, depuis trois cents ans, sont protecteurs de cet ordre, dont les chevaliers célèbrent la mémoire de la destruction de la Tour de Babel. Autrefois ils étaient connus sous le nom de *Noachites*, c'est-à-dire descendants de Noé. Les payens les connaissent sous le nom de *Titans*, qui voulurent escalader le ciel pour détrôner Jupiter. Mais les Prussiens, qui ne connaissent pas d'autre Dieu que le grand Architecte de l'univers, font consister leur bonheur à le glorifier, et à célébrer tous les ans, pendant la nuit de la pleine lune de mars, la confusion des langues et la désunion des ouvriers de la tour de Babel, qui

est une des grandes merveilles du Créateur, parce que c'est l'époque de ce jour de *vengeance*. C'est aussi pour cela qu'ils s'assemblent dans un lieu retiré, la nuit de la pleine lune de chaque mois, pour tenir loge, et qu'ils ne peuvent recevoir des prosélytes qu'au clair de la lune.

. . . .

« Les Noachites, nommés aujourd'hui Chevaliers prussiens, descendent de Phaleg, grand architecte de la Tour de Babel; aussi leur ordre tire son origine de plus loin que les maçons descendants d'Hiram; car la Tour de Babel fut bâtie plusieurs siècles avant le temple de Salomon, et l'on n'exigeait point autrefois que les sujets qui se proposaient pour être reçus, fussent maçons descendants d'Hiram. Mais du temps des Croisades, où tous les chevaliers des différents ordres de l'Europe furent initiés par les princes chrétiens et confédérés pour conquérir la Palestine, les maçons descendants d'Hiram, par respect pour l'ordre des Noachites, qui étaient en grande vénération dans ce temps-là, se firent recevoir. Les Chevaliers prussiens, par reconnaissance, ne croyant pas pouvoir mieux confier leurs mystères qu'aux descendants d'Hiram, ont exigé depuis que tous les récipiendaires fussent reçus maîtres de cet ordre, sans que l'on puisse en admettre d'autres, comme il parut dans les statuts de l'ordre, qui sont dans les archives du roi de Prusse, et par lesquels il est expressément défendu à un chevalier maçon prussien de recevoir aucun candidat qu'il n'ait, avant, donné des preuves de son zèle et de sa capacité dans l'ordre des maîtres descendants d'Hiram. Il faut qu'il prouve avoir fait les fonctions d'officier dignitaire dans une loge complète et régulière. »

Nous n'examinerons point le plus ou le moins d'authenticité de cet historique; le frère Vassal s'est livré sur ce point, dans son *Cours de maçonnerie*, à des considérations capables

de satisfaire les maçons les plus exigents : nous les renvoyons donc à cet ouvrage. Remarquons seulement en passant que les *Noachites* d'où descendent les *Chevaliers prussiens* revendiquant la même origine que les *Misraïmites*. Vouloir descendre de Noé, c'est une prétention fort innocente qui ne peut attirer sur les uns ni sur les autres aucun blâme sévère.

L'importance du grade est toute entière dans ses symboles et ses allégories.

Le temple ne peut être éclairé que par les seuls rayons de la lune, qui doivent briller aux yeux du grand commandeur dont la face est tournée vers l'orient en ouvrant les travaux. Les chevaliers sont dans la même attitude et restent plongés dans la contemplation des astres jusqu'à l'introduction du candidat. Ces allégories signifient que c'est pendant la nuit, dans un ciel pur et un tems calme que les astronomes peuvent observer le cours des étoiles.

Le président adresse ensuite au candidat cette question qui semble peu sérieuse au premier abord, mais qui acquiert bientôt un caractère de gravité : « Nous allons escalader le ciel ; voulez-vous nous imiter ? » Le sens véritable de ce langage allégorique, c'est que les chevaliers veulent suivre dans l'espace les traces des astronomes. Si le candidat accepte la proposition, il s'arme d'une truelle et nouveau géant il commence une tour. Mais bientôt le tonnerre gronde, la foudre vient frapper son instrument et détruire son œuvre à peine commencée. Ces allégories rappellent les difficultés souvent invincibles que les premiers astronomes rencontrèrent dans l'exercice de leur science, et que ce fut au courage et à la persistance qu'ils durent leurs premiers succès.

Les symboles de ce grade ont rapport à la religion et à la morale, et ses mystères offrent de nombreuses analogies avec ceux de l'antiquité. Ce grade serait vraiment utile s'il

était compris et fidèlement observé; c'est-à-dire s'il n'était conféré qu'à des disciples des Galilée, des Newton, des Laplace, des Arago, etc. Mais on comprendra facilement qu'avec l'esprit de discernement qui préside aujourd'hui à la consécration des hauts grades maçonniques, celui des Noachites soit tombé au rang des ridicules anomalies, et qu'il soit entièrement oublié même de ceux qui ont droit de porter son cordon noir et son bijou équilatéral en or traversé par une flèche.

Joannes CHERPIN.

(La suite au prochain numéro).



SUPRÊME CONSEIL DE FRANCE.

GRANDE LOGE CENTRALE.

Cérémonie funèbre

en l'honneur du T.·. P.·. et T.·. Ill.·. F.·. Gal Cte Guilleminot, lieut.·. G.·.

commandeur du *Rit Ecossais*, pair de France, etc.

(suite).

L'Ill.·. F.·. Comte Roger avait à peine cessé de parler, qu'un murmure général d'approbation circule et prouve au savant orateur le plaisir que ses frères ont eu de l'entendre. Ils comprennent les rares qualités de l'homme dont chaque pensée était un vœu de bonheur pour le genre humain. La seconde batterie de deuil est suivie des mots: *Gémissons! Gémissons!! Gémissons!!!*

Le Genéral Comte de Fernig nomme ensuite la grande députation chargée de se rendre à la chambre ardente pour en extraire les cendres du T.·. Ill.·. Lieut.·. Gr.·. Commandeur. Cette députation, présidée par le T.·. Ill.·. F.·. Général Duc de Grammont, se compose des TT.·. Ill.·. FF.·. Gal Comte de Monthion, Gal Vicomte Cavaignac, Gal Comte Dutaillis, pair de France, Comte Roger, député, B. Allégri, Baron Taylor, inspecteur général des beaux arts, Baron Prousteau de Mont-Louis, ancien lieutenant-général de

l'amirauté, Gal Jorry, et Albert de Montémont, homme de lettres, traducteur de Walter Scott. L'ordre s'exécute. Elle revient précédée des gardes et des Grands Maîtres des cérémonies.

Le Duc de Grammont, parvenu au centre du mausolée, dont les quatre coins sont gardés par quatre hérauts d'armes, la pointe du glaive baissée, fait face à l'est, tenant dans ses mains l'urne cinéraire. Des gémissements se font entendre.

Après s'être profondément incliné, le Vénérable Maître dit :

« Restes mortels de notre T.·. Ill.·. Lieut.·. Gr.·. Commandeur, bientôt vous allez pour jamais disparaître, et, réduits en poussière, vous confondre avec cette généreuse terre de France que pendant un demi-siècle vous avez si vaillamment défendue ! Gloire à vous, honneur au grand caractère, aux sentiments philantropiques qui vous ont animé ! nos regrets et notre amour vous accompagnent. Reposez en paix! — Mes FF.·., tirons la troisième batterie de deuil, et *gémissons! gémissons !! gémissons !!!* »

L'urne est placée sur le catafalque, et la députation remonte à l'est.

L'Ill.·. Président s'adresse de nouveau à la grande Loge :

« Nous allons déposer sur ce monument, qui retrace tant de souvenirs, le dernier hommage de notre vénération et de notre douleur. Assistez-moi dans ce pieux devoir ! »

Le Sup.·. Conseil, les FF.·. revêtus des hauts grades, et seulement le premier rang des colonnes, se munissent de fleurs immortelles, suivent leur chef, saluent, font les trois voyages mystérieux, sèment leur offrande, gémissent, et prononcent le cruel *adieu ! adieu !! adieu !!!*

Remonté sur son trône, le Général Comte de Fernig fait tirer la quatrième batterie, et ajoute :

« Je ne puis mieux continuer la direction d'une aussi im-

posante cérémonie qu'en vous rappelant les belles et suaves paroles d'un homme qui nous fut bien cher, du Nestor de la Maçonnerie et du barreau français, de celui qui dirigea si longtemps l'Ecossisme et m'honora de sa précieuse amitié, du Comte Muraire enfin :

« Dans une semblable circonstance il disait :

« Oui, c'est une pensée noble, morale et consolante, que « celle d'honorer les morts, ceux surtout dont l'amour du « pays et l'héroïsme signalèrent la vie ; ceux qui laissent de « grands souvenirs, dont les noms survivent au temps même, « et, recueillis par l'histoire, demeurent environnés des res- « pects de leur siècle et de la postérité. »

« Restes chéris de notre Ill.·. Lieut.·. Gr.·. Commandeur, voici l'instant affreux de la séparation... éternelle pour nous, du lendemain pour vous. Mais vos exemples ne seront pas perdus ; cette pompe aura des résultats, et nous saurons mettre à profit les avertissements de la mort. Nous maintiendrons avec fermeté les principes d'union, de charité, de tolérance qui forment la base de notre religion maçonnique ; nous nous presserons autour de ce temple, et, si nous ne ne pouvons le fermer à de nouvelles larmes, nous tâcherons par notre dévouement, notre constance et notre zèle, d'adoucir les inévitables ravages du temps.

« Nous vous le promettons sur ce catalfaque élevé par nos mains en votre honneur, consacré à votre mémoire ; et cette promesse sera pour vous le plus précieux comme le plus digne hommage de notre respectueuse affection.

« Ame de Guilleminot, vous êtes maintenant comblée des faveurs célestes ! vous avez reçu le prix que le Grand Architecte réserve aux hommes de bien, aux Maçons vertueux. Abritée sous l'acacia et vos lauriers, *protégez-nous* ! »

Le Général Comte de Fernig fait tirer la dernière batte-

rie, et chacun répète silencieusement : *Adieu* ! *Adieu* !! *Adieu* !!!

Cette batterie ferme les travaux de deuil, et l'Ill.·. Vénérable annonce que, ne voulant pas retarder la lecture de quelques planches qui intéressent le rit écossais, il maintient la Grande Loge en tenue ordinaire, et ajoute que si la gravité des devoirs qui viennent de s'accomplir n'a permis aucune démonstration, même envers le T.·. P.·. S.·. G.·. Commandeur duc de Cazes, la Grande Loge, rendue à sa liberté d'action, va en profiter pour exprimer ses regrets de ne pas l'avoir possédé, sa peine d'apprendre le motif de souffrance qui le retient chez lui. Des vœux ardents appellent la santé sur notre digne et bien-aimé Souverain. Cette batterie offre un rare ensemble d'explosion.

Le F.·. Louis Decazes, duc de Glucksbierg, remercie et se charge de porter à son Ill.·. père les vœux et les espérances de la Grande Loge centrale ainsi que de tous les Maçons du rit.

L'Ill.·. Vénérable témoigne ensuite à l'éloquent F.·. Comte Roger, à ce Maçon de cœur, d'esprit et d'ame, tout le bonheur que la Grande Loge a eu de l'entendre. Ce morceau d'architecture fera époque dans les annales écossaises.

On applaudit d'enthousiasme.

Le V.·. et S.·. F.·. Desfammes donne lecture de la correspondance, et le Gal Comte de Fernig annonce que la fête solsticiale, qui devait se célébrer le 24 courant, est remise jusqu'au rétablissement du S.·. Gr.·. Commandeur.

Le tronc des pauvres et le sac des propositions circulent : le premier contient une médaille du poids de trente-cinq francs quatre-vingt-quinze centimes, laquelle est remise au Grand Hospitalier ; le second rentre vide.

L'ordre du jour étant épuisé, le V.·. Maître fait donner

communication de l'esquisse; elle est approuvée sur les conclusions de l'orateur.

Minuit plein, les trav.·. sont fermés par les signes et batteries d'usage ; chaque F.·. prononce le serment du silence, et tous, agités d'un saint recueillement, se séparent en paix.

Et ont signé :

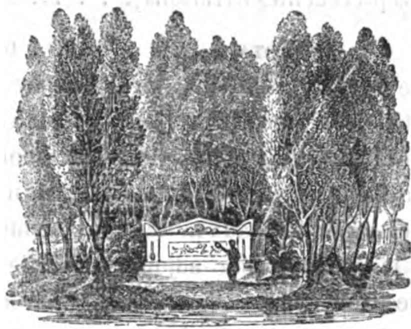
Le Secrétaire du St-mpire, ancien Lieut.·. Gr.·. Comm.·. *ad vitam* du Sup.·. Cons.·. d'Amérique et de celui intérimaire de France,

G^al Cte **DE FERNIG.**

PAR MANDEMENT.

Le chef du Secrétariat par *intérim,*

DESFAMMES., 32e.



CHRONIQUE MAÇONNIQUE.

Les loges dont voici les noms ont fait parvenir au frère Bergier, trésorier de la Commission maçonnique de secours en faveur des inondés, les sommes suivantes:

Industrie et Amitié, orient de Sablé. . . .	20 fr.	
Le Val d'Amour, orient de Dôle.	40	
Les Amis de la paix, orient d'Angoulême. .	25	
L'Étoile de la Charente, du même orient. .	100	
La Rose du parfait silence, orient de Paris.	50	
La Réunion, orient de Bex (Suisse). . . .	70	30 c.
Le Triangle de l'Amitié. o.·. de Draguignan.	29	
Les Amis de la Nature et de l'Humanité, orient de Beaune.	100	
Plusieurs loges et un maçon de Bordeaux (voir nos précédentes livraisons).	250	
TOTAL.	684	30 c.

— La loge le *Parfait Silence*, orient de Lyon, a célébré sa fête solsticiale d'hiver le 31 janvier dernier. Un grand nombre d'initiés ont pris part à cette cérémonie. Le vénérable de cet atelier a adressé aux frères visiteurs une touchante allocution, puis après de beaux morceaux d'harmonie exécutés sur l'orgue, le frère orateur adjoint a fait le résumé des travaux semestriels de l'atelier. Enfin le frère orateur a prononcé, sur le sentiment du devoir maçonnique, un beau discours que nous reproduirons dans un de nos prochains numéros.

Plusieurs frères du fort Barrault (Isère), qui vont élever un temple maçonnique dans ce pays, ont assisté à cette fête. Leur intelligence, leur zèle et leurs manières distinguées ont fait naître en nous les plus grandes espérances sur

leur loge naissante, qui portera le nom de *Silence des Alpes.* Ces dignes frères ont déposé entre les mains du trésorier du *Parfait Silence* une somme de 50 fr. qui sera versée dans la caisse de secours maçonniques au profit des inondés.

— Des maçons éclairés nous prient de signaler un grave abus que tous les ateliers sont impatients de voir cesser. Des maçons, mus par un intérêt personnel ou général, adressent souvent aux loges des circulaires en forme de lettres qu'ils oublient d'affranchir. D'après un calcul que nous croyons exact, une circulaire de ce genre coûte aux ateliers maçonniques de France 250 fr. de port. On pourra juger d'après ce chiffre quelle est la dépense générale des loges en ports de lettres, surtout lorsque l'abus des circulaires de ce genre se renouvelle fréquemment comme aujourd'hui. Ceux d'entre nos frères qui voudront, à l'avenir, adresser des demandes ou des avis aux ateliers, feront donc bien, dans l'intérêt des loges et dans leur propre intérêt, d'affranchir leurs lettres. Quand on sollicite, on doit se garder d'indisposer les personnes auxquelles on s'adresse et lorsqu'on donne des avis qui ne sont pas demandés, il fau tautant que possible qu'ils aient un double mérite, celui d'être utile et celui de ne rien coûter. Pour aider les solliciteurs et les donneurs d'avis à déraciner promptement l'abus que nous venons de signaler, nous conseillons aux ateliers de refuser toutes les lettres non affranchies qui leur seront adressées, lorsqu'ils n'en connaîtront pas la source, c'est à dire l'utilité.

REVUE THÉATRALE.

Une activité peu ordinaire a régné ces derniers temps sur nos deux scènes dramatiques. *Follet* ou *le Fils de l'enfer*, ballet en cinq tableaux, semble avoir tenté le public qui avait depuis quelque temps oublié le chemin du Grand-Théâtre.

C'est que le genre chorégraphique jouit, comme chacun sait, de la plus haute estime des habitués du Grand-Théâtre. Il aime, ce spirituel public, à deviner le sens énigmatique des signes et des gestes des artistes; il aime surtout à contempler les poses gracieuses, les ronds de jambes de nos Taglioni. Aussi, un savant calculateur et un profond moraliste disait-il, l'autre jour, à côté de nous: La fortune de ce théâtre repose sur les jambes des danseuses.

Follet fait honneur à l'habileté de M Aniel. Ce ballet offre de charmants tableaux, des danses, si non originales, du moins gracieuses. Les artistes chargés des principaux rôles ont été justement applaudis.

Le Verre d'eau, comédie en cinq actes de M. Scribe, n'a pas eu l'honneur d'attirer la foule comme *Follet*, et cela devait être. En effet, pourquoi aller voir un ouvrage rempli d'intéressantes intrigues et pétillant d'esprit ? Fi donc ! C'est à n'y rien comprendre..... En fait d'esprit et de moral, vive le ballet !

La Perruche, opéra-comique en un acte, n'a obtenu qu'un succès négatif; on lui a rendu justice.

Le théâtre des Célestins vient de voir ressusciter ses anciens jours. Il a montré à son parterre ses vieux souterrains, ses incroyables bandits d'autrefois, blasphémant, volant, et assassinant avec une dextérité remarquable. Mais, voyez un peu ! ce parterre, qui eût tremblé jadis à la voix de *Ralph* et pleuré sur les infortunes de *Berthe* , ce parterre a ri comme il n'est pas permis de rire. Le théâtre des Célestins n'a pas changé; il a toujours sur ses ornements en papier peint de grandes taches d'huile, à son lustre des lampions qui répandent une odeur peu parfumée. Mais le parterre d'aujourd'hui n'est plus le parterre d'autrefois ; son goût s'est épuré. A force de voir des amours contrariés, il a fini par prendre en aversion tous les tyrans et principalement ceux de mélodrame. Le théâtre des Célestins fera donc bien de renoncer à son ancien genre, car c'est maintenant un mauvais genre.

Cicily est un de ces jolis vaudevilles comme en faisait jadis M. Scribe, avant qu'il eût abordé la haute comédie. Il y a de l'intérêt, du sentiment et de l'esprit dans cet ouvrage, qui est bien joué par M. Alexandre et Mme Thibaut.

On annonce la reprise de Gustave.

PROPOSITION

D'AMÉLIORATIONS MAÇONNIQUES,

DISCOURS

PRONONCÉ A LA FÊTE D'ORDRE DES LOGES

UNION ET CONFIANCE, CHEVALIERS DU TEMPLE ET SIMPLICITÉ ET CONSTANCE, DE

L'ORIENT DE LYON, LE 14 FÉVRIER

1841.

Pour la seconde fois, les trois loges des *Chevaliers du Temple*, de *Simplicité et Constance*, et d'*Union et Confiance* se réunissent dans ce temple pour célébrer ensemble leur fête d'ordre. Cette union est-elle convenable? Peut-on la considérer comme une amélioration? Je n'hésite pas à répondre affirmativement, car je crois m'appuyer sur l'opinion de la majorité des maçons de cet orient.

Depuis longtemps chacun de nous se plaint avec raison que la maçonnerie ne rend pas à l'humanité tous les services qu'elle a mission de lui rendre. Notre ordre, après avoir marché à la tête des amis du progrès, s'est ralenti, et son état de torpeur éloigne chaque jour de nos travaux des ouvriers intelligents et habiles. Si des néophytes éclairés les remplacent, ils ne tardent pas eux-mêmes à se décourager; ignorant tout le bien que nous pouvons faire, ils abandonnent peu-à-peu nos colonnes et portent ailleurs les pensées généreuses qu'ils auraient pu faire fructifier dans nos temples. Il faut donc convenir que, depuis quelques années, nos travaux maçonniques manquent de portée.

Cependant la maçonnerie, considérée comme moyen de

réforme humanitaire et de civilisation, a-t-elle accompli l'œuvre providentielle pour laquelle elle a été créée? Est-elle arrivée à de tels résultats, qu'elle puisse, en s'arrêtant, se dire: Là finit ma mission? A ces deux questions, je répondrai, avec assurance, non! et ma réponse, je n'en doute pas, trouvera de l'écho parmi vous. Si la maçonnerie peut se glorifier, à juste titre, des progrès immenses dus à ses persévérants efforts; si, par elle, la fraternité entre les hommes et entre les peuples a pu de l'état de théorie passer à l'état d'application; si, de nos jours enfin, elle exerce une utile et bienfaisante influence dans tout ce qui touche à l'amélioration morale et matérielle des classes pauvres et laborieuses, est-ce à dire qu'il ne lui reste plus rien à faire, que sa grande et noble tâche soit terminée, que son puissant levier ne doive plus être qu'une force inerte entre ses mains? Non, vraiment! La maçonnerie a, plus que jamais, des combats à soutenir, des luttes à entreprendre pour assurer à tous le fruit de ses longs et pénibles travaux, et faire triompher enfin la noble et sainte cause de l'humanité et de la fraternité. Bien souvent encore, sentinelle avancée de la civilisation, vigilante gardienne des droits méconnus ou mal interprétés des peuples, qui gémissent sous le joug d'un abrutissant esclavage, elle devra se prendre corps à corps avec le despotisme, détrôner les préjugés sociaux, détruire l'intolérance religieuse en prêchant la morale et ses préceptes, et, sur les ruines d'un monde pourri et vermoulu, faire surgir à sa voix, et à la clarté de la vraie lumière, un nouveau monde, une société nouvelle sur le drapeau de laquelle seront inscrits ces mots: *Humanité, fraternité, vertu.*

Ne nous laissons pas abattre par les difficultés que nous rencontrerons. Courage et persévérance, voilà le mot d'ordre de tous les vrais maçons, celui qui doit les rallier, les soutenir dans les longues et rudes épreuves qui les attendent encore.

Mais le courage et la persévérance pourraient ne produire que de stériles et inutiles résultats, si l'unité d'action manquait au zèle.

L'union qui fait la force est donc la base, la clef de voûte de la maçonnerie, si je puis m'exprimer ainsi; sans elle, le but est manqué, les forces s'énervent, les courages s'usent et s'émoussent, la persévérance faiblit; par elle, au contraire, les efforts combinés des individualités centuplent leur valeur; le fil devient cable, le roseau se fait chêne, le ruisseau se change en fleuve. Voyez ces hardis novateurs, ces apôtres de l'humanité, les Saint-Simon, les Fourier, que leur a-t-il manqué, à eux et à leurs disciples? L'unité. D'accord, sur ce fait, que l'humanité éprouve, par suite de la mauvaise organisation sociale, des souffrances auxquelles Dieu ne l'avait pas destinée, ils ont été dissidents sur les moyens à employer pour faire disparaître ces souffrances. Unis, ils eussent amélioré le monde; divisés, ils ont semé çà et là quelques germes, qui, faute d'un soleil vivifiant, d'une culture uniforme, meurent sans porter des fruits.

Voyez, d'ailleurs, ce qui se passe dans la maçonnerie lyonnaise: les temples sont quelquefois déserts, les tribunes des orateurs restent souvent muettes; à peine peut-on, les jours de réception, réunir quelques fervents apôtres, que l'indifférence en matière de religion maçonnique, n'a pas encore saisis sous son manteau de plomb.

La multiplicité des ateliers rend les tenues froides et sans intérêt, et cela se comprend. Chacun a ses affaires profanes, et ne peut les abandonner pour se rendre aux nombreuses convocations qu'il reçoit; les plus zélés réservent leur visite pour les ateliers auxquels ils appartiennent, et il en résulte que chaque loge travaille à peu près en famille, et que notre ordre perd les plus grands avantages qu'on peut retirer du grand principe de l'association. L'isolement use ainsi

peu à peu nos forces. Livrés à nous-mêmes, nous ne pouvons entreprendre rien de grand, rien de beau ; nos efforts tendent seulement à prolonger une vie qui n'est utile ni à nous, ni à nos concitoyens.

Cet isolement est encore funeste en ce sens qu'il nous oblige à chercher, par une économie indispensable, des locaux éloignés du centre de notre cité, les uns malsains, les autres trop étroits, tous incommodes et qui, cependant, par leur multiplicité, coûtent énormément, et ne permettent pas aux loges de faire des dépenses qui pourraient avoir, pour la société, des avantages immenses.

On s'étonnera, peut-être, que, dans la solennité de ce jour, je vienne faire entendre des paroles sévères et critiquer la mauvaise organisation d'une institution qui a droit à notre respect. Eh ! mes frères, je croirais manquer à mon devoir, si je gardais, à cet égard, un silence que ma conscience m'ordonne impérieusement de rompre. Appelé à présider un atelier, je suis responsable envers vous, envers l'ordre tout entier de l'utilité, de la grandeur des travaux ; et, si ces travaux ne portent pas tous les fruits que la société a droit d'en attendre, je dois en rechercher les causes, les faire connaître et indiquer le remède.

Je crois avoir expliqué le peu de succès de la maçonnerie, par l'état d'isolement dans lequel nous vivons. Que faut-il faire pour voir cesser un tel état de choses qui, s'il durait plus long temps, ferait de notre ordre une société de bienfaisance et de secours mutuels, rien de plus? Si je n'abuse pas de votre bienveillante attention, je vais essayer d'indiquer la route qui, à mon avis, devrait être suivie ; en cela, mes frères, je ne vous apprendrai rien ; chacun de vous a compris que c'était, par des réunions fréquentes et nombreuses, dans un local central et convenable, que la maçonnerie

pourrait utilement développer des doctrines, poser des principes, étudier des questions utiles à l'humanité.

C'est donc à trouver ce local que doivent tendre premièrement nos soins et nos efforts. La presse maçonnique, sentinelle avancée, a dès long temps pris l'initiative à cet égard (1) et a cherché à amener une fusion qui peut seule conduire à ce résultat. Est-ce donc chose si difficile, que cette fusion ne puisse être réalisée? Je ne le pense pas, et j'espère pouvoir clairement vous le démontrer.

De nombreux terrains dans les quartiers neufs de notre ville, ou dans les communes suburbaines dont les abords sont faciles, sont acquis pour la plupart par des spéculateurs, qui espèrent obtenir plus tard des bénéfices, tout en faisant aujourd'hui même quelques sacrifices pour les assurer.

Un grand nombre de ces acquéreurs sont loin de retirer pour le moment les intérêts des capitaux qu'ils ont consacrés à cette spéculation; ils attendent que l'accroissement continuel de la population amène les entrepreneurs à élever de nouvelles constructions, et ils espèrent voir un jour, par cela même, doubler ou tripler la valeur de leurs terrains; ne semble-t-il pas probable, dès lors, qu'un de ces spéculateurs, à qui vous présenteriez immédiatement des avantages, n'hésiterait pas à se prêter à vos vues, à vos désirs? En effet, vous lui diriez : Vous avez un terrain à notre convenance; il vaut 40 à 50,000 francs. Voici un plan, le devis de l'édifice à élever atteint le chiffre de 60 à 80,000 francs. La construction que nous exigeons peut un jour servir à toute autre destination; elle devra être fondée, avoir des caves voûtées, être entièrement en pierres sèches; les décors intérieurs que nous vous demandons seront seuls légers et d'une dureté tem-

(1) Voir la *Revue Maçonnique*, tom. I, pag. 77 et 145.

poraire ; nous nous engageons à le meubler convenablement, et de telle sorte que la valeur mobilière vous garantisse la location de deux années au moins ; vous n'avez donc avec nous aucune crainte ; nous vous offrons un loyer calculé au taux de cinq pour cent sur les capitaux employés pour cet édifice ; cet intérêt eût été perdu pour vous, du moins en ce qui concerne les fonds employés à l'achat du terrain ; grâces à nous, vous pourrez en tirer parti, sans courir aucun risque, sans aucune chance défavorable. N'en doutez pas, mes frères, plus d'un concurrent se présentera pour un pareil traité, surtout lorsque le bail sera revêtu des signatures d'un grand nombre de membres des divers ateliers de cet orient.

Ce local devrait être disposé de telle sorte qu'il s'y trouvât une salle de banquet immense, et pouvant contenir 3 ou 400 convives. Un temple avec deux nefs et des tribunes pour les grandes cérémonies ; un temple plus petit pour les petites tenues, de vastes dégagements et des salles de pas perdus ; au premier étage, seraient les chambres de Maîtres, de Chapitres et de hauts grades ; au deuxième, seraient douze à quinze vastes chambres, dites de Conseil, pour chacune des loges de Lyon. Ce local, qui réunirait ainsi à un caractère de grandeur convenable à notre ordre le confortable de la vie, pourrait et devrait être chauffé au moyen d'un calorifère et éclairé par le gaz au compteur. Enfin, on devrait encore ménager les logements de tous les servants et d'un agent comptable, qui joindrait à ses fonctions celle de secrétaire-général, chargé de toutes les convocations qui, à chaque tenue, quel que fût l'atelier en travail, seraient adressées à tous les maçons réguliers.

Voilà un simple aperçu auquel je pourrais donner de plus grands développements, si un pareil projet prenait, comme je l'espère, de la consistance ; je dois le dire même, je suis loin de tenir au plan tel que je l'indique, je sais que par

d'autres combinaisons on pourrait arriver à un résultat bien préférable; la maçonnerie elle-même pourrait suffire à l'exécution de semblables travaux sans avoir besoin de recouvrir à des spéculateurs; ce que je viens de dire suffit, néanmoins, pour vous faire apercevoir l'immense avantage matériel et moral qui résulterait d'une pareille mesure. L'intérêt matériel est évident; il y aurait économie de loyer, d'éclairage, de chauffage et de gestion; chaque atelier n'en serait pas moins entièrement chez lui, dans le local commun; la part contributive de chaque loge pourrait être fixée selon le nombre des membres figurant sur chaque tableau, soit comme titulaires, soit comme honoraires, ou encore par tenue spéciale pour travaux particuliers de chaque atelier; les frais de tenues de fêtes d'ordre, séances générales qui auraient pour objet le bien de toute la maçonnerie, seraient à la charge commune.

Mais à quoi bon m'étendre si longtemps sur des détails qui viendraient en leur temps, si nous avions le bonheur d'être appelés à voir se réaliser une pensée si féconde? J'ai hâte de vous signaler quelques-uns des avantages moraux que vous retireriez de l'exécution de ce projet.

La maçonnerie, on l'a dit et on le répète chaque jour, est une école de philosophie où toutes les questions sociales doivent être soumises à une discussion éclairée, qui, mûrement examinées, doivent être reportées au dehors pour profiter à la masse commune, et contribuer au bonheur de tous les hommes, du peuple surtout dont nos gouvernants s'occupent si peu, et qui pourtant a tant de titres à notre sympathie. Cette école existe-t-elle, remplit-elle sa mission? Hélas, non! nos réunions n'ont lieu que pour des réceptions ou des fêtes d'ordre; dans les réceptions, les formalités sont longues, indispensables; il importe d'être bien fixé sur le caractère, l'opinion, l'intelligence du néophyte; on ne saurait y ap-

porter trop de soin, et on se rendrait coupable si, pour abréger les séances, on négligeait toutes les épreuves morales qui nous font présumer que tout nouvel adepte placé sur nos colonnes est vraiment digne du titre de maçon, titre auquel, peut-être, on n'attache pas assez d'importance, et d'où dépend, néanmoins, la considération de l'ordre.

Il en résulte évidemment que l'orateur, à qui la parole est accordée à une heure déjà avancée, au moment où l'impatience des assistants se manifeste, à l'heure où le père de famille se doit à sa maison, à ses enfants, il en résulte, dis-je, que l'orateur ne peut aborder une question importante qui demanderait de longs développements. Aussi, la plupart se bornent-ils à une rapide analyse de l'histoire de l'ordre, ou à faire succinctement connaître au néophyte le but de notre association, la nature de nos travaux, leur importance, leur utilité.

Un néophyte éclairé, qui n'a point regardé comme une plaisanterie son serment de travailler au bien général, et d'apporter sa part de lumière au foyer commun, attend impatiemment une première réunion pour entendre quelques vérités utiles, connaître la question sociale qui se débat, et se préparer à la discussion. C'est en vain !... des convocations successives lui sont faites, et à chacune d'elles il entend les mêmes questions posées aux candidats, développées selon le mérite du récipiendaire ; ses illusions s'en vont, et bientôt il cesse de fréquenter les travaux, se bornant à répondre de temps à autre à l'appel charitable qui lui est fait pour quelques malheureux. C'est ainsi que bientôt nos temples sont déserts, ou que nous n'y rencontrons que des frères, initiés depuis peu, qui s'y rendent pour perdre bientôt, à leur tour, toute illusion. Les fêtes d'ordre seules viennent parfois ranimer la froideur de nos tenues, et rendre le courage à ceux qui, pénétrés des services immenses que peut rendre la maçonnerie, s'efforcent

de la raviver et de la ramener à ses véritables principes.

Mais les fêtes d'ordre, quoique fréquentes dans un orient qui compte onze loges, ne peuvent suffire pour élaborer les nombreuses questions qui devraient être traitées à nos tribunes. Les fêtes d'ordre doivent être consacrées à resserrer les liens entre les maçons, à se donner quelques témoignages d'attachement, de dévouement sincère, et à sceller la chaine d'union dans un banquet où l'on fraternise, où l'on est heureux d'être ensemble. Quelques orateurs profitent bien de cette circonstance, où de nombreux auditeurs les entourent, pour ranimer le zèle et prêcher des vérités utiles, mais leur voix se perd dans le désert, parce qu'il n'y a pas de suite, et malheureusement pas toujours accord dans les morceaux d'architecture des divers orateurs.

Vous apercevez déjà l'avantage que l'on pourrait retirer d'un local commun. Là, toujours des réunions nombreuses, car pour toutes les tenues d'une loge tous les maçons actifs seraient convoqués. Les orateurs, en se voyant fréquemment se connaîtraient et pourraient se communiquer leurs doctrines, et s'entendre pour les développer; ils auraient pour cela des réunions spéciales, et poseraient des principes généraux sur lesquels la maçonnerie aurait à se prononcer. Ces principes, une fois posés, les orateurs se distribueraient les rôles pour venir chacun à son tour les développer.

Lorsqu'il n'y aurait plus de doute dans les esprits, et que nous serions tous bien fixés sur le but que nous nous proposons, ils auraient à travailler à l'application de ces principes. Arriverait alors une série de questions humanitaires que nos orateurs pourraient traiter avec avantage, et dont tous nos concitoyens recueilleraient les fruits. Ils le pourraient d'autant plus que des séances, sous le nom de loge d'instruction, auraient lieu fréquemment, que l'ordre du jour indiquerait la question qui serait traitée, et que les orateurs qui devraient

prendre la parole seraient désignés sur les planches de convocation ; alors des discours seraient travaillés avec soin, médités longuement, car on saurait que l'on va parler devant un nombreux auditoire, avide de s'instruire et désireux d'apprendre.

Pour citer, entre mille, une des questions qui pourraient se traiter avec fruit, en est-il une plus importante que celle mise au concours par l'Académie de Mâcon? Je n'ai qu'à la citer pour vous faire, à cet égard, partager mes convictions. La voici ;

« Quels seraient les moyens de faire tourner les secours de la charité à l'amélioration de ceux qui sont dans la nécessité de les recevoir. »

Est-il, je vous le demande, une question plus grave et dont la solution intéresse plus la société tout entière, et particulièrement notre ordre, appelé si souvent à mettre en œuvre des principes de charité?

Ne pensez-vous pas, comme moi, que cette question mise à l'ordre du jour de la maçonnerie lyonnaise, discutée avec soin par les orateurs de tous les ateliers, en présence de tous les maçons, serait résolue d'une manière convenable, et qu'un mémoire publié par les soins et au nom de toute la maçonnerie lyonnaise, mémoire qui, peut-être, serait jugé digne de la médaille d'or, ne donnerait à notre ordre une considération qu'on lui accorde, il est vrai, sur parole, qu'il mérite en effet, mais dont il ne cherche pas assez à convaincre le monde profane?

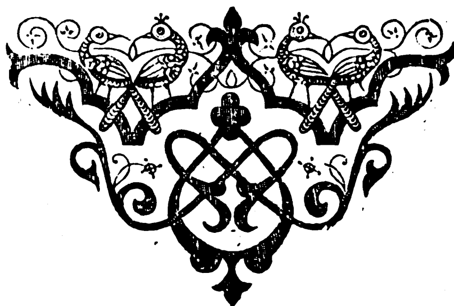
N'aurions-nous pas encore à examiner les questions si graves de l'organisation du travail, de l'extinction de la mendicité, de l'instruction commune et générale aux frais de l'état, et tant d'autres questions sociales dont la solution offre tant d'intérêts pour le bonheur de l'humanité?

Je m'arrête, mes frères, je ne veux pas plus longtemps

abuser de votre bienveillante attention. Puissent les vœux que je viens d'émettre recevoir une prompte réalisation ! Puissions-nous voir enfin s'élever dans notre orient un temple digne du Grand Architecte de l'Univers, digne de l'ordre auquel nous appartenons ! Tout est possible avec une volonté forte et énergique, mais pour cette œuvre immense, l'union parmi nous est surtout nécessaire; les trois loges qui célèbrent aujourd'hui leur fête d'ordre, sont heureuses de vous donner l'exemple d'un parfait accord. Oui, mes frères, soyons unis, rallions-nous tous autour du vieux drapeau de la maçonnerie, soyons animés de la même foi, prêchons par l'exemple, en pratiquant les vertus dont nous voulons préparer la venue parmi les hommes, et un jour, peut-être, tous les peuples de de l'univers, resserrés par les liens de la fraternité, inscriront sur leur bannière ces mots qui devraient être gravés sur la porte de nos temples :

Liberté, Égalité, Fraternité.

Joseph Bergier.



DU COMPTE-RENDU

DE LA DERNIÈRE FÊTE D'ORDRE

DU GRAND-ORIENT DE FRANCE.

Les loges ont reçu tout récemment le procès-verbal de la fête d'ordre célébrée par le grand orient de France le vingt-six décembre dernier. Chaque maçon avide d'instruction le parcourt avec empressement, mais il le rejette bientôt, et triste et découragé il se dit : Le grand orient ne semble guère comprendre sa haute mission.... En effet, tandisque tout se meut autour de lui, il se complait dans l'immobilité. Saints-Simoniens, Fouriéristes, Communistes, les académies, le gouvernement, tous les esprits sont en fermentation, en travail, tous cherchent des moyens de progrès et d'amélioration, et le grand orient, qui devrait marcher à la tête de la civilisation, ne fait rien et nous répète complaisamment que tout est au mieux dans le meilleur des mondes. Qu'on lise attentivement le procès-verbal de sa dernière fête, et qu'on nous dise s'il renferme des documents dignes d'une nombreuse association? Que l'on dise si les maçons peuvent y trouver un aliment pour leur esprit avide d'apprendre, et si, ayant droit d'attendre des enseignements de leurs législateurs, ils peuvent être satisfaits?

Le grand orient n'est pas excusable. Il ne célèbre que deux fêtes par année, et peut, par conséquent, exiger des hommes distingués qui lui appartiennent un travail sérieux que les loges de sa correspondance puissent étudier, méditer avec fruit. Le grand orient devrait être, nous le répétons, à la tête du progrès, et cependant il n'examine, il ne discute aucune des grandes questions à l'ordre du jour, aucune de ces questions accessibles à tous les hommes de mérite et dont nos

statuts généraux ne défendent pas, ne pourraient pas défendre l'étude et la discussion. Ainsi, pourquoi le grand orient n'aurait-il pas abordé la question du travail des enfants dans les ateliers, dans les manufactures ? Pourquoi n'aurait-il pas recherché les voies les plus promptes d'éteindre le paupérisme en France ? Pourquoi n'aurait-il pas présenté son système d'organisation du travail ? Pourquoi, enfin, n'aurait-il pas des récompenses pour le meilleur mémoire sur les moyens d'assurer une paisible retraite aux derniers jours des vieillards et aux infirmités de ceux qui sont incapables de tout travail ? Voilà des améliorations dont chacun sent le besoin, que chacun réclame, mais sur lesquelles quelques esprits d'élite seulement ont écrit. En se dévouant à des travaux d'une si haute utilité, en communiquant ses idées et le résultat de ses recherches aux loges, le grand orient opérerait un bien immense, car la nombreuse population maçonnique, qui représente toutes les industries, tous les intérêts, qui touche par tous les points à la société, répandrait rapidement les instructions qui lui viendraient de ses chefs. Ces germes féconds se développeraient bientôt et les améliorations réclamées se réaliseraient dans un prochain avenir. Au lieu de cela, que fait le grand orient ? Nous lisons son compte-rendu, et nous n'y trouvons pas la trace des moindres efforts tentés dans un intérêt général. Ses travaux sont d'une si faible importance, qu'il est obligé de présenter comme amélioration l'adoption d'un type uniforme pour empêcher la falsification des titres maçonniques. D'autres mesures ont été prises par lui ; elles sont de quelque utilité sans doute, mais l'intérêt qu'elles offrent est purement matériel, et notre sénat a une mission plus grande que celle de modifier la forme d'un diplôme, d'un timbre, etc. Le grand orient ne doit-il pas craindre d'être comparé à certain ministre de la guerre dont tout le génie administratif et organisateur se borna,

pendant son ministère, à ajouter quelques boutons aux guêtres des soldats?

Le grand orient ne veut pas marcher en avant, il trouve que tout est bien, et s'effraye dès qu'une loge, dès qu'un maçon veut sortir de la sphère étroite dans laquelle les statuts généraux nous ont renfermés. Ainsi, à Lyon, quelques hommes ont pensé que l'influence des idées maçonniques pourrait être utile; ils ont voulu les répandre, ils ont appelé à leur aide la presse, cette première puissance de l'époque; ils ont créé un journal dans l'intérêt, non d'un seul, non de quelques-uns, mais de tous. Ils ont écrit au point de vue purement maçonnique et ont oublié, en écrivant, les partis divers qui divisent la France; ils se sont appuyés sur les principes de fraternité, d'égalité et de liberté, et tous leurs écrits n'en ont été que les déductions nécessaires. Un grand nombre de loges, un plus grand nombre de maçons de France et de l'étranger, ont accueilli cette œuvre avec bienveillance et ont adressé à ses auteurs les encouragements les plus flatteurs; cependant le grand orient les a blâmés, il les a accusés de tendance politique. Cette censure est conçue en des termes tout-à-fait paternels, nous aimons à le reconnaître, mais ce n'en est pas moins un blâme contre lequel il est du devoir des collaborateurs de la *Revue maçonnique* de protester. Non, la *Revue maçonniqne* de Lyon ne veut pas que les temples de notre ordre se convertissent en clubs légitimistes, juste-milieu ou radicaux; elle ne prêtera jamais ses pages à des théories exclusives. Mais lorsqu'elle rencontrera sur son chemin l'un ou l'autre de ces partis, loin de le traiter en ennemi, elle le considérera comme ami. Nous répétons donc, avec la certitude qu'on nous croira, que la *Revue maçonnique* ne fait pas, ne veut pas faire de la politique active. Le grand orient l'a reconnu lui-même : aussi ne nous accuse-t-il que de tendance. Nous ne discuterons pas cette accusation, nous rap-

pellerons seulement que, sous la Restauration, on fit à la presse un procès de tendance. Tout ce qu'il y avait en France d'honnête, d'indépendant et d'éclairé, s'indigna d'un pareil procès. La cour royale de Paris en fit justice, et depuis il n'en a plus été question. Et c'est en 1841 que le grand orient, qui se dit éminemment civilisateur, tolérant et progressif, renouvelle une erreur des mauvais jours de la restauration ! Nos lecteurs jugeront.

Nous avons dit que la *Revue* ne veut pas faire de la politique active, mais nous pensons que cette exception posée, tout le reste est de son domaine : elle soumettra tout à ses investigations, à ses appréciations ; tout sera abordé suivant le degré d'intelligence, d'instruction et de capacité de chacun de ses rédacteurs : déjà elle a élaboré un corps de doctrines qu'elle soumettra bientôt à l'examen de ses lecteurs. Le grand orient peut donc être tranquille, car nous espérons de ne pas lui donner le scandale d'un procès de presse.

Si, maintenant que nous nous sommes expliqués et justifiés, nous voulions récriminer à notre tour, ne pourrions-nous pas reprocher au grand orient sa tendance à se faire courtisan ? Ne pourrions-nous pas en trouver la preuve dans la page même qui nous accuse ? Nous y lisons ces mots : « En « nous félicitant du pacte qui nous unit à la G.·. L.·. de « Hambourg, joignons nos vœux à ceux de nos frères de cet « orient pour que, à l'exemple des grands orients de Suède, « de Danemark, de Hanovre, d'Angleterre, de Hollande et de « Prusse, tous les autres grands orients jouissent bientôt des « hauts patronages qui leur manquent. Mais espérons, nos « vœux se réaliseront, etc. » C'est-à-dire que vous voulez un prince pour grand maître ! Jusqu'à présent vous n'avez pu réussir ni auprès du duc d'Orléans, ni auprès du duc de Nemours, mais espérez ! vous serez plus heureux peut-être auprès des Joinville, des Daumale ou des Montpensier, voire

même des comtes de Paris ou de Chartres. Cette tendance à se faire courtisan est un grand mal, car notre époque est assez servile, elle s'incline assez tôt et assez lâchement devant les gens titrés sans qu'il soit besoin de lui prêcher de pareilles bassesses. Et pourquoi ne nous plaindrions-nous pas, lorsque nous voyons le grand orient refuser de nommer un grand maître, tant qu'il ne trouvera pas un prince qui veuille ceindre l'épée de la grande maîtrise ? M. Delaborde, aide de camp du roi, est l'adjoint du grand maître que nous n'avons pas. Certes, M. Delaborde est un homme de mérite, mais il n'a pu rester, comme on le sait, questeur de la chambre des députés; pourquoi reste-t-il grand maître adjoint ? pourquoi n'est-il pas remplacé ? Il a fui sur le sol étranger et ses fonctions ne sont pas confiées à un autre frère? Quoi ! le grand orient ne peut trouver dans son sein un homme digne de la grande maîtrise ? Mais c'est faire une sanglante injure à beaucoup d'hommes distingués que nous connaissons personnellement. Ils ne sont ni princes, ni grands seigneurs, dira-t-on, mais l'égalité n'est donc qu'un vain mot ? Vous nous trompez donc quand vous nous dites que dans les loges les distinctions du monde s'oublient, que toutes les fonctions sont aux plus dignes ? O mes frères du grand orient, voyez où vous nous menez !.... Avec ces hauts patronages que vous sollicitez, vous détruisez la base fondamentale de notre institution. Si vous nous retirez l'égalité, si la fraternité n'est qu'un mot, si le prince reste prince, si dans nos temples, comme dans les églises, les honneurs et l'encens sont toujours réservés aux grands de la terre, et si parmi nous le pauvre travailleur doit toujours être négligé, dédaigné, fermons nos temples, ce sera de l'hypocrisie de moins.

Ce n'est pas avec quelques grands noms qu'on élève une association. Le catholicisme ne fut puissant que parcequ'il proclama l'égalité de tous les hommes et brisa les fers de

l'esclavage : la maçonnerie n'a été puissante et elle n'a survécu à la destruction de toutes les institutions que parce qu'elle a toujours prêché et pratiqué la fraternité humaine. Si ses principes sont méconnus, le grand orient peut s'envelopper dans son linceul funèbre, car la maçonnerie n'est plus rien, et plutôt sa mort que sa profanation. Que le grand orient nomme donc pour grand maître un maçon honnête et éclairé ; qu'importe son nom ! nous n'avons pas besoin de haut patronage; notre soumission aux lois, la sagesse de nos principes et la moralité de nos réunions nous protègent suffisamment.

Nos idées pourront peut-être mal sonner aux oreilles du grand orient, mais nous sommes dans le vrai : maçons, nous devons dire la vérité. Pleins de respect pour nos supérieurs, nous ne croyons pas y manquer en leur soumettant nos pensées et nos espérances. Ils sont nos mandataires, ils n'ont qu'un pouvoir délégué, ils ne sont que par nous, nous pouvons donc, sans risque de blâme, leur signaler, avec une respectueuse fermeté, leurs funestes tendances.

Nous avons dit, en commençant, que le procès-verbal de la dernière fête d'ordre du grand orient n'était pas une communication suffisante aux loges. Ce procès-verbal ne contient, en effet, qu'un compte rendu sans enseignement, des mentions de récompenses justement accordées à des actes de dévouement, et un discours sur le bonheur. Je ne parle pas de nombreuses formules élogieuses, il y en a dans tous les procès-verbaux des fêtes du grand orient. Voilà tout ce que renferme cette brochure. Le grand orient a récompensé deux hommes, le gouvernement en a recompensé des milliers pour leur belle conduite dans les inondations. Reste le discours sur le bonheur ; les intentions de son auteur sont excellentes, mais sans faire la critique détaillée de ce discours, nous croyons pouvoir affirmer qu'il ne méritait pas

les honneurs d'une séance solennelle du grand orient, encore moins ceux de l'immense publicité qui lui a été donnée. Il faut pour cela une œuvre capitale, et le grand orient peut la fournir ; il compte des membres très remarquables que nous pourrions nommer, si nous ne craignions de blesser leur modestie.... Six mois leur sont accordés pour la conception et l'élaboration d'un discours, ils peuvent donc dignement satisfaire aux besoins et à l'attente des maçons. Que le grand orient sache bien que la conservation de son influence est à ce prix. Pourra-t-il garder ce trésor précieux en offrant aux méditations de ses administrés un discours sur le bonheur? Nous lisons dans ce discours que *le bonheur repose sur deux points capitaux*, *la foi et la sagesse*, c'est à dire *sur la religion et la philosophie*. Mais de quelle religion, de quelle philosophie veut parler l'orateur? Est-ce de la religion catholique et de son dogme : Hors de l'église point de salut? Est-ce, au contraire, de la religion anglicane avec son haut clergé usurpant la fortune de la nation, et son bas clergé végétant dans la misère? Et quelle philosophie devons-nous suivre, à quel système devons-nous nous arrêter? L'orateur garde le silence ; il devait cependant nous guider à travers tant de religions, tant de systèmes philosophiques, qui tous se heurtent, se contredisent et se maudissent comme causes uniques des maux sans nombre qui affligent l'humanité. C'est qu'il n'a pas été libre de traiter son sujet comme il l'aurait probablement voulu. Les statuts-généraux défendent de parler, en loge, de religion et de politique, et, comme toutes les questions possibles se rattachent, plus ou moins immédiatement, à la religion et à la politique, il s'en suit que l'orateur, ne pouvant les aborder, a été obligé de laisser une lacune dans son œuvre. Que nos lecteurs ne nous accusent pas d'exagération, qu'ils daignent lire soit le compte-rendu, soit le discours sur le bonheur, et qu'ils nous disent ensuite,

la main sur la conscience, s'ils y ont appris quelque chose.

Il en résulte donc qu'on ne peut interdire dans nos loges la politique et la religion, sous peine d'annuler la maçonnerie et de la réduire à l'état de simple société de bienfaisance. Ce n'est pas que nous voulions qu'on établisse des controverses sur la préférence à donner à telle ou telle religion, à telle ou telle forme gouvernementale, mais nous pensons qu'en examinant une question, quelle qu'elle soit, si nous sommes amenés à manifester une opinon politique ou religieuse, nous le pouvons sans nul souci des articles prohibitifs des statuts généraux. Si le grand orient accordait cette sage liberté à ses orateurs, ils ne seraient pas réduits à rester dans un vague ridicule, et nous n'aurions pas à leur reprocher des discours sans portée, sans signification et dès lors sans utilité.

En résumé, nous disons que la marche de la *Revue Maçonnique* de Lyon est conforme aux principes sur lesquels a été établi notre ordre antique, qu'elle ne fait pas et ne fera jamais de la politique active, que dès lors elle ne mérite pas du grand orient, une censure quelque modérée qu'elle soit. Nous ajoutons, avec tout le respect dû au sénat maçonnique, qu'il manque à ses devoirs, en ne nommant pas un grand maître, et en ne remplaçant pas le grand maître adjoint, forcément absent. Nous pensons que c'est forfaire à nos idées d'égalité que d'offrir la grande maîtrise à un prince *parce que* et non *quoique*. Nous pensons que les procès-verbaux du grand orient devraient toujours se faire remarquer par une œuvre capitale, qui serait à la fois un utile enseignement et la preuve la plus péremptoire que les membres du sénat maçonnique sont à la hauteur du mandat qu'ils tiennent du libre suffrage de leurs frères.

Ph. Chanay.

MÉMOIRE

D'UN VIEUX FRANC-MAÇON.

CHAPITRE III.

SUITE (1).

MON INITIATION.—ÉPREUVES PHYSIQUES.

—

Il est dans la vie réelle des moments transitoires qui la font ressembler à un songe. L'imagination, inspirée par une puissance capricieuse et maligne, commande aux évènements, comme le prestidigitateur armé de sa baguette magique commande aux objets qui l'entourent. Alors les faits les plus extraordinaires et les plus contradictoires passent avec rapidité devant les yeux de l'esprit, qui n'a ni le temps, ni la force de les soumettre au miroir de la vérité ; et ce n'est que lorsque les angoisses secrètes de l'ame débordent le vase charnel, ce n'est que lorsque l'esprit voit son enveloppe prête à se briser que le corps se réveille en sursaut, et demande aux objets qui l'entourent s'il existe réellement encore. Telle fut ma cruelle situation, lorsque j'eus lu la fatale sentence que j'ai citée au commencement de ce chapitre.

Tout ce que j'avais de plus précieux et de plus sacré au monde, l'honneur, ce sentiment inappréciable que l'homme a de soi-même et qui dirige ses actions, comme ses yeux dirigent ses pas, tout ce que j'avais de plus cher venait de se briser comme un verre contre ce seul mot, lâcheté. Ces trois syllabes qui ont rompu tant de doux liens formés par l'amour,

(1) Voir le commencement de ce chapitre, tom. III, pag. 222.

détruit tant de douces illusions et fait répandre tant de sang généreux, m'avaient percé le cœur comme des flèches empoisonnées. Je n'accusais point de ma faiblesse les évènements dont je venais d'être le triste jouet, moi seul j'étais coupable. Mon courage sans expérience, comme un jeune arbrisseau qui plie sous le vent, avait cédé à la crainte, et ma tête humiliée ne pouvait se redresser vers le ciel dans la crainte de heurter le joug de malédiction qui pesait sur elle. « O vous qui m'aviez cru digne de votre confiance et de votre amitié, me disais-je, vous, M. Pascal, et vous, M. D., qu'allez-vous penser de moi lorsque vous connaîtrez le fatal stigmate qui me brûle le front! Et vous, ma mère, vous, Marie, qui croyiez toutes deux pouvoir abriter sous ma force et sous mon courage votre âge avancé et vos jeune ans, que direz-vous lorsque vous saurez que j'ai tremblé devant des fantômes et fui devant des dangers, peut-être chimériques, comme un timide enfant tremble à l'aspect de son ombre qui le poursuit? Hélas! mes nobles amis, ma bonne mère que j'aimais tant, et vous, Marie, qui occupiez le centre de mon cœur, comme un diamant de la plus belle eau entouré d'autres diamants, vous tous pour qui je voulais orner ma vie comme un temple, afin de vous la consacrer dignement, une pierre s'est trouvée sur mon passage, mon pied l'a heurtée, et je suis tombé. Maintenant je ne suis plus qu'un vermisseau de terre que le passant peut écraser sous ses pieds. Adieu donc, mes amis!.. adieu mes amours!... adieu mes doux rêves de bonheur.... adieu.... »—Mes sanglots étouffèrent ma voix et de grosses larmes coulèrent sur mes joues. Je recueillis tout ce qu'il me restait de force et je retournai sur mes pas pour chercher un terme à mes angoisses.

J'entendis bientôt le murmure du ruisseau que j'avais traversé un instant plus tôt. Je m'approchai de son bord. En cet endroit son lit était large et profond. Comme Caton, au mo-

ment de se suicider, j'eus peur du néant. Ce sévère Romain trouva dans la lecture du *Phédon* de Platon la promesse de l'immortalité et accomplit son fatal dessein ; moi, je levai les yeux au ciel et le saluai comme ma nouvelle demeure. Les astres qui scintillaient sous sa voûte me semblèrent des flambeaux allumés pour éclairer les ames qui prennent leur essor vers Dieu. Mon esprit était dans un secret ravissement que la foi et l'espérance seules peuvent donner. Oh ! si la mort fut venu me frapper dans cet instant d'attraction céleste, j'ai l'entière conviction que je ne me fusse point aperçu que j'avais quitté la terre. Mais, hélas! il me fallut rebaisser les yeux sur cette eau qui devait m'engloutir.—Elle était tranquille et transparente comme un miroir. Une feuille tomba et fit rider sa surface ; le disque de la lune qui s'y mirait tremblota et changea la nature de mes idées. Comment, pensai-je, une si petite cause peut-elle produire un si grand effet ? Leibnitz a donc eu raison de dire que tous les êtres de la création, divisés en monades de diverse nature, forment la continuité du progrès, et vont ascensionnellement remplir les desseins de Dieu. Ainsi, tout dans la nature s'enchaîne et s'harmonise; tous les êtres forment un chœur immense qui chante éternellement les louanges du Créateur. Chaque individu a sa partie conforme au registre de sa voix, et ne peut s'arrêter avant le temps que la Providence a marqué, sans nuire à l'harmonie et à l'ensemble du concert ! Et puis, cette feuille qui vient de se détacher d'un arbre vigoureux et dont la chûte a troublé à peine la surface unie de ce limpide ruisseau, ne serait-elle pas l'image de ma mort? Lorsque je me serai séparé de ce monde, où j'occupe une place comme le brin d'herbe y occupe la sienne, on remuera un petit coin de terre où je disparaîtrai, et ma mort ne fera pas plus de bruit que la chûte de cette feuille, et mon absence ne sera pas plus remarquée que la sienne. Mes proches verseront

quelques larmes, et tout sera fait pour l'éternité. Aussi, pourquoi quitter la vie? Parce que mon amour-propre a reçu un échec, et que mon orgueil a été froissé dans des évènements occultes! parce que mes désirs ou mes caprices n'ont point été satisfaits? C'est donc la vanité et l'égoïsme qui me poussent au suicide? Pour réparer une faiblesse je vais donc commettre une vraie lâcheté? On demande souvent s'il y a du courage ou de la pusillanimité à se donner la mort; il me semble que la question est facile à résoudre. Si un homme, à l'abri de tout chagrin, de toute crainte, de tout remords, et au milieu de toutes les jouissances que procurent l'amour, les honneurs et les richesses, se donnait volontairement la mort, il ferait, tout à la fois, preuve de courage et de folie; mais comme l'on n'a jamais recours au suicide que dans quelques moments critiques de la vie, il est évident qu'il y a faiblesse ou bassesse dans cet acte. Or, comme je ne puis pas réparer une faiblesse par une lâcheté, je renonce au suicide et je reprends ma vie avec toutes ses peines, toutes ses douleurs, toutes ses aspérités, en un mot, pour la porter jusqu'au terme que Dieu m'assignera. S'il m'a donné l'intelligence et l'esprit de discernement, ce n'est point pour m'en faire des armes contre lui. Les autres créatures se rebellent-elles contre sa loi! Le lion que l'on enlève à ses forêts pour le rendre prisonnier, ou pour le faire servir à des amusements frivoles, a-t-il recours au suicide? Le taureau, qui creuse péniblement son sillon et endure l'aiguillon du laboureur, se donne-t-il la mort? Non. L'oiseau auquel on enlève ses petits se lamente et pleure, puis il retrouve ses chants d'amour et de joie; l'herbe des champs que le berger foule sous ses pieds se relève un instant après; les étoiles, que voile un obscur nuage, attendent qu'il soit dissipé pour briller d'un nouvel éclat; ce ruisseau même suivrait une autre pente, en continuant de murmurer, si l'on élevait une digue sur son

cours. Ainsi tout dans la nature obéit aux lois de Dieu, l'homme seul blasphême, se plaint de son sort et se suicide. Insensé que j'étais! Ah! je le reconnais maintenant, ma tête s'était égarée; un faux jugement avait fait dévier mon esprit de son droit chemin. Oui, je le répète, je renonce au suicide, je veux avoir désormais la force et le courage de vivre, et j'y parviendrai en soumettant mes inspirations au flambeau de la raison.

En me retournant je vis devant moi mon guide qui me tendait les bras. Je m'y précipitai avec joie, et il me dit en me serrant affectueusement : « Bien, mon noble ami! La victoire que vous venez de remporter sur vous-mêmes vous absout du passé. Suivez-moi. »

(La suite au prochain numéro).



DEUXIÈME RÉPONSE

DE LA REVUE MAÇONNIQUE

AU RECUEIL

MAÇONNIQUE ET TEMPLIER, INTITULÉ : *LE GLOBE.*

Si nous n'avions pas vu dans nos rues que nous étions à cette époque de l'année, où la partie la moins sérieuse de la société se donne en spectacle aux autres, nous l'aurions appris par le *Globe.*

La dernière livraison de ce précieux recueil est remarquable par un *morceau d'architecture* digne de feu *Père Duchênes*, de carnavalesque mémoire. Inutile de dire que cet article est contre nous.

Le *Globe* pouvait se dispenser de nous annoncer que c'était son dernier mot à la *Revue* : quelle que soit la force de son tempérament, il n'aurait pu continuer longtemps sur le même ton, sans perdre haleine. Du reste, la *Revue* est heureuse d'apprendre qu'elle ne sera pour rien, désormais, dans les occupations mirobolantes du recueil que nous venons de nommer. Si la *Revue* a un regret, c'est d'avoir cédé aux sollicitations réitérées que lui a adressées l'illustre rédacteur du *Globe,* — nous avons ses lettres sous les yeux, — pour entrer en relation avec lui. Elle n'a d'ailleurs jamais cherché à appeler sur elle la moindre attention d'un *journal* aussi *grand* que le *Globe.* Elle se serait même volontiers passée, non seulement de son annonce gratuite, mais de l'étrange faveur qu'il lui a faite maintes fois, en dénaturant ses pensées et en

tronquant ses phrases avec une insigne mauvaise foi. Nous n'en citerons qu'un exemple.

Dans sa livraison de mars 1840, article *Chronique maçonnique*, la *Revue* a donné une courte analyse d'une fête d'ordre célébrée par la loge les *Enfants d'Hiram*, orient de Lyon. Sur la même page, dans un article séparé, elle a fait connaître le résultat d'un bal donné par plusieurs loges du même orient, au profit des ouvriers sans travail. Le *Globe*, dans sa livraison de juin 1840, a fondu en un seul les deux articles de la *Revue*, qui n'avaient aucun rapport entre eux. Ainsi, la loge les *Enfants d'Hiram*, au lieu de célébrer sa fête d'ordre, s'est trouvée, par le bon plaisir du *Globe*, donner le bal maçonnique dont il s'agit. Or, la loge les *Enfants d'Hiram* était précisément celle qui, conjointement avec le *Parfait Silence*, avait cru ne devoir prendre aucune part au bal maçonnique. Il y a eu réclamation contre ces faits erronés. Le *Globe*, pour se justifier, a dit qu'il avait emprunté à la *Revue* l'article contenant des faits inexacts. Qu'on juge maintenant de la justice de M. Juge !

Nous ne parlerons pas des louanges que le *Globe* se donne à lui-même. Nous sommes trop généreux pour lui contester le droit d'emboucher la trompette de la renommée, afin de proclamer lui-même ses propres vertus dans toutes les parties du *Globe* (pardon du calembourg !). Ses lecteurs peuvent en penser ce que bon leur semble.

Nous ne nous occuperons pas non plus des prétentions littéraires du rédacteur en chef du *Globe*, qui se pose en Chateaubriand ou en Lamennais, et se plaint amèrement de ce qu'aujourd'hui tout le monde se mêle d'écrire. S'il appartenait à quelqu'un de formuler une semblable plainte, le rédacteur du *Globe* devrait incontestablement être le dernier à jouir de ce droit. En effet, il n'est pas le plus inhabile ignorantin qui voulût prendre sur lui la responsabilité des pi-

toyables élucubrations du rédacteur en chef du *Globe*. Dans notre première réponse à ce recueil, nous avons voulu citer une de ses phrases, mais le courage nous ayant manqué, nous avons été obligé de la laisser à demie ; nous allons reprendre courage, c'est-à-dire, reprendre cette phrase afin que l'on puisse juger du talent de l'aigle du *Globe*, admirer son noble langage et son brillant style.

« Quand donc pourront les maçons français écrire aussi « en tête de leurs colonnes le nom de ce jeune prince, l'espoir « de la patrie, que notre armée a vu au siége de Teniah, de « Mouzaïa, et à la tête de son brave régiment, prouver si « bien, dans la dernière campagne d'Algérie, que la gloire est « toujours de mise (*de mise !..*) pour les princes français ; de « ce jeune prince, vieux général avant l'âge, qui réalise si « bien cette pensée qui arrachait à *Rodrigue*, en présence du « *Cid*, son vieux père, cette exclamation, gage assuré de sa « bravoure :

Je suis jeune, mon père, mais aux ames bien nées,
La valeur n'attend pas le nombre des années;

« cet instant heureux arrivera, sans doute, quant nous « tous maçons que nous sommes (*quant nous tous maçons* « *que nous sommes !.....*), tant membres du grand orient de « France que membres du suprême conseil de France, qui « nous faisons aujourd'hui une guerre aussi antifraternelle « qu'elle est absurde, nous aurons su comprendre ce grand « principe :

Juncti roborantur.
L'union fait la force.

Maintenant il ne nous reste plus qu'un vœu à former ; c'est de voir le *Globe* ne s'occuper pas plus de nous, à l'avenir, que nous nous sommes occupés de lui par le passé.

CHRONIQUE MAÇONNIQUE.

— Les loges *Union et Confiance*, *Chevaliers du Temple* et *Simplicité et Constance* ont célébré ensemble leur fête d'ordre d'hiver le 14 de ce mois. La séance était présidée par le frère Bergier, vénérable d'*Union et Confiance*, qui a prononcé le discours que l'on vient de lire. Plusieurs autres orateurs se sont fait entendre après lui, et ont tour à tour captivé l'attention de l'auditoire.

— Le même jour et à la même heure, la loge les *Enfants d'Hiram*, du même orient, célébrait sa fête solsticiale. Il est à regretter que cet atelier, l'un des plus nombreux de notre orient, et qui compte dans son sein des hommes de mérite et de talent, il est à regretter qu'il n'ait pas jugé à propos de se réunir au trois loges que nous venons de nommer. La solennité eût encore été plus belle et plus imposante, et chaque assistant eût pu emporter l'entière conviction que la maçonnerie n'aura de force et de puissance que lorsque tous ses ateliers seront unis entre eux par une communauté d'idées, de pensées et de sentiments, c'est-à-dire lorsqu'ils mettront en pratique cette fraternité dont ils étudient depuis si long temps la théorie. Le vénérable de l'atelier a prononcé un beau discours que nous aurions voulu pouvoir entendre.

— Le 21 du même mois, la loge *Bienfaisance et Amitié*, orient de la Croix-Rousse, a suivi l'exemple de ses sœurs de Lyon. L'éclat de cette fête a été rehaussé par la cérémonie d'un baptême maçonnique. Le président de la séance des trois loges réunies avait fait preuve d'une grande habileté dans une circonstance identique, celui de *Bienfaisance et Amitié* n'a pas moins montré de tact et de dignité que le frère Bergier, quoiqu'il ait suivi un rituel différent.

Deux orateurs se sont fait entendre dans cette séance : le premier a jeté un coup d'œil sûr et rapide sur les faits historiques qui ont servi de base au fanatisme religieux ; sa diction nette et son langage brillant ont été justement appréciés par l'assemblée. Le second a fait une spirtuelle critique des orateurs des loges qui traitent tous les sujets sans s'inquiéter s'il y a désaccord ou harmonie dans leur manière d'entendre et de pratiquer la maçonnerie. En finissant, il a émis un vœu que nous avons depuis longtemps formé, c'est de voir bientôt doter notre institution d'un but unique et déterminé, et d'une doctrine claire et précise.

— La souscription ouverte au grand-orient, au profit des inondés, avait produit, le 1er février, la somme totale de 5,914,50. — Celle de l'orient de Lyon a produit, à la fin du même mois, la somme totale de 6,092 fr. 95 c.

—Le Conseil philosophique de la vallée de Lyon, s'est réuni plusieurs fois pendant ce mois. Des conférences sur des sujets qui touchent aux plus grands intérêts de la maçonnerie sont ouvertes dans son sein.

AVIS. Cette livraison finit la 3e année de la *Revue Maçonnique*. La suivante commencera donc la quatrième année de ce recueil périodique ; elle sera envoyée à tous nos souscripteurs actuels. Ceux d'entre eux qui ne voudraient pas continuer leur abonnement, sont *instamment* priés de nous renvoyer par la poste le numéro de mars. Cette mesure nous évitera un désagrément que nous déplorons, non pas parce qu'elle concerne nos intérêts matériels, mais parce qu'elle fait supposer chez quelques-uns de nos frères une absence complète des sentiments maçonniques. Il nous est arrivé d'envoyer, pendant une ou deux années, la *Revue Maçonnique*, à des rères qui avaient manifesté le désir de s'y abonner, et de recevoir pour prix de leur souscription cette

phrase remarquable : *Je ne dois rien*. Nous nous hâtons d'ajouter que, par compensation, des frères qui n'ont reçu pour essai qu'un numéro de la *Revue* se sont empressés de nous faire parvenir le montant de leur souscription.

Tous ceux de nos frères du dehors, qui, à la fin du mois d'avril prochain, n'auront pas renvoyé le numéro de mars seront considérés comme souscripteurs pour la quatrième année *entière* de la *Revue Maçonnique*.

REVUE THÉATRALE.

Nous avons enfin entendu les *Puritains*, cet opéra si longtemps attendu. En dépit de son poème, il faut encore savoir gré à M. Monnais d'avoir fait passer dans notre langue cette mélodieuse partition, où Bellini a mis toute son ame. Cette œuvre, en effet, révèle toute les aspirations à la liberté, tous les trésors d'amour que couvait le maestro italien, et c'est par l'expression de ces sentiments que brille et éclate cette musique, dont nos chanteurs n'ont pas toujours été les fort intelligents interprêtes. Si l'effet produit n'a pas été aussi complet, aussi grand qu'on avait le droit de l'attendre, il ne faut s'en prendre qu'à la manière dont les *Puritains* ont été rendus. Espérons qu'aux représentations suivantes, l'ame et l'expression viendront chez nos chanteurs colorer une œuvre qui se distingue surtout par la mélancolie et le sentiment.

TABLE

DES

Matières contenues dans le tôme troisième.

FIN DE LA TABLE DU TOME TROISIÈME.

REVUE
MAÇONNIQUE
DE LYON ET DU MIDI,

JOURNAL

CONSACRÉ AUX INTÉRÊTS DE LA FRANC-MAÇONNERIE,

paraissant une fois par mois.

TOME TROISIÈME.

Prix : 12 fr. pour la France et 15 pour l'étranger.



MARS. — 25e LIVRAISON.

LYON.
IMPRIMERIE DE L. BOITEL,
QUAI SAINT-ANTOINE, 36.
1840.

CONDITIONS DE L'ABONNEMENT.

On s'abonne à Lyon, chez M. Joannes CHERPIN, directeur-gérant, rue St-Côme 2 (bis), et chez M. Léon BOITEL imprimeur, quai St-Antoine, 36.

Les prix d'abonnement sont de 12 fr. pour la France et la Suisse, et de 15 fr. pour l'étranger.

On ne s'abonne pas pour moins d'un an. L'abonnement commence au mois de mars.

Tout ce qui concerne la rédaction doit être adressé, *franc de port*, au directeur-gérant.

PRINCIPAUX ARTICLES DES PROCHAINES LIVRAISONS.

E. VALENTIN. DOCTRINE DU PROGRÈS. (3e article).

—— DES INITIATIONS.

MICHEL-ANGE PERRIER. UN APOTRE DE LA LIBERTÉ EN ESPAGNE, nouvelle maçonnique.

A. GENEVET. HISTOIRE DE LA VIE, DES ÉCRITS ET DES DOCTRINES DE MARTIN LUTHER, par J.-M.-V. AUDIN. (2e article).

MÉMOIRES D'UN VIEUX MAÇON, chapitre III. — Mon initiation. — Mes premières Impressions maçonniques.

CHEVASSU. DES MOEURS ACTUELLES.





